Yvan Blot

HERBERT SPENCER

Un évolutionniste contre l'étatisme

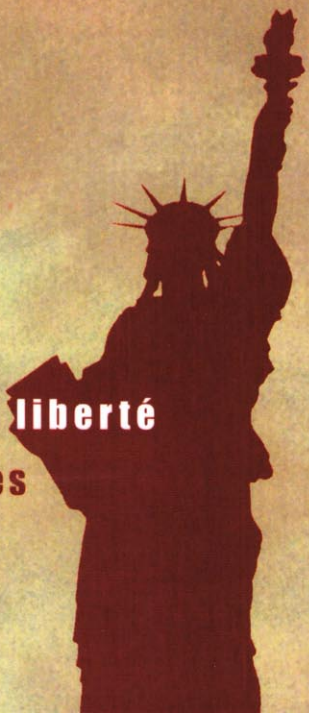

Penseurs de la liberté

les belles lettres

PENSEURS DE LA LIBERTÉ

Collection dirigée

par

Alain Laurent

DANS LA MÊME COLLECTION

À PARAÎTRE

Matthieu Creson,
JEAN-FRANÇOIS REVEL. La passion de la vérité

Alain Laurent,
AYN RAND. Le droit de vivre pour soi

HERBERT SPENCER

La collection « Penseurs de la Liberté » a pour vocation de proposer des biographies intellectuelles (originales, rééditées ou traduites) d'auteurs de toutes époques et tous pays dont l'œuvre a de manière singulière contribué à l'approfondissement et la promotion de la liberté individuelle.

YVAN BLOT

HERBERT SPENCER

Un évolutionniste contre l'étatisme

Penseurs de la liberté

les belles lettres

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous les pays.

© 2007, Société d'édition Les Belles Lettres
95, bd Raspail, 75006 Paris.
www.lesbelleslettres.com

ISBN : 978-2-251-39901-0

INTRODUCTION

CÉLÉBRITÉ ET OUBLI DE HERBERT SPENCER

Il est difficile d'imaginer aujourd'hui à quel point Herbert Spencer fut célèbre au XIXe siècle. Comme l'a écrit Patrick Tort dans son ouvrage *Spencer et l'évolutionnisme philosophique*[1], « son système de l'évolution dont la diffusion internationale commence dès 1860 (...) va devenir en quelques décennies la bible séculière du développement occidental, tout spécialement aux États-Unis. Son influence, quand bien même elle serait mesurée par rapport à celle du positivisme dont, en dépit de ses protestations, on le voulait issu, sera immense (...) ce phénomène étant globalement dû au fait qu'il coïncide dans ses lignes de force avec l'argumentaire théorique des partisans du libéralisme qui s'installe dans les remous de la révolution industrielle ».

Toutefois, le XXe siècle, qui connaît l'expansion sans précédent des idées socialistes et communistes, est pour la pensée de Spencer le siècle de l'oubli. Dans son récent ouvrage sur *La Philosophie libérale. Histoire et actualité d'une tradition intellectuelle*[2], Alain Laurent écrit :

---

1. Patrick Tort, *Spencer et l'évolutionnisme philosophique*, Paris, Puf, 1996, p. 4.

2. Alain Laurent, *La Philosophie libérale. Histoire et actualité d'une tradition intellectuelle*, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 219

> Si le libéralisme de Stuart Mill a souffert d'être gommé, celui de Herbert Spencer a pâti d'être caricaturé et réprouvé sans appel (...). Le crime de ce grand ami de Stuart Mill avec qui il fut en intense correspondance ? Une référence à la sélection naturelle (pourtant loin d'être au centre de son œuvre) qui en ferait l'apôtre d'un « darwinisme social » acharné à faire le malheur des pauvres, le maître à penser du thatchérisme, un extrémiste dévoilant la nature forcément sauvage du libéralisme. Bien qu'il n'y ait pas de fumée sans feu, cette représentation outrancière de Spencer falsifie ce qu'il fut en réalité : non pas même un vrai « ultralibéral » puisqu'il n'a jamais congédié l'État, mais un libéral classique radical à l'état chimiquement pur.

En exergue de son chapitre sur Spencer, Alain Laurent reproduit ce passage de M. John Gray[3] :

> Spencer a été pendant des décennies victime d'une injuste négligence et sa réelle réussite dans l'élaboration d'une théorie sociale et politique n'a pas été appréciée à sa juste mesure. C'est dans Spencer que nous trouvons la plus complète et systématique application du principe libéral classique d'égale liberté.

À présent, depuis la disparition de l'URSS et la montée du néolibéralisme et de la globalisation, les conditions ne sont-elles pas réunies pour un retour d'intérêt envers Spencer ? Deux de ses principales thèses sont désormais d'actualité : la globalisation de l'économie et la limitation des activités de l'État. Elles sont dans la logique de l'évolution sociale vers une société de plus en plus centrée sur les activités économiques, et que Spencer appelle en anglais *industrial society*[4].

---

3. John Gray, *Liberalism*, Open University Press, 1986.

4. À notre avis, il est erroné de traduire le concept *industrial society* de Spencer par « société industrielle ». Spencer écrit souvent que l'agriculture est une des activités de l'*industrial society*. Dans ce sens, le mot *industrial* s'oppose au terme *militant*, qui ne veut pas dire « militant » en français mais « militaire » ou « guerrier ». L'*industrial society* est une « société productrice » où les activités économiques sont dominantes, alors que la *militant society* est la « société prédatrice » tournée principalement vers des activités guerrières.

DES DÉBUTS NON CONFORMISTES

Selon J. D. Y. Peel dans son livre *Herbert Spencer, The Evolution of a Sociologist*[5], « Spencer est né le 27 avril 1820 à Derby en Angleterre. Son père, William George Spencer, était un précepteur réputé auprès des gens aisés de la ville. (...) Il fut, dès sa jeunesse, attaché à la science, à l'économie et à l'éthique. Son goût de la science l'entraîne à rejeter toute forme de pensée établie, notamment sur le plan religieux. Sa famille appartient aux *dissenters*, protestants calvinistes hostiles à l'Église anglicane établie. La science est liée au libre examen et donc à l'esprit de liberté. Son goût de l'économie, affirmé très jeune, s'accompagne d'un dégoût tout aussi grand pour la chose militaire. Enfin, son exigence éthique le conduit à se méfier de la politique et de l'État, qui sont pour lui des maux nécessaires tant que l'homme n'est pas devenu parfait ».

Partant du principe que seule la science nous fait connaître la réalité sociale, il est un des fondateurs de la sociologie, et sa pensée économique et politique se développe dans un cadre sociologique.

Spencer vient d'un milieu de pasteurs et d'enseignants des classes moyennes protestantes hostiles à l'Église anglicane établie. C'est tout à fait ce milieu que décrit Max Weber dans, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*[6], ou David Landes dans *Richesse ou Pauvreté des nations*[7].Son

---

5. J. D. Y. Peel, *Herbert Spencer, The Evolution of a Sociologist*, Aldershot (Grande-Bretagne), Greg Revivals, rééd. 1992, p. 7.

6. Max Weber, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme (1904-1905)*, traduction par J. Chavy, Paris, Plon, 1964 ; nouvelle traduction par J.-P. Grossein, Paris, Gallimard, 2003.

7. David Landes, *Richesse et Pauvreté des nations*, Paris, Albin Michel, 1998. Il écrit page 237 de l'ouvrage précité : « En Angleterre, majoritairement protestante dès la fin du XVIe siècle, les "dissenters", (entendez les calvinistes) étaient de loin les plus nombreux et les plus actifs et influents dans les usines et les forges de la révolution industrielle naissante. » Or c'est dans ce milieu que Spencer a passé toute son enfance.

oncle Thomas eut sur lui une influence durable[8] : « Chez mon oncle, cette idée simpliste que le mérite et le vice sont toujours suivis de leurs résultats normaux prenait la forme d'une croyance absolue en la suffisance de l'énergie (...). S'aider soi-même devait suffire pour réussir (...). Il croyait que l'homme qui ne réussissait pas dans la vie ne devait s'en prendre qu'à lui-même. Cette croyance, formée de bonne heure, était grandement entretenue par l'expérience qu'il avait des pauvres et du paupérisme. Les très nombreux cas dans lesquels la mauvaise conduite et la misère étaient en relation de cause à conséquence lui avaient fermé les yeux sur les cas où la misère survient sans mauvaise conduite antécédente. » Cette dernière phrase montre d'ailleurs que le neveu ne fut pas le « darwiniste social » sans nuances que l'on a présenté ultérieurement. En 1842, il accepte d'être secrétaire d'un comité favorable au suffrage universel, chargé de diffuser à Derby une brochure du directeur du *Nonconformist*, Miall, intitulée *Une réconciliation des classes moyennes et ouvrières*. Il accepte de faire une pétition pour protester contre l'interdiction d'une réunion chartiste[9]. En décembre, il est délégué des libéraux de Derby pour rapprocher le mouvement libéral du mouvement chartiste. En 1843, il écrit un poème, *L'Ange de la Vérité*, et un projet de drame, *Le Rebelle*. Ces sujets traduisent bien son état d'esprit. Selon son *Autobiographie*[10], il déclare lire alors l'économiste utilitariste Bentham et se propose de l'attaquer bientôt.

---

8. Herbert Spencer, *Autobiographie*, Paris, Félix Alcan, 1907, p. 141, cité par Daniel Becquemont et Laurent Mucchielli dans *Le Cas Spencer*, Paris, Puf, 1998, p. 11.

9. Chartisme : mouvement ouvrier britannique pour une réforme du Parlement. Il tire son nom de la « Charte du peuple » rédigée en 1838 par le radical William Lovett : elle comportait six revendications : instauration du suffrage universel masculin, égalité des circonscriptions électorales, vote par ballot, réélection annuelle du Parlement, rémunération des parlementaires, abolition de la nécessité d'être propriétaire pour être éligible. Après un dernier succès en 1848, le mouvement décline et disparaît (source : *Encyclopaedia Britannica*. vol. 3, Chicago, 1975).

10. Herbert Spencer, *Autobiographie*, *op. cit.*, p. 95.

C'est l'époque où il découvre en psychologie l'importance de la sympathie des hommes les uns envers les autres, en partie parce qu'il a lu Adam Smith. « Dans l'intervalle, j'avais fait connaissance avec la *Théorie des sentiments moraux* d'Adam Smith et découvert qu'il avait déjà exposé la doctrine de la sympathie ; Adam Smith l'ayant utilisée pour expliquer la bienveillance, je voulus aller plus loin et expliquer ainsi la justice. » Spencer se considère donc ici, de façon explicite, comme un continuateur du grand économiste et moraliste écossais.

> En 1842, l'éditeur du *Nonconformist*, Miall, créa avec Joseph Sturge, un quaker célèbre de Birmingham, « L'Union pour le suffrage universel », (Complete Suffrage Union), alliée au mouvement ouvrier « chartiste[11] ». Spencer devient secrétaire de la section de Derby de ce mouvement et rapporte ses actions locales dans le *Nonconformist*. Une rencontre avec les chartistes de Birmingham n'aboutit à rien, et après deux ans, Spencer retourne à ses projets d'écrivain. En 1844, Joseph Sturge lui propose d'être à Birmingham éditorialiste au journal radical, *The Pilot*, qui traite de politique et d'économie. Il devient l'ami de Lawrence Heyworth, un marchand de Liverpool de religion unitarienne dont il soutient avec succès la candidature pour être député (libéral) de Derby en 1848 (...). Spencer ne resta pas longtemps à ce poste. Les Sturge finançaient un nouveau chemin de fer dans le pays noir et on demanda à Spencer de reprendre des fonctions d'ingénieur. C'était alors la « grande folie du rail » et Spencer découvrit les aspects administratifs et de lobbying de la construction des chemins de fer. Il assista à des commissions parlementaires à Westminster et il ne fut pas enthousiasmé par la compétence des députés. Il abandonna ce métier en 1846[12].

C'est alors, en 1848, qu'il devient sous-directeur de l'hebdomadaire *The Economist* à Londres. Le propriétaire du journal, James Wilson, était un ami de son oncle Thomas Spencer. « C'était le poste idéal. Le travail n'était pas trop lourd et il devint un invité habituel de l'éditeur propriétaire

---

11. Le chartisme est le premier mouvement ouvrier de l'époque, militant notamment pour l'extension du suffrage, alors censitaire.

12. J. D. Y. Peel, *op. cit.*, p. 12.

John Chapman. Il fit ainsi son entrée dans les milieux intellectuels de Londres. Chez Chapman, il rencontra (...) G. H. Lewes avec qui il développa une solide amitié intellectuelle (...). En 1851, il rencontre chez Chapman sa future amie intime Marian Evans, qui devint la très célèbre romancière George Eliot[13]. »

Il publie *La Statique sociale*, essai de morale naturelle mêlée de considérations d'économie politique. Pour l'auteur, l'État viole la morale naturelle en sortant de son rôle qui se limite à assurer la sécurité. Spencer étudie les différentes formes d'*agression législative* de l'État contre les droits des individus restreignant injustement le déploiement libre de leurs activités, notamment économiques.

Décisive est alors sa lecture des *Principes de physiologie* de Carpenter, car il y trouve la fameuse formule de von Baer[14] selon laquelle l'évolution de la vie d'une plante ou d'un animal se fait toujours de l'homogène vers l'hétérogène. « La formule de Baer, exprimant la loi du développement individuel, attira mon attention sur le fait que la loi qui vaut pour les phases ascendantes de chaque organisme individuel vaut aussi pour les phases ascendantes des organismes de toutes sortes[15]. » Spencer appliquera donc ce principe à l'étude de l'évolution des sociétés (l'évolution se fait par différenciation, et implique donc l'apparition d'inégalités croissantes). L'égalitarisme lui semblera dès lors antiévolutif, voire régressif.

En 1852, il publie *L'Hypothèse du développement*, qui met l'accent sur le caractère graduel de celui-ci. Il publie aussi une *Théorie de la population* déduite de la loi générale de la fécondité animale : plus l'évolution est élevée, plus le taux de multiplication diminue. Il évoque le lien : surpopulation, compétition, sélection, adaptation croissante. « Ce sont ses relations avec T. H. Huxley, Tyndall et d'autres personnalités

---

13. *Ibid.*, p. 13.

14. Karl Ernst von Baer (1792-1876), embryologiste estonien, découvre l'œuf chez les mammifères et publie *Über Entwicklungsgeschichte der Tiere* (« De l'histoire du développement des animaux »).

15. J. D. Y. Peel, *op. cit.*, p. 14

scientifiques qui le conduisent à lire les biologistes allemands et français et à assister à des conférences à la Royal Society, la plus célèbre des sociétés savantes britanniques. (...) Une idée de ce que pourrait être l'œuvre de sa vie germe dans son esprit. En 1853, à la mort de son oncle, un testament lui permet de quitter son poste à *The Economist* et de se consacrer à ses écrits, en toute indépendance financière[15]. »

En 1852 également, il publie des études variées, les *Haythorne Papers*, qui seront repris dans les *Essays*. Il a toujours du mal à admettre l'influence de quelqu'un sur sa pensée. Mais il y a une grande exception avec un essai du philosophe Coleridge, qui l'a beaucoup marqué, sur *L'Idée de la vie* selon laquelle celle-ci tend toujours vers une individuation croissante. Outre Coleridge, Spencer reconnaît avoir été aussi influencé par la notion de « division physiologique du travail » du biologiste Milne-Edwards, et par la formule de l'embryologiste von Baer selon lequel le développement d'un organisme vivant se fait toujours de l'homogène vers l'hétérogène.

La théorie de l'évolution appliquée aux sociétés

C'est alors que Spencer publie son essai sur *Le Progrès : ses lois et ses causes* (1857). L'idée de la conservation de la force utilisée pour expliquer le progrès est liée à la théorie de Sir William Grove sur la corrélation des forces en physique[16]. Il emprunte beaucoup à la physique et à la biologie de son temps.

Mais il recueille également des impulsions précieuses de ses amis. Le professeur Tyndall lui demande un jour : Admettons que tout évolue ! Mais quelle sera la fin du processus ? Comment tout cela finira-t-il ? L'auteur est ainsi conduit à rédiger dans son livre sur l'évolution, *Les Premiers Principes*, un chapitre sur « L'équilibre ». Puis, se posant la même question, qu'y a-t-il après l'équilibre ? il répond par

16. *Ibid.*, p. 550.

« La dissolution », qui est aussi universelle que l'évolution et constitue un retour à l'homogène.

Toujours soucieux d'unifier toutes les sciences, il essaie alors d'établir dans ses *Principes de biologie* des liens entre la biologie, la chimie et la physique à partir d'une réflexion sur les travaux du chimiste Graham. L'idéal serait de tout ramener à la physique, phénomènes sociaux et biologiques compris.

Ce type de réflexions le conduit alors à raisonner en termes de fonctions. Sa pensée est fonctionnaliste. Il se demande comment l'adaptation et la sélection naturelle peuvent être conçues comme causées par le jeu universel des forces que l'évolution universelle postule. Mais quand on voit la vie d'un organisme comme une combinaison de fonctions formant un équilibre dynamique en présence d'actions extérieures, l'interprétation se présente d'elle-même. Tous les phénomènes trouvent leur place pour établir et renverser des équilibres dynamiques. C'est en étudiant les faits de cette façon que l'expression *survival of the fittest* (la survie du plus apte) est venu à son esprit.

Il recherche alors dans ce qu'il appelle « les sciences concrètes », comme la physique, une loi qui explique les redistributions de matière et de mouvement que l'on constate partout. L'évolution se définit alors comme une intégration de matière concomitante à une disparition du mouvement. La dissolution est le phénomène inverse. Par exemple, la planète Terre est de la matière intégrée issue de gaz chauds volatils à l'origine. La dissolution consisterait à revenir à cet état gazeux.

Dans ses *Principes de biologie* parus en deux volumes, l'un en 1864, l'autre en 1867, Spencer est amené à se poser des questions qui intéressent aussi la vie sociale : quelle est l'origine des fonctions d'un organisme ? D'où vient que la dépendance mutuelle des parties est concomitante avec la division physiologique du travail entre les organes ? Qu'est-ce qui fait que, dans l'évolution, l'intégration avance du même pas avec la différenciation ? Il répond : c'est une question dont la solution est trouvée par le recours à l'analogie entre l'organisme individuel et l'organisme social.

Dans ses *Principes de psychologie*, parus une première fois dès 1855, il fait aussi appel à la biologie. Ces *Principes de psychologie* eurent un énorme succès, plus durable que pour la moyenne de son œuvre, et l'auteur était très fier de cet ouvrage : « Mon sentiment tout à fait privé est que ce livre sera à terme aux côtés des *Principes* de Newton », écrit-il à son père[17].

Dans ses *Principes de sociologie*, parus en 1876, il se demande comment l'homme est devenu un animal social, et comment la faculté de sympathie (à laquelle il continue toujours de donner un rôle essentiel) s'est développée chez lui.

Dès 1867, Spencer décide de s'associer des assistants pour collecter des faits sur toutes sortes de sociétés possibles. Ces faits étaient alors classifiés sous des rubriques intitulées « structures » et « fonctions ». Chacune de ces rubriques était elle-même divisée en « régulatrices » et en « opératrices ». Au-delà de la collecte des faits, il estime qu'une science sociale distincte de l'histoire, de la même façon que l'anatomie est distincte de la biographie, est réalisable. Il écrit un livre sur ce sujet, *L'Étude de la sociologie*, et s'oppose sur ce point à ceux qu'il appelle les « leaders des classes cultivées », Carlyle, Froude, Kingsley, qui estiment impossible de faire une « science de l'histoire ». Spencer les accuse d'ignorer la notion d'évolution structurelle indépendante de la volonté des « grands hommes ».

C'est surtout la référence à la biologie qui l'a conduit à raisonner en termes de fonctions et de structures. Dans un article intitulé *The Social Organism*, paru dans la *Westminster Review* en 1860, il distingue les fonctions de soutien des fonctions de développement. Dans l'essai *Specialized Administration*, publié en 1871, il distingue les structures militaires (*militant*) des structures économiques (*industrial*). Les premières supposent un gouvernement conscient et centralisé. Les secondes prospèrent quand il y a le moins possible de contrôle social volontaire et centralisé, ce qui conduit notre auteur à faire une analogie entre ces fonctions sociales et le système nerveux

---

17. Lettre de Herbert Spencer, citée dans David Duncan, *The Life and Letters of Herbert Spencer*, Londres, Routledge/Thoemmes Press, 1996, p. 75, reprise dans J. D. Y. Peel, *op. cit.*, p. 14.

cérébro-spinal d'une part, et le système nerveux viscéral d'autre part. C'est la guerre qui est à l'origine du premier système alors que le commerce est à l'origine du second.

La polémique sur le « darwinisme social »

L'utilisation d'analogies biologiques par Spencer a contribué à lui donner la fausse réputation d'un « darwiniste social ». Cette expression a été inventée par un anarchiste français pour stigmatiser les penseurs estimant que la sélection naturelle doit s'appliquer dans la vie des sociétés humaines. Dès lors, il ne faudrait pas avoir de compassion. Les plus forts seuls doivent survivre, et c'est la condition pour que l'humanité s'améliore qualitativement au cours de son évolution.

On trouve parfois ces raisonnements sous la plume de Spencer, mais celui-ci estime que l'humanité évolue en passant du stade militaire au stade « industriel », c'est-à-dire centré sur les activités économiques. La cruauté propre au stade militaire primitif doit alors diminuer. Pour Spencer, l'évolution humaine conduit à une moralité toujours accrue, car celle-ci permet à des sociétés toujours plus grandes et prospères de se constituer. Or la moralité, fondée sur la loi d'égale liberté pour tous, aboutit à une diminution de toutes les formes d'oppression. De plus, la bienfaisance apparaît et se développe, et assure la protection des plus faibles. Mais, pour Spencer, cette bienfaisance doit rester privée, sinon elle détruit le principe de la justice (la loi d'égale liberté). Spencer n'est pas contre la protection des faibles. Il est contre la protection des faibles par l'État (à l'exception de leur protection physique et de la protection de leurs libertés, rôle qui reste à l'État).

Il faut ajouter ce point très important oublié aujourd'hui. Bien que connaissant personnellement Darwin, Spencer n'est pas du tout « darwinien » en biologie mais lamarckien. Il croit notamment en l'hérédité des caractères acquis, idée qui s'est révélée fausse depuis lors. S'il y a hérédité des caractères acquis, les progrès moraux de l'humanité vont devenir héréditaires. L'humanité ne peut donc que s'améliorer, d'où sa croyance dans un progrès infini, qu'il partage avec l'opinion dominante au XIXe siècle. Au contraire, la pensée « dar-

winiste sociale » porte au pessimisme : la pitié va accroître le nombre des incapables. L'amélioration de l'humanité passe par l'élimination des plus faibles.

Spencer a noté que les sociétés humaines ont besoin de protéger les plus faibles (les enfants) pour assurer leur survie même : il existe donc une morale familiale (protéger les faibles) et une morale de l'entreprise (rémunérer les plus efficaces), et il ne faut pas mélanger les deux domaines. Il reproche à l'État socialiste de transposer la morale familiale dans le domaine de la production économique.

Le progrès de l'humanité passe par une application toujours plus grande du principe de justice (égale liberté des individus), qui fonde l'efficacité du système économique, et du principe de la bienfaisance privée, qui améliore la qualité de tous. L'hostilité de Spencer aux sociétés militaires (dont il admet qu'elles furent utiles au début de l'humanité) montre bien qu'il n'est pas un darwiniste social.

Il est également attesté que c'est Darwin qui s'est inspiré de Spencer et non l'inverse. Ce dernier a inventé la formule de « la survie du plus apte » (*survival of the fittest*), mais la survie du plus apte n'est pas nécessairement la survie du plus cruel. Une société qui protège les enfants sera plus apte à survivre par sa compassion envers les tout petits. L'accusation de darwinisme social portée par les socialistes à l'encontre de Spencer est donc infondée. Mais ce reproche n'est pas la raison majeure de l'oubli de Spencer qui va affecter sa pensée après la Première Guerre mondiale. C'est plutôt le triomphe des idées étatistes et militaristes qui sera cause du moindre intérêt pour ses idées.

Enfin, pour lui, l'analogie biologique a des limites, car l'animal a un seul centre de vie consciente, alors que la société a autant de consciences que d'individus au sein de celle-ci. L'individuation est un progrès en soi, et la société n'a pas à être centralisée pour ressembler à un organisme biologique. De toute façon, l'évolution biologique comme l'évolution sociologique sont fondées sur des lois plus générales qui peuvent être ramenées à des redistributions de matière et de mouvement provoquées par le principe de conservation de l'énergie. Ainsi, l'étude des sociétés, la sociologie, l'économie

ou la science politique renvoient *in fine* à des considérations de forces évolutives ou dissolvantes qui relèvent de la physique.

Liberté, justice et bienfaisance

Spencer estime qu'il pose la question la plus importante en matière de sciences morales et politiques, à savoir dans quelle mesure un homme s'appartient-il à lui-même ou appartient-il à autrui ? À Sparte, par exemple, l'homme est l'esclave de la société. À ses yeux, il ne peut s'appartenir à lui-même véritablement que dans un État totalement pacifique où la liberté de contracter est totale. Cette vision remonte, dit-il, à son livre *La Statique sociale* (1851). Puis, ayant examiné les points de vue donnés par la physique, la biologie, la psychologie et la sociologie, il estime qu'il a pu aborder l'éthique comme conduite en relation avec des activités physiques, des processus vitaux, des fonctions mentales et sociales. D'où l'idée que le sens moral est quelque chose d'évolutif lié à la vie menée réellement au quotidien.

La justice demeure le fondement de l'éthique sociale selon le fameux principe de Spencer selon lequel l'affirmation que la liberté de chacun ne doit être limitée que par la liberté de tous. Cela implique la doctrine que chacun doit recevoir les sanctions bonnes ou mauvaises de ses actions menées dans ces limites. La responsabilité individuelle ne doit pas être rendue inopérante par des lois.

> La biologie a montré que ce principe résulte de la vérité ultime selon laquelle chaque créature doit combattre ou disparaître selon qu'elle remplit plus ou moins bien les conditions de son existence. Ainsi, pour les créatures inférieures, la survivance du plus apte est le résultat d'une compétition agressive. Chez les hommes sociaux, cela doit provenir d'une compétition non agressive, la justice fixant des limites à l'action et garantissant les bénéfices obtenus par cette action respectant les limites. Ainsi, le principe suprême de la conduite sociale s'intègre dans le processus général de l'évolution[18].

---

18. Herbert Spencer, « The Filiation of Ideas » in David Duncan, *op. cit.*, p. 576.

Mais l'auteur ajoute encore à la justice l'altruisme passif et actif, fondé sur la sympathie qui permet de créer une société encore mieux adaptée à la recherche du bonheur. Ainsi, l'œuvre de Spencer commence par la morale et finit par la morale (en chemin, elle est devenue un produit de l'évolution !). La politique comme l'économie sont jugées à cette aune. La politique n'existe que parce que la morale est imparfaite et, avec le progrès des hommes, elle doit laisser la place à l'économie et être de plus en plus réduite à un rôle marginal.

UNE CÉLÉBRITÉ IMMENSE À LA FIN DE SA VIE

Spencer était devenu très célèbre. Il est nommé en 1871 recteur de l'université de Saint-Andrew mais refuse le poste. En 1874, il est coopté comme *fellow* de la Royal Society, et fait *lord rector* de l'université d'Édimbourg puis de l'université d'Aberdeenen 1875. En 1876, il est élu membre de la Reale Academia dei Lincei en Italie.

En 1879, « dans une lettre à Youmans (son ami et principal correspondant aux États-Unis), il raconte avec satisfaction que Théodule Ribot[19] l'a récemment informé que par décision du ministre de l'Instruction publique de la France, ses principaux ouvrages seront désormais mis à la disposition des élèves et pourront leur être décernés comme prix (...). En 1880, en passant à Paris, Spencer apprend que le ministère de l'Instruction publique souhaite une édition de son livre sur l'éducation débarrassée du premier chapitre[20] » (trop hostile à l'enseignement des auteurs classiques).

En 1882, il devient membre correspondant de la Société royale de Naples. C'est cette année-là par ailleurs qu'il participe à une réunion publique à Londres de la nouvelle Ligue contre les guerres offensives. Cela n'aura pas de suite. En 1883, il fait un voyage aux États-Unis, organisé par son ami Youmans. C'est un grand succès qui sera durable.

---

19. Théodule Ribot (1839-1916).
20. Patrick Tort, *Spencer et l'évolutionnisme philosophique, op. cit.*, p. 41.

Selon J. D. Y. Peel, « le succès de Spencer fut le plus grand aux Etats-Unis, où des centaines de milliers de ses livres furent vendus et où ses théories eurent une influence reconnue sur la législation. Son plus célèbre admirateur fut l'industriel de l'acier, le milliardaire Andrew Carnegie, dont les lettres avaient le ton de la révérence quasi religieuse, comme celle-ci, datant de 1903 : « Cher Maître et Professeur, je pense à vous tous les jours (...) le monde continue, inconscient de ce grand esprit reposant à Brighton. Mais il s'éveillera un jour à ses enseignements et déclarera que le rôle de Spencer est le plus grand. Plein de gratitudes, mon Maître, votre élève dévoué. Andrew Carnegie[21] ».

Toujours en 1882, il est élu correspondant de l'Institut de France et de plusieurs associations scientifiques de pays divers. En 1884 paraît son livre, *L'Individu contre l'État*. À partir de 1885, sa santé s'aggrave mais il continue de publier, notamment ses *Institutions ecclésiastiques*, sixième partie de ses *Principes de sociologie*. En 1886, il est nommé docteur en philosophie et lettres de l'université de Bologne. En 1889, il devient membre de l'Académie royale du Danemark. Dans les années qui suivent, Spencer est nommé, toujours à son corps défendant, membre de diverses académies ou docteur d'université à Vienne, Milan, Budapest, Moscou, Cambridge, Édimbourg. Il continue de publier divers articles, et fait paraître un recueil de certains d'entre eux, *Facts and Comments*, en 1902. En 1903, il est nommé docteur en littérature à l'université de Londres. C'est en 1903 qu'il s'éteint à Brighton, et son *Autobiographie* est publiée l'année suivante.

Sa célébrité ne faiblit qu'après la Première Guerre mondiale, où les idées socialistes et communistes sont en pleine expansion. Marx remplace Spencer comme philosophe à la mode. Il tombe progressivement dans l'oubli, bien que certaines de ses idées sur l'évolution et sur le socialisme soient reprises après la Seconde Guerre mondiale par des auteurs éminents comme Friedrich Hayek, prix Nobel d'économie.

---

21. J. D. Y. Peel, op. cit., p. 2.

I

LA SOCIOLOGIE, REMPART CONTRE LES SUPERSTITIONS POLITIQUES

Spencer demeure l'un des fondateurs de la sociologie. Il a consacré à la création d'une nouvelle science de la société deux ouvrages : *La Classification des sciences,* paru en 1864, et *L'Étude de la science sociale,* publié en 1873 (année de la mort de son ami le philosophe John Stuart Mill). Le premier est l'occasion d'une polémique avec Auguste Comte.

Le libéral Herbert Spencer contre l'étatiste Auguste Comte

Dès 1852, son amie Marian Evans (la romancière George Eliot), lui a conseillé de lire *La Philosophie positive* d'Auguste Comte[1]. Spencer s'est trouvé en désaccord immédiat avec plusieurs idées du philosophe français. Il conteste sa fameuse loi historique des trois états : l'état théologique ou fictif ; l'état métaphysique ou abstrait ; l'état scientifique ou positif. Et il réplique dans son ouvrage sur *La Classification des sciences* que le progrès de nos conceptions et de chaque branche de nos connaissances est, du début à la fin, intrinsèquement le même. Il n'y a donc pas trois états dans l'histoire de l'esprit

1. Patrick Tort, *op. cit.*, p. 18.

humain, mais une seule méthode appliquée à la compréhension du réel.

Par ailleurs, pour Comte, les idées gouvernent le monde ou, en d'autres termes, tout le mécanisme social repose finalement sur des opinions. Les grandes crises politiques et morales des sociétés actuelles tiennnent, en dernière analyse, à l'anarchie intellectuelle. Il faut donc mettre de l'ordre dans les idées pour avoir de l'ordre dans la politique, l'économie ou la société.

Pour Spencer, proche d'Adam Smith, de David Hume et des « Lumières écossaises », « les idées ne gouvernent ni ne bouleversent le monde : le monde est gouverné ou bouleversé par les sentiments auxquels les idées servent seulement de guides. Le mécanisme social (dont les mécanismes économiques et politiques font partie) ne repose pas finalement sur des opinions, mais presque entièrement sur le caractère. Ce n'est pas l'anarchie intellectuelle, mais l'antagonisme moral, qui est la cause des crises politiques[2] ».

Une troisième source de divergence essentielle est le rôle de l'État dans la société. Pour Auguste Comte, la société la plus parfaite est celle où le gouvernement atteint son développement maximum. Une hiérarchie de l'intelligence doit gouverner et réglementer toute chose, la vie individuelle étant fondamentalement subordonnée à la vie sociale.

Au contraire, pour Herbert Spencer,

> l'idéal vers lequel nous marchons est une société où le gouvernement sera amoindri autant qu'il peut l'être, et la liberté accrue autant qu'elle peut l'être ; où la nature humaine sera, par la discipline sociale, façonnée à la vie civile de manière à rendre inutile toute répression extérieure, et à laisser chacun maître de soi-même ; où le citoyen ne souffrira aucune entrave à sa liberté, excepté celle qui est nécessaire pour assurer aux autres une liberté égale ; où la coopération spontanée qui a développé notre système industriel, et qui continue de le développer avec une rapidité toujours croissante, aura créé des agences pour l'exercice de presque toutes les fonctions sociales, et n'aura laissé pour tâche à l'action gouvernementale d'autrefois, que celle de sauvegarder la liberté et de rendre possible cette coopé-

---

2. Herbert Spencer, *La Classification des Siences, librairie Germer-Baillère Paris 1872*, p. 114.

ration spontanée ; où le développement de la vie individuelle n'aura d'autres limites que celles qui lui sont posées par la vie sociale, et où la vie sociale n'aura d'autre but que celui d'assurer le libre développement de la vie individuelle.

Il reconnaît qu'il a emprunté le mot de « sociologie » à Comte : « C'est à lui que je suis redevable de la conception d'un consensus social ; et, lorsque le temps viendra d'approfondir cette conception, je lui en témoignerai ma reconnaissance. J'adopte le mot sociologie qu'il a inventé. »

Il estime donc que les problèmes de société doivent être traités scientifiquement, et là il rejoint Auguste Comte. Pour cela, il faut accepter le principe de causalité et admettre que tous ces phénomènes sociaux obéissent à des lois. Cette question est pour lui si essentielle qu'il a consacré un ouvrage entier à la science sociale ou sociologie.

LA SOCIOLOGIE, UNE ARME CONTRE LES SUPERSTITIONS POLITIQUES

Spencer affirme la nécessité d'une science de la société dont la science économique et la science politique seraient des sous-chapitres. Cette science a pour but « d'étudier la nature humaine dans les agrégations qu'elle produit[3] ». Il en étudie les difficultés puis les obstacles dus aux préjugés humains, à la manière de Francis Bacon[4]. Ensuite, il examine les sciences qui préparent à ce travail d'étude scientifique de la société, et notamment la biologie et la psychologie. D'après lui, cette étude de la société doit conduire à changer la politique suivie par l'État. La science économique a déjà défriché une partie du chemin, mais elle est insuffisamment écoutée[5].

---

3. Herbert Spencer, *Introduction à la science sociale*, Paris, Félix Alcan, 1898 (12e édition). L'édition anglaise qui date de 1873 s'intitulait *Study of Sociology*.

4. Francis Bacon (1561-1626), philosophe britannique, présente notamment les conditions d'une méthode scientifique d'approche de la réalité dans le *Novum Organum* (1608).

5. Herbert Spencer, lettre sur les *Poor Laws* envoyée à *Bath Magazine* en 1836. Voir Patrick Tort, *Spencer et l'évolutionnisme économique*, *op. cit.*, p. 6.

A/ Une science de la société nécessaire et possible

La nécessité d'une science de la société est fondée sur un triple constat : tout d'abord, les apparences sont trompeuses et l'on ne peut se fier à la première impression pour prendre des mesures économiques ou politiques adéquates. Ensuite, il existe des constantes du comportement humain, et il est donc possible d'en tirer des lois relevant de la méthode scientifique. Enfin, une « histoire naturelle des sociétés[6] » est nécessaire, comme il existe une histoire naturelle des animaux, en quelque sorte, et qui s'oppose à l'histoire biographique purement événementielle.

L'empirisme en politique économique mène à des résultats désastreux

Il critique par exemple les remèdes trop simples que certains veulent utiliser pour lutter contre la pauvreté :

> Y a-t-il de la misère quelque part ? Ces gens supposent qu'il suffit de faire une souscription pour la soulager. D'un côté, ils ne suivent jamais la réaction que les dons charitables produisent sur l'encaisse des banques, sur les capitaux inoccupés que les banquiers tiennent à la disposition des emprunteurs, sur l'activité productrice que le capital distrait aurait donné, sur le nombre de travailleurs qui auraient ainsi reçu des salaires et qui n'en auront pas ; ils ne voient pas qu'on a ôté certains objets de première nécessité à un homme qui les aurait échangés contre un travail utile, pour les donner à un autre qui se refuse peut-être opiniâtrement à travailler. D'un autre côté, ils ne voient pas plus loin que l'adoucissement immédiat d'une misère. De même pour leurs idées politiques. Ils ne voient que la cause prochaine et le résultat prochain ; c'est à peine s'ils soupçonnent que les causes réelles sont souvent nombreuses et très différentes de la cause apparente, et que le résultat immédiat se ramifiera à l'infini en un nombre prodigieux de résultats éloignés presque tous incalculables. Des esprits chez lesquels les conceptions des actions sociales sont aussi rudimentaires, sont aussi des esprits disposés à

6. Herbert Spencer, *Introduction à la science sociale, op. cit.*, p. 74.

nourrir des espérances insensées sur les bienfaits à attendre de l'action administrative. Ils semblent tous partir de ce postulat sous-entendu, que chaque plaie sociale peut être guérie, et que la guérison dépend de la loi[7].

En fait, les hommes connaissent mal le principe de causalité et s'adonnent à la superstition sans même s'en rendre compte[8]. Or, selon lui, là où fleurissent d'autres superstitions, les superstitions politiques prendront racine. Beaucoup de personnes croient que le gouvernement peut, par une sorte de miracle, développer plus de forces qu'il n'en reçoit de la nation. « Quand ils vous demandent : Pourquoi le gouvernement ne fait-il pas telle et telle chose à notre place ?, ne croyez pas qu'ils ajoutent mentalement : Pourquoi le gouvernement ne met-il pas la main dans notre poche et n'y prend-il pas de quoi payer des fonctionnaires pour faire telle et telle chose à notre place ? Non. Ils ajoutent mentalement : Pourquoi le gouvernement, dont les ressources sont inépuisables, ne nous fait-il pas ce cadeau[9] ? »

L'auteur compare cette erreur politique à celle qui conduit certains à croire qu'ils ont inventé le mouvement perpétuel. « De telles idées en politique vont naturellement de pair avec les conceptions des phénomènes physiques qui sont généralement répandues. De même que l'inventeur du mouvement perpétuel croit pouvoir, par une ingénieuse disposition des pièces, faire rendre à sa machine plus de force qu'elle n'en a reçu, de même l'inventeur politique s'imagine ordinairement qu'une machine administrative bien montée, et adroitement maniée, marchera sans dépenser. Il croit obtenir d'un peuple stupide les effets de l'intelligence, et de citoyens inférieurs une qualité de conduite supérieure[10]. »

---

7. *Ibid.*, p. 3.

8. Friedrich A. Hayek reprend cette notion de la superstition et déclare : être superstitieux, c'est croire que l'on sait plus de choses sur un sujet que l'on n'en sait réellement. C'est une définition très large.

9. Herbert Spencer, *op. cit.*, p. 6.

10. *Ibid.*, p. 6.

La complexité économique est plus grande qu'on ne le croit. Spencer, analyste de la mondialisation

La complexité économique lui paraît considérable, et il décrit une sorte de mondialisation avant la lettre :

> Quiconque a observé attentivement le cours des choses a remarqué qu'en un seul repas il pouvait absorber du pain fait avec du blé de Russie, du bœuf d'Écosse, des pommes de terre du centre de l'Angleterre, du sucre de l'île Maurice, du sel du Cheshire, du poivre de la Jamaïque, du curry indien, du vin de France ou d'Allemagne, du raisin sec de Grèce, des oranges d'Espagne, sans compter des épices et des condiments de toute provenance[11].

La complexité des phénomènes sociaux est due au fait qu'il s'agit largement de processus de croissance au sein desquels s'entremêlent les décisions des individus, et non de plans volontaires comme ceux mis en œuvre par des ingénieurs. L'exemple de la fixation des cours du coton est un peu pour Spencer l'équivalent de la fabrique d'épingle d'Adam Smith[12].

> Cherchons tous les facteurs qui concourent à déterminer un problème simple, la fixation des cours du coton par exemple. Un fabricant de calicot doit décider si, au prix courant, il augmentera son stock de matière première. Avant de prendre un parti, il tâche de savoir si les manufacturiers et les marchands en gros de son pays ont des approvisionnements de calicot considérables ; si une baisse récente n'a pas engagé les détaillants à se monter en cotonnades ; si les marchés étrangers et le marché colonial sont encombrés ou non ; enfin, quelle est actuellement et quelle semble devoir être dans l'avenir la production des calicots étrangers. Quand notre manufacturier aura calculé approximativement la demande probable du calicot, il lui faudra prendre des renseignements sur les achats de coton faits par ses confrères, savoir si ceux-ci attendent la baisse ou s'ils ont acheté en prévision d'une hausse. (...) Voici déjà des facteurs assez nombreux ; mais il s'en faut que ce soit tout. (...) Nous

---

11. *Ibid.*, p. 16.

12. Adam Smith, *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, deux tomes, Oxford University Press, Oxford, 1976, tome I, page 3

n'avons pas tenu compte de l'opinion des gens d'affaires. L'opinion des acheteurs et des vendeurs sur les prix futurs n'est jamais qu'une approximation qui se trouve souvent très éloignée de la vérité. Le flot de l'opinion monte et descend. Tantôt il dépasse la vérité, tantôt il reste en dessous ; la fluctuation du jour forme au bout de la semaine et du mois de larges vagues qui apportent de temps à autre la folie et la panique ; car il en est des gens d'affaires comme des autres hommes ; ils hésitent, mais dès que l'un fait le saut, le troupeau entier le suit (...). On voit la complication prodigieuse des causes qui déterminent une chose aussi simple qu'une différence d'un liard sur le prix de la livre de coton[13] !

Par conséquent, de tels phénomènes complexes ne peuvent être abordés sans de sérieuses études préparatoires. Il faut rejeter le « il faut faire quelque chose » des politiciens empiristes.

Le comportement humain aussi obéit à des lois

Spencer polémique avec les tenants d'une histoire réglée par la Providence divine[14] ainsi qu'avec ceux, comme son contemporain Thomas Carlyle[15], qui croit, en bon romantique, que les grands hommes sont les moteurs de l'histoire. En fait, le grand homme est le produit de toute une évolution sociale :

Si vous ne voulez pas tenir compte de ces résultats accumulés de l'expérience, et exprimés dans les proverbes populaires aussi bien que dans les généralisations des psychologues (il fait allusion aux lois de l'hérédité), si vous supposez qu'un Newton peut naître d'une famille hottentote, qu'un Milton puisse surgir au milieu des Andamans, qu'un Howard ou un Clarkson puisse avoir des Fidjiens pour parents, alors vous réussirez facilement à expliquer le progrès social comme amené par les actions du grand homme (...). S'il est vrai que le grand homme peut modi-

---

13. Herbert Spencer, *op. cit.*, p. 18-19.

14. Spencer vise notamment son contemporain M. Schomberg, qui explique dans *The Theocratic Philosophy of English History* que Guillaume le Conquérant fut l'instrument de Dieu pour créer un pays prospère et glorieux.

15. Thomas Carlyle, *Les Héros*, Paris, Maisonneuve et Larose/Éditions des Deux Mondes, 1998.

> fier sa nation dans sa structure et dans ses actions, il est vrai aussi qu'avant son apparition, il y a eu forcément des modifications antérieures qui ont constitué le progrès national. Avant qu'il puisse refaire sa société, il faut que sa société l'ait fait lui-même[16].

En effet, le grand homme ne peut agir qu'en présence de tout un héritage matériel et intellectuel. Comment Watt aurait-il pu inventer la machine à vapeur sans l'invention préalable de l'acier ? La théorie du grand homme a un sens dans une société guerrière primitive. Un grand chef de guerre joue alors effectivement un rôle essentiel. Mais l'évolution vers une société dominée par l'économie et pacifiée retire selon Spencer à la théorie du grand homme sa vertu explicative.

Il faut comparer les sciences sociales avec la météorologie. Ses prévisions sont approximatives mais elles existent, et l'on ne peut nier que la météorologie soit une science. Les sciences exactes ne sont qu'une moitié de la science, et, en géologie, en biologie, en psychologie, la plupart des prévisions sont qualitatives. Les prévisions quantitatives ne sont pas toujours très précises dans ces sciences. De même pour les sciences de la société.

En fait, les politiciens empiristes croient bien qu'il existe des liens de cause à effet en matière sociale. Croire à l'efficacité de la législation, c'est croire en effet que la perspective de certaines peines ou de certaines récompenses modifiera la conduite des individus et par là l'action sociale. Et admettre cela, c'est accorder qu'on peut dans une certaine mesure prévoir les phénomènes sociaux, et par conséquent qu'il existe une science sociale.

La science sociale est « l'histoire naturelle » des sociétés

Cette science a deux branches essentielles, dont l'une étudie la relation entre l'agrégat et ses parties, et l'autre l'analyse en termes de structures et de fonctions.

---

16. Herbert Spencer, *op. cit.*, p. 36.

Spencer note qu'il est possible de construire un mur avec un tas de briques, mais non avec un tas de boulets de canon. Néanmoins, on peut empiler ces derniers en pyramide. S'il s'agit enfin d'empiler des galets de formes irrégulières, on obtiendra un tas instable. Il conclut : « Le caractère de l'agrégat est déterminé par les caractères des unités qui le composent[17]. » Toutes les sociétés humaines ont donc des points communs. Dans la mesure où elles diffèrent, c'est que les éléments constitutifs diffèrent aussi.

Cette science devra considérer d'abord les types d'hommes qui forment des agrégats peu considérables et sans cohésion, et démontrer de quelle façon les qualités individuelles, intellectuelles et émotionnelles font obstacle au progrès de l'agrégation. Elle expliquera comment de légères modifications de la nature individuelle, produites par un changement dans les conditions de vie, rendent possibles des agrégats plus étendus. Elle étudiera dans les agrégats d'une certaine importance la genèse des relations sociales, régulatrices aussi bien qu'opératives, qui s'établissent entre leurs membres[18].

Par ailleurs, l'agrégation produit l'organisation. Sans structure politique gouvernementale forte et durable, aucune société ne peut progresser sur sa lancée évolutive. D'où un constat qui créa de nombreux ennemis à Spencer, celui d'une inégalité sociale irrémédiable : « Les hommes ne s'élèvent à l'état d'agrégat social qu'à la condition de créer entre eux des inégalités quant à l'autorité, et l'action d'une organisation qui rend l'obéissance obligatoire peut seule les faire concourir en qualité à une action commune. Voilà donc un caractère fondamental commun à tous les agrégats sociaux, et qui procède à un caractère commun à leurs unités. C'est donc une vérité en sociologie. »

Dans les sociétés primitives, le chef chasse, fabrique ses armes et vit comme les autres membres de la tribu. Puis apparaît une première distinction qui consiste en la séparation des fonctions politiques et économiques. Cette dernière

---

17. *Ibid.*, p. 51.
18. *Ibid.*, p. 56.

fonction est la première que le chef cesse d'exercer personnellement. L'économie a besoin d'indépendance et cherche de bonne heure à se soustraire au contrôle du chef, contrôle qui, par contre, devient de plus en plus rigoureux sur tout ce qui touche la politique et l'armée. » Suit une remarque de science politique concernant la différenciation des fonctions au sein de l'organisation régulatrice de la société :

> Le chef a commencé par être à la fois roi, juge, général et même prêtre ; à mesure que la société grandit et se complique, les fonctions du chef suprême tendent de plus en plus à se spécialiser. Magistrat suprême, il fait rendre la justice par ses mandataires ; chef nominal de l'armée, il délègue le commandement à ses subordonnés ; chef du clergé, il se dispense presque entièrement de ses devoirs sacerdotaux ; en théorie, il fait les lois et les applique ; en pratique, il laisse ces soins à d'autres. On peut donc dire que, de l'agent coordonnateur chargé primitivement de fonctions indivises, peuvent sortir plusieurs agents coordonnateurs qui se partagent les fonctions du premier[19].

Il faut aussi étudier les relations entre l'organisation (qui suppose un minimum de stabilité) et le développement (qui suppose un minimum de souplesse). En biologie, les organismes évolués ont besoin d'un système osseux. Mais les os empêchent un développement ultérieur et limitent l'organisme au but auquel il est étroitement adapté. D'où cette question essentielle :

> Dans quelle mesure la loi que nous venons d'énoncer est-elle vraie pour l'organisme social ? Jusqu'à quel point la multiplication et la transformation des institutions et les perfectionnements de détail imaginés en vue d'un but immédiat feront-ils obstacle à la création d'institutions meilleures et empêcheront-ils d'atteindre un but plus élevé ? Peut-être ne serait-il pas inutile à l'homme politique de se demander quel est le cours normal de l'évolution sociale et en quoi telle ou telle mesure affectera cette évolution. Dans certains cas, une semblable recherche pourrait peut-être l'aider à diriger sa propre conduite. (...) elle nous aidera à discerner ce qui est un progrès et ce qui est un recul, ce qui est désirable, ce qui est faisable, ce qui n'est qu'une utopie[20] !

---

19. *Ibid.*, p. 65.
20. Herbert Spencer, *op. cit.*, p. 74.

B/ Les difficultés propres à une science des phénomènes sociaux

Il existe trois sortes de difficultés : objectives, intellectuelles et affectives (ou passionnelles).

Les difficultés dans l'observation (difficultés objectives)

La matière même de la science sociale est difficile à observer. On ne peut utiliser des instruments comme le télescope en astrophysique. C'est la science économique qui a été à l'avant-garde, mais encore s'est-elle développée bien tard. La division du travail mise en valeur par Adam Smith[21] est à cet égard emblématique.

L'erreur consiste aussi parfois à juger des bienfaits d'une mesure sur ses effets immédiats. « Nous en voyons un exemple dans la mère qui commet l'absurdité de céder à un enfant méchant pour avoir la paix, sans être capable de prévoir qu'à la longue, son système produira le conflit à l'état chronique[22]. » Il faut donc de longues années pour connaître tous les effets d'une réforme.

Les difficultés subjectives de type intellectuel

Pour comprendre les phénomènes sociaux, il faut comprendre des mentalités parfois très différentes de la sienne propre. Or c'est très difficile. Ainsi, au Moyen Âge, les poètes se représentent le Christ et ses apôtres comme des personnages de romans de chevalerie[23]. C'est l'automorphisme, auquel il est très difficile d'échapper. Deux autres erreurs intellectuelles menacent le sociologue : croire que l'homme ne change jamais, ou bien croire que la nature humaine est totalement plastique. La vérité est que la nature de l'homme change, mais très lentement.

---

21. Adam Smith, *An Inquiry on the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, *op. cit.*

22. Herbert Spencer, *op. cit.*, p. 109.

23. L. Warton, *History of English Poetry*, vol. 2, p. 57, cité sans reference plus précise par Herbert Spencer, *op. cit.*, p. 123.

Spencer en tire un argument contre toutes les politiques révolutionnaires, et il tire de l'exemple de la Révolution française des conclusions analogues à celles de Tocqueville[24].

> La France ne cesse de démontrer au monde depuis trois générations que, s'il est une chose impossible, c'est d'altérer les caractères essentiels d'une organisation sociale au moyen de réarrangements effectués révolutionnairement. Quelque grande que puisse sembler pour un temps la transformation, le type original reparaît toujours sous le déguisement dont on l'a affublé. D'un gouvernement libre de nom sort un nouveau despotisme (...). La bureaucratie fleurit sous tous les régimes, impérial, constitutionnel ou républicain. M. le duc d'Audiffret-Pasquier l'a dit : Les empires tombent, les ministres passent, les bureaux restent[25].

Ces erreurs s'associent à une autre croyance, celle que les sociétés sont un produit fabriqué et non le produit d'une évolution. Reconnaître que des masses humaines croissent, et acquièrent les caractères fondamentaux de leur structure au moyen d'une série de modifications, c'est exclure du même coup les deux erreurs antithétiques qui consistent à dire que l'humanité ne change pas, ou qu'elle peut se modifier rapidement.

Les difficultés subjectives de type passionnel

Les émotions faussent le jugement. Or « personne, même en essayant, ne peut empêcher le lent développement en soi de sympathies ou d'antipathies pour telle ou telle institution, coutume, idée, etc.[26] ». C'est ainsi que l'économie politique suscite des oppositions fortes et irrationnelles. Plus généralement, le respect du pouvoir chez les hommes les conduit à idéaliser l'État de façon absurde.

> Dans la sphère politique (...), le désespoir perpétuel ne nous guérit pas de l'espoir perpétuel. L'agent qu'on appelle gouver-

---

24. Alexis de Tocqueville, *L'Ancien Régime et la Révolution*, Paris, Essai Poche Flammarion, 1988

25. Herbert Spencer, *op. cit.*, p. 131.

26. *Ibid.*, p. 161.

nement étant dans notre esprit quelque chose de plus qu'une agglomération d'hommes (dont très peu sont des gens de mérite, beaucoup sont ordinaires et un certain nombre absolument stupides) (*sic*), nous lui attribuons un pouvoir merveilleux de faire quantité de choses dont seraient incapables des hommes autrement agglomérés (...) cette émotion que provoque l'appareil du pouvoir gouvernemental et qui rend ce pouvoir possible, est la racine d'une foi qui repousse à mesure qu'on la coupe[27].

La multiplication des lois est un signe de cette inadaptation persistante des pouvoirs publics. Spencer accuse l'État d'accumuler les « actes agressifs » à l'égard des citoyens, c'est-à-dire des réglementations qui étouffent leurs libertés. Or, pour remédier aux insuffisances de l'État, on réclame toujours plus d'État : « On ne se lasse pas de se moquer de la bureaucratie et on réclame plus de bureaucratie. Mille plumes s'emploient journellement à châtier l'idole politique et mille langues à l'invoquer[28]. » Cette attitude n'est pas le fruit d'un raisonnement intellectuel erroné, mais de sentiments archaïques. La morale et la politique reposent sur des sentiments plus que sur des raisonnements, comme l'écrivait déjà Adam Smith[29], suivant en cela les théories de Francis Hutcheson[30] et de David Hume[31]. Le contrôle de la raison humaine sur les actions politiques est donc parasité par ce sentiment de respect qui produit une foi irrationnelle dans l'efficacité de l'action politique. La politique est une activité humaine tout encore pénétrée de magie, contrairement à l'activité économique ou l'activité scientifique.

---

27. *Ibid.*, p. 174.

28. *Ibid.*, p. 185.

29. Adam Smith, *The Theory of Moral Sentiments*, deux tomes, Oxford, Clarendon Press/Oxford University Press, 2e éd., 1979, introduction p. 14.

30. Francis Hutcheson (1694-1746), professeur de philosophie morale à l'université de Glasgow, dont les doctrines sont notamment développées dans son œuvre posthume *System of Moral Philosophy*, parue en 1755.

31. David Hume (1711-1776), philosophe empiriste, historien, économiste et essayiste (source : *Encyclopaedia Britannica*). Il écrivit notamment en 1751 *An Enquiriy Concerning the Principles of Morals*.

Pour toutes ces raisons qui tiennent à la nature affective de l'homme, seule une politique de réformes prudentes a des chances de succès. C'est pourquoi Spencer rejette les extrémistes, qu'ils soient révolutionnaires ou réactionnaires :

> Quelque contraste qu'il puisse y avoir entre les types de gouvernement approuvés, et entre les théories adoptées quant à la source d'où doit découler l'autorité, il est un côté par où tous les partis extrêmes se ressemblent : tous ont la foi absolue en l'autorité gouvernementale et une confiance presque illimitée dans le pouvoir dévolu à tout gouvernement d'accomplir ce qu'il veut (...). La notion du droit divin d'un individu a fait place à la notion du droit divin d'une assemblée représentative. On tient d'une part pour fausseté évidente que la volonté d'un despote puisse justement violenter les volontés d'un peuple ; et d'autre part, on tient pour volonté évidente que les volontés de la moitié d'un peuple plus une petite fraction peuvent très justement violenter les volontés de l'autre moitié moins la fraction, qu'elles ont le droit de les violenter en toutes choses sans exception. À l'autorité illimitée d'un individu, on a substitué l'autorité illimitée d'une majorité[32].

Certes, si l'on pose des questions extrêmes à quelqu'un, du type : « La majorité a-t-elle le droit de proclamer l'interdiction de vivre après 60 ans », ou bien « La majorité catholique a-t-elle le droit d'imposer à la minorité protestante l'obligation d'abjurer ou d'émigrer », celui-ci répondra non, montrant finalement qu'il n'est pas favorable à un pouvoir illimité, même démocratique ou parlementaire. Mais, dans la pratique, tout se passe comme si le Parlement avait une autorité sans limites, selon l'adage anglais : « Le Parlement peut tout faire sauf transformer un homme en femme. » De plus, la croyance en l'autorité du Parlement s'accompagne d'une croyance dans sa capacité à tout faire. Il existe donc une superstition démocratique comme une superstition favorable à la dictature.

---

32. Herbert Spencer, *Introduction à la Science sociale, Paris, Félix Alcan 1898.*, p. 187.

Arrivé à ce point de l'analyse, on pourrait penser que l'auteur tend vers l'anarchisme[33], mais ce n'est pas du tout le cas. Il estime que l'État ne peut décliner sans risque de dissolution sociale que si la moralité moyenne de l'homme s'accroît considérablement. Pour lui, cette moralité s'améliore au cours du processus de l'évolution sociale, mais très lentement. De plus, Spencer croit en l'hérédité des caractères acquis, ce qui renforce son optimisme sur l'évolution de la nature humaine. Si l'on abandonne cette hypothèse biologique, l'optimisme perd beaucoup de sa raison d'être.

C/ Les préjugés, obstacles à la science des sociétés

Spencer, un peu à la manière de Francis Bacon[34], examine les différents préjugés de l'éducation, du patriotisme, de classe, politiques et théologiques qui, selon lui, empêchent un jugement objectif et scientifique sur les questions de société.

Les préjugés de l'éducation

Nous sommes tous éduqués à deux religions en même temps, la religion de la haine et la religion de l'amour, chacune correspondant à des nécessités sociales aussi impératives que contradictoires.

> D'un côté, il faut que la société se défende contre ses ennemis extérieurs. De l'autre côté, il faut qu'il y ait entre les citoyens une coopération qui n'est possible qu'autant que les bons rapports d'homme à homme créent une confiance mutuelle. Si la première nécessité ne reçoit pas satisfaction, la

---

33. Spencer l'envisagera comme un horizon à très long terme dans son chapitre XIX de *La Statique sociale*, paru en 1851 mais retiré par l'auteur lors de la réédition de 1860. Ce chapitre, intitulé « Le droit d'ignorer l'État », a été publié avec d'autres essais de Spencer à Paris aux Belles Lettres par Alain Laurent, dans la collection « Iconoclastes », en 1993.

34. Francis Bacon, « The New Organon » in James Spedding, Robert Ellis, Douglas Heath (éd.), *The Works of Francis Bacon*, Cambridge, Massachusetts (États-Unis), 1863. Bacon développe une théorie des « idoles » qui s'opposent à la connaissance objective.

> société disparaît : elle s'éteint ou bien elle est absorbée par la société conquérante. Si l'autre nécessité est méconnue, il ne peut y avoir ni division du travail, ni échange de services, ni perfectionnements industriels, ni accroissement de la population, en un mot aucun de ces progrès par lesquels une société devient assez forte pour vivre. Pour correspondre à ces deux nécessités contradictoires, il se forme deux codes contradictoires de devoirs[35].

Si Spencer pense qu'à long terme la guerre va régresser, et donc que la « religion de l'amour » progresser, à court terme, il y a oscillation entre les deux codes de devoirs, selon la prédominance de l'activité militaire ou de l'activité économique. Cette analyse le conduit à étudier les avantages et les inconvénients de la guerre dans l'évolution sociale :

> Les organisations élevées du règne animal sont ordinairement combinées en vue de la destruction, ou bien pour fournir les moyens d'y échapper (...). Les individus les plus rapides d'un troupeau d'herbivores, qui s'échappaient tandis que les moins agiles tombaient sous la dent des carnivores, ont laissé des descendants parmi lesquels ont aussi survécu ceux qui avaient les membres le plus parfaitement adaptés ; les carnivores subissaient en même temps la même discipline, et leur vitesse s'accroissait. Il en a été de même de l'intelligence. (...) Ce perfectionnement mutuel des poursuivants et des poursuivis, agissant sur leur organisation entière, s'est continué de tout temps, et les êtres humains y ont été soumis exactement comme les autres. La guerre entre les hommes, comme la guerre entre les animaux, a largement contribué à élever le niveau de leur organisation[36].

Par ailleurs, si la guerre permet une différenciation porteuse de progrès, elle permet aussi une intégration croissante des sociétés qui deviennent ainsi de plus en plus grandes, condition de l'efficacité économique, car la taille plus grande du groupe social facilite la division accrue du travail. La guerre est donc un facteur d'évolution, puisque l'évolution se caractérise par une différenciation et une intégration crois-

---

35. Herbert Spencer, *Introduction à la science sociale, op. cit.*, p. 194.

36. Herbert Spencer, ibidem, p. 196. Sur ce sujet, voir les travaux récents d'éthologues tels que Konrad Lorenz, *L'Agression. Une histoire naturelle du Mal*, Paris, Flammarion, 1972

santes. Mais l'évolution générale de la société se fait au bénéfice des activités économiques.

> L'économie avance car ses progrès sont favorisés de trois manières. En premier lieu, les hostilités, au lieu d'être perpétuelles, sont interrompues par des intervalles de paix. En second lieu, quand elles éclatent, elles ne troublent pas aussi profondément les activités économiques. Enfin, il devient possible d'arriver à une division du travail beaucoup plus efficace[37].

L'ordre du développement est donc celui-là : la survie dans un monde guerrier est à l'origine de la création du pouvoir politique, et celui-ci est le préalable à la croissance spontanée de l'économie, qui engendre les autres progrès. Pour l'auteur, le politique est donc le préalable, même si l'avenir de l'homme est dans le développement pacifique de l'économie.

Car c'est la coercition qui permet la formation de l'homme civilisé, de l'homme apte à vivre dans une société de liberté. La formule de Hayek, « L'homme a le plus souvent été civilisé contre son gré[38] », est très spencérienne. Autrement dit, l'homme libre fonde son comportement sur une morale qui lui permet de respecter le droit, fondement de la vie en société. Mais cette morale ne s'enseigne pas par l'éducation intellectuelle, car elle repose sur des habitudes affectives et non sur des raisonnements. Elle doit donc reposer à l'origine sur la contrainte. Or, rien ne fait mieux accepter à l'homme la contrainte que la discipline militaire provoquée par les besoins de la guerre.

Ces vérités sont difficiles à admettre parce que notre éducation nous fait rejeter l'emploi de la violence au nom d'une religion de l'amour. Mais il existe d'autres vérités difficiles à admettre par ceux qui sont aveuglés par la religion de la haine qui inspire le militarisme.

Les préjugés du patriotisme

La position de Spencer est beaucoup plus nuancée que celle de beaucoup de libéraux anglais de son époque, pro-

---

37. Herbert Spencer, *Introduction à la Science sociale*, *op. cit.*, p. 212.
38. *Ibid.*, p. 223.

fondément pacifistes. Le patriotisme, comme la subordination à l'autorité politique, sont des sentiments nécessaires à la cohésion sociale. L'évolution a éliminé les sociétés où les hommes n'étaient pas attachés à cette cohésion. Selon lui, « le patriotisme est pour la nation ce qu'est l'égoïsme pour l'individu. Il a la même racine et donne les mêmes biens accompagnés des mêmes maux (...) de même que nous voyions tout à l'heure la nécessité d'un égoïsme bien réglé, nous pouvons voir maintenant celle d'un patriotisme bien réglé[39] ».

Les préjugés économiques ou préjugés de classe

Il existe des préjugés d'origine professionnelle qui faussent le jugement en matière de sciences économiques.

> L'esprit du boutiquier est dominé par l'idée que la société commet une injustice en abandonnant sa boutique pour les magasins coopératifs. Il ne se rend pas compte le moins du monde que le système distributif actuel n'est qu'un moyen de faire parvenir commodément et économiquement les marchandises au consommateur, et qu'il doit céder la place s'il surgit un autre système plus commode et plus économique (...) il en est de même des rubaniers de Coventry qui sont partisans du libre-échange pour tout, sauf pour les rubans. Le préjugé de classe, comme celui du patriotisme, est un reflet de l'égoïsme ; il a, comme lui, ses avantages et ses inconvénients.

Spencer est frappé par le degré d'autoritarisme qui existe au sein des syndicats anglais, et qui lui semble supérieur à celui du gouvernement :

> Quand les chefs d'un syndicat dont fait partie un mineur de charbon défendent à cet homme de travailler plus de trois jours par semaine et lui interdisent de gagner en ces trois jours plus d'une certaine somme, quand le mineur de charbon n'ose pas accepter de son patron un supplément de salaire pour les journées de travail supplémentaires, quand il allègue pour motif que ses camarades le tourmenteraient et qu'on ne parlerait même

---

39. *Ibid.*, p. 262.

plus à sa femme, il devient manifeste que lui et tous les autres se sont donnés une tyrannie pire que celle dont ils se plaignaient[40].

De même, le préjugé de classe conduit à négliger les consommateurs et à oublier que la majorité d'entre eux sont précisément des ouvriers. Les classes dirigeantes économiques ont aussi des préjugés contraires. Par exemple, elles considèrent toute grève comme injustifiée. Elles se plaignent de l'indépendance croissante des domestiques, qui est pourtant le signe d'un progrès social général.

Les préjugés politiques

Le discours politique tel qu'on peut le lire par exemple dans la presse, est un discours sentimental. Les sympathies et antipathies sont entretenues par les luttes de partis. Les historiens ne corrigent pas le phénomène mais en sont victimes ou complices. Ayant fait cette observation, Spencer s'attaque à trois préjugés politiques : le fait de croire que les résultats sont proportionnés aux moyens employés, la confiance excessive mise dans les formes d'un régime, et la croyance dans l'effet immédiat et tout-puissant d'une réforme législative.

Tout d'abord, il est faux de croire que le résultat est proportionnel à la quantité des moyens employés. Doubler le personnel d'une administration ne doublera pas nécessairement les résultats attendus. Doubler la quantité d'informations n'assure pas que les décisions deviennent meilleures. La conséquence de cette idée fausse est la multiplication des lois. Elle entretient l'idée que, plus les actions d'une société seront réglées dans tous leurs détails par des agents artificiels, mieux cela vaudra pour la société. Il en résulte qu'on exagère les bienfaits des lois et qu'on ferme les yeux sur les maux dont elles sont les causes.

Ce raisonnement naïf est comparable à la volonté de redresser une plaque de métal tordue à une extrémité. Si l'on frappe sur la bosse avec un marteau, on ne réduit pas celle-

40. *Ibid.*, p. 268.

ci mais on provoque une ondulation du métal à l'autre extrémité : « L'humanité est-elle plus facile à redresser qu'une feuille de tôle[41] ? »

Autre erreur : placer une foi exagérée dans les formes politiques, comme si la machinerie pouvait se substituer au manque de contenu, de mœurs et de traditions morales. « La croyance aux vertus innées des Constitutions est aussi dénuée de fondements que l'était celle aux supériorités naturelles des personnages royaux[42]. »

Spencer condamne comme une superstition politique la trop grande confiance mise dans les formes démocratiques, qui fait que la pire oligarchie peut se développer sous des apparences de respect des droits et libertés fondamentaux. Il prend l'exemple d'une compagnie de chemins de fer qui décide d'affermer la ligne dont elle était chargée à une autre compagnie. À l'assemblée générale des actionnaires, personne n'écoute les protestations d'un propriétaire qui trouve les informations insuffisantes et estime que la direction est allée au-delà de son mandat, mettant tout le monde devant le fait accompli. L'assemblée générale de cette compagnie ratifie sans réflexion ce qui lui a été présenté dans des conditions abusives.

Ce passage montre que l'auteur n'admire pas sans réserve les organisations privées tout en critiquant les seules organisations étatiques. Il considère que les technostructures privées abusent des actionnaires, et que seul l'aiguillon de la concurrence empêche l'apparition d'autres abus comme ceux qui frappent les administrations publiques. La nature humaine est le produit d'une évolution qui l'a adaptée aux circonstances et qui n'est pas nécessairement compatible avec les règles, même les plus démocratiques qui soient. Alors, devant cette contradiction, c'est la nature humaine « non démocratique » mais oligarchique qui l'emporte, et les règles sont impuissantes face aux mœurs.

Sa conclusion :

---

41. *Ibid.*, p. 293.
42. *Ibid.*, p. 295.

> Il faut dénoncer sans relâche cette adoration des moyens de la liberté remplaçant la liberté elle-même. Les votes n'ont pas de vertu intrinsèque. La possession de représentants n'est pas un bienfait en soi. Ce ne sont là que les moyens d'atteindre un but. Le but est d'assurer les conditions permettant à un citoyen d'organiser sa vie, sans autres obstacles de la part de ses concitoyens que ceux qui résultent de leurs droits mutuels, c'est d'assurer à chaque citoyen tous les résultats avantageux justement acquis de ses activités. La valeur des moyens se doit estimer à la mesure dans laquelle ce but est rempli[43].

Il ne s'agit pas d'être indifférent aux formes de gouvernement, mais celles-ci sont des garanties insuffisantes pour assurer un contenu véritable aux libertés.

Qu'on n'aille pas conclure de notre raisonnement que nous n'attachons pas d'importance aux formes de gouvernement tout en soutenant qu'elles n'ont de valeur qu'autant qu'un caractère national leur communique la vie ; il est logique de soutenir aussi qu'elles sont essentielles en tant qu'agents par l'intermédiaire desquels ce caractère national donne ses effets (...). On peut soutenir qu'une machine politique n'a de valeur qu'autant qu'il existe la force de caractère nécessaire pour s'en servir, et en même temps qu'une machine politique convenable est indispensable[44].

C'est donc un préjugé politique que de croire le contraire. Cependant, aucun système politique, autocratique, de monarchie héréditaire ou de démocratie ne peut remédier à cet obstacle. Le progrès de l'humanité viendra pour lui de la science et de l'économie, qui forceront la politique à évoluer. Mais, à la différence de Marx, Spencer ne considère pas la politique comme une superstructure sociale. C'est au contraire la base sur laquelle s'édifie lentement une société de liberté. Mais cette base essentielle est là pour protéger le reste, non pour le faire progresser. C'est la protection qui assure les marges de liberté qui permettent le progrès.

Les mécanismes électoraux montrent la puissance des préjugés politiques face à la rationalité.

---

43. *Ibid.*, p. 300.
44. *Ibid.*, p. 310.

> Notre impatient n'a qu'à étudier les discours électoraux ; il verra qu'on gagne des voix en flattant les préjugés absurdes et en caressant les espérances irréalisables, mais qu'on en perd en avouant franchement les vérités sévères et en s'efforçant de détruire les espoirs chimériques : cette lecture lui ôtera l'idée qu'un peuple qui n'est pas vraiment raisonnable puisse se donner un gouvernement qui le soit. Qu'il observe comment les choses se passent ; il verra que l'alambic électoral, quand on y jette l'immense ferment des passions et des idées politiques, ne distille pas seulement de la sagesse mais aussi de la folie ; quelquefois, c'est la folie qui domine. En y regardant de près, il pourra même entrevoir que non seulement la conscience du corps constitué est inférieure à la conscience moyenne de l'individu, mais qu'encore, l'intelligence du corps constitué partage cette infériorité. Dans un collège, la minorité sage est exposée à être noyée par la majorité folle ; souvent, la folie seule finit par être représentée. Dans l'assemblée, la foule des médiocrités gouverne à son tour par le fait les quelques supériorités : les hommes supérieurs sont obligés de n'exprimer que les idées à la portée de tous et de garder les vues profondes, les meilleures, pour eux-mêmes[45].

Le préjugé du parti politique semble tout particulièrement redoutable. Car chacun voit les défauts de l'autre mais a son propre aveuglement. Plus grave encore, « il ne vient à l'esprit d'aucun des deux que son adversaire soit aussi nécessaire que lui-même (...). Il y a l'éternelle illusion commune aux radicaux et aux tories que la législation est toute-puissante et que les choses se feront parce qu'on y aura pourvu par des lois[46] ».

Ce sentiment est inspiré par le préjugé de soumission aux agents politiques. Le citoyen croit que l'homme politique a des pouvoirs exceptionnels pour améliorer la société, de même que l'ingénieur a le pouvoir d'améliorer une machine. Or cet amalgame est faux car la société n'est pas une machine. Le juriste et l'historien renforcent encore ce préjugé d'une société fabriquée alors que, pour l'auteur, le sociologue et l'économiste ont le privilège de mieux voir

---

45. *Ibid.*, p. 312.
46. *Ibid.*, p. 314.

cette activité de développement spontané au sein de la société, et donc de mieux concevoir celle-ci en termes d'évolution.

Les préjugés théologiques et l'erreur de la démarche « révolutionnaire »

L'esprit de secte empêche de juger sainement des religions qui ne sont pas la sienne. Spencer déplore que les protestants ne reconnaissent pas à leur juste valeur les apports que le catholicisme a pu faire à notre civilisation dans le passé. À l'inverse, le catholique ne reconnaît pas les mérites du protestantisme du point de vue du développement d'une pensée libre.

Le préjugé religieux existe, mais le préjugé antireligieux aussi.

> L'hostilité est alors proportionnée à la profondeur de la soumission antérieure. En transformant les cathédrales en écuries et en insultant à dessein les lieux et les symboles consacrés, les puritains manifestaient ce sentiment d'une manière marquée ; les révolutionnaires français le manifestaient de même lorsqu'ils détruisaient les sacristies et les autels, faisaient des cartouches avec les livres de messe, buvaient de l'eau-de-vie dans les calices, mangeaient des maquereaux dans les patènes[47].

La sympathie devient antipathie et l'on rejette alors des institutions et des coutumes utiles ou encore indispensables compte tenu de l'évolution. Il faut du temps pour que l'on revienne à un jugement équilibré.

Spencer estime que tout changement révolutionnaire créé un vide moral où la violence peut s'engouffrer. Les exemples de Cromwell en Angleterre et de Robespierre en France montrent comment la volonté de vertu politique, accompagnée d'une volonté de rupture avec les traditions, débouche sur une violence dictatoriale.

> S'il était possible de remplacer brusquement un système de règles, établi par la tradition et auquel on attribue une consécra-

---

47. *Ibid.*, p. 325.

tion surnaturelle, par un autre système élaboré rationnellement, celui-ci n'agirait pas suffisamment. Croire le contraire, c'est croire que les croyances et les actions des hommes sont entièrement déterminées par l'intelligence. Elles le sont bien plus par le sentiment. (...) L'influence d'un code de morale dépend infiniment plus des émotions provoquées par ses injonctions, que du sentiment qu'il est utile d'y obéir. Les sentiments inspirés à l'enfance, à l'endroit de la morale, par le spectacle de la sanction sociale et religieuse que reçoivent ses principes, influencent bien plus la conduite que l'idée que l'obéissance à des principes de ce genre conduit au bien-être. En l'absence des sentiments que fait naître le spectacle de ces sanctions, la foi utilitaire ne suffit pas ordinairement à produire l'obéissance[48].

Cela le conduit à critiquer le préjugé antithéologique.

Le préjugé antithéologique conduit a des erreurs sérieuses en empêchant de discerner la part essentielle qu'ont eue jusqu'ici les systèmes religieux à fortifier certaines règles de conduite, règles qui étaient bonnes, en partie absolument, en partie relativement aux besoins de l'époque. Il a aussi l'inconvénient de faire naître l'idée que ces règles pourraient dès à présent être établies sur des bases rationnelles, de manière à gouverner efficacement les hommes par l'entremise de l'intelligence (...). L'antagonisme à l'égard des croyances superstitieuses mène généralement à les rejeter entièrement. On suppose que tant de faux ne peut pas être mêlé de vrai. La vérité, visible seulement quand l'hostilité s'est éteinte, c'est que les fausses croyances rejetées étaient superficielles et cachaient une idée juste[49].

Il estime donc que les religions, et même les superstitions qui leur sont liées, ont joué un rôle social utile[50].

---

48. *Ibid.*, p. 331.

49. *Ibid.*, p. 332.

50. Voir la même idée chez Friedrich A. Hayek, *The Fatal Conceit, The Errors of Socialism* (« La prétention mortelle, les erreurs du socialisme »), Londres, Routledge, 1990 annexe.

D/ Préparation à la science sociale par la biologie : une politique de « discipline naturelle »

Pour Spencer, « la science de la société est une science embrassant tous les phénomènes qui font l'objet des autres sciences. Elle présente ces relations nécessaires dont traitent les sciences abstraites ; elle présente ces connexions entre la cause et l'effet avec lesquelles on se familiarise en étudiant les sciences abstraites concrètes[51] ; enfin, elle présente ce concours de causes et cette production de résultats contingents, que nous montrent les sciences concrètes, mais plus spécialement les sciences organiques. Par suite, pour acquérir les habitudes d'esprit qui conduisent à penser juste dans les sciences de la société, l'intelligence doit se familiariser avec les idées fondamentales que met en lumière chacune des classes de sciences ; il ne faut pas qu'elle se laisse absorber par des idées empruntées exclusivement à l'une de ces classes, ou à deux quelconques d'entre elles[52] ». Il ne ramène donc pas la science sociale à la seule biologie[53].

Mais il estime qu'il existe des analogies réelles, et pas seulement métaphoriques, entre l'organisme individuel et l'organisme social. Les deux sont soumis à des nécessités identiques qui en déterminent la structure. Un animal très primitif, dont les parties sont identiques et vivent juxtaposées et non intégrées, possède peu de ressources pour lutter contre les forces extérieures. S'il développe des activités spécialisées, par des organes de défense, encore faut-il que ces organes reçoivent de la nourriture des organes de nutrition. « En d'autres termes, il faut qu'il y ait échange de services. L'organisation n'est possible dans un individu, qu'à la condition que l'ensemble soit dépendant de chaque partie et

---

51. Herbert Spencer fait ici allusion à sa *Classification des sciences*, ouvrage conçu à l'origine pour répliquer à la classification des sciences d'Auguste Comte dont nous avons rendu compte au début de ce chapitre.

52. Herbert Spencer, *Introduction à la science sociale, op. cit.*, p. 339.

53. Voir notamment Patrick Tort, *Spencer et l'évolutionnisme philosophique*, Paris, Que sais-je ? PUF, 1996, ou Daniel Becquemont et Laurent Mucchielli, *Le Cas Spencer, Religion, Science et Politique*, Paris, PUF, 1998.

chaque partie dépendante de l'ensemble (principe d'intégration). (...) Il est clair que ceci est également vrai de l'organisation sociale[54]. »

Ce n'est pas de l'organicisme, mais une théorie générale des systèmes qui englobe systèmes vivants et systèmes sociaux, par exemple du point de vue de « l'échange des services » entre des éléments spécialisés au sein d'un système global[55].

L'adaptation de l'homme à une vie sociale toujours plus bénéfique se fait lentement et à condition de respecter le précepte de vivre sans nuire aux autres et sans leur être à charge. Les interventions de l'État vont malheureusement souvent à l'encontre de cette exigence primordiale. Spencer adopte donc le principe de ce qu'il appelle une politique naturelle, qu'il refuse de désigner comme une politique du « laisser-faire ». L'État ne fait pas ce qu'il doit faire et fait autre chose. Corriger cela ne peut donc pas s'appeler « laisser-faire ». Tout en étant libéral, il refuse par conséquent ce slogan habituel du libéralisme.

E/ Préparation à la science sociale par la psychologie. Importance des sentiments

Si un député à la Chambre des communes commentait une loi en développant des arguments de psychologie, il subirait les quolibets de ses collègues, mais aussi des journalistes.

Et pourtant, les effets d'une loi dépendront de son influence sur l'intelligence et sur les sentiments de l'homme. « La législation rationnelle ne peut avoir d'autre base qu'une théorie vraie de la conduite ; cette théorie ne peut dériver que d'une théorie vraie de l'esprit[56]. »

Ce qui semble le plus important en matière de science sociale et politique est de se rendre compte qu'il existe une corrélation

---

54. Herbert Spencer, *Introduction à la Science sociale, op. cit.*, p. 357.

55. Spencer préfigure ici, comme dans d'autres aspects de son œuvre (voir ses *Premiers Principes*), la théorie générale des systèmes, développée notamment au XXe siècle dans un ouvrage de Ludwig von Bertalanffy qui porte ce titre.

56. Herbert Spencer, *Introduction à la Science sociale, op. cit.*, p. 384.

entre le sentiment et l'action, bien plus qu'entre le savoir et l'action. Le savoir n'intervient qu'au service du sentiment.

C'est pourquoi Spencer ne croit pas qu'un ivrogne renoncera à boire grâce à un raisonnement lui expliquant qu'il va dégrader sa santé. Il faut que quelque chose excite en lui un sentiment opposé à son désir de boire, cela peut être l'affection pour ses proches ou un retour d'amour-propre. L'idée de misère n'a pas le pouvoir de réduire l'insouciance, il faudrait un tableau vivant de l'horreur de la misère pour agir sur le sentiment. De même, si un homme se jette à l'eau malgré le danger pour sauver quelqu'un qui se noie, ce n'est pas parce qu'il a plus de connaissances morales que ses voisins qui restent sur la rive. C'est parce que l'événement excite chez lui des sentiments très forts de sympathie. La conduite est déterminée non par la connaissance, mais par l'émotion.

Or les hommes politiques ne tiennent pas suffisamment compte de cette vérité dans les programmes d'éducation. « Ils sont tous persuadés que l'éducation de l'État réprimerait la mauvaise conduite. Ils sont tombés dans les journaux sur des comparaisons entre le nombre des criminels sachant lire et écrire et celui des criminels illettrés ; voyant que le nombre des illettrés l'emporte de beaucoup sur celui des autres, ils admettent la conclusion que l'ignorance est la cause du crime (...) l'ignorance est un concomitant, qui n'est pas plus que tous les autres la cause du crime[57]. » Il faut se méfier des corrélations. Les plus grands criminels, notamment les criminels politiques, dictateurs fauteurs de guerre, sont souvent très instruits.

On voit que l'auteur ne croit absolument pas à la formule de Victor Hugo qui pensait qu'en ouvrant une école on fermerait une prison ! Ce qui améliore les hommes, ce ne sont pas les connaissances seules, mais les habitudes acquises par les disciplines de la vie familiale ou professionnelle auxquelles on ne peut échapper.

Il distingue la discipline civilisatrice de la vie économique réglée de façon à assurer la subsistance de l'individu sans

---

57. *Ibid.*, p. 388.

faire tort à autrui, de la discipline civilisatrice issue du sentiment de responsabilité à l'égard de ses propres enfants. La discipline familiale complète en quelque sorte la discipline professionnelle. Or ce second principe est bafoué tout autant que le premier dès lors que la société se substitue aux parents pour éduquer, mais aussi alimenter et habiller les enfants. « Ce n'est donc pas en diminuant le sentiment de la responsabilité des parents, mais en l'augmentant, qu'on fortifiera l'empire sur soi-même et qu'on corrigera l'incurie[58]. »

F/ L'influence modératrice de la science sociale sur l'action politique

Pour Spencer, cette nouvelle science sociale, dont l'économie politique est la préfiguration, est une science qui va se faire détester : le peuple comme les élites risquent de se coaliser pour la condamner. La direction politique de la société ne peut pas être en avance sur l'état des croyances de cette même société, sous peine de graves dysfonctionnements politiques. C'est pourquoi il n'appartient pas aux hommes politiques de faire progresser les idées nouvelles : c'est le rôle des savants, des ingénieurs ou des écrivains. Les hommes politiques doivent simplement s'abstenir de persécuter les nouvelles idées. Ils se rallieront lorsque la société sera mûre pour cela. Une société en croissance et en développement a besoin de compromis sans cesse renouvelés entre l'ancien et le nouveau. Il faut en effet que le vieux subsiste jusqu'à ce que le nouveau soit prêt.

> La négation de cette vérité est le trait caractéristique des réformateurs politiques, sociaux et religieux de notre époque, de même qu'elle a été celui des réformateurs des temps passés. Il y a toujours eu, chez les hommes impatients de redresser les torts et de chasser l'erreur, un sentiment si vif des maux causés par les vieilles formes et les vieilles idées, qu'ils ne voient pas les bons effets donnés jadis par ces vieilles formes et ces vieilles idées. Cette partialité d'opinions est nécessaire en un sens. Ici comme ailleurs, il faut la division du travail : il faut que les uns

58. *Ibid.*, p. 400.

> aient pour fonction d'attaquer, et que pour le faire efficacement, ils sentent vivement le vice de ce qu'ils attaquent ; que d'autres aient pour fonction de défendre, et que pour être de bons défenseurs, ils estiment trop haut ce qu'ils défendent. Mais cet exclusivisme, qu'il faut tolérer comme presque inévitable, est regrettable à certains égards[59] (...) l'étude scientifique de la sociologie mène à apprécier plus équitablement les différents partis, politiques, religieux ou autres[60].

C'est pourquoi « l'homme appartenant à un type plus élevé doit se contenter d'espérances plus bornées et en même temps il doit persévérer sans rien rabattre de ses efforts. Tout en comprenant combien peu, relativement, on peut faire, il estimera cependant que ce peu vaut la peine d'être fait, unissant ainsi l'énergie du philanthrope au calme du philosophe[61] ». Cette belle formule reflète ce que l'on pourrait appeler du nom d'humanisme spencérien.

---

59. *Ibid.*, p. 430.
60. *Ibid.*, p. 432.
61. *Ibid.*, p. 435.

II

L'INDIVIDUALISME MÉTHODOLOGIQUE DE SPENCER

Herbert Spencer est resté fidèle à l'individualisme méthodologique le plus pur dans ses analyses économiques et politiques. Toutefois, en tant que philosophe, il tend à vouloir intégrer toutes les connaissances dans un même système philosophique de type évolutionniste. C'est pourquoi il établit souvent des parallèles entre les sciences physiques et les sciences sociales, notamment pour montrer que tous les phénomènes sont soumis aux mêmes lois de l'évolution. Il fut critiqué pour ses analogies entre le domaine de la biologie et celui des sciences sociales. Toutefois, ces analogies furent toujours limitées à des lois générales ; par exemple, il estimait qu'en science sociale il était utile de raisonner en termes de structures et de fonctions, comme on le fait pour étudier le corps d'un animal. Tout en se livrant à ces analogies, il ne tomba jamais dans l'organicisme social car, pour lui, la société n'avait pas d'existence propre en dehors des individus qui la composent.

L'INDIVIDUALISME SPENCÉRIEN

Il se retrouve dans sa méthode, notamment d'analyse économique, dans ses réflexions politiques sur le rôle de l'État et dans sa théorie des types sociaux à dominante militaire ou à dominante économique.

A/ L'individualisme méthodologique : définition

« L'individualisme méthodologique interprète le social en le rapportant à des comportements individuels et des relations interindividuelles qui constitueraient sinon la réalité humaine exclusive, du moins les données empiriques premières permettant d'en construire des modèles compréhensibles[1]. »

Pour Alain Laurent traitant de Spencer, « paradoxalement, son évolutionnisme a plutôt contribué à l'édification épistémologique de la méthode individualiste. En effet, la dimension organiciste de son propos ne résulte que du recours à des analogies assez relativisées entre des processus d'intégration par différenciation croissante concernant le développement du vivant et ceux des totalités sociales structurées dont les parties fonctionnellement interdépendantes évoluent néanmoins vers toujours plus d'autonomie[2] ».

La première assertion de l'individualisme méthodologique de Spencer est que la société est un agrégat d'individus. « La société est faite d'individus ; tout ce qui se fait dans la société est fait par l'action combinée des individus », écrit-il dans son *Essai sur l'éducation*. Ainsi, la volonté nationale est simplement « la moyenne des désirs individuels[3] ». Comme Jay Rumney l'a observé[4], cette façon de voir distingue totalement Spencer de sociologues comme Durkheim, qui émettait l'hypothèse d'une mentalité collective, ou comme Tarde ou Le Bon, qui développèrent l'idée de la psychologie des foules. C'est ainsi qu'Auguste Comte a tort de croire en l'humanité comme un acteur social, car « l'Humanité n'a pas de conscience globale en aucune sorte, il n'y a rien qui soit dans une Humanité incarnée qui ne soit dans les caractéristiques de ses unités composantes[5]

---

1. Alain Laurent, *L'Individualisme méthodologique*, Paris, Puf, collection « Que sais-je ? », 1994, p. 3.
2. *Ibid.*, p. 17.
3. *Id.*, *Essays : Scientific, Political and Speculative*, Londres, Williams and Norgate, 1901, p. 267.
4. Jay Rumney, *Herbert Spencer's Sociology*, Londres, Williams and Norgate, 1934, p. 235.
5. Herbert Spencer, « Retrogressive Religion » in *Nineteenth Century*, revue publiée à Londres, juillet 1884.

(...). Tout phénomène social a sa source dans les propriétés de l'individu[6] ».

Sans réforme préalable des individus, toute réforme de la société serait condamnée à échouer. Spencer écrivit à son amie Béatrice Potter en 1894 pour s'étonner qu'elle puisse imaginer « qu'on pouvait constituer un bon système social à partir d'une mauvaise humanité. La chose ne serait pas plus possible que d'élever un building stable à partir de matériaux pourris en croyant qu'une manière astucieuse d'agencer les matériaux suffirait[7] ».

C'est donc une superstition de croire que l'État peut faire des miracles parce qu'il est l'État, alors que l'État n'est rien d'autre que des individus, certes organisés de façon particulière, pour accomplir certaines fonctions de régulation bien déterminées. Cette attitude est du « fétichisme politique ». Seule la permanence des relations entre les hommes fait que la société n'est pas une notion purement verbale.

Le deuxième principe de cet individualisme méthodologique est qu'aucune science de la société n'est possible sans étudier d'abord les unités qui la composent. Une conséquence de ce paradigme est que l'étude de la psychologie doit être un préalable à l'étude de la société. La psychologie est ainsi une infrastructure de la sociologie, et « la science de la société a comme donnée majeure les découvertes de la science de l'esprit[8]. Un corollaire de cela est que « la conduite humaine est moins déterminée par le savoir que par les sentiments, vérité que tout système rationnel de discipline humaine doit prendre en compte[9] ».

Certes, la compréhension de l'individu, objet premier de la recherche, ne peut se faire sans la compréhension des structures sociales au sein desquelles il vit. Il en est de même dans le monde physique : on ne peut vraiment comprendre les mouvements de la Lune en ignorant tout du système

---

6. *Id.*, *Essays on Education*, *op. cit.*, p. 94.

7. David Duncan, *The Life and Letters of Herbert Spencer*, *op. cit.*

8. Herbert Spencer, *Essays : Scientific, Political and Speculative*, 3 vol., Londres, Williams and Norgate, 1901.

9. *Id.*, *Introduction à la science sociale*, *op. cit.*, chap. I.

solaire. De même, un membre de phrase, sans son contexte, devient incompréhensible. L'individualisme méthodologique n'exclut pas une analyse des structures dans lesquelles l'individu est impliqué.

Troisième aspect de la méthode spencérienne, il faut admettre l'existence de lois sociologiques, et une politique qui ignore ces lois ne peut aller qu'à l'échec. Mais l'existence de telles lois ne remet pas en cause l'importance de l'action des individus pour comprendre la société. Après tout, les lois de la gravitation s'imposent aussi aux individus et ne les empêchent pas d'agir, bien que conditionnant leur action.

Enfin, le quatrième aspect de son individualisme méthodologique est lié à l'idée que c'est l'individu qui est la raison d'être de la société. Celle-ci est un moyen pour lui d'atteindre ses fins. Dans *Les Principes de sociologie*, Spencer affirme de multiples fois que, l'individu étant seul doué de conscience, il est la fin de la société et non l'inverse, et que c'est précisément la différence cardinale avec un organisme vivant où la conscience existe au niveau de l'ensemble et non au niveau de chaque organe. Mais il est vrai que, dans *Les Principes de l'éthique*[10], il admet que, si l'espèce est en danger, elle a alors le pas sur l'individu. C'est d'ailleurs cette raison qui explique la réduction des libertés individuelles dans les sociétés guerrières, tout au long de l'histoire et de l'évolution des sociétés.

Le rôle de l'État

L'État doit respecter le libre-échange dérivé de la loi morale d'égale liberté : « Toute interférence entre ceux qui commercent entre eux revient à une rupture de l'équité[11] », que ce soit dans le commerce intérieur ou dans le commerce international. La morale rejoint d'ailleurs l'efficacité. Les industries protégées ne prospèrent point et la richesse vient de l'initiative privée.

---

10. *Id.*, *The Principles of Ethics*, 2 vol., Londres, Williams and Norgate, 1900/1904, vol. 2, p. 6.

11. *Id.*, *Social Statics*, New York, Robert Schalkenbach Foundation, 1995, p. 165.

« Nos maisons, nos meubles, nos vêtements, notre énergie, notre nourriture, tous sont le produit des efforts spontanés des citoyens satisfaisant les besoins d'autrui[12]. » Mieux encore, la contribution principale à la production est faite par des personnes recherchant leurs intérêts en propre et non par amour de l'intérêt général : « Ce ne fut pas la philanthropie qui fit défricher les champs pour produire des aliments. Ce ne fut pas la philanthropie qui peu à peu a conduit à des progrès dans l'élevage des animaux pour l'usage de l'homme. Ce ne fut pas la philanthropie qui au cours du temps a fait progresser la technique de la charrue. Les désirs de satisfaction privés furent les stimuli exclusifs[13]. »

De même, il faut s'opposer à la réglementation de la vente des médicaments, car cela revient à traiter les adultes comme des enfants. On prétend défendre la santé physique, mais on détruit la santé mentale en faisant des hommes des assistés[14]. Le paternalisme médical n'est pas plus défendable que le paternalisme en religion : « Bien que l'on ne prétende plus faire le bonheur spirituel de l'homme malgré lui, on prétend encore le contraindre pour son bien matériel[15]. » Spencer pousse donc très loin le principe du respect du libre marché du point de vue de l'individu.

Mais certaines fonctions doivent être assumées par l'État, notamment en matière d'utilisation du foncier, d'infrastructure et d'urbanisme, car l'intérêt de l'individu n'est plus seul en cause (biens indivisibles). Il en est ainsi également dans le domaine de l'hygiène publique. L'État doit imposer des règlements pour interdire l'extension des maladies contagieuses.

Dans le domaine des contrats, il faut la plus grande liberté face aux tentatives de réglementation de l'État, des anciennes corporations ou des nouveaux syndicats, mais tout contrat entre des individus libres n'est pas valide pour autant. Il faut que la loi fasse respecter certains principes concernant la précision des termes et l'équivalence des

---

12. *Id.*, *Facts and Comments*, Londres, Williams and Norgate, 1902.
13. *Id.*, « Retrogressive Religion », *op. cit.*, p. 20.
14. *Id.*, *The Proper Sphere of Government*, Londres, W. Brittain, 1843, p. 35.
15. *Id.*, *Essays*, vol. 3, *op. cit.*, p. 40.

valeurs échangées. « Si les termes du contrat ne sont pas bien spécifiés des deux côtés, si l'une des parties reçoit des obligations strictes et l'autre non, le résultat du contrat sera déséquilibré. Lorsqu'un contrat présente ces caractéristiques de précisions inégales, la loi devrait en interdire l'application. (...) C'est ce manque de précisions dans les contrats des entreprises ferroviaires qui a créé de réelles difficultés dans cette industrie[16]. »

La deuxième condition de validité d'un contrat est qu'il sanctionne l'échange de valeurs équivalentes. Ainsi, un contrat par lequel un homme accepterait d'être l'esclave d'un autre est nul et non avenu. Si le rapport des forces est disproportionné comme dans le cas d'un monopole, il convient que l'État ou un autre agent intervienne pour rétablir l'équilibre.

Spencer admet donc certaines restrictions au principe de la propriété privée dans trois cas limitatifs :

- premièrement, la défense nationale accorde « une raison légitime de s'approprier une partie des biens et des revenus des individus, si cela est un moyen utile pour résister à l'ennemi[17] »,
- deuxièmement, les mêmes prélèvements sont justifiés pour financer le coût du maintien de l'ordre public[18],
- troisièmement, un contrôle de l'État sur l'usage de la terre semble nécessaire, parce que la propriété privée de la terre trouve toujours son origine ultime dans la conquête guerrière, donc dans l'usage de la force, et que « priver autrui de ses droits à utiliser la terre est un crime, simplement un peu moins grave que de lui retirer la vie ou sa liberté personnelle[19] ». Selon lui, la nationalisation du sol ferait des paysans des locataires de l'État cultivant le sol selon un cahier des charges. Certes, il est revenu sur cette position de jeunesse, et le chapitre sur la nationalisation du sol a disparu de *La Statique sociale* dans les éditions ultérieures.

---

16. *Id.*, *The Principles of Ethics*, *op. cit.*, vol. 2, p. 107.
17. *Id.*, *The Principles of Ethics*, *op. cit.*, vol. 2, p. 102.
18. *Ibid.*, vol. 2, p. 125.
19. Herbert Spencer, *Social Statics*, *op. cit.*, p. 143.

Dans les *Principes de l'Éthique*, parus plus tard, l'auteur considère que le problème des indemnisations aux propriétaires en cas de nationalisation du sol est insoluble[20]. Il est injuste de considérer les propriétaires actuels comme responsables des conquêtes de Guillaume le Conquérant (lettre au *Daily Chronicle* du 28 septembre 1894) ! C'est surtout le point de vue éthique qui conduit toujours à accepter des restrictions au principe de la liberté individuelle en économie. Selon une thèse classique que l'on trouve notamment chez Burke, la liberté n'est viable et bénéfique que dans un contexte éthique favorable.

Son individualisme politique est aussi nuancé par son approche organique de l'évolution des systèmes politiques. Sa tension entre individualisme et organicisme concerne les sujets suivants : l'origine de l'État, sa nature même, sa durée, ses fonctions et sa structure.

Dans ses premiers ouvrages, Spencer insiste sur l'origine contractuelle de l'État qui doit assumer certaines tâches par délégation des individus qui en sont à l'origine. Il est sur la ligne contractualiste libérale de Locke et écrit : « Qu'appelons-nous un État ? Des hommes politiquement associés. Associés comment ? Volontairement. Dans quel but ? Dans un but de protection mutuelle. Des hommes associés volontairement dans un but de protection mutuelle : telle est notre définition[21]. »

C'est une approche logique et non historique de l'origine de l'État. Mais, historiquement, il faut voir les choses autrement : « L'État n'a pas été fait de façon intentionnelle, mais il est le résultat d'un processus de croissance inconscient ; les hommes n'ont eu l'idée qu'ils s'étaient associés qu'après coup[22]. » Or un contrat ne peut être signé que par des individus conscients. « C'est pourquoi l'hypothèse d'un contrat social est infondée[23]. »

---

20. *Id.*, *The Principles of Ethics*, *op. cit.*, p. 118.
21. *Id.*, *Social Statics*, *op. cit.*, p. 303.
22. *Ibid.*, p. 83.
23. Herbert Spencer, *The Man versus the State*, Indianapolis (États-Unis), Liberty Fund, p. 102.

C'est la guerre qui est à l'origine des gouvernements[24]. C'est la guerre qui nécessite la délibération politique consciente, et la réunion politique des origines rassemble les guerriers armés pour prendre des décisions en commun. Quant à la nature de l'État, ce dernier n'est pas autre chose que les hommes qui l'incarnent. Il ne faut pas croire qu'avec des individus immoraux on puisse créer un État moral. L'administration ne peut pas nous sauver de nous-mêmes.

Sur le rôle de l'État, Spencer est plus nuancé qu'on ne le croit souvent. Ces nuances, encore une fois, viennent de son évolutionnisme qui lui fait relativiser les conclusions abruptes qui sont celles de ses analyses de statique sociale. Celles-ci partent du principe que « le gouvernement est essentiellement immoral[25] » puisqu'il recourt à la force. L'État est donc un mal nécessaire pour combattre des maux plus grands encore. Il faut donc limiter au maximum ce mal nécessaire en posant trois conditions : il doit y avoir un « droit d'ignorer l'État », il faut ensuite que le suffrage soit universel. Il faut enfin que le rôle de l'État se limite à protéger les droits de l'individu.

« Le mérite d'une forme démocratique de gouvernement consiste seulement dans le fait qu'il ne viole les droits que d'une minorité (...). Seul un gouvernement purement démocratique est admissible moralement, c'est le seul qui ne soit pas intrinsèquement criminel[26]. » L'État est un mal nécessaire. Il demeure un mal dû à l'imperfection des hommes. Il faut donc que ce mal soit le plus réduit possible.

> L'État n'a pas d'autres fonctions que celle de sauvegarder les droits : il n'a pas à réguler le commerce, à éduquer le peuple, à enseigner la religion, à administrer la charité ; à faire des routes et des chemins de fer. Il doit juste défendre les droits naturels de l'homme, protéger la personne et la propriété, prévenir les agressions du fort contre le faible, en un mot, administrer la justice. C'est le travail originel et naturel d'un gouvernement. Il n'a pas à faire moins. Il ne devrait pas être autorisé à faire plus[27].

---

24. David Duncan, *The Life and Letters of Herbert Spencer*, *op. cit.*, p. 572.
25. Herbert Spencer, *Social Statics*, *op. cit.*, p. 230.
26. *Ibid.*, p. 234 et 240.
27. Herbert Spencer, *The Proper Sphere of Government*, *op. cit.*, p. 5.

Un État qui en fait trop pratique une législation excessive, en anglais, *overlegislation*. Il faut redouter l'avènement d'une nouvelle superstition qui serait l'adoration populaire de l'autorité parlementaire, d'où la fameuse formule : « La grande superstition politique du passé fut celle du droit divin des rois, la grande superstition politique du présent est la croyance dans le droit divin des parlements[28]. » La superstition politique consiste à n'accorder aucunes limites aux pouvoirs de la majorité parlementaire, ce qui peut être fort dangereux pour les libertés de l'individu. C'est « le despotisme démocratisé[29] ».

C'est aussi une erreur de croire que la démocratie et la liberté sont nécessairement en connexion étroite, car la démocratie n'est qu'un moyen et la liberté une fin. « Si les hommes utilisent leur liberté à la détruire, n'en seront-ils pas moins esclaves à la fin de ce processus[30] ? » Spencer dénie le droit pour une majorité parlementaire de tuer, d'opprimer, de voler parce que tuer, opprimer ou voler est une infraction à la loi d'égale liberté. Il était tellement déçu par l'évolution politique dans son pays qu'il ne vota qu'une fois en 1865[31]. Le vrai libéralisme, pour lui, consiste à réduire les pouvoirs du Parlement au minimum indispensable.

B/ La démocratie : toujours l'idéal, ou faut-il être relativiste ?

Du point de vue individualiste, le meilleur régime est celui de la démocratie limitée. Mais l'approche évolutionniste conduit ensuite à penser que le meilleur régime n'est pas toujours le même selon les époques et selon les peuples, dans la mesure où la nature humaine varie et n'est pas forcément adaptée à cette démocratie conçue comme un idéal.

La démocratie est une déduction de la loi d'égale liberté. « Pour réaliser les justes fonctions d'un gouvernement, le

---

28. *Id.*, *The Man versus the State*, *op. cit.*, p. 95.
29. *Id.*, *Social Statics*, *op. cit.*, p. 222.
30. *Id.*, *The Man versus The Slave*, *op. cit.*, p. 17.
31. Tim S. Gray, *The Political Philosophy of Herbert Spencer*, Avebury, 1996, p. 101.

gouvernement représentatif est le meilleur par ses origines, par sa théorie et par ses résultats[32] », chacun étant le meilleur gardien de ses propres intérêts. L'étude théorique rejoint ici les constatations historiques. Mais cela ne vaut que si la démocratie se limite au rôle propre du gouvernement qui est de défendre les droits individuels.

C'est pourquoi il existe trois limites que la démocratie ne doit pas franchir sous peine de violer sa vocation. Tout d'abord, il convient de lier le droit de vote au fait de payer des impôts, car il est immoral de décider de certaines choses en faisant payer les autres.

Il faut rejeter le système des partis politiques !

> Le système représentatif si justement nommé à l'origine, a dégénéré honteusement. Sous cette façade règne une oligarchie de fonctionnaires jaloux ou à la recherche de bonnes places qui sont autant d'hommes exerçant des pouvoirs irresponsables (...) l'aide de militants soumis au nom de la loyauté de parti permet à une petite coterie dirigée par un leader de grande influence, de faire voter telle ou telle loi, lesquelles, si elles étaient soumises au référendum, seraient rejetées de façon certaine (...) ainsi, le Premier ministre impose sa volonté à la nation comme le ferait un roi despotique[33].

Les députés ne sont pas choisis par les comités d'investiture des partis pour être de bons législateurs mais pour être des députés dévoués à la machine partisane. Spencer souhaite l'éclatement des grands partis pour que les majorités à la Chambre soient des majorités d'idées et non des majorités partisanes. Mais il n'indique pas comment aboutir à ce résultat.

La troisième réforme qu'il appelle de ses vœux pour rétablir les droits des individus est une large décentralisation. Pour lui, la centralisation viole les libertés locales[34].

Tout en récusant le despotisme pour un peuple évolué, il admet :

---

32. Herbert Spencer, *Essays*, vol. 3, *op. cit.*, p. 317.
33. *Id.*, *The Principles of Ethics*, *op. cit.*, vol. 2, p. 414.
34. *Id.*, *The Principles of Sociology*, vol. 2, *op. cit.*, p. 656.

> Les formes de structures politiques des sociétés libres auraient été totalement inadaptées pour beaucoup d'États du passé. Dans les premières phases de la civilisation, c'est l'obéissance politique plutôt que la liberté politique qui était essentielle à la santé, voire à la survie de la société (...) en démocratie, le grand nombre de dirigeants crée le désordre, la confusion et la lenteur dans l'action. Les différences de classe, de valeurs, de préjugés y sont exacerbées, d'où des sources de dissensions toujours plus nombreuses[35] (...). Le gouvernement représentatif ne peut pas être considéré comme un succès en ce qui concerne le choix des hommes. Ceux qu'il met au pouvoir ne sont ni les meilleurs par leurs motifs, ni par leur savoir, ni par leur sagesse. En conséquence, en raison de sa nature complexe, le gouvernement représentatif n'est vraiment pas efficace pour accomplir des tâches administratives. De ce point de vue, il est manifestement inférieur au gouvernement monarchique[36].

Il existe un lien nécessaire entre la liberté et la morale conforme à la doctrine whig telle qu'on la trouve chez Burke, par exemple[37]. « De libres institutions ne peuvent fonctionner valablement que dans un contexte d'équité généralisée. La forme autoritaire de gouvernement, impliquant par définition des violations des droits des individus, est capable de maintenir un état social stable parmi des citoyens qui ont peu de respect pour les droits d'autrui : la force fait ce que la conscience est impuissante à faire[38]. »

Ainsi, les droits de l'homme peuvent se retourner contre la cohésion sociale. Si une seule forme de gouvernement est acceptable pour un tenant de l'individualisme avant tout, d'autres formes peuvent être nécessaires en fonction des circonstances.

---

35. *Id.*, *Essays*, vol. 2, *op. cit.*, p. 292.

36. *Ibid.*, p. 309.

37. Edmund Burke, *Réflexions sur la révolution de France et sur les procédés de certaines sociétés à Londres relatifs à cet événement*, Paris, Authentica, 1988.

38. David Duncan, *The Life and Letters of Herbert Spencer*, *op. cit.*, p. 110.

C/ Individualisme et évolutionnisme

Le fait que Spencer ait affirmé son individualisme au début (avec *La Statique sociale*) comme à la fin de sa vie (avec *L'Individu contre l'État*) montre bien la priorité de l'individualisme sur l'analyse organiciste dans son étude de la société, et donc de la politique comme de l'économie.

De même, David Wiltshire assure que « Spencer est premièrement un individualiste libéral, deuxièmement un évolutionniste, que ce soit chronologiquement ou dans ses priorités. Sa théorie de l'évolution sociale était une tentative de rationalisation scientifique de sa politique ; l'individualisme était le noyau de son système[39] ».

En fait, c'est sans doute une erreur de vouloir opposer chez lui l'individualisme et l'évolutionnisme, car l'évolution se traduit par toujours plus de différenciation et de définition précise des éléments différenciés. Par conséquent, l'émergence de l'individu est un produit spontané de l'évolution. Plus une espèce est évoluée biologiquement, plus les individus au sein de cette espèce ont de personnalités autonomes. Ainsi, les sociétés d'insectes sont plus collectivistes que celles des mammifères comme les singes.

UN ORGANICISME BIEN TEMPÉRÉ

C'est dans les *Premiers Principes*[40] qu'il faut chercher les idées directrices de Spencer. On y trouve une triple dialectique : entre évolution et liberté, entre société guerrière et société marchande, et enfin entre l'éthique et la politique. L'évolution sociale se nourrit de ces tensions dialectiques qui sont le produit de forces sociales, certes, mais qui peuvent se ramener à des forces physiques grâce à un effort d'unification des savoirs qu'il appelle l'activité philosophique. D'où la for-

---

39. David Wiltshire, *The Social and Political Thought of Herbert Spencer*, Oxford, Oxford University Press, 1978.

40. Herbert Spencer, *Les Premiers Principes*, traduit par M. E. Cazelles, Librairie Germer-Baillière, Paris, 1871.

mule spencérienne : « La connaissance de l'espèce la plus humble est le savoir non unifié. La science, le savoir partiellement unifié ; la philosophie, le savoir complètement unifié[41]. »

A/ La force, le principe des principes

La notion de force, empruntée à la physique, est essentielle. Le postulat de base de toute connaissance scientifique est celui de la « persistance de la force ». Selon Spencer, « d'un bout à l'autre de ces sciences (physiques), on admet le principe de l'égalité de l'action et de la réaction ; et affirmer que l'action et la réaction sont égales et opposées, c'est affirmer la persistance de la force[42] ». Il y a donc persistance aussi des relations entre les forces.

C'est au chapitre VIII des *Premiers Principes* qu'est établie la connexion entre les forces physiques et les forces sociales. Les forces vitales étudiées par la biologie peuvent se ramener à des phénomènes physiques et chimiques. Par exemple, « la transformation des contenus inorganisés d'un œuf en un poulet organisé, est tout à fait une question de chaleur : supprimez la chaleur et l'opération ne commence pas[43] ». Il en est de même des forces mentales. Les sensations provoquées par des forces externes sur les forces de notre système nerveux provoquent des mouvements. Tout est donc métamorphoses de forces. Il en est de même dans le domaine des sciences sociales. L'analyse des phénomènes sociaux, donc des phénomènes économiques et politiques, va donc devoir se faire en termes de dialectiques de forces. Toutefois, l'auteur emprunte plus à la biologie qu'à la physique.

B/ La société en tant qu'organisme

Pour Spencer, les trois caractéristiques majeures de toute société humaine sont sa composition en individus, son caractère vivant et son processus de croissance spontanée.

---

41. *Ibid.*, p. 140.
42. *Ibid.*, p. 200.
43. *Ibid.*, p. 225.

La société est une collection d'individus

« On pourrait dire qu'une société n'est rien d'autre qu'un nom collectif pour un certain nombre d'individus[44]. »

Mais l'auteur n'adopte pas le point de vue nominaliste qui consisterait à dire que seuls les individus existent et que la société est un concept purement verbal. L'arrangement des individus au sein d'une société est permanent, à la différence du public d'une conférence, par exemple.

> Et c'est cette permanence des relations entre les parties composantes qui constitue la spécificité du tout indépendamment de ses parties (...). Donc nous considérons la société comme une entité, parce que, bien que formée d'unités distinctes et séparées, leur agrégat est conditionné par la persistance générale des arrangements sur un territoire occupé par les unités[45].

La société est un organisme

Le propre des sociétés comme des êtres vivants est de croître en taille et en structure. Comme l'embryon[46], la société se différencie rapidement en progressant vers sa maturité. La différenciation affecte les structures comme les fonctions. Les organes de formes différentes ont aussi des fonctions différentes. Dans un corps politique comme dans un corps vivant, les parties changeantes sont interdépendantes.

Une société très primitive n'a qu'une seule fonction, l'agriculture par exemple. De même l'animal primitif est tout entier à la fois membres et estomac. Dans les deux cas, le développement entraîne la division du travail. « La division du travail, reconnue pour la première fois par les économistes politiques comme un phénomène social, et reconnue ensuite par les biologistes comme "une division physiolo-

---

44. Herbert Spencer, *The Principles of Sociology*, vol. 2, Nouveau-Brunswick, New Jersey (Etats-Unis), Transaction Publishers, 2002, p. 447.

45. *Ibid.*, p. 448.

46. Spencer cite souvent l'exemple de l'embryon, car il a été influencé durablement par l'œuvre de l'embryologiste von Baer.

gique du travail", est ce qui fait de la société comme de l'animal un tout vivant[47]. »

Si un organe est détruit, l'animal mourra ou sera amoindri dans ses capacités de survie. La dépendance mutuelle des parties est une caractéristique essentielle. C'est aussi le cas dans une société, dans le domaine économique, par exemple.

> Quand nous voyons que, lorsque les mineurs n'apportent plus de matières premières, les métallos sont en chômage technique, que, si les industries textiles sont en grève, les fabricants de vêtements ne peuvent plus travailler, que, si les agriculteurs ne fournissent plus d'aliments, les ouvriers des villes ne pourront plus travailler et les policiers ne pourront plus maintenir l'ordre, nous sommes obligés de dire que l'interdépendance des parties est tout aussi essentielle dans une société que dans un corps vivant[48].

Le tout vit plus longtemps que les parties :

> L'intégrité du tout ou de ses principales institutions composantes se maintient à travers les générations, indépendamment du décès des citoyens qui les forment. Une usine qui produit quelque bien dans une ville industrielle reste un siècle plus tard une usine, bien que les patrons et les ouvriers qui l'ont composée il y a un siècle aient tous disparu. Une entreprise datant des générations passées garde le nom de son fondateur bien que le personnel se soit entre-temps totalement renouvelé. Pourtant, la firme conserve la même place et maintient des relations identiques avec ses clients et fournisseurs (...). De même, les syndicats, les collectivités locales, certains offices publics, les villes ayant une industrie spécifique, peuvent entrer en déclin pendant que la nation tout entière continue sa croissance[49].

Ainsi, les organismes vivants comme les organismes sociaux partagent le fait de croître et d'avoir une longévité supérieure à leurs parties composantes.

Mais il existe cependant de grandes disparités entre organismes sociaux et organismes vivants : « Les parties d'un animal forment un ensemble unique. Les parties d'une société

---

47. Herbert Spencer, *The Principles of Sociology, op. cit.*, p. 452.
48. *Ibid.*, p. 453.
49. *Ibid.*, p. 457.

sont séparées les unes des autres et la société est un ensemble discret et non continu. Alors que les unités vivantes qui composent le premier sont liées entre elles et en contact direct, les unités vivantes composant l'autre sont libres et ne sont pas en contact mais plus ou moins dispersées[50]. »

Toutefois, les unités d'une société ne sont pas véritablement séparées : « Bien que n'étant pas en contact direct, elles interviennent les unes sur les autres à travers l'espace par le langage des émotions et par le langage, oral ou écrit, de l'intellect. Pour réaliser des actions interdépendantes, il faut que des impulsions, en nature, en quantité et en temps, soient transportées de partie en partie[51]. »

Avec le développement de la société, ces informations transitent par des canaux de mieux en mieux définis et spécialisés et sur des distances croissantes. C'est la fonction que Spencer appelle « internonciale ». Bien que constituée d'unités discrètes, la société, grâce à ladite fonction, est un ensemble vivant.

Mais la différence fondamentale entre un être vivant et un organisme social est ailleurs. L'animal a un système nerveux totalement intégré et n'a qu'une seule conscience. En revanche, les unités sociales que sont les individus sont toutes douées de conscience :

> C'est la différence cardinale entre les deux sortes d'organismes. Dans l'un, la conscience est concentrée en un point de l'agrégat. Dans l'autre, la conscience est diffusée au sein de tout l'agrégat car toutes les unités possèdent la capacité d'être heureuses ou malheureuses, même si c'est à des degrés un peu différents. Comme il n'y a pas de sensibilité au niveau de l'agrégat, le bien-être (*welfare*) de l'agrégat, considéré en dehors de ses unités, n'est pas une fin en soi. La société existe pour le bénéfice de ses membres et les membres n'existent pas pour le bénéfice de la société. Il faut toujours se rappeler que, quels que soient les efforts accomplis pour la prospérité du corps politique, les besoins du corps politique ne sont rien en eux-mêmes et ne deviennent quelque chose que dans la mesure où ils incarnent les besoins des individus qui le constituent[52].

---

50. *Ibid.*, p. 457.
51. *Ibid.*, p. 460.
52. *Ibid.*, p. 461.

Cependant, la société étant un organisme, elle connaît comme tous les organismes le phénomène de la croissance.

La croissance des sociétés

L'évolution organique ressemble en cela à l'évolution « superorganique », selon le terme employé par l'auteur pour traiter de l'évolution des sociétés : elle va des petites vers les grandes quantités.

> Les sociétés, comme les corps vivants, commencent comme des germes, viennent d'unités fort petites en comparaison avec les masses qu'elles peuvent atteindre ensuite. On ne peut contester que les grandes sociétés trouvent leur origine dans de petites tribus nomades. L'équipement des hommes préhistoriques, plus grossier que celui des sauvages contemporains, implique l'absence de ces arts par lesquels seules de grandes agglomérations d'humains deviennent possibles[53].

C/ L'évolution des structures et des fonctions

La croissance des structures

L'augmentation de la masse d'une société, comme dans un corps biologique, s'accompagne d'une différenciation des structures. Spencer se réfère à ses *Principes de biologie* (§ 44) où il affirme la loi selon laquelle les grands agrégats sont aussi les plus structurés. Comme en biologie, l'agrégat social, homogène lorsqu'il est petit, devient hétérogène au fur et à mesure de la croissance. Grande taille et complexité vont de pair.

La formation des organes se fait selon un triple processus, primaire, secondaire et tertiaire. Dans l'animal primitif, la bile est sécrétée par des cellules isolées sans qu'il existe un véritable organe spécialisé. Il en est de même dans les formes les plus primitives d'une structure économique. Au début, chaque travailleur produit seul et vend lui-même ses pro-

---

53. *Ibid.*, p. 463.

duits au consommateur. Puis de petites différenciations apparaissent en raison des différences d'aptitude entre individus.

Dans une deuxième phase, les cellules se regroupent. Dans le corps social, le fabricant individuel va se faire aider par ses enfants. C'est pourquoi, dans beaucoup de sociétés, les enfants étaient obligés de faire le même métier que le père, comme le voulait par exemple le Code de Théodose à Rome. Des corporations se forment. Une ségrégation de ce type existe encore dans les bazars orientaux.

Dans une troisième phase, un organe apparaît au sein de l'organisme biologique. De même, dans une société apparaissent des organes économiques. Citant Brentano[54], Spencer affirme qu'il n'y a pas de saut brutal entre l'entreprise familiale et l'usine, mais seulement une transition graduelle. La première étape est celle où une famille s'adjoint un apprenti qui devient membre de la famille. Le chef de famille l'instruit dans le métier mais surveille autant sa morale que son travail, comme un père peut le faire.

Le nombre d'apprentis s'accroît. Ceux-ci deviennent des ouvriers. Le système se transforme insensiblement.

> Avec le développement de cette entreprise familiale, le patron devient un vendeur de produits non pas faits par sa seule famille, mais par d'autres. Si le nombre des clients s'accroît, il va nécessairement cesser de produire pour devenir un distributeur, un canal vendant des produits faits par des artisans sans lien de famille avec lui. Cela conduit à des établissements dans lesquels le nombre des salariés dépasse largement celui de la famille. La puissance mécanique amène l'apparition de l'usine : une série de pièces, chacune contenant des unités de production, envoyant un courant de produits rejoignant d'autres courants. Dans l'état le plus avancé, l'on voit de nombreuses usines regroupées dans la même ville le long de routes qui amènent les matières premières[55].

Ce développement spontané rappelle celui de l'embryon.

---

54. Lujo Brentano, *Preliminary Essay on Guilds. English Gilds*, 10 vol., London, 1870.

55. Herbert Spencer, *The Principles of Sociology, op. cit.*, p. 482.

La croissance des fonctions

Changements de fonctions et de structures vont de pair. Toutefois, lorsque les fonctions sont interdépendantes, ce qui est le propre de toute organisation, la séparation entre les structures est fatale à l'organisme, qu'il soit individuel ou social.

Ainsi, une éponge coupée en deux continue de vivre. De même, un petit groupe de chasseurs peut se séparer sans inconvénient majeur. En revanche, couper en deux un animal hautement organisé comme un mammifère cause sa mort. De même, une économie hautement intégrée ne peut pas être coupée de son environnement.

> Si le comté du Middlesex était séparé du reste de l'Angleterre, son processus économique et social s'effondrerait faute de ressources. Coupez un district textile de Liverpool des autres ports de mer, l'industrie s'arrêtera et la population sera réduite à la famine. (...) Il en est de même en politique qu'en économie. Lorsqu'une société civilisée est divisée et laissée sans son agence de direction politique, elle peut sans doute évoluer, mais il y a un grand risque de dissolution sociale[56].

Un corollaire s'ajoute à cette loi : lorsque les parties sont peu différenciées, elles peuvent se substituer les unes aux autres. Ce n'est pas le cas lorsque les parties sont très différenciées. Les poumons ne peuvent jouer le rôle de l'estomac.

D/ Types sociaux et types de Constitutions

Ici, nous sommes dans un domaine où les sociétés diffèrent beaucoup des êtres vivants. Pendant des milliers d'années, les plantes ou les animaux mènent des vies qui sont toujours les mêmes. Les sociétés sont beaucoup plus plastiques en fonction de l'environnement, et diffèrent donc bien plus en structure. Spencer propose de les classer selon deux critères. Le premier critère est celui du degré de composition : il y a des sociétés simples, composées, doublement

---

56. *Ibid.*, p. 487.

composées ou triplement composées. Le second critère est celui de la prédominance des activités militaires ou des activités économiques, selon que l'attaque et la défense, ou au contraire la sustentation sont la préoccupation dominante.

La classification des sociétés selon le degré de composition

En utilisant ce critère, on peut classer les sociétés, bien qu'elles soient toutes en réalité dans un état de transition entre plusieurs types sociaux. Le fait que les sociétés divergent les unes des autres graduellement explique la difficulté de déterminer des types purs. Il est même difficile définir ce qu'est une société simple. C'est un groupe de familles non soumis à un autre groupe, dont les éléments coopèrent pour des fins communes. Spencer présente une classification de ces sociétés simples selon qu'elles n'ont pas de chef politique, un chef occasionnel, une direction instable ou une direction stable. C'est donc un critère politique qu'il retient tout d'abord. Puis il ajoute un critère économique : nomade, semi-sédentaire et sédentaire.

En examinant cette classification, « nous trouvons des raisons de conclure que les changements économiques, de la chasse à la vie pastorale et de la vie pastorale à l'agriculture, favorisent la croissance de la population, le développement de l'organisation politique, le développement de l'organisation économique et celui des arts de toutes sortes[57] ».

Les facteurs d'évolution peuvent donc être politiques comme économiques. On passe alors aux « sociétés composées », qu'il définit comme des sociétés où les simples groupes ont leurs chefs dominés par un chef suprême.

Puis il y a les sociétés qui sont doublement composées, et regroupent des sociétés composées. « Le premier fait notable est que ces sociétés doublement composées sont toutes totalement sédentarisées. Leur degré d'intégration plus grand les conduit à avoir une organisation politique plus élaborée. Là où cette stabilité de la direction politique

57. *Ibid.*, p. 552.

est réalisée, on observe aussi souvent une hiérarchie ecclésiastique élaborée[58]. »

Il y a enfin les sociétés triplement composées qui correspondent à celles des grandes civilisations. Spencer y met les sociétés anciennes comme l'Empire romain, mais aussi les grandes nations du monde contemporain.

La classification des sociétés selon la fonction dominante

L'autre critère essentiel de classification des systèmes sociaux est celui de l'activité sociale prédominante, qui détermine des structures spécifiques. Les deux types sociaux les plus contrastés sont pour lui le type militaire ou guerrier (*militant society*) et le type économique (*industrial society*).

Spencer reconnaît cependant que la plupart des types sociaux sont mixtes, l'économique et le militaire étant tous deux présents.

Le type social militaire

Le type militaire de société (*militant society* en anglais) est celui où l'armée correspond à la nation mobilisée alors que la nation n'est autre que l'armée au repos ; il existe donc une correspondance étroite entre armée et nation. Or le propre d'une troupe combattante, y compris de brigands, est d'être centralisée. Dans les sociétés primitives, le chef militaire devient le chef politique (son seul concurrent est le sorcier).

La structure militaire se reflète aussi dans le système économique :

> On retrouve cette organisation (hiérarchique) au sein du système économique tant que la société demeure principalement militaire. Dès les sociétés rustiques où les esclaves fournissent aux guerriers les biens et services nécessaires à la vie quotidienne, l'économie fonctionne comme un commissariat, assurant la logistique du système politico-guerrier, ne conservant que ce qui est nécessaire pour survivre. Le développement de la régulation politique sur l'économie est alors logique. On l'a vu dans le sys-

58. *Ibid.*, p. 553.

tème « communiste » péruvien des Incas, où la politique et l'économie avaient le même chef usant des mêmes méthodes. La loi prescrivait à chacun son travail sous la surveillance des fonctionnaires d'État. Des punitions frappaient les paresseux. La discipline militaire s'appliquait à la vie économique comme nos actuels avocats du « tout État » le souhaitent à présent[59].

Autre caractéristique du système, la croyance selon laquelle les individus existent pour le bien de l'État domine alors. L'obéissance est valorisée, ainsi que toutes les valeurs et les idées qui conviennent à un État militaire. La coopération obligatoire est de règle.

Le système social à dominante économique (industrial society)

L'omniprésence des guerres dans l'histoire de l'humanité fait que le type social militaire est le plus courant. La société dominée par l'économie n'existe que dans quelques nations primitives et pacifiques, ou bien dans certaines sociétés développées très récentes.

Il existe des exemples de sociétés primitives à dominante économique comme celle des Indiens Pueblos étudiés par Bancroft : « Les Pueblos, agriculteurs pacifiques et industrieux, ont construit des villages de structure originale contenant 2 000 personnes, en se protégeant par un mur des « barbares ». Ils ne se battent que lorsqu'ils sont envahis, et présentent des formes démocratiques de gouvernement, le gouverneur et son conseil qui sont élus chaque année par le peuple. »

Dans l'Antiquité, Spencer estime qu'Athènes, depuis Solon, est le meilleur exemple de société à dominante économique et dotée d'une démocratie politique. On retrouve cette même thèse chez Hayek dans *La Constitution de la liberté*[60]. D'autres exemples sont donnés par les villes hanséatiques ou les villes des Pays-Bas, la Grande-Bretagne ou les États-Unis et, ajoute-il, « nos colonies anglaises ».

---

59. *Ibid.*, p. 562.

60. Friedrich A. Hayek, *La Constitution de la liberté*, Paris, Liberalia / Litec, 1993. Voir le chap. XI, « Origines de l'État de droit, les sources de l'idéal dans l'Athènes antique », p. 163.

Pour Spencer, comme pour Marx d'ailleurs, ce sont les activités économiques qui, en changeant, sont le moteur du changement social en général, mais, à la différence de Marx, cette hypothèse ne vaut qu'en temps de paix. En temps de guerres chroniques, c'est la guerre, et la politique qui y est liée, qui sont alors les principaux moteurs du changement social. Dans le système spencérien, il existe donc deux moteurs du changement, la guerre et l'économie.

Il s'agit là de types idéaux, et la réalité montre toutes sortes de compromis entre les deux pôles, économique ou militaire. Chaque type social dépend de plusieurs facteurs complexes :

- le caractère du peuple tel qu'il résulte de son développement historique, qui peut le rendre réceptif à tel ou tel type social de préférence,
- le passé immédiat (présence d'un conflit guerrier, par exemple),
- les particularités de l'habitat et du milieu géographique,
- la nature de l'ennemi éventuel, qui conditionne les conditions de la riposte,
- l'imitation d'une société voisine performante,
- l'hétérogénéité ou au contraire l'homogénéité ethnique. Selon lui, deux peuples distincts sur un même territoire constituent un facteur favorable à l'apparition d'un système militaire autoritaire. C'est aussi un facteur d'instabilité interne.

Toutefois, Spencer pense qu'une population mêlée à partir d'éléments très hétérogènes est source d'instabilité sociale, et il voit un exemple dans les révolutions à répétition d'Amérique du Sud. Une population variée à partir d'origines proches lui semble au contraire un avantage, permettant l'existence d'une société assez souple.

C'est la nature des individus qui rend le type social militaire ou économique viable : « Les sociétés hybrides, étant essentiellement instables, s'organisent selon le principe de la coopération obligatoire. Car des unités opposées dans leurs natures disparates ne peuvent travailler ensemble de façon volontaire et spontanée. En revanche, les sociétés dont les unités sont assez semblables constituent des sociétés relativement stables.

Si les conditions le permettent, elles peuvent évoluer vers un type à dominante économique (*industrial society*). De faibles variétés entre les individus semblent alors un avantage[61]. »

La question centrale de la science sociale reste cependant l'opposition entre le type militaire et le type économique, et les métamorphoses qui font passer les sociétés d'un type à l'autre.

E/ Le changement politique, économique et social

Spencer parle de métamorphoses sociales, reprenant le concept de métamorphose utilisé en biologie, par exemple à propos du papillon.

> L'altération des structures sociales suit l'altération des activités des individus. On retrouve ici encore des analogies entre les organismes sociaux et les organismes biologiques individuels. Dans les deux se produit une métamorphose lorsque l'on passe d'une vie nomade à une vie sédentaire. Dans les deux se produit une métamorphose lorsqu'on passe d'une vie tournée vers la sustentation vers une vie externe tournée vers l'expansion. Dans les deux existent des cas de métamorphoses réversibles[62].

La clé des principales métamorphoses serait le rapport évolutif entre les organes externes et les organes internes. Ces structures d'organes s'accroissent ou diminuent selon que les activités sont plus ou moins économiques ou, au contraire, de défense et d'attaque.

La métamorphose la plus intéressante est celle qui s'exerce dans les deux sens entre le type politique, économique et social militaire dominant, et le type où l'activité économique est au contraire dominante. On assiste en effet au retour à une activité à prédominance militaire dès que des conflits apparaissent à nouveau, et au développement d'un régime politique libéral, à l'inverse, lorsque l'activité économique est en pleine expansion.

À l'origine, un incident peut déclencher une guerre. Si celle-ci perdure, cela amorce un changement durable dans toute la structure sociale. Spencer, lorsqu'il écrit *Les Principes*

---

61. Herbert Spencer, *The Principles of Sociology, op. cit.*, p. 575.
62. *Ibid.*, p. 576.

de sociologie en 1898, arrive à la fin de sa vie et voit l'interventionnisme économique progresser en même temps que l'esprit guerrier. Il est frappé par l'attitude du parti whig, qui, de défenseur des réformes libérales, devient de plus en plus dirigiste. Le prétexte militaire, affirme-il, va même jusqu'à réduire les pouvoirs du Parlement, les décisions devant être prises dans l'urgence, et tout le monde applaudit !

Le type social est donc pétri de contradiction. Ainsi, la réglementation accrue du marché du travail coexiste avec le maintien du libre-échange. On a une société mixte. Le progrès technique ne semble pas être favorable à la liberté de par lui-même. Si un progrès technique intervient dans une société en guerre, il sera utilisé pour renforcer la centralisation autour de l'État. Pire encore, des avancées formelles sur le plan des libertés politiques (telle la progression vers le suffrage universel) peuvent masquer une régression des libertés réelles par la montée de la bureaucratie, du niveau des prélèvements obligatoires et de la redistribution.

F/ Accepter les analogies biologiques mais sans excès

Spencer n'accepte l'analogie entre le corps social et le corps biologique que de façon limitée. Il reconnaît que l'analogie peut mener assez loin dans trois domaines notamment.

Lorsqu'une structure est achevée dans son développement, elle devient peu modifiable. L'animal qui a fini son enfance ne change plus guère. Il en est de même des sociétés. Tout organe biologique, comme toute institution sociale, devient, à la maturité, plus cohérent et mieux défini, et offre une résistance croissante à toute altération.

Tout organisme biologique ou social qui a atteint son plein développement est menacé de déclin. L'exemple donné est celui des villes à structures corporatives, concurrencées par des villes où la liberté de l'industrie est reine. La concurrence joue aussi entre les types de société dans leur globalité, l'excès de rigidité conduisant au déclin.

Une société, comme une espèce, a tendance à se disperser lorsqu'elle est dans une phase ascendante. Ainsi, les Britanniques ont colonisé de vastes espaces où ils recréent

des sociétés du même type que celui de la mère patrie, mais avec plus de souplesse.

Cela dit, l'auteur s'insurge lorsque l'on veut pousser l'analogie biologique trop loin, et c'est ce qu'il reproche notamment à Platon comme à Hobbes. Il trouve leurs analogies trop détaillées pour avoir un sens et s'insurge contre l'idée artificielle du contrat social. Il est ainsi amené à préciser que le parallèle entre les organismes biologiques et sociaux est comme un échafaudage pour pratiquer des inductions en sciences sociales. Si l'on enlève les échafaudages, les inductions demeurent valables. »

Si les analogies ne sont que des échafaudages provisoires, on peut se demander pourquoi Spencer y a recours aussi souvent. En réalité, il aime faire des comparaisons entre l'ordre du vivant et l'ordre social car c'est une façon pour lui de mettre en avant l'idée que tout l'univers obéit à des lois communes qui sont celles de l'évolution.

III

LA THÉORIE DE L'ÉVOLUTION VERS PLUS DE LIBERTÉ

Spencer estimait que la sociologie (qui comprend notamment l'économie politique et la science politique) devait être divisée en deux parties : la statique qui a pour but de définir les conditions d'équilibre d'une société ou d'une économie parfaite, et la dynamique qui doit étudier les forces par lesquelles une société (ou une économie) avance vers le progrès. Spencer présente pour la première fois une analyse dynamique dans la quatrième partie de sa *Statique sociale*[1] en 1851. Elle est développée pleinement dans les *Premiers Principes* dont la première édition paraît en 1862.

L'ÉVOLUTION SOCIALE SELON *LA STATIQUE SOCIALE*

Dans *La Statique sociale,* on trouve deux thèses : d'une part, le changement social s'accomplit selon une dialectique entre l'autorité et la liberté ; il faut un équilibre permanent entre ces deux exigences pour éviter la retombée dans la violence barbare primitive. D'autre part, l'évolution sociale se fait par individuation croissante, selon la doctrine du philosophe Coleridge, individuation qui s'accompagne d'une interdépendance croissante.

---

1. Herbert Spencer, « Social Statics » in *Collected Writings,* Routledge/Thoemmes Press, Londres, 1996, vol. 3.

A/ Le changement social suppose un équilibre entre autorité et liberté

Sauf dans ses ouvrages tardifs, Spencer fait toujours référence au plan de la création divine, qui serait de produire le maximum de bonheur pour les hommes, puisque Dieu est infiniment bon. Toutefois, ce bonheur n'est possible que si chaque homme trouve du plaisir à faire le bonheur d'autrui. Mais, avec une pareille disposition d'esprit, l'homme deviendrait la proie de créatures prédatrices. L'homme primitif, pour se défendre, a donc dû être animé du désir de tuer, « car c'est une loi universelle de la vie qu'il y ait une gratification à tout acte utile de la vie, afin de servir de stimulus pour cet acte[2] ».

Autrement dit, l'homme primitif doit nécessairement être un sauvage. Prédateur par nécessité, il est cruel aussi avec ses semblables. Les chasseurs primitifs en Amérique sont durs avec autrui et initient leurs fils au courage par des épreuves douloureuses. De même, les anciens Romains aimaient les combats de gladiateurs. À l'inverse, les sociétés évoluées voient se développer les institutions charitables, des établissements pour l'éducation populaire, des associations pour la suppression de la peine de mort, pour la protection des enfants, mais aussi pour la protection des animaux et contre certaines formes cruelles de chasse. Bref, dans un monde de prédateurs, tout le monde est dur, dans un monde de producteurs, tout le monde devient bon. C'est l'esquisse de la double opposition qui sera développée d'une part entre société guerrière et société marchande, et d'autre part entre la politique rendue nécessaire par la nature violente des hommes et l'éthique qui permet de rendre la politique inutile.

L'humanité est donc dans un état intermédiaire entre l'homme primitif, qui a appris à faire son bonheur au détriment des autres, et l'homme futur, qui recherchera le bonheur sans faire de tort à autrui. Pour Spencer, qui croit en

---

2. *Ibid.*, p. 165.

l'hérédité des caractères acquis, « il peut paraître étrange que le développement de l'homme soit aussi lent mais, pour qu'une faculté décline, à savoir celle d'être suffisamment cruel pour vouloir tuer son ennemi, il faut que les circonstances fassent qu'elle ne soit plus utilisée. Or les guerres permanentes entre les hommes ont maintenu les vieilles propensions[3]. » Ainsi, la civilisation ne se développe pas selon un plan linéaire. La guerre a favorisé l'évolution car la conquête d'un peuple sur un autre a été, pour Spencer la conquête de l'homme antisocial par l'homme social, donc du moins adapté par le mieux adapté. Mais il ajoute aussitôt : « Ne craignons pas que cette affirmation justifie de nouvelles invasions et de nouvelles oppressions (...). Dès qu'il apparaît que ces oppressions et ces tyrannies ne sont pas justes, que le sentiment que c'est une horreur devient suffisamment fort pour les supprimer, le temps est arrivé pour que ces pratiques cessent[4]. »

Il existe une correspondance profonde entre les institutions et les sentiments. Sans des sentiments moraux suffisamment développés, un système politique libre ou une économie libre efficace sont impossibles. À l'inverse, des sentiments moraux élevés rendront la vie impossible à une dictature, car ses excès produiront l'indignation et la révolte. On ne peut donc accélérer artificiellement l'évolution, mais on ne peut pas non plus organiser la régression vers un passé révolu.

Il faut bien un sentiment pour lier entre eux des hommes demeurés extrêmement agressifs. Pour qu'un homme antisocial devienne social, il faut qu'il vive dans un environnement social. Mais comment maintenir la cohésion sociale lorsque, par hypothèse, les désirs agressifs des membres de la société dominent ? Il faut bien qu'ils aient une tendance compensatrice qui les conduit à se comporter socialement et à accepter de se soumettre à une autorité. Cette tendance consiste dans le culte du héros qui pousse l'homme à se prosterner devant

---

3. *Ibid.*, p. 415.
4. *Ibid.*, p. 417.

des manifestations de pouvoir, qu'il s'agisse d'un chef, d'un roi ou d'un gouvernement constitutionnel[5].

Là où il existe un respect insuffisant de la loi divine, il faut un respect plus grand de la loi humaine ; autrement, le manque de lois conduit tout droit à la barbarie. La loi est donc nécessaire, car elle seule empêche les hommes de commettre des agressions contre autrui compte tenu du niveau de moralité actuel.

Toutefois, Spencer n'en tire pas l'idée que le législateur peut tout se permettre. La souveraineté du Parlement lui semble être une superstition primitive au même titre que le droit divin des rois d'autrefois. Cette superstition a produit de grands désastres, surtout dans le domaine de l'économie. Les croyances superstitieuses, sur les grandes choses qu'un parlement peut faire, et les désastreuses interventions qui viennent de ces croyances reposent sur la vénération du pouvoir politique. Ce culte de la force attribue au gouvernement des capacités démesurées. De là les vieilles illusions selon lesquelles les dirigeants sont capables de fixer la valeur de la monnaie ou le niveau des salaires et les prix des différents produits. D'où ces fausses idées qui prétendent réduire la misère, accorder du crédit sans limites ou régler le niveau souhaitable de la population par décret. D'où encore cette doctrine monstrueuse mais généralement admise selon laquelle une majorité parlementaire a le droit de déposséder les gens de leurs propriétés, tout cela pour financer une église d'État, nourrir les pauvres, payer des maîtres d'écoles, fonder des colonies, etc. La croyance la plus surprenante est celle qu'une loi du Parlement peut abroger les décrets de la nature, par exemple faire un crime d'acheter des biens en France alors que le droit naturel nous dit que le crime est justement d'interdire les importations ! Comme si une conduite devenait juste ou criminelle au gré du vote de quelques hommes de plus ou de moins assis dans une pièce du Palais de Westminster[6] !

---

5. *Ibid.*, p. 420.
6. *Ibid.*, p. 426.

Toutefois, ce culte du pouvoir, malgré tous ses effets pervers, est très utile pour empêcher la société de tomber dans l'anarchie, et donc dans la barbarie et la violence, et il faut souhaiter que ce culte demeure malgré tout tant que la nature de l'homme ne s'est pas améliorée.

Le sentiment qui trouve ses délices dans l'obéissance se heurte au sentiment qui affirme les droits des individus, d'où un antagonisme perpétuel entre les deux.

Ces deux principes sont exclusifs l'un de l'autre en logique, mais tous les régimes que nous connaissons sont en réalité mixtes. Ces régimes mixtes sont irrationnels en toute rigueur, mais ils sont nécessaires car en harmonie avec la constitution de l'homme partiellement adapté à la vie sociale. L'illogisme n'apparaît pas aux hommes puisqu'ils le portent dans leur nature imparfaite. Tout cela prouve bien que l'opinion est affaire de sentiment et non d'intellect. Les sentiments et les instincts inspirent les idées qui leur conviennent.

C'est pourquoi les changements politiques peuvent se faire dans la paix, mais aussi dans la violence. La qualité d'une révolution, comme celle de toute autre institution, est déterminée par la nature de ceux qui la font (affirmation par Spencer de l'individualisme méthodologique). Des changements non violents supposent une évolution graduelle des sentiments moraux amenés par des pratiques sociales elles-mêmes évolutives. Il faut voir les convulsions sociales comme des phénomènes naturels qui obéissent à un certain déterminisme, estime-t-il. Les pouvoirs qui déterminent ces événements sont très au-dessus des volontés individuelles. Spencer conclut avec Burke[7] que les révolutions débouchent sur des résultats qui n'ont rien à voir avec ce que leurs auteurs espéraient, et à de nouvelles institutions qui ne sont pas meilleures que celles qui précédaient. La nature des individus restant en profondeur la même, on ne saurait espérer voir apparaître un homme nouveau en aussi peu de temps.

---

7. Edmund Burke, *Réflexions sur la révolution de France*, Paris, Authentica, 1988.

Le vrai progrès durable est fondé sur l'évolution, non sur la révolution.

B/ L'évolution sociale tend vers une individuation croissante dans l'interdépendance

L'homme primitif a une personnalité incompatible avec une vie sociale pacifique, et exige donc d'être soumis à une forte autorité. L'évolution conduit à une émancipation lente de l'individu.

> En avançant d'un extrême, dans lequel l'État est tout et l'individu n'est rien, jusqu'à un autre extrême, où l'individu est tout et l'État n'est rien, la société doit passer par toutes sortes de phases intermédiaires. L'aristocratie et la démocratie ne sont pas, comme on l'a dit, des principes séparés et incompatibles ; leur mélange auquel s'ajoute une composante monarchique marque les étapes du progrès vers une individualité croissante. Cette croissance des droits de l'homme privé face à l'État ne conduit pas seulement à des formes meilleures de gouvernement. Elle se traduit par l'hétérogénéité croissante de la vie politique et religieuse, par la multiplication des partis et des églises[8].

À terme, les partis et sectes religieuses sont condamnés à disparaître aussi, car il n'existera plus que des individus libres à l'égard de ce genre d'allégeance.

La moralité définit la loi d'égale liberté, selon laquelle un individu peut développer sa propre liberté sans limites à condition de respecter la liberté d'autrui, et cette loi, valable au même titre que les lois de la physique, définit le but vers lequel tend la vie humaine. Ici, Spencer admet sa dette à l'égard de Coleridge[9] qu'il cite volontiers : « Par vie, j'entends toujours l'idée véritable de la vie ou sa forme la plus générale sous laquelle elle se manifeste à nous (...). Cette forme, je l'appelle la tendance à l'individuation ; et les degrés ou l'intensité de la vie consistent en la réalisation progressive de cette tendance. »

---

8. Herbert Spencer, « Social Statics », *art. cit.*, p. 435.

9. Samuel Taylor Coleridge, voir notamment *L'Ami*, Paris, Gallimard, 2002.

Toutefois, l'individuation, dans l'évolution, va de pair avec l'interdépendance :

> La civilisation évolue vers un état des chose où deux exigences apparemment contradictoires se réconcilient. Pour pouvoir maximiser le bonheur, il faut une quantité de population qui ne peut vivre que si le meilleur système de production est mis en œuvre. Cela signifie que la division du travail doit être la plus forte possible. Cela signifie en même temps la plus grande dépendance possible. Dans le même temps, il faut que chaque individu puisse faire ce qu'il préfère. Ces deux conditions ne peuvent être harmonisées que si les désirs des hommes sont cohérents avec la meilleure organisation possible, ce qui suppose tout un processus d'adaptation de la nature humaine[10].

Dans ce processus, le respect de la loi d'égale liberté est essentiel, car elle est « une loi vitale de l'organisme social[11] ».

La loi de la nature punit ainsi tout excès, toute injustice contre la liberté. Dans sa jeunesse, Spencer y voyait la main de Dieu. Plus tard, il estime que c'est simplement une loi de la vie aussi réelle que les lois physiques. Cette loi de nature ne s'applique pas qu'à la politique mais aussi à l'économie. Il affirme la liaison entre l'individuation et l'interdépendance : « Il y a identité ultime entre l'intérêt personnel et l'intérêt de la société, ce que nous voyons en découvrant à quel point est vitale la connexion entre chaque personne et la société dans laquelle elle est une unité[12]. »

Cette liaison est créée par la division du travail. Lorsque celle-ci n'existe pas, chaque homme est à la fois guerrier, chasseur, pêcheur, agriculteur, constructeur, fabricant d'outils. Mais la spécialisation entraîne ce que Spencer appelle la « ségrégation » : par exemple, une noblesse guerrière et un clergé se distinguent du reste de la société. Les hommes se regroupent selon leurs fonctions. Les industries font de même : il existe des régions spécialisées dans la production des textiles, par exemple. Dans le même temps, ces groupes d'hommes spécialisés ne peuvent plus vivre seuls et ont

---

10. Herbert Spencer, « Social Statics », *art. cit.*, p. 441.
11. *Ibid.*, p. 443.
12. *Ibid.*, p. 448.

besoin du reste de la société. Ils sont de plus en plus interdépendants. Toutefois, cette interdépendance ne fait qu'accompagner le processus d'individuation qui est le processus central.

Le bien-être de l'individu dépend donc du bon fonctionnement du reste de la société, donc de la moralité des autres individus qui constituent cette société. C'est pourquoi, pour être parfaitement libre, il faut que tous le soient. Pour être parfaitement moral, il faut que tous le soient, et, pour être parfaitement heureux, il faut que tous le soient aussi.

Cette théorie n'est qu'une « généralisation de la doctrine de la sympathie d'Adam Smith, ainsi qu'un prolongement de "l'idée de vie" de Coleridge[13] ».

La loi d'égale liberté donne des indications pour déterminer les tâches d'un gouvernement. Elle montre aussi que les conclusions de la morale rejoignent celles de l'économie politique, ou plutôt que les conclusions de l'économie politique ne sont justes que parce qu'elles sont des corollaires de l'application de la morale à la vie sociale.

> Les injonctions de la loi morale coïncident et anticipent celles de l'économie politique. L'économie politique nous apprend que les restrictions au commerce se retournent contre nous. Or la loi morale les dénonce. L'économie politique nous dit que le commerce forcé avec les colonies n'est, en définitive, pas profitable. Or ce commerce forcé est moralement inique. (...) L'économie politique a prouvé que les salaires et les prix ne peuvent être dirigés, or la morale réprouve une telle régulation. (...) Ainsi, les arguments forgés par Adam Smith sont de simples corollaires des déductions de la moralité fondamentale. Les découvertes de l'économie politique ne sont qu'un détour pour redécouvrir ce que la loi morale ordonne[14].

On voit que, pour Spencer, les lois de l'éthique et les lois de l'économie convergent toujours.

---

13. *Ibid.*, p. 458.
14. *Ibid.*, p. 460.

C/ La dialectique entre conservation et progrès

Les conclusions de *La Statique sociale* sont qu'une évolution harmonieuse, politique, économique et sociale suppose un équilibre permanent entre les forces de conservation et les forces de progrès. Spencer n'est pas cet extrémiste anarchisant que certains ont voulu décrire. Il est vrai que la liberté est pour lui la condition essentielle du bonheur humain. Il faut en effet tenir compte des hommes tels qu'ils sont, et l'imperfection humaine oblige à poser de bornes à la liberté. L'évolution à long terme est de placer ces bornes toujours plus loin au fur et à mesure que l'homme s'améliore, mais ce processus est lent et peut même s'inverser si la guerre revient en force. Dans ces conclusions mesurées, l'auteur se réclame explicitement de l'homme d'État français Guizot[15].

L'esprit pratique appliqué à la politique ou à l'économie sous le nom de pragmatisme est donc antipratique, puisqu'il ignore les lois qui permettraient d'être efficace. Les mesures dirigistes ou despotiques ne peuvent être utiles que si elles permettent une meilleure application de la loi d'égale liberté. Cela semble un paradoxe mais c'est possible, car la pire atteinte contre cette loi est celle provoquée par la violence anarchique.

> Le bonheur consiste dans l'exercice correct des facultés. Donc, une institution adaptée à l'époque est une institution qui garantit aux hommes plus de facilités, plus de liberté pour exercer leurs facultés que si cette institution n'existait pas. Pour un peuple à un moment donné, ce peut être le despotisme si le despotisme assure un meilleur exercice des facultés que l'anarchie. Le despotisme peut assurer, en limitant la violence, un meilleur exercice des facultés, une meilleure liberté concrète, que s'il n'était pas là. De même, on peut justifier le suffrage restreint, la censure de la presse, l'établissement de passeports pour préserver l'ordre public, si la dissolution sociale devait résulter de leur abolition. Ce serait l'agression généralisée des hommes entre eux, donc un viol maximum de la loi d'égale liberté[16].

---

15. François Guizot (1787-1894), historien et homme politique français favorable à la monarchie constitutionnelle et au principe représentatif.

16. Herbert Spencer, « Social Statics », *art. cit.*, p. 468.

Dès lors, comment une société peut-elle progresser vers plus de liberté ? Si la liberté politique est trop grande vu l'état de sauvagerie des mœurs, le progrès des institutions risque de se traduire par des souffrances supplémentaires.

> Il faut le progrès, et en même temps la résistance au progrès. Cette phrase célèbre de M. Guizot exprime indiscutablement une vérité (...). De temps en temps, le combat entre ces deux tendances aboutit à un changement. Comme en physique, le produit des forces contraires est une résultante incarnant le mouvement juste dans la bonne direction. Comprise de cette façon, la théorie du progrès et de la résistance au progrès en même temps est juste[17].

Spencer s'oppose tout autant à ceux qui veulent faire un plan de réforme sociale a priori :

> Connaissent-ils les millions d'hommes pour qui ils veulent prescrire la vie ? Ils ne pourraient donner les noms et occupations que d'un millier d'entre eux. Combien d'hommes connaissent-ils personnellement ? Des centaines au plus. Combien sont ceux dont ils connaissent le caractère ? Des dizaines au plus. Ils tirent leurs connaissances des livres et des journaux, des meetings auxquels ils assistent, des conversations qu'ils écoutent (...). Les faits les obligent continuellement à réviser leurs jugements (...). Il y a un décalage absurde entre leurs prétentions et leurs capacités[18].

L'adaptation des institutions dépend du caractère des hommes. De nouvelles institutions non adaptées à ce caractère ne peuvent qu'échouer (thèse reprise récemment à propos des pays en voie de développement[19]). Comment savoir si les conditions d'un changement bénéfique sont survenues ? Cette question ne se pose pas car cela se fait spontanément. « Les modifications de la nature humaine qui permettent son adaptation à des formes sociales plus élevée, génèrent en même temps les croyances que ces formes sont bonnes (...). Car les opi-

---

17. *Ibid.*, p. 470.
18. *Ibid.*, p. 472.
19. Lawrence E. Harrison et Samuel P. Huntington, *Culture Matters, How Values Shape Human Progress*, New York, Basic Books, 2000.

nions sont aussi des produits du caractère des hommes du moment[20]. »

LA THÉORIE DE L'ÉVOLUTION DANS *LES PREMIERS PRINCIPES*

Les Premiers Principes sont sans doute l'ouvrage clé de Spencer, qui synthétise les principes essentiels de sa philosophie de l'évolution. Mais ils sont l'introduction d'un vaste plan de philosophie générale développé en plusieurs volumes.

A/ Le plan de philosophie synthétique

L'auteur assigne pour tâche à la philosophie de faire une théorie générale des découvertes des autres sciences. Dans cette perspective, on ne peut comprendre la portée réelle des *Premiers Principes* que si l'on replace ceux-ci dans le vaste projet de « philosophie synthétique » en plusieurs volumes conçu dès 1860[21] :

Plan du système de philosophie synthétique

Spencer décrit dans le premier volume de ce plan, intitulé *Premiers Principes*, les lois communes applicables indifféremment à la physique, la biologie ou l'économie et la science politique. Un bon exemple est la loi de différenciation évolutive, qui s'applique aussi bien à l'histoire du système solaire qu'à l'évolution biologique ou à l'économie sous le nom de division du travail.

Il a renoncé à rédiger les *Principes de physique* qui auraient dû suivre. Il a écrit immédiatement ses *Principes de biologie*. Il y développe sa théorie de l'évolution biologique avec les principes de différenciation et d'intégration des organes et des fonctions.

Il se consacre alors aux *Principes de psychologie*, préalables pour lui à l'étude de la sociologie. Mais il n'a jamais eu le

---

20. Herbert Spencer, « Social Statics », *art. cit.*, p. 474.
21. *Ibid.*, préface de l'auteur, p. CXI à CXIX.

temps de publier le dernier volume des *Principes de sociologie*. Il a préféré rédiger les *Principes d'éthique* qui lui tenaient plus à cœur à la fin de sa vie.

B/ Deux réflexions sur le progrès en politique

La partie des *Premiers Principes* sur « l'inconnaissable » traite en réalité des rapports entre la religion et la science. Spencer y a inséré cependant deux développements qui concernent, d'une part, la portion de positif qui existe lors de toute étape de l'évolution des institutions politiques et, d'autre part, la nécessité d'une fonction de conservation sociale durant tout le processus de développement du progrès.

Toute opinion collective a quelque chose de bon

Toute opinion collective contient toujours de bons éléments au milieu d'opinions fausses. Les idées anciennes étaient adaptées aux hommes des époques archaïques :

> Populaires ou despotiques, les gouvernements jouissaient jadis d'une autorité illimitée sur leurs sujets. Les individus existaient au profit de l'État, non l'État au profit des individus. Des droits ont été affirmés au cours du temps. Depuis bien des siècles, nous avons affirmé en pratique et nous venons d'établir en théorie le droit qu'a tout homme de choisir ses propres croyances religieuses (...). Durant le cours des dernières générations, nous avons inauguré la liberté complète de la parole en dépit de tous les efforts législatifs pour la supprimer ou la restreindre. Plus récemment encore, nous avons réclamé et en définitive obtenu, sauf un petit nombre de restrictions exceptionnelles, la liberté de faire le commerce avec qui nous voulons. Ainsi, nos croyances politiques diffèrent considérablement de celles que nous professions autrefois[22].

Cette extension de la liberté va continuer. Une école d'opinion nouvelle milite dans ce sens.

---

22. *Ibid.*, p. 5.

> À la doctrine ancienne d'après laquelle l'individu n'existait que pour l'État, s'est en grande partie substituée une doctrine moderne d'après laquelle l'État n'existe que pour les citoyens. Et l'on prétend en tirer toutes les conséquences logiques. Pour les penseurs de cette école, la liberté de l'individu est sacrée (...). L'État n'a qu'une fonction, celle de protéger les citoyens les uns contre les autres et contre les ennemis du dehors. Se fondant sur la tendance manifeste qui a régné dans tout le cours de la civilisation, d'étendre les libertés du sujet et de restreindre les fonctions de l'État, ils pensent qu'on peut s'attendre à voir s'établir en définitive un régime politique qui donnera à l'individu le plus de liberté possible et au gouvernement le moins de pouvoir possible, et sous lequel la liberté de chacun ne sera limitée que par la liberté semblable de tous, tandis que l'unique devoir du gouvernement sera de faire respecter cette limite[23].

Il s'agit bien là de ses convictions profondes. Mais, contrairement à ce que l'on pourrait croire, Spencer se garde bien de condamner sans nuances les idées qui étaient celles d'autrefois.

Importance de la fonction conservatrice pour réguler le rythme du progrès

Le progrès doit aller à un rythme correspondant à l'évolution sociale, sous peine de régression.

Dans le chapitre sur la réconciliation de la religion et de la science, fondée sur le fait que leurs tâches ne sont pas les mêmes (gérer l'inconnaissable pour la première, le connaissable pour la deuxième), l'auteur revient sur cette idée d'adaptation nécessaire entre les institutions politiques et les traits spécifiques de l'homme dans une société donnée.

L'expression centrale de cette idée est exprimée par cette formule : Il faut conserver l'adaptation. C'est l'équivalent spencérien de la devise comtienne : « Ordre et progrès. » Il s'agit de l'idée que le changement social doit se faire le plus possible dans la liberté.

---

23. *Ibid.*, p. 7.

C/ Les principes des sciences attachées au « connaissable »

La deuxième partie des *Premiers Principes* s'attache au « connaissable », ce qui conduit l'auteur à distinguer le rôle de la science du rôle de la philosophie. Il appartient aux sciences de découvrir des vérités partielles dans leurs domaines propres. Il appartient à la philosophie de tenter d'unifier ces savoirs en dégageant les lois scientifiques suffisamment générales pour pouvoir s'appliquer à l'ensemble du connaissable.

Tout fait a une cause et obéit à des lois. La science a pour objet de dégager des lois naturelles. En physique, une même loi explique l'écoulement de l'eau et la chute d'une pierre. En biologie, il existe une loi qui lie la température d'un animal et son type de système respiratoire. Et, tout de suite, Spencer en vient à un exemple tiré de la science économique, science qu'il affectionne depuis son plus jeune âge.

> Si, guidés par des expériences commerciales, nous arrivons à conclure que des prix s'élèvent lorsque la demande excède l'offre, que les produits s'écoulent des lieux où ils sont abondants vers les lieux où ils sont rares, et que les industries des différentes localités sont déterminées surtout par les facilités que les localités leur présentent : et si en étudiant ces généralisations de l'économie politique, nous les rapportons toutes au principe que chaque homme cherche à satisfaire ses désirs par les moyens qui lui coûtent le moins d'efforts, principe qui dirige les actions individuelles dont ces grands phénomènes sociaux, la valeur, le commerce, l'industrie, sont les résultantes, nous n'avons affaire qu'à des proportions scientifiques. Comment donc constituer la philosophie ? En faisant un pas de plus ! (...) Quand, après avoir réduit les vérités scientifiques indépendantes, l'une à un simple axiome de mécanique, l'autre à un principe de philosophie moléculaire, la troisième à une loi d'action sociale, on les considère toutes comme des corollaires d'une vérité ultime, on touche à l'espèce de connaissance qui constitue la philosophie proprement dite (...). La philosophie, c'est le savoir complètement unifié[24].

---

24. *Ibid.*, p. 131.

Comme les savoirs des sciences s'accroissent et se modifient, il en sera de même de la philosophie, jamais achevée. Quelles sont donc les données de départ de la philosophie ? Nous sommes ici dans la tradition empiriste ; La vérité, dans sa forme la plus élevée, ne peut être rien de plus pour Spencer que la concordance parfaite dans le champ de notre expérience, entre les représentations de choses idéales, et les présentations de choses réelles.

Un principe essentiel est celui de la continuité du mouvement. Sans influence extérieure, un corps en mouvement continue à se mouvoir en ligne droite avec une vitesse uniforme. Ce que le mouvement perd en intensité en raison d'une cause externe ne disparaît pas mais continue sous de nouvelles formes. L'absence de mouvement est une pseudo-idée. L'axiome doit être posé de l'égalité de l'action et de la réaction dans le mouvement. Cela conduit au principe de la conservation de la force qu'il appelle « le principe de la persistance de la force ». Ce principe est nécessaire parce que la pensée ne peut pas établir une relation entre quelque chose et rien.

« Le seul principe qui dépasse l'expérience parce qu'il lui sert de base, c'est donc la persistance de la force. (...). C'est sur ce même principe qu'une synthèse rationnelle doit s'élever[25]. »

D'où un principe de transformation dans l'équivalence des forces. Le mode de force que nous appelons chaleur, par exemple, est en réalité un mouvement moléculaire. La machine à vapeur transforme cette chaleur en un mouvement visible. Il y a continuité des divers phénomènes : Les forces manifestées dans les actions vitales, végétales et animales se déduisent de la chaleur solaire. La transformation du contenu inorganisé d'un œuf en un poulet organisé dépend d'une quantité de chaleur.

Les forces mentales sont aussi en correspondance avec les forces physiques. La force d'un sentiment peut se traduire en mouvement. L'appareil nerveux, support des états de conscience, est essentiellement un appareil chimique.

---

25. *Ibid.*, p. 205.

Il y a un lien de continuité entre la psychologie et la sociologie. Si la loi générale de la transformation et de l'équivalence règne sur les forces vitales et mentales, elle doit régner aussi sur celles que nous appelons sociales. Les mêmes lois générales s'appliquent à l'inorganique, au biologique, au psychologique et au social.

La dialectique des forces. Application à l'économie et à la société

Le mouvement s'opère dans la ligne de la résultante des forces, qui est la ligne de la plus grande traction (exemple d'une pierre qui tombe). Si les forces de répulsion sont plus fortes, le mouvement s'opère sur la ligne de plus faible résistance (exemple de la vapeur qui s'échappe).

Ce principe, l'auteur l'applique donc à la sociologie, à l'économie et à la science politique.

> Puisque chez tous les animaux, y compris l'homme, le mouvement suit les lignes de moindre résistance, il faut en conclure que dans les agrégations d'hommes, les choses se passent de même. Les changements d'une société provenant de l'action combinée de ses membres, leur cours sera déterminé selon les mêmes lois que ceux de tous les autres changements opérés par composition de forces. Aussi, quand nous regardons la société comme un organisme, et que nous observons la direction de sa croissance, nous trouvons que c'est celle où la moyenne des forces opposantes est la moindre[26].

La vie consiste à neutraliser les forces de destruction par des aliments, des vêtements, une habitation, des armes, etc.

Spencer explique tout particulièrement les mouvements migratoires en termes de résultante des forces :

> Nous voyons s'acheminer l'émigration vers les contrées qui offrent le moins d'obstacles à la conservation des individus et par suite, au développement des nations. Il en est de même de la résistance qu'opposent aux mouvements d'une société les sociétés voisines. Chaque tribu ou nation qui habite une région s'accroît en nombre jusqu'à ce qu'elle dépasse ses moyens de subsistance. Il y a dans chacune d'elle une force d'expansion

---

26. *Ibid.*, p. 257.

> constante vers des surfaces adjacentes qui rencontre la résistance de forces semblables des tribus ou des nations qui les occupent. Les guerres incessantes qui en résultent, les conquêtes sur les tribus ou les nations plus faibles, la dévastation du territoire par les vainqueurs, sont des mouvements sociaux qui s'opèrent dans le sens de la plus faible résistance[27].

On peut interpréter de même le commerce, l'emploi, les transports, les prix, en termes de physique sociale, de forces et de mouvements.

Concernant l'emploi, un raisonnement similaire est tenu : « Chaque citoyen préfère une certaine occupation, en sorte qu'en choisissant les formes d'activités imposées par les circonstances spéciales qui les entourent et par leurs facultés propres, les unités sociales se meuvent chacune vers les objets de leur désir en suivant des directions qui leur présentent le moins d'obstacles[28]. »

> L'application de la loi est tout aussi évidente dans les changements fonctionnels qui s'opèrent journellement. L'écoulement du capital dans les affaires qui donnent le plus d'intérêts, l'achat au meilleur marché et la vente au prix le plus élevé, l'introduction de modes de fabrication plus économiques, le développement des meilleurs moyens de distribution, et toutes ces variations dans les courants du commerce qui sont notées quotidiennement dans nos journaux, et dans nos télégrammes heure par heure, sont autant de mouvements qui se font dans les directions où ils rencontrent le moins de forces opposantes.

Ces phénomènes économiques ont une contrepartie réelle physique ou mentale. Ils correspondent à la faim, par exemple, ou à des désirs qui sont autant de forces. Parler de forces n'est pas métaphorique, précise Spencer, qui souhaite ainsi unifier le savoir. Pour que les phénomènes sociaux puissent s'unifier avec les phénomènes plus simples pour former un système unique, il faut que les généralisations de l'économie politique soient réduites à des propositions équivalentes exprimées en fonction de forces et de mouvements.

---

27. *Ibid.*, p. 258.
28. *Ibid.*, p. 260.

Une conséquence importante est à souligner : une certaine force d'inertie sociale.

Les mouvements sociaux de ces divers ordres se conforment aux deux lois dérivées que nous avons mentionnées au début. En premier lieu, remarquons qu'une fois lancés dans certaines directions, ces mouvements, comme tous les autres, ont tendance à persister dans ces mêmes directions. Une folie ou une panique commerciale, une production de marchandises, une coutume sociale, une agitation politique continuent leur course longtemps après que la source qui leur a donné naissance ne fournit plus d'impulsions ; il faut des forces antagonistes pour les arrêter. En second lieu, notons que la marche des mouvements sociaux devient d'autant plus tortueuse que les forces sociales sont plus compliquées.

Non seulement la direction du mouvement obéit dans tous les domaines à la résultante des forces, mais encore on constate l'universalité du rythme du mouvement. Le rythme se produit partout où il y a un conflit de forces qui ne se font pas équilibre.

Les nomades changent de lieu selon certaines périodicités. Les guerres reviennent périodiquement, comme les phases de croissance ou de déclin démographiques. Mais l'évolution des rythmes est particulièrement remarquable dans le domaine économique. Il l'examine du point de vue du commerce, de la production et de la consommation et des prix.

La politique aussi obéit à des oscillations. Le rythme est une propriété de tout mouvement social, comme de tout mouvement physique. Étant donné la coexistence universelle des forces antagonistes, le rythme est un corollaire du principe de la persistance de la force.

Ici, Spencer pose la question de méthode qui le conduit à faire de l'évolution le cœur de sa réflexion : « Nous avons vu que la matière est indestructible, que le mouvement est continu, que la force est persistante ; nous avons vu que les forces sont partout en voie de transformation, et que le mouvement qui suit toujours la ligne de plus faible résistance, ne cesse pas d'être rythmique ; il nous reste à décou-

vrir la formule qui partage cette invariabilité et qui exprime les conséquences combinées des actions que les formules précédentes expriment séparément[29]. » Cette formule sera celle de l'évolution.

D/ La théorie des formes de l'évolution

Voici une formule centrale de la philosophie de Spencer :

> Ces opérations qui se montrent en antagonisme, qui partout obtiennent l'une sur l'autre, ici un triomphe temporaire, là un triomphe plus ou moins permanent, nous les appelons évolution et dissolution. L'évolution, sous sa forme la plus simple et la plus générale, c'est l'intégration de la matière et la dissipation concomitante du mouvement. Tandis que la dissolution, c'est l'absorption du mouvement et la désintégration concomitante de la matière. (...) Au sens que nous lui donnons, l'acte de l'évolution, tout en impliquant l'accroissement d'un agrégat complet et, par conséquent, une expansion de cet agrégat, implique que les matières qui le composent sont passé d'un état plus diffus à un état plus concentré[30].

Cette notion d'évolution précise s'oppose ainsi à la notion vague et insuffisamment précise de progrès, utilisée notamment par Auguste Comte.

L'évolution correspond à un processus d'intégration, de différenciation, de précision croissante et de développement de fonctions toujours mieux définies. Ces processus s'appliquent notamment à l'économie et à la vie politique, et ils constituent les lois de la dynamique sociale.

L'intégration croissante, première loi de l'évolution

L'évolution obéit à plusieurs lois générales que l'auteur décrit successivement. La première est la loi d'intégration. Elle s'applique en astronomie, en géologie, en biologie, en psychologie et en sociologie.

---

29. *Ibid.*, p. 296.
30. *Ibid.*, p. 305.

La vie sociale relève de « l'évolution superorganique », pour la distinguer de l'évolution biologique ou organique. Comme dans les autres ordres de la nature, l'évolution comporte un processus d'intégration. Les organismes sociaux offrent des exemples nombreux et clairs de changements qui sont des mécanismes d'intégration. L'histoire montre les passages des tribus aux nations, puis des nations aux empires. Cela conduit l'auteur à considérer comme probable une future unification européenne.

> L'opération par laquelle les petites tenures s'agrègent en fiefs, les fiefs en provinces, les provinces en royaumes, et les royaumes limitrophes en un seul empire, se complète lentement par la destruction des lignes de démarcation primitives. Si nous considérons les nations européennes comme formant un seul tout, nous voyons dans leur tendance à former des alliances plus ou moins durables, dans les restrictions qu'elles apportent aux influences exercées par les divers gouvernements les uns sur les autres, dans le système dont on prend aujourd'hui l'habitude de soumettre les conflits internationaux à l'arbitrage de congrès, aussi bien que dans la suppression des barrières commerciales et les facilités de communication qui s'accroissent, nous voyons les débuts d'une fédération européenne, c'est-à-dire une intégration beaucoup plus vaste que toutes celles aujourd'hui existantes. L'évolution est donc un phénomène universel d'intégration croissante (...). Dans tous les cas, l'agrégation implique une perte de mouvement relatif[31].

La différenciation croissante : deuxième loi de l'évolution

Mais il existe une autre loi très importante. Pour Spencer, dire que la redistribution primaire (de matière) s'accompagne de redistribution secondaire, c'est dire qu'à côté des changements allant d'un état diffus à un état concentré, il se fait un changement allant d'un état homogène vers un état hétérogène. En même temps que les composants et la masse s'intègrent, ils se différencient. Les exemples les plus nombreux de la multiformité croissante

---

31. *Ibid.*, p. 349.

qui accompagne le progrès de l'intégration sont fournis par les corps organisés vivants.

L'embryologie montre jusqu'où va la différenciation. Un œuf peut donner un crabe. Un autre œuf un homard. La « loi de Baer » a joué un rôle essentiel dans l'évolution de la pensée de Spencer. Plus jeune, celui-ci avait écrit *La Statique sociale* en ignorant cette loi. Elle était importante parce qu'elle montrait que les organismes vivants évoluent vers une hétérogénéité croissante. Il s'appuyait alors sur les idées de Milne-Edwards sur « la division du travail physiologique ». Mais la loi de von Baer va lui permettre de généraliser le principe de différenciation au-delà du physiologique jusqu'aux organismes sociaux.

Chez les primitifs, outre la différenciation des sexes, les individus ont des fonctions semblables. « Tout homme est guerrier, chasseur, pêcheur, fabricant d'outils, maçon. Toutes les femmes sont soumises aux mêmes labeurs ; chaque famille se suffit à elle-même, et pourrait vivre isolée des autres si elle n'avait à attaquer ou à se défendre. Cependant, nous trouvons de très bonne heure dans l'évolution sociale, un commencement de différenciation entre les gouvernants et les gouvernés. Il semble que le premier progrès qui a groupé des familles errantes en tribus nomades soit marqué par l'apparition d'une sorte de fonction de commandement. L'autorité du plus fort s'impose à un corps de sauvages, comme dans une troupe d'animaux ou une bande d'écoliers[32] ».

En Angleterre, le pouvoir politique est devenu de plus en plus complexe avec la Couronne, les ministres, les lords, les communes, etc. L'Église anglicane présentait aussi une hiérarchie complexe. Des sectes protestantes s'en sont en outre différenciées. « En même temps, il se développe un système très complexe de coutumes, de manières, de modes temporaires imposées par la société tout entière, et servant à régler les transactions de moindre importance qui s'effectuent

32. *Ibid.*, p. 366.

d'homme à homme en dehors de la sanction religieuse ou civile[33]. »

La différenciation des pouvoirs ne s'exerce pas seulement à l'intérieur des États, la différenciation des régimes s'opère aussi entre les nations.

Mais la différenciation a été analysée de manière exemplaire dans la sphère économique. C'est la fameuse division du travail mise en valeur par Adam Smith[34].

Le trait essentiel de l'évolution, c'est la transformation de l'homogène en hétérogène. La loi de l'évolution est donc celle de l'inégalité croissante à partir d'une égalité fruste et primitive. Cette réflexion vaudra à Spencer beaucoup d'ennemis attachés à une idéologie égalitariste.

Arrivé à ce point, « l'évolution peut se définir comme un changement d'une homogénéité incohérente en une hétérogénéité cohérente à la suite de la dissipation du mouvement et de l'intégration de la matière[35] ».

Précision et ordre croissants : troisième loi de l'évolution

La loi de l'évolution tirée des travaux de von Baer implique toujours plus de différenciations et d'inégalités. Mais il faut préciser cette définition de l'évolution, car il existe des différenciations pathogènes, voire létales pour un organisme social. Une maladie introduit aussi de l'hétérogène. Par exemple, les premiers degrés de décomposition d'un corps mort impliquent un accroissement d'hétérogénéité. Ces changements sont bien loin de constituer une évolution plus avancée, ce sont plutôt des degrés qui conduisent à la dissolution.

La grande peste au Moyen Âge fut un changement, mais qui conduisit à des phénomènes de dissolution, donc de régression sociale, et non à une évolution. Toute hétérogénéité croissante n'est pas évolutive, elle peut être dissol-

---

33. Herbert Spencer, *Les Premiers Principes, op. cit.*, p. 368.

34. Adam Smith, *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations op. cit* Oxford, Oxford University Press, 1978

35. Herbert Spencer, *Les Premiers Principes, op. cit.*, p. 384.

vante. Ce sont surtout les différenciations liées à la division économique du travail qui sont évolutives.

Spencer a donc dû introduire un troisième critère pour définir l'évolution, après ceux d'intégration et de différenciation croissantes, un critère d'ordre, le caractère « défini » de l'objet évolué. L'évolution est un gain d'ordre dans la différenciation. La dissolution s'accompagne d'un désordre croissant. Il existe donc deux sortes de différenciation dont l'impact sur le corps social est radicalement opposé, d'où une nouvelle définition plus précise de l'évolution : « Tout en étant un changement de l'homogène à l'hétérogène, l'évolution est un changement de l'indéfini au défini. À côté d'un progrès allant de la simplicité à la complexité, il se fait un progrès de la confusion à l'ordre, d'un arrangement indéterminé à un déterminé. Le développement, de quelque espèce qu'il soit, présente non seulement une multiplication de parties dissemblables, mais un accroissement dans la netteté avec laquelle ces parties se distinguent les unes les autres[36]. »

Le passage de l'indéfini au défini, ou du désordre relatif à l'ordre relatif, caractérise donc l'évolution, et l'inverse caractérise la dissolution.

Lorsqu'il y a évolution, les arrangements définis se développent du même pas, qu'il s'agisse du territoire, de la politique ou de l'organisation économique.

Spencer pousse son argument jusqu'au bout : « Si l'on m'objectait que chez les nations civilisées, il y a des exemples d'un décroissement dans la distinction (par exemple, l'effacement des barrières qui séparent les rangs), je répondrais que ces exceptions apparentes sont les symptômes d'une métamorphose sociale. C'est, par exemple, le passage du régime militaire ou prédateur au régime industriel ou producteur pendant lequel les anciennes lignes de démarcation disparaissent et les nouvelles deviennent plus marquées[37]. »

---

36. *Ibid.*, p. 387.
37. *Ibid.*, p. 389

L'évolution se caractérise donc par plusieurs critères : l'interdépendance croissante, la différenciation croissante, l'ordre croissant et la précision croissante. Spencer reformule alors sa définition de la façon suivante : « L'évolution est un changement d'une homogénéité indéfinie, incohérente, en une hétérogénéité définie et cohérente, accompagnant la dissipation du mouvement et l'intégration de matière[38]. »

L'intégration des fonctions : quatrième loi de l'évolution

Après les structures, il convient d'étudier les actions, les mouvements. Ces mouvements sont redistribués pendant le processus évolutif. Il y a plusieurs sortes de mouvements, dont certaines sont invisibles : dans un corps biologique, il y a le mouvement automatique et inconscient des viscères, il y a le mouvement volontaire des membres, il y a le mouvement de l'agitation moléculaire qui se traduit par de la chaleur.

Il y a donc constitution d'organisations de plus en plus grandes, définies et douées d'indépendance croissante, fonction de la taille, comme les grands États ou les grandes entreprises, et les unités plus petites absorbées dans le processus ont entre-temps perdu leur indépendance. Mais cette évolution ne veut pas dire nécessairement que la liberté individuelle s'est réduite. Celle-ci dépend en fait non de la taille des organismes sociaux (on peut être plus libre dans une grande ville que dans un petit village) mais de leur caractère dominant qui peut être soit militaire, soit économique. La liberté est liée au remplacement de l'activité militaire par l'activité économique.

Dans l'analyse des sociétés, l'auteur prend des exemples d'évolution des fonctions dans l'armée, dans la politique et dans l'économie.

> Comparez le gouvernement d'un chef sauvage avec celui du chef d'une nation civilisée, aidé par les administrations locales et les fonctionnaires qui lui sont subordonnés, et jusqu'à la police des rues, et vous voyez combien, à mesure que les hommes ont progressé de l'état de tribus d'une dizaine de per-

---

38. *Ibid.*, p. 406.

> sonnes à celui de nations de plusieurs millions d'âmes, la fonction gouvernementale est devenue plus considérable. Vous voyez que, guidée par des lois écrites, elle a passé d'un état vague et irrégulier à un état de précision relative, et qu'elle s'est subdivisée en fonctions d'une multiformité croissante[39].

La formule se veut suffisamment générale pour s'appliquer à tous les phénomènes de l'univers. Toutefois, si on l'utilise dans le seul domaine des sciences sociales, économiques et politiques, la formule de Spencer devient ceci :

> L'évolution sociale (ou politique, ou économique) est une intégration de structures composées d'individus, accompagnées d'une perte d'autonomie des structures de base, pendant laquelle la société (ou le régime politique ou le système économique) passe d'une organisation homogène, indéfinie, incohérente, vers une organisation différenciée, définie, cohérente et pendant laquelle aussi les fonctions accomplies subissent une transformation analogue[40].

On pourrait penser que ce processus évolutif réduit la liberté des individus. Ce fut le point de vue d'Auguste Comte. Spencer est d'un avis différent. L'individu est moins libre dans le village primitif que dans la ville moderne à la seule condition, mais qui est essentielle, que l'on soit en temps de paix. Toutefois, à long terme, la paix doit l'emporter sur la guerre, même si des périodes de régression vers l'état guerrier peuvent apparaître. En effet, l'évolution sélectionne les sociétés où l'homme est le mieux adapté à la vie sociale, ce qui le rend plus efficace et lui permet une plus grande chance de survie. Or cette adaptation doit devenir héréditaire (car Spencer croit encore à l'hérédité des caractères acquis). Dans ces conditions, le progrès est certain car la nature humaine ne peut que s'améliorer sur une longue période. Si l'hypothèse des caractères acquis saute, alors la nature humaine n'est pas perfectible de façon automatique et le progrès humain devient plus problématique. La dissolution sociale peut succéder à tout moment à l'évolution.

---

39. *Ibid.*, p. 408.
40. *Ibid.*, p. 413.

Ce qui est certain, c'est que, si l'on peut reprocher à Spencer un optimisme qui se fonde sur une hypothèse hasardeuse, celle de l'hérédité des caractères acquis, et donc du progrès moral, on ne peut le taxer de « darwinisme social » caricatural dans la mesure où, pour lui, la concurrence cruelle pour la survie est un trait du passé qui ne fait que diminuer avec l'évolution.

E/ La théorie des causes de l'évolution

Ayant défini les formes que prend l'évolution, notamment l'évolution sociale, politique et économique, il faut alors répondre à la question suivante : quelle est la raison de cette métamorphose universelle et continuelle ? L'évolution se déduit d'un principe physique, celui de la persistance de la force. Ce principe permet d'expliquer les causes de l'évolution, qui sont l'instabilité de l'état homogène, la multiplication des effets de toute force en action, et le phénomène de ségrégation des éléments qui se regroupent par affinité.

L'instabilité de l'homogène

Spencer remarque tout d'abord que l'homogénéité est une condition d'équilibre instable, ce qui permet à l'évolution hétérogénéisante de se faire.

L'explication de l'instabilité vient de ce que les diverses parties d'une agrégation homogène sont nécessairement exposées à des forces différentes et par suite, elles sont modifiées différemment.

On a l'exemple de la politique et de l'économie. Là aussi, l'homogène est instable et les inégalités croissantes accompagnent nécessairement le mouvement évolutif.

> Dans une société d'affaires, l'autorité des membres peut bien être égale en théorie, mais dans la pratique, on voit que l'autorité d'un membre devient plus forte que celle d'un autre ou que celle des autres. Les sociétaires ont beau donner des pouvoirs égaux aux directeurs de leur compagnie, l'inégalité ne tarde pas à s'y montrer ; et d'ordinaire, l'autorité d'un directeur devient si marquée que ses décisions sont la règle de conduite de la com-

pagnie. Dans les sociétés politiques, charitables, littéraires ou destinées à d'autres buts, nous retrouvons également une division semblable en parties dominantes et en parties subordonnées, et chaque partie a des meneurs, des membres moins influents, et une masse de membres sans influence. Dans ces exemples secondaires, nous pouvons voir des groupes d'hommes sans organisation, unis par des relations homogènes, passer graduellement à l'état de groupes organisés, unis par des relations hétérogènes ; et c'est là que nous trouvons la clef des inégalités sociales[41].

Ainsi, par le principe de l'instabilité de l'homogène, Spencer découvre la loi de reconstitution permanente des hiérarchies plus tard étudiée dans les partis politiques et les syndicats par des auteurs comme Roberto Michels.

> Le jeu des forces physiques ou morales ne s'arrête jamais, ce qui fait que, tant que les hommes seront constitués pour agir l'un sur l'autre, soit par la force physique, soit par la force morale, il s'élèvera des conflits pour la suprématie qui aboutiront nécessairement à la domination de l'un d'eux. La différence, une fois marquée, s'accentuera nécessairement toujours davantage. Une fois que son équilibre instable est détruit, l'uniforme doit graviter avec une vitesse accélérée vers le multiforme. La suprématie et la subordination doivent s'établir dans toutes les parties de l'édifice social.

Une société politique ne peut donc que se hiérarchiser avec l'évolution. Une égalité réelle est impossible compte tenu des lois physiques qui régissent les forces.

L'auteur utilise en général l'induction à partir des faits, puis la déduction à partir des principes. Venant de citer de nombreux exemples de l'instabilité de l'homogène, il l'explique ensuite de façon déductive comme un corollaire de la persistance de la force. Un marteau frappe un disque de plâtre parfaitement homogène. Celui-ci éclate en morceaux inégaux, car l'impact n'a pas touché de façon égale toutes les parties du disque de la même manière. Ainsi, une force uniforme produit des changements différents sur une masse uniforme parce que les parties de la masse ont des relations

---

41. *Ibid.*, p. 453.

différentes avec cette force. En général les parties externes et les parties internes d'un objet limité en dimension réagiront différemment à une même force.

De plus, ces changements une fois amorcés doivent continuer car les changements continus qui caractérisent l'évolution, en tant qu'ils sont constitués par le passage de l'homogène à l'hétérogène, et du moins hétérogène au plus hétérogène, sont des conséquences nécessaires de la persistance de la force.

Ces conclusions de physique sociale, si l'on peut dire, associent étroitement l'évolution au développement d'inégalités et de hiérarchies, et donnent à penser à Spencer que l'égalitarisme est un objectif illusoire, sauf à arrêter la marche du progrès. L'ethnologie montre de surcroît que seules les sociétés primitives, ignorant la division du travail le plus possible, sont vraiment égalitaires.

La multiplication des effets

Le phénomène suivant, autre cause de l'évolution, dit de « la multiplication des effets », rend Spencer très sceptique sur la pertinence économique des interventions de l'État, lesquelles sont le plus souvent aveugles et fourmillent d'effets pervers. Il étend sa critique aussi aux domaines qui relèvent de sa véritable compétence soit, la défense et l'administration de la justice.

Cette multiplication des effets explique le caractère divergent de l'évolution biologique : c'est pourquoi chaque race primitive d'animal est une souche d'où divergent les différentes races en fonction des variations du milieu et des défis que celui-ci oppose à la survie. L'évolution biologique montre des organismes spécialisés à leur milieu de façon étonnante et très diversifiée.

Quid de la société humaine ? Si l'on peut ramener le progrès de l'individu vers une hétérogénéité plus grande, tant dans le corps que dans l'esprit, à la production de plusieurs effets par une seule cause, à plus forte raison nous pouvons expliquer par le même principe le progrès de la société vers une hétérogénéité plus grande. » Spencer

revient alors une nouvelle fois, et longuement, sur la division du travail. Il a été fortement influencé par Adam Smith et ne le cache pas.

Il existe souvent une rétroaction entre la démographie et la production. L'augmentation du nombre des citoyens accroît la demande des différents produits. L'activité, donc la spécialisation s'accroissent. Le progrès économique se développe en raison de l'efficacité gandissante produite par la spécialisation. Ce progrès permet une nouvelle augmentation de la population. Il y a donc là un mécanisme cumulatif de progrès produit par « la multiplication des effets ».

Le principe de ségrégation

Un autre principe de l'évolution est celui de la ségrégation, qui permet le passage de l'indéfini vague au défini précis. Il faut en effet se demander pourquoi l'évolution va vers une hétérogénéité harmonique, et non vers une hétérogénéité chaotique (et mortelle pour les êtres vivants). Il faut en effet découvrir la cause de l'intégration locale qui accompagne la différenciation, c'est-à-dire la ségrégation qui agrège graduellement des unités semblables en un groupe lequel va se distinguer par un caractère tranché des groupes voisins.

Un bon exemple est celui du vent qui sépare les feuilles encore vivantes et vertes des feuilles mortes et jaunies. Les premières demeurent sur l'arbre et les autres tombent à terre. De même, dans un fleuve, les courants séparent la boue des cailloux. Spencer cite Laplace et indique que l'origine des étoiles et des planètes s'explique par une ségrégation matérielle causée par l'action de forces qui trient et séparent ces éléments cosmiques avec une précision proportionnée au degré de leur dissemblance.

Il passe alors aux sciences sociales :

> Au début de l'évolution sociale, les semblables se réunissent dans un groupe et les dissemblables se séparent sous l'influence de forces incidentes (...). Les races humaines tendent à se différencier et à s'intégrer comme le font les autres êtres vivants. (...) Nous avons vu que les actes que les hommes accomplissent

> pour la satisfaction de leurs besoins étaient toujours des mouvements dans le sens de la moindre résistance. Les sentiments qui caractérisent un membre d'une ethnie donnée, sont tels qu'ils ne peuvent trouver leur complète satisfaction que chez d'autres membres de la même ethnie : cette satisfaction dérive en partie de la sympathie qui rapproche ceux qui ont des sentiments semblables, mais surtout des conditions sociales corrélatives qui se développent partout où règnent ces sentiments. Quand donc un citoyen d'une nation est, comme nous le voyons, attiré vers d'autres de sa nation, c'est parce que certaines forces, que nous appelons désirs, le poussent dans la direction de la plus faible résistance[42].

Il explique ainsi le regroupement par ethnies des immigrés dans les grandes villes des États-Unis. Il insiste sur le fait que les mouvements humains, comme tous les autres mouvements, sont déterminés par la distribution des forces, en l'occurrence, attractives ou répulsives.

La moindre résistance peut être créée par des ressemblances de penchants, de goûts, d'intérêts, de culture intellectuelle, de classe, de sentiment politique. C'est toujours une certaine ressemblance entre les membres de chaque corps qui détermine leur union.

Le principe de ségrégation est aussi un corollaire du principe de la persistance de la force

> On peut réduire ces propositions à une forme encore plus abstraite. Elles reviennent toutes à ceci : que dans toutes les actions et réactions de force et de matière, une dissemblance dans l'un ou l'autre des facteurs nécessite une dissemblance dans les effets, et qu'en l'absence de toute dissemblance dans l'un ou l'autre des facteurs, les effets doivent être semblables[43].

Après avoir analysé les causes de l'évolution, à savoir l'instabilité de l'homogène face à des forces en action, la multiplication des effets de toute action sur un objet physique, biologique ou social, l'effet de ségrégation provoqué par les

---

42. *Ibid.*, p. 540.
43. *Ibid.*, p. 542

forces extérieures, Spencer conclut ses *Premiers Principes* par une brève étude des états vers lesquels tend l'évolution, l'état d'équilibre et l'état de dissolution.

F/ La théorie des fins de l'évolution

L'état d'équilibre

L'auteur a lu les travaux d'économie politique de son ami John Stuart Mill, qui a évoqué en économie la possibilité d'un état stationnaire. Selon Mill, l'évolution a une limite infranchissable : les redistributions de matière qui se font autour de nous aboutissent toujours à une fin par la dissipation du mouvement qui les opère. La pierre qui roule communique des parties de son mouvement aux objets qu'elle frappe et finit par tomber dans le repos. L'équilibre est la disparition de plusieurs mouvements qu'un corps possède tandis que les autres continuent comme auparavant : la toupie en équilibre est un bon exemple. Il existe un équilibre mobile dépendant de l'énergie extérieure, comme pour la toupie ou la machine à vapeur, et un équilibre mobile indépendant, comme celui du système solaire.

Il existe aussi des équilibres dans les processus sociaux, en démographie, en économie et même dans le domaine de la science politique. Le cas de la démographie est pour Spencer, un bon exemple : Toute société prise dans son ensemble, manifeste une opération d'équilibration dans l'ajustement continu de sa population à ses moyens de subsistance. Une tribu d'hommes vivant de chasse et de fruits est manifestement toujours en oscillation autour du nombre moyen d'individus que la localité peut nourrir. Pour les civilisations supérieures, les perfectionnements peuvent changer ce nombre fixe. Il est vrai que, lorsque la limite varie aussi rapidement qu'en Angleterre, il n'y a jamais d'arrêt réel : il n'y a qu'une variation rythmique dans l'intensité de l'accroissement.

Il faut examiner également la notion d'équilibre en matière de science politique :

> Il y a une autre sorte d'équilibre social à considérer, celui qui a pour résultat l'établissement d'un équilibre qui s'harmonise avec les désirs des peuples. En politique comme en économie, il y a une demande et une offre et dans un cas comme dans l'autre, les forces antagonistes produisent un rythme qui oscille d'abord entre des points très éloignés et aboutit enfin à un équilibre mobile d'une régularité relative. Les impulsions agressives que l'homme tient de l'état présocial, les tendances qui le portent à se satisfaire sans égard aux droits des autres êtres, caractère de la vie des bêtes de proie, constituent une force antisociale qui tend toujours à diviser les citoyens et à les mettre aux prises. Au contraire, les désirs qui ne peuvent trouver leur satisfaction que dans l'union, aussi bien que les sentiments qui la trouvent dans le commerce de l'homme avec ses semblables et aboutissent à ce que nous appelons loyauté sont les uns et les autres des forces qui tendent à maintenir l'union des citoyens[44].

On voit ici la dette de Spencer à l'égard d'Adam Smith. D'une part, il analyse la politique en termes d'offre et de demande, ce qui est un emprunt à l'économie politique, d'autre part, il fait largement usage de la notion de sympathie qu'il tient d'Adam Smith[45]. C'est d'ailleurs cette théorie de la sympathie renforçant le lien social au cours de la marche du progrès qui évite à l'auteur de tomber dans le travers d'un Hobbes[46] ou d'un « darwiniste social » qui ne verrait la dimension primordiale des relations entre les hommes que dans le conflit.

> De ces forces antagonistes (celles de l'agressivité et celles de la sympathie) naît le rythme de la vie politique. Chez toutes les nations primitives, l'union dépend beaucoup du caractère du chef. Aussi les voit-on osciller entre deux extrêmes : un despotisme qui courbe les sujets sous un joug rigoureux, et une anarchie incapable de prévenir le désordre. Chez les nations les plus avancées du même type, nous trouvons toujours des actions et des réactions violentes, au fond de même nature. Le despotisme tempéré par l'assassinat est la marque d'un état politique où une répression intolérable pousse de temps en temps les sujets à rompre tous leurs liens. Nous savons tous qu'une période de

---

44. *Ibid.*, p 548.

45. Adam Smith, *The Theory of Moral Sentiments, op. cit.*

46. Thomas Hobbes, *Leviathan, or the Matter, Form and Power of a Commonwealth, Ecclesiastical and Civil*, Londres, Molesworth Edition, 1651.

tyrannie est suivie d'une période d'anarchie, et vice versa, et cette alternative nous montre comment les forces antagonistes s'équilibrent toujours mutuellement[47].

Avec le temps et le progrès, ces oscillations se réduisent de plus en plus : « Les conflits entre les conservateurs (qui prétendent que la société doit contenir l'individu) et les réformistes (qui prétendent que l'individu doit être libre en face de la société) se referment dans des limites de plus en plus étroites, en sorte que la prédominance temporaire de l'une ou l'autre théorie produit une déviation de l'état moyen moins marquée. Cette opération d'équilibre est tellement avancée chez nous que les oscillations sont comparativement insignifiantes (...). L'extension progressive de la liberté des citoyens et l'abrogation des restrictions politiques qui en est la conséquence, tels sont les degrés par lesquels nous nous élevons à cet état[48]. »

Ainsi, les équilibres successifs conduisent l'homme à connaître de plus en plus de libertés, et la vie politique devient moins conflictuelle, les grands partis ayant des positions plus rapprochées, comme aux États-Unis.

Le principe de la dissolution inévitable

Sur 599 pages de l'édition en français de 1871 des *Premiers Principes*, on ne trouve que 20 pages consacrées à la « dissolution », processus inverse de l'évolution et qui clôt l'histoire des objets existants avant qu'ils retournent à l'invisible. On peut voir dans ce petit nombre de pages un reflet de l'optimisme de l'auteur. Mais celui-ci donne une autre raison. La dissolution est l'inverse de l'évolution. Il n'y a donc pas de nécessité d'entrer à nouveau dans les détails.

Il faut étudier alors les divers cas d'application de cette loi générale de la dissolution en commençant, dit-il, par les cas les plus complexes, c'est-à-dire le cas des sociétés humaines. Dans le domaine de ces sociétés, la dissolution sociale,

---

47. Herbert Spencer, *Les Premiers Principes, op. cit., p. 550.*
48. *Ibid.*, p. 551.

conformément à la loi générale, apparaît du point de vue matériel comme une désintégration. L'exemple typique est celui de Rome lors des invasions barbares. L'évolution sociale interne est arrêtée par les conséquences de l'invasion.

Spencer examine quatre exemples différents de dissolution politique, économique et sociale : celui d'une agression victorieuse qui aboutit à la dissolution de la société vaincue, celui d'une révolution, celui d'un choc culturel externe et celui d'un déclin démographique grave.

La dissolution peut venir d'une famine ou d'une révolution. De cette cause de désordre résulte un décroissement des mouvements intégrés et un accroissement des mouvements désintégrés. À mesure que le désordre fait des progrès, les actions politiques, auparavant combinées sous un gouvernement, deviennent isolées. Des actions antagonistes, des émeutes ou des révoltes, se produisent. En même temps, les opérations industrielles et commerciales, coordonnées dans la totalité du corps politique, s'interrompent. Et les seules transactions commerciales qui continuent sont locales ou petites. Tout nouveau changement désorganisateur diminue les opérations combinées par lesquelles les hommes satisfont leurs besoins, et les laissent les satisfaire autant qu'ils le peuvent par des opérations séparées. L'économie devient alors autarcique.

Enfin, l'auteur considère le cas d'une société figée et en déclin démographique :

> À mesure que la société prend une forme plus figée, et devient moins capable de se refondre et de prendre la forme qui rend possible le succès d'une compétition avec les sociétés en croissance et douées de plus de plasticité, le nombre de citoyens qui peuvent vivre dans son cadre inextensible diminue positivement. Par suite, il décroît tant par émigration que par le défaut de reproduction qu'entraîne après soi le manque de subsistances. Cette nouvelle forme de décadence causée par l'excès du nombre de ceux qui meurent prématurément sur celui de ceux qui survivent assez longtemps pour élever des enfants, est encore un décroissement de la quantité totale de mouvement combiné et un accroissement de la quantité du mouvement non combiné[49].

---

49. *Ibid.*, p. 570.

Il serait intéressant de compléter cette analyse, centrée sur l'évolution, par une analyse plus extensive des cas historiques de dissolution partielle ou totale. La disparition de la plus grande partie de la population agricole dans les pays développés constitue aussi un cas de dissolution partielle au sein d'une évolution qui impose sa logique plus globale.

IV

L'ÉVOLUTION POLITIQUE DU MILITARISME À LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

Armé de sa théorie de l'évolution, Spencer entreprend d'examiner l'évolution des institutions humaines, familiales, politiques et religieuses, économiques et professionnelles. Parmi celles-ci, une importance particulière est donnée aux institutions politiques parce qu'elles jouent un rôle dominant dans la défense comme dans la destruction des libertés. Elles ont leur origine dans la guerre et ont joué à ce titre un rôle majeur dans le développement de l'humanité. Toutefois, le passage d'une société guerrière à une société économique doit conduire à leur attribuer une mission plus réduite et plus spécialisée.

Cette analyse de l'évolution politique correspond à la cinquième partie des *Principes de sociologie.*

Lutte pour la vie et survie du plus apte

C'est là que se trouve le passage célèbre sur « la survie du plus apte ».

Pour Spencer, La lutte pour la vie (*struggle for existence*) a été un moyen indispensable de l'évolution. Non seulement nous voyons que dans la concurrence entre les individus, la survie du plus apte (*survival of the fittest*) a depuis toujours permis l'apparition de types toujours plus élevés,

mais c'est à la guerre incessante entre les espèces qu'est due principalement leur croissance et leur organisation. Mais, ajoute l'auteur, si cette discipline sans pitié de la nature avec ses dents et ses griffes rouges de sang (*sic*) a été nécessaire au progrès de la vie sensible, sa persistance de tous temps pour toutes les créatures ne doit pas en être inférée. L'organisation hautement évoluée créée pour et par ce conflit généralisé n'est pas nécessairement employée pour des fins identiques. La coopération sociale a été initiée pour la défense et l'attaque en commun ; mais de cette coopération sont nées toutes sortes d'autres coopérations visant des buts différents.

La guerre a été à l'origine d'une grande part de l'évolution humaine, mais il ne faut pas en tirer de conclusions linéaires sur le futur. La société économique (*industrial society*) crée de véritables métamorphoses sociales et morales car le changement des activités est à l'origine du changement des structures.

Une société est formée dès lors qu'il y a coopération et pas seulement juxtaposition des individus. Les formes de coopération sociale se ramènent toujours à deux types fondamentaux : d'une part, la coopération organisée et concertée, rendue à l'origine nécessaire à cause des guerres et qui poursuit des buts collectifs, d'autre part, la coopération spontanée où chaque individu cherche ses fins propres. Dans ce dernier processus, les individus n'ont pas nécessairement conscience de rendre des services à la collectivité. Cette coopération est essentiellement fondée sur la division du travail pour répondre à la demande sur les marchés et obéit à la loi économique de l'offre et de la demande.

Dans les deux cas, on a bien affaire à une action combinée. Dans le premier cas, la priorité va au bien collectif. C'est la collectivité qui fait un effort pour se préserver consciemment. Dans le second cas, la priorité va à la satisfaction de l'individu qui fait des efforts pour sa propre préservation.

Évaluer les coûts et les bénéfices dus à l'organisation politique

La société des Esquimaux, égaux et libres, dépourvus d'État, n'a guère évolué. Cook[1] a fait remarquer que, souvent, les populations sont plus prospères là où il y a un roi, donc un pouvoir politique. L'anarchie et la violence gênent en effet l'apparition de la division du travail. L'organisation économique présuppose l'organisation politique. Mais, une fois celle-ci créée, elle se retourne souvent contre ses protégés. En Égypte et sous le régime du Bas-Empire romain, le pire ennemi était le collecteur d'impôts. En France, il en fut de même, et ce fut pour Spencer une des causes de la Révolution française[2].

Si la politique permet la division du travail en maintenant l'ordre public, il faut en déduire les coûts qui lui sont propres. Toute organisation est en effet un frein à une nouvelle organisation. L'instinct d'autopréservation des fonctionnaires gêne aussi le changement. Auguste Comte a eu raison de penser que l'avenir était à la société industrielle, mais il a imaginé celle-ci sous la forme d'une organisation militaire. Comte était hostile à l'individualisme, alors que celui-ci est un produit nécessaire de la vie économique spontanée.

Ainsi, l'évolution sécrète une organisation qui peut bloquer l'évolution ultérieure. Comment le changement peut-il avoir lieu dans ces conditions ? « Laisser les hommes faire leur carrière en fonction de leurs talents, tel est le principe du changement dans l'organisation sociale[3]. » La succession par les compétences et non par l'hérédité permet la souplesse sociale. À chaque étape, de meilleurs résultats conduisent à compléter l'organisation, mais plus l'organisation est structurée et rigide, plus c'est aux dépens de meilleurs résultats à long terme.

---

1. Il s'agit de James Cook (1728-1779), officier de marine, explorateur des océans Pacifique et Antarctique.

2. Herbert Spencer, *Political Institutions, in Principles of Sociology*, Londres, Transaction Publishers, 2002, p. 252.

3. *Ibid.*, p. 260.

A/ Application des lois de l'évolution aux systèmes politiques

Spencer applique de façon méthodique les lois de l'évolution qu'il a mises en valeur dans ses *Premiers Principes* aux institutions politiques. Les systèmes politiques évoluent par intégration croissante, différenciation croissante et ordre croissant ; la dissolution, inverse de l'évolution, se traduit donc par la désintégration croissante, le retour à l'égalité primitive et le désordre croissant.

La loi de l'intégration

Les sociétés sont d'autant plus intégrées qu'elles sont évoluées. Le primitif est émotionnel et irréfléchi, il méconnaît les causes et n'a pas d'imagination constructive. Mais, « la vie sociale étant une vie de coopération, elle suppose non seulement une nature émotionnelle tournée vers la coopération, mais aussi une intelligence qui perçoit les avantages de la coopération et peut réguler les actions pour la mettre en œuvre (...). Au-delà de l'adaptation des individus, la cohésion sociale exige une grande homogénéité de nature entre eux[4]. » La société est née de la famille, écrit Humboldt, et la monogamie permet une meilleure cohésion sociale, car les frères et sœurs sont issus du même sang des deux côtés. Les ressemblances émotionnelles et intellectuelles facilitent la cohésion. À l'inverse, trop de diversité dans les coutumes favorise la dissension.

Ces réflexions sur l'intégration politique sont fort actuelles : « Toutes choses égales par ailleurs, les facilités de coopération sont proportionnées à l'intensité du sentiment d'amitié et ce sentiment est bloqué par tout ce qui empêche les hommes de se comporter de la même manière dans les mêmes conditions (...). En l'absence de ressemblances importantes, les agrégats politiques deviennent instables et ne peuvent être maintenus sans une coercition qui un jour ou

---

4. *Ibid.*, p. 271-272.

l'autre finira par échouer[5]. » Ce fut la cause de la dissolution des grands empires, c'est pourquoi l'empire britannique des Indes est intrinsèquement fragile et ne durera pas, en raison de son manque de cohésion dû à l'hétérogénéité de ses composantes. Cela s'est vérifié depuis lors. À l'inverse, l'historien Grote, que Spencer affectionne, rappelle que Hérodote affirmait que les Hellènes se sentaient comme une communauté face aux Perses parce qu'ils étaient à la fois une communauté de sang, de langue, de religion et de mœurs. Cela avait permis la victoire des Grecs sur les Perses.

L'inverse de l'évolution par intégration est la dissolution par désintégration. Au début d'un processus de dissolution, ce sont d'abord les grandes unités qui se disloquent, puis les unités plus petites se désintègrent aussi. « Et quand le processus de dissolution va très loin, on retourne à une société qui rappelle les conditions primitives où de petits groupes prédateurs combattent de petits groupes du même type[6]. » Certains phénomènes dans les banlieues dites « sensibles » rappellent cette analyse !

La loi de la différenciation

Selon *Les Premiers Principes*[7], l'état d'homogénéité est un état instable. Et, lorsque un peu d'hétérogénéité apparaît, celle-ci va croissant. C'est une loi physique qui s'applique aussi aux sociétés. Des unités d'un agrégat semblables exposées à une même force tendent à s'intégrer. Des unités semblables exposées à des forces différentes tendront à former des parties différenciées de ce même agrégat.

La première forme de différenciation politique vient d'une différenciation familiale : les femmes ne vont pas au combat. Peu à peu, des structures de régulation se différencient des structures de sustentation. L'esclavage, qui a sa source dans la guerre, apparaît. Quant aux serfs, ce sont sou-

---

5. *Ibid.*, p. 277.
6. *Ibid.*, p. 287.
7. Herbert Spencer, *Les Premiers Principes*, *op. cit.*, chap. XIX : « L'instabilité de l'homogène », p. 453.

vent les membres d'un peuple vaincu qui reste sur ses terres. Le servage, écrit Guizot[8], suppose l'existence de l'agriculture. Les chasseurs ont des propriétés en commun. L'agriculture développe la propriété individuelle.

Les propriétaires fonciers s'identifient aux guerriers. Les hommes libres sont des combattants (*free men, fighting men*). Ils sont aussi les propriétaires car la terre représente alors la richesse par excellence. Chez les anciens Anglo-Saxons, on a vu qu'un comte perdit sa terre libre héréditaire pour s'être mal conduit pendant la bataille. On paie les soldats romains en terres. C'est l'incapacité de porter les armes qui exclut les femmes du droit de succession. Guillaume le Conquérant distribua les terres à ses compagnons et exigea le service de chevalerie en échange.

Avec le développement de « l'industrialisme », le rang se différencie de la richesse. Des bourgeois désormais peuvent être plus riches que de petits nobles sur leurs terres. Selon Henry Maine, l'opposition entre la naissance et la richesse est propre au monde moderne.

L'esprit d'égalité a été développé par la vie économique. « Dans la proportion où les hommes sont habitués à maintenir leurs exigences tout en respectant celles des autres, ce qu'ils font à chaque fois qu'ils accomplissent un acte d'échange, que ce soit de biens contre de l'argent ou de services contre un salaire, produit une attitude psychologique incompatible avec celle de la soumission ; et plus cela arrive, plus les distinctions politiques qui impliquent la soumission perdent cette aura qui leur donne leur force[9]. » En établissant l'égalité des citoyens devant la loi qui est nécessaire pour les relations commerciales, le pouvoir affaiblit les distinctions originelles fondées sur l'inégalité devant la loi.

---

8. François Guizot est souvent cité par Spencer. En 1837, son *Histoire de la civilisation en Europe* fut traduite en anglais et publiée outre-Manche.

9. Herbert Spencer, *Political Institutions, op. cit.*, p. 307.

Les formes et les forces politiques

L'évolution biologique et l'évolution sociologique suivent des chemins analogues : on passe de l'unité originelle à la diversité ultérieure. Le conseil des sages est une forme primitive très générale. Mais, là encore, intervient une sélection entre les groupes : Toutes choses égales par ailleurs, les groupes où la subordination est faible sont subjugués par ceux où la subordination est forte ; il existe une tendance à la survie et à l'expansion des groupes où le contrôle d'un petit groupe de dominants est déterminant.

On en arrive à trois niveaux fondamentaux : celui du chef, celui des chefs intermédiaires et celui du peuple. Les régimes de monarchie, d'oligarchie et de démocratie sont le produit d'une domination d'un des trois niveaux sur les deux autres. Il existe un parallélisme entre les fonctions et les pouvoirs.

Les lois et les formes de chaque société sont les produits consolidés des émotions et des idées du passé. En définitive, le sentiment de la communauté est la seule source du pouvoir politique. Ou encore : « Une loi non écrite soutenue par l'opinion a plus d'autorité réelle qu'une loi écrite non soutenue par celle-ci[10]. »

B/ L'évolution des différentes sortes d'institutions politiques

Les chefs politiques

Les structures politiques sont en général « triuniques » : elles comportent un chef, un corps de conseillers et le reste du peuple. D'où viennent les chefs ? Les Esquimaux n'en ont pas, mais d'autres peuples en ont. Spencer cite l'ethnologue Theodor von Heuglin : « Si un chef de famille arabe, accompagné de ses proches, réussit plusieurs opération de pillage contre l'ennemi, il trouve alors d'autres amis pour le

10. *Ibid.*, p. 329.

rejoindre. Si ses succès continuent, il acquiert la réputation de "chanceux" et devient le chef de toute la tribu. »

À l'aide de tels exemples, le but est d'induire que le principe d'efficacité est à l'origine le seul principe d'organisation, avec trois faits majeurs[11]. La continuité de la guerre conduit à la permanence du chef. Le chef militaire qui réussit devient aussi le chef civil. L'évolution sociale maintient l'union entre la suprématie militaire et la suprématie politique, Napoléon étant emblématique à cet égard.

Enfin, le roi se voit souvent attribuer des pouvoirs religieux qui renforcent son autorité. Il est réputé obtenir l'aide de la divinité. Deux pays où l'absolutisme règne du temps de Spencer, la Chine et le Japon, illustrent ce fait.

Il conclut sur ce point :

> Du point de vue évolutionniste, nous sommes capables désormais de discerner le caractère relativement bénéfique d'institutions qui, d'un point de vue absolu (c'est-à-dire pour Spencer moralement absolu), ne sont pas bénéfiques. Nous apprenons à approuver temporairement ce que nous détestons comme pouvoir permanent. L'évidence nous oblige à admettre que la sujétion à des despotes a été largement utile pour faire progresser la civilisation. L'induction et la déduction le prouvent (...) si nous regardons les hordes sans chefs çà et là dans le monde, elles montrent que peu de progrès ont eu lieu en l'absence d'organisation politique (...). Si nous regardons les anciennes sociétés de niveau de civilisation élevée, elles étaient autocratiques comme le Pérou, l'Inde ou la Chine. (...) C'est seulement chez les peuples modernes, dont les ancêtres ont subi la discipline sociale devenue héréditaire (*sic*), que la civilisation a pu se dissocier de la subordination à une volonté individuelle.

Les directions politiques composées

La deuxième composante de la structure triunique du politique est la composante oligarchique ou aristocratique.

La formation de directions politiques composées à des fins de défense commune conduit à des régimes oligarchiques.

---

11. Herbert Spencer, *Political Institutions, op. cit.*, p. 337.

Venise en est un exemple connu. À l'origine, chaque îlot avait un gouvernement populaire élu chaque année. « Et ce fut seulement sous la contrainte de l'agression des Lombards d'un côté, et des pirates slavons de l'autre, qu'une assemblée générale du clergé, des nobles et des citoyens nomma un duc ou "doge" pour diriger les forces militaires combinées de l'ensemble et pour s'opposer aux factions internes[12]. »

En Suisse, ce sont aussi des cantons alliés par un serment de se défendre mutuellement contre l'ennemi qui sont à l'origine du pays. Mais il exista toujours un contraste marqué entre les républiques aristocratiques de Berne, Lucerne, Fribourg et Soleure, et les pures démocraties des cantons forestiers et des Grisons. Toutefois, les oligarchies ne sont pas toujours stables, et elles évoluent soit vers la monarchie, soit vers la démocratie.

> Il est indiscutable que, lorsque les activités militaires s'accrurent, le pouvoir composé se concentra, et qu'il se dilua au contraire en proportion de la prédominance des activités économiques (...). Nos résultats montrent que les types d'organisation politique ne font pas l'objet de choix délibérés. Ce sont les conditions sociales et non les intentions des individus qui sont déterminantes (...). Les activités économiques notamment, parce qu'elles sont fondées sur des contreparties volontaires, créent une ambiance d'égalité des droits qui se répercute sur les institutions politiques, qu'elles soient de structures simples ou composées[13].

Les institutions consultatives

Il s'agit ici les relations entre le sommet de la hiérarchie politique et la partie intermédiaire de la population, à l'exclusion du peuple.

> L'évidence est que, chez tous les peuples et à toutes les époques, les institutions consultatives ne sont pas autre chose à l'origine qu'un conseil de guerre. C'est un meeting en plein air d'hommes armés délibérant sur la guerre. D'après Sismondi, cette réunion de tous les hommes de l'État pouvant porter des

---

12. *Ibid.*, p. 381.
13. *Ibid.*, p. 395-396.

armes était appelée un parlement. On voit de même, dans Homère, le roi consulter les chefs des peuples qui composent la coalition contre Troie et le peuple se borne à dire oui ou non aux propositions faites. C'est pourquoi on peut affirmer que la guerre est à l'origine de la délibération politique[14].

L'évolution est en général la suivante : le petit nombre de grands notables s'est intégré sous la forme d'un corps délibérant, séparé de la masse du peuple. Spencer précise :

> Le germe des conseils consultatifs est le conseil des guerriers formé par les chefs de guerre qui débattent en présence de leurs vassaux. On le voit dans des usages qui ont survécu, qui montrent qu'un rassemblement politique était à l'origine un rassemblement d'hommes armés. Les faits montrent que les pouvoirs de l'assemblée du peuple ont été réduits à accepter ou rejeter les propositions faites. Par ailleurs, les membres du conseil consultatif sont convoqués par le chef politique, qui est aussi le chef de guerre, et ne donnent leurs opinions que si on la leur demande. Le conseil des guerriers évolue et les grands propriétaires plus riches bénéficient d'un statut de plus en plus privilégié. Les nobles dignitaires se séparent de la masse des guerriers paysans libres. Le système évolue alors vers une monarchie de droit divin, ou bien au contraire vers un système oligarchique et électif.

Les institutions représentatives

Spencer décrit ainsi l'origine du Parlement anglais : « Notre Chambre des communes a ses racines dans des réunions locales comme celles par lesquelles les tribus non civilisées choisissent leur chef pour le combat. » Le principe représentatif ne correspond d'ailleurs pas nécessairement à la démocratie. Ainsi, en Pologne, la Diète se composait en partie de sénateurs nommés par le roi et d'aristocrates élus par des assemblées locales de nobles, le peuple, surtout composé de serfs n'ayant aucun pouvoir.

Souvent, le principe représentatif accompagne la croissance des pouvoirs du peuple, qui est elle-même associée aux activités commerciales. Les villes, avec leurs échanges

---

14. *Ibid.*, p. 401.

denses et la proximité entre individus, favorisent une vie relativement indépendante. Comme dit le proverbe allemand, « *Stadtluft macht frei* » (« L'air de la ville rend libre »).

Comment le corps représentatif s'est-il séparé du corps consultatif ? Les assemblées étaient mixtes à l'origine. En Espagne, on appelait « armes » les différents États qui composaient l'Assemblée.

Les tâches différentes finirent par produire une séparation permanente et complète entre le corps consultatif et le corps représentatif. En France, cette séparation se retrouve entre le Conseil d'État et le Parlement. « Alors que le monarque et la Chambre haute sont des produits de l'ancien régime de coopération obligatoire dont ils reflètent l'esprit, mais de façon décroissante, la Chambre basse est le produit de ce régime moderne de coopération volontaire qui remplace l'ancien. Et cette Chambre basse représente, et de façon croissante, les désirs d'un peuple habitué quotidiennement à une vie réglée par des contrats et non par des statuts. »

Finalement, « en vertu de la loi d'organisation selon laquelle les différences de fonctions entraînent une différenciation puis une séparation des parties qui les exercent, les élus ont une tendance croissante à la ségrégation, c'est-à-dire qu'ils forment un corps représentatif à part et distinct du corps consultatif originel. »[15]

Les systèmes militaires

À l'origine, ils ne se différencient pas du système politique. Dans les sociétés frustes, tous les adultes mâles sont des guerriers. Le système économique ne se distingue pas du système guerrier car le guerrier est aussi propriétaire foncier. L'évolution conduit à la différenciation d'un corps militaire spécifique. « La dissociation entre le service à l'armée et la propriété foncière commence lorsque la terre cesse d'être la seule source de richesse[16]. » Le travailleur indépendant accu-

---

15 *Ibid.*, p. 402
16. *Ibid.*, p. 566.

mule des richesses par le commerce. Les activités économiques se développent et se dissocient des activités militaires. Les artisans se spécialisent pour être efficaces. L'ouvrier se dissocie ainsi du soldat. Au sommet, le pouvoir suprême revient à un civil qui délègue le pouvoir militaire.

D'après Ranke, « les armées permanentes, les impôts, l'endettement public, tout va ensemble dans le cas de la France[17] ». L'étatisme français a une origine guerrière.

La différenciation s'accomplit aussi au sein de l'armée avec la hiérarchie des grades. Le système de statut ne fait que se renforcer avec la société militaire. Dans la plupart des cas, une société mixte apparaît avec des formes de coopération obligatoire qui coexistent avec les formes de coopération volontaire provenant du développement économique spontané.

Les systèmes judiciaires

Les fonctions judiciaires et militaires ont une origine identique. Au début, l'individu, notamment l'aristocrate, a le droit de se faire justice lui-même. Les duels ont continué en France jusqu'à la fin du XIVe siècle. En Angleterre, le jugement par duel fut interdit officiellement en 1819 seulement. L'autodéfense fut remplacée progressivement par l'État sous la pression de besoins concrets, à savoir l'efficacité militaire. Ainsi, une ordonnance du roi de France de 1296 amorce l'évolution en interdisant les guerres privées et les duels judiciaires tant que le roi est en guerre et a besoin de l'aide de ses vassaux. L'épée de la justice symbolise bien ce caractère guerrier du pouvoir judiciaire dans sa fonction répressive.

Il faut ajouter : « En reconnaissant l'identité originelle des fonctions, nous nous préparons à reconnaître l'identité originelle des structures qui assument ces fonctions[18]. »

---

17. Leopold von Ranke, (1795-1886), historien allemand, *The civil Wars and Monarchy in France*, 2 vol., trad., Londres, 1852, cite par Spencer sans references plus précises.

18. Herbert Spencer, *Political Institutions, op. cit.*, p. 584.

À l'origine, les fonctions juridictionnelles étaient déléguées à des hommes qui assumaient en même temps des fonctions ecclésiastiques ou des fonctions militaires. Désormais, la fonction juridictionnelle est déléguée à des hommes qui se spécialisent dans cette seule tâche.

Une différenciation supplémentaire apparaît entre les tribunaux laïcs, civils et pénaux, les tribunaux ecclésiastiques et les tribunaux militaires.

Quelles sont les forces à l'origine de ces changements ? D'une part, les besoins des sujets, d'autre part, les désirs du roi. Ainsi, selon Blackstone[19], la Grande Charte arrachée au roi par les aristocrates anglais interdit la justice itinérante et la fixe au palais de Westminster. Ce précédent fut copié par le roi de France Philippe le Beau en 1302. Il désigna le parlement de Paris pour juger des procès dans l'Île-de-France. En 1495, l'empereur Maximilien installa le tribunal impérial à Worms. La fixation de compétences judiciaires *ratione loci* aboutit à ce que le roi absent cesse de juger de nombreuses causes. C'est d'ailleurs aussi dans l'intérêt du roi : Charles VI en 1370 dit qu'il ne jugera plus personnellement les petites causes.

De même que la justice, la police, à l'origine, ne fait qu'une avec l'armée. Ainsi, les polices se sont différenciées et spécialisées comme les institutions judiciaires. La justice est devenue plus hétérogène avec plusieurs niveaux de juridiction. En même temps, le système s'est intégré et centralisé, et des juridictions spécialisées sont apparues. Une classe de professionnels est née avec le développement de ce que l'auteur appelle « l'industrialisme », c'est-à-dire le développement des activités commerciales et entrepreneuriales principalement de type urbain.

---

19. William, Blackstone, *Blackstone's Commentaries*, adaptation par Malcolm Kerr, 4e édition, Londres, cite par Spencer, 1876.

C/ Les différentes sortes de lois, issues de l'interaction des individus ou issues du gouvernement

Pour Spencer comme plus tard pour Hayek, il existe deux sortes de lois : les lois du code civil viennent de la coutume et de relations entre individus, à moins qu'elles n'émanent de la religion. En revanche, d'autres lois, qui organisent la vie politique ou l'armée, par exemple, viennent clairement d'une volonté gouvernementale surimposée.

Le gouvernement primitif, alors que l'État n'existe pas encore, c'est le gouvernement de la coutume, mais il faut ajouter qu'il persiste à travers les étapes du progrès et continue de influencer l'autorité judiciaire.

L'histoire britannique en est un bon exemple : « Notre *Common Law* est principalement la reprise des "coutumes du royaume" établies graduellement : sa partie la plus ancienne, désormais rédigée sous forme de décrets, ne peut s'apprendre que dans des manuels ; et même certaines parties du droit commercial, relativement modernes, ne sont connues qu'à travers des jugements rendus en conformité avec des usages dont on a pu prouver qu'ils avaient formé des précédents. Bien qu'au cours du développement de la civilisation, le droit écrit remplace le droit coutumier, ce remplacement est toujours partiel[20]. » À tout moment donné, la grande masse des textes juridiques du passé domine de très loin celle des lois récentes, ce qui fait dire à Spencer que la loi formule le règne des morts sur les vivants.

Les lois de régulation de la conduite sociale ont quatre sources : la religion, les lois édictées par d'anciens chefs prestigieux décédés, les décisions des gouvernants du moment et, enfin, l'opinion publique régnante. Toute-puissante dans les sociétés primitives, l'opinion publique garde un rôle important dans les sociétés modernes en dépit de la croissance des gouvernements.

---

20. *Ibid.*, p. 604.

D'où cette remarque importante : « Ceci nous amène à une différenciation essentielle entre ces lois qui proviennent de la volonté de l'agence gouvernementale, et les lois dont l'autorité vient du consensus des intérêts individuels, entre ces lois dont le but premier est de maintenir l'autorité, et qui conduisent indirectement au bien commun, et les lois qui conduisent directement à l'intérêt général indépendamment de toute autorité précise[21]. » Cette distinction prend une importance considérable dans l'œuvre ultérieure de Hayek, qui y consacre un volume entier de *Droit, Législation et Liberté*[22].

Avec le déclin du régime de statut et le développement du régime de contrat, la loi spontanée l'emporte sur la loi décidée d'en haut, ce qui est nécessité par le fait que la coopération obligatoire, qui implique l'obéissance hiérarchique, est remplacée par la coopération volontaire où les obligations sont réciproques.

Les sentiments et les théories évoluent parallèlement. C'est l'état des sentiments dominants qui détermine la nature des sanctions appliquées. On assiste à l'évolution des rapports de force entre les différentes théories de l'origine de la loi. La loi est l'œuvre de Dieu, celle du gouvernement, celle de la majorité ou celle de l'opinion. Aujourd'hui, les philosophes politiques admettent la loi de la majorité. C'est transitoire. À terme, la source de l'obligation légale doit être le consensus des intérêts individuels, et non la volonté de la majorité déterminée par son opinion sur tel ou tel point.

Déjà, des juristes français, notamment, estiment que la loi naturelle est la source ultime du droit positif. On admet que certains droits individuels et le bien commun poursuivi en défendant ces droits servent de fondement à la loi, au-dessus de l'autorité politique et de ses décisions.

Le droit doit se substituer à la politique, se dépolitiser pour retrouver sa nature éthique, l'éthique étant pour

---

21. Herbert Spencer, *Political Institutions, op. cit.*, p. 617.

22. Friedrich A. Hayek : *Droit, Législation et Liberté*, 3 vol., Paris, Puf, 1980, vol. 1 : *Règles et Ordre*, notamment le chap. II : « Kosmos et taxis ».

Spencer une science déductive. La science doit donc se substituer à terme à la politique, conformément à une idée qui est très fréquente au XIXe siècle.

Les systèmes juridiques reflètent donc les étapes successives de l'évolution, et sont accompagnés des sentiments et des théories appropriés à ces systèmes. Actuellement, nos théories reflètent un compromis entre le système de type militaire et le système de type économique.

La propriété

Parmi les lois importantes se trouvent celles qui régissent et protègent la propriété. Spencer aborde ce sujet à la manière d'un éthologue d'aujourd'hui :

> Le fait que même les animaux intelligents montrent leur sens de la propriété, détruit la croyance défendue par certains que la propriété individuelle était inconnue des hommes primitifs. Quand nous voyons que le droit de possession exclusif est compris par un chien qui défend les habits de son maître qu'on lui a confiés, il devient impossible d'imaginer que, même au stade le plus bas, les hommes ignoraient les idées et les émotions liées à la propriété privée. Tout ce que l'on peut supposer, c'est que ces sentiments et ces idées étaient à l'origine moins développés qu'ils ne le sont devenus. Tout montre que le progrès du type de société économique et pacifique est la cause générale de la croissance de l'individualisation de la propriété. Car un tel progrès présuppose une plus grande sécurité, laquelle permet de vivre séparément, donne une opportunité accrue pour le vendeur d'accumuler un pécule et favorise l'usage des instruments de mesure de quantité et de valeur. Ce dernier usage est favorisé par le commerce, et il devient nécessaire de diviser ce qui était en commun. L'extension de la propriété privée, qui va avec le déclin du système de statut et la croissance du système de contrat, entraîne naturellement le passage à la propriété fixe[23].

L'évolution générale va dans le sens d'une définition toujours plus précise des droits de propriété. La propriété est dans la nature humaine, et même dans la nature animale

---

23. Herbert Spencer, *Political Institutions, op. cit.*, p. 644.

comme condition de survie. Finalement, « l'individualisation complète de la propriété accompagne nécessairement le progrès économique[24] ». Elle est liée à la société de contrat.

D/ Les revenus de l'État

Spencer évoque l'apparition progressive des finances publiques :

Ayant divisé le produit du travail humain en ce qui reste pour ses besoins privés et ce qui est prélevé pour les besoins publics, ayant reconnu que le revenu public augmente avec le degré d'organisation de l'État, nous nous attendons à ce qu'il n'y ait pas de revenus publics dans les époques primitives. À l'origine, le chef reçoit des dons en tant que personne privée. Cela devient une coutume. Le don devient peu à peu une obligation. Les procédures régulières et définies émergent par croissance des procédures irrégulières et indéfinies, comme l'histoire nous le confirme[25].

Des dons accidentels devenus permanents deviennent des impôts. Les dons en travail deviennent de même des corvées obligatoires, comme la France de l'Ancien Régime l'a beaucoup pratiqué. Les montants, vagues au début, tendent à devenir de plus en plus précis. Ce qui est volontaire devient obligatoire. On échange du travail contre une protection militaire : le noble protège le paysan. L'auteur conclut de façon abrupte : « Peu importe ce que fut la nature du don offert d'abord spontanément. Cela devient toujours une somme bien définie, prise au besoin par la force : un impôt[26] ! »

Outre ces taxes directes, il y a aussi les taxes indirectes. Le commerçant, à la merci du souverain sur le territoire duquel il est entré, doit donner une partie de sa marchandise pour pouvoir passer. Ainsi, le précédent est créé. Un péage est instauré. Le nom anglais de *customs* pour les douanes montre bien qu'il s'agit là d'un droit consacré par l'usage. Le prélèvement, à l'origine en nature, est devenu monétaire.

---

24. *Ibid.*, p. 646.
25. *Ibid.*, p. 647.
26. *Ibid.*, p. 652.

Mais c'est la guerre qui explique originellement la croissance du revenu public. Des impôts périodiques deviennent permanents. Le roi de plus en plus riche devient de plus en plus puissant. Il attaque alors ses voisins et a besoin d'encore plus d'argent. Quelle que soit la forme du gouvernement, qu'il soit démocratique ou non, la guerre est la première justification de l'impôt. Mais, une fois la guerre finie, l'impôt continue d'être perçu !

E/ Les types fondamentaux de sociétés sont polarisés autour du militaire ou de l'économique

Toutes les analyses précédentes sur les institutions politiques ont eu pour but de décrire des évolutions montrant l'opposition progressive des sociétés de type militaire et des sociétés de type économique, des sociétés dont l'occupation principale est la préparation de la guerre, et des sociétés dont la préoccupation majeure est l'activité économique, l'homme ayant toujours le choix pour développer sa propre vie entre l'activité prédatrice et l'activité productrice. Toutefois, les deux types de sociétés ont toujours été mêlés au cours de l'histoire.

Le type de société militaire (militant society)

> Dans la lutte pour la vie entre les sociétés militaires, celle où la mobilisation est totale a, toutes choses égales par ailleurs, les meilleures chances de vaincre. Le type social produit par la survie du plus apte [la fameuse formule de Spencer : *the survival of the fittest* en anglais] sera celui où la partie combattante inclura tous ceux qui peuvent porter les armes. L'autre partie de la société est réduite à assurer l'intendance[27].

Dans le type militaire de société, la tendance est à la maximisation du ratio nombre de guerriers / nombre de travailleurs. Par ailleurs, l'histoire militaire est l'histoire des succès des hommes entraînés à manœuvrer et à combattre de

---

27. *Ibid.*, p. 660.

concert. Il faut en outre des liens solides entre les combattants et l'arrière. Mais, en proportion qu'ils doivent coopérer, les hommes voient leurs actions autonomes réduites, d'où la subordination du citoyen au pouvoir. Chacun doit sa vie à la société. La liberté est l'inverse de la vie militaire réglée heure par heure. La propriété est possible dans une telle société, mais elle peut faire l'objet d'une réquisition si nécessaire.

Dans les sociétés guerrières, l'individu est la propriété de l'État. Quand la préservation de la société est la finalité première et que la préservation de chaque individu est secondaire par rapport à l'objectif premier, la vie, la liberté et la propriété des individus sont soumis au pouvoir de coercition de l'État dans un cadre croissant de despotisme centralisé.

Reprenant les analyses de Henry Maine, Spencer estime ceci :

> La forme d'une telle société est caractérisée par le statut. C'est une société où les membres sont en relations au sein d'une hiérarchie de grades subordonnés. Le rapport de maître à sujet s'établit partout, y compris dans la famille. La société est enrégimentée. Le chef militaire devient le chef du temps de paix. La forme militaire du gouvernement accomplit des actions régulatrices de type positif et pas seulement négatif. Le gouvernement ne fait pas qu'interdire. Il donne des ordres positifs. C'est pourquoi une autre façon d'exprimer cette vérité est de dire que le principe fondamental du type militaire de société est la coopération obligatoire[28].

Il existe un lien entre les sentiments dominants dans une société et son type social dominant. Le type militaire valorise le courage, mais aussi la loyauté, qui est essentielle pour vaincre dans la guerre. La foi en l'autorité est indispensable. Cela implique la répression de l'initiative individuelle, et donc une atonie de l'entreprise privée devant la force de la routine établie.

L'histoire reste héroïque et événementielle :

> Le cheminement de l'évolution sociale n'est pas conscient. La genèse naturelle des structures et des fonctions sociales n'est pas perçue, et elle est condamnée comme absurde si quelqu'un

---

28. *Ibid.*, p. 663.

l'évoque. La notion d'un processus social autorégulé est inintelligible. Ainsi, la société militaire moule le citoyen dans une forme qui lui est adaptée non seulement moralement, mais aussi intellectuellement[29].

Le type de société « économique » (industrial society)

Le type de société classé sous ce vocable ne correspond pas à notre notion française d'« industrie ». Toute société orientée principalement vers la production économique est qualifiée par Spencer d'« industrielle », même si elle est purement agricole ou commerçante. Elle s'oppose à la société orientée vers l'activité guerrière. Werner Sombart prendra l'exact contre-pied de la position de Spencer dans un livre paru à l'occasion de la guerre de 1914 et intitulé *Händler und Helden* (« Commerçants et Héros »), opposant la société marchande britannique à la société « héroïque » allemande.

Spencer, qui ne connaîtra pas la guerre de 1914 puisqu'il meurt en 1903, estime cependant que l'Angleterre et les États-Unis, sociétés principalement tournées vers les activités économiques, sont plus évoluées que l'Allemagne ou la France qui demeurent plus *militant*, selon son expression en anglais, c'est-à-dire orientées vers les activités militaires. Dans la vie réelle, il faut la plupart du temps à la fois faire la guerre et produire. On est donc historiquement en présence de types de sociétés mixtes, à la fois militaires et industrielles.

Dans le système militaire « pur », l'ouvrier, en général esclave, n'a pas plus de libertés que le soldat. Dans le système économique « pur », le soldat volontaire a un statut contractuel qui l'apparente à un salarié de la vie économique. Dans le premier cas, le système du statut, propre aux combattants, s'applique aux autres métiers. Dans le second cas, le système du contrat, propre aux travailleurs de l'économie, s'applique aussi aux combattants.

Il faut préciser qu'« industrialisme » ne signifie pas « industrieux ». Les sociétés modernes développées sont industrieuses car elles autorisent l'initiative et la concur-

---

29. *Ibid.*, p 692.

rence. Mais les sociétés non guerrières du passé pouvaient avoir des activités économiques assez réduites. À l'inverse, il est possible de prendre l'exemple de l'ancien Pérou, société militaire où tout le monde travaillait sans cesse. Le critère d'une société « industrielle » n'est donc pas la quantité de travail mais le mode d'organisation des travailleurs.

Il ne faut pas confondre le type économique de société avec une société où la production et la distribution sont soumises à une force régulatrice de type socialiste ou communiste, car on est là dans un système de coopération obligatoire. On est dans une organisation de type militaire, bien qu'avec des fins pacifiques de production économique. Peu importe qui compose l'agence de contrôle, celle-ci se comporte nécessairement comme l'agence de gouvernement d'une société militaire. En fait, la société communiste ressemble comme une sœur à la société militaire.

Les structures et les fonctions du type économique moderne ont émergé lentement à partir du type militaire. Peu à peu apparaît une organisation non pas adaptée à la guerre, mais à maintenir la vie au service de l'individu.

> L'existence continue d'une société implique deux conditions : ne pas être détruite par un ennemi étranger, et ne pas être détruite en détail par l'échec de ses membres à se nourrir et à se reproduire. L'activité collective est peu requise dans le second cas de figure. Chacun travaille, produit, échange, est payé, entreprend sans être dirigé globalement par la société. La seule finalité qui reste à réaliser au moyen de l'action publique est de limiter l'action privée par de justes règles[30].

Un mécanisme de sélection joue alors en faveur des sociétés qui protègent le mieux les individus. « Une société où la vie, la liberté et la propriété sont en sûreté, et tous les intérêts justement respectés, doit prospérer plus qu'une société où ce n'est pas le cas. Donc, parmi les sociétés industrielles en compétition, celles où les droits personnels sont respectés vont remplacer peu à peu les autres. Ainsi, par la survie du type social le plus apte, un système social doit apparaître

---

30. *Ibid.*, p. 696.

dans lequel les droits individuels, considérés comme sacrés, ne sont limités par l'État que dans la mesure où c'est le prix à payer pour les maintenir ou pour arbitrer entre eux[31]. »

Vu d'une autre façon, le système qui permet de donner à chacun son dû ni plus ni moins est le système du contrat.

Le système du statut est adapté à la société militaire. Il permet la hiérarchie nécessaire à un organe de combat. Sous ce régime, la relation entre le travail et son résultat est médiatisée par l'autorité hiérarchique. Comme dans l'armée, la nourriture et les vêtements reçus par chaque soldat ne sont pas la contrepartie du travail réalisé, mais sont fixés autoritairement par l'autorité supérieure. Cependant, avec le recul du système guerrier et la croissance du système « économique », le rôle de l'autorité hiérarchique décline. Les relations contractuelles se généralisent. Dès lors, toute profession est rémunérée en fonction de ses services à la valeur fixée par la loi de l'offre et de la demande.

Le pouvoir de réglementation, qui est positif et négatif dans le système militaire (où l'on reçoit des ordres d'accomplir des choses précises ainsi que des interdictions), devient purement négatif dans le système industriel. La coopération volontaire exclut les ordres positifs. Il demeure juste des interdictions d'envahir la sphère de liberté des autres citoyens. Dans un État à vocation économique, l'administration est décentralisée et se réduit à sa tâche essentielle de maintenir la sécurité et la justice.

Une autre conséquence de l'avènement du type de société économique moderne est la perte d'autonomie économique. Tant que les relations d'hostilité avec les sociétés voisines sont permanentes, il est nécessaire de vivre en autarcie pour être autosuffisant. Mais, en temps de paix, c'est différent. À présent, nos sociétés sont interdépendantes. De plus, l'échange est avantageux en raison des coûts comparatifs. Dans une société industrielle, les citoyens ne toléreraient pas la chute de leur niveau de vie impliquée par l'interruption des échanges avec l'étranger. Allant encore plus loin, Spencer

---

31. *Ibid.*, p. 698.

pense que les divisions entre nationalités vont s'affaiblir et qu'en Europe on arrivera à un gouvernement commun de type fédéral.

F/ Rétrospective et prospective s'appliquant aux institutions politiques

L'évolution des institutions politiques est une partie du processus plus général de l'évolution. Elle obéit donc aux lois générales de l'évolution, d'intégration, de différenciation et de définition croissantes, comme on peut le montrer par une étude rétrospective.

Le développement politique est un processus d'intégration. » Les groupes d'hommes primitifs sont de petite taille, ils sont peu intégrés par l'absence de division du travail (sauf entre les sexes) et n'ont pas de chef ni de hiérarchie solide. Le progrès politique apporte la recomposition des groupes jusqu'à la formation de grandes nations. Le progrès politique s'accompagne de la sédentarisation et du développement de l'agriculture. Le groupe gagne en extension géographique et en densité. Selon l'auteur, « la horde incohérente de sauvages devient un réseau cohérent de citoyens[32]. »

Dans le même temps, le processus de différenciation sociale s'accroît. La coopération rendue nécessaire par les guerres offensives et défensives produit une différenciation tripartite : le chef, la minorité d'aristocrates (au sens large du mot) et le reste du peuple. Le pouvoir exécutif se différencie aussi. Un conseil privé se dégage du corps consultatif. Un cabinet se distingue du conseil privé. Le conseil consultatif se distingue entre une partie élue et une partie non élue. Toutes ces métamorphoses conduisent à une séparation croissante des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Dans le même temps, les pouvoirs des familles et des clans se transforment en municipalités et en guildes. Dans toutes les directions, l'évolution sociale va de la simplicité primitive à la complexité finale. Bien sûr, ces changements prennent des formes

---

32. Herbert Spencer, *La Loi d'évolution*, Londres, 1871, p. 338.

variées selon les peuples et les situations. Les guerres chroniques renforcent la cohésion hiérarchique, ce qui n'est pas le cas au même degré des activités de production et de distribution des biens et des services. La démilitarisation affaiblit les structures d'intégration, de différenciation et de définition propre à l'activité militaire. On assiste à une dissolution de ces formes pendant que l'intégration, la différenciation et la définition s'accroissent au sein de l'organisation économique.

Quel est l'avenir de nos systèmes politiques ? Il est peu probable qu'on arrive à un type universel en raison des différences locales de climat et de traditions. Spencer, comme c'est la pensée dominante de son siècle, pense que les races, elles-mêmes différenciées par l'évolution, sont inégales, et choisiront des arrangements politiques distincts propres à leur tempérament. Selon lui, « l'évolution des types supérieurs ne fait pas disparaître les types inférieurs car ces derniers sont adaptés à leur propre niche écologique[33] ».

Prospective sur les institutions politiques des sociétés à dominante économique

Il faut distinguer entre les structures, les fonctions et les mentalités.

Les structures politiques d'une société fondée sur la coopération volontaire sont nécessairement de nature représentative. L'importance des fonctionnaires nommés et que la volonté générale ne peut démettre de leurs fonctions est un résidu d'une société de statut incompatible avec le principe général d'une société de contrat. Une fois ce type de pouvoir éliminé, quelles peuvent être les structures politiques d'une société fondée sur la coopération volontaire ? Elles peuvent varier comme le consensus qui leur permet d'exister, mais l'on peut dire que le pouvoir législatif sera réservé à une ou deux assemblées. La Chambre basse doit être élue au suffrage universel direct ou par des représentants des collectivi-

33. *Ibid.*, p. 731.

tés locales eux-mêmes élus au suffrage universel. La seconde assemblée peut servir à représenter les collectivités locales ou des compétences spécifiques. Les deux assemblées peuvent être renouvelées en même temps, mais la seconde assemblée peut avoir une durée permanente plus grande que la première. Toutes sortes de détails sont susceptibles de varier et sont compatibles avec le principe représentatif.

Le pouvoir exécutif doit aussi être compatible avec ce principe. Il peut être élu directement par le peuple ou par l'Assemblée. Les ministres peuvent être choisis individuellement par l'Assemblée ou en corps par le premier d'entre eux. Les ministres peuvent provenir du Parlement ou non.

Peu importent ces détails du moment que la confection des lois soit conforme à l'opinion publique. Le bicamérisme semble une forme plus adaptée à la diversité de la société moderne et ne doit donc pas disparaître. Spencer imagine alors un Sénat qui ne serait pas une classe héréditaire ou fermée, mais formé exclusivement de dirigeants d'entreprises ou d'importantes administrations élues par leurs pairs. L'assemblée populaire représentant les personnes administrées aurait le mot de la fin, mais les représentants de la classe « régulatrice » auraient un pouvoir de frein. La Chambre haute serait alors moins le Sénat français actuel qu'une synthèse du Conseil d'État et du Conseil économique et social. Car il faut que les deux points de vue, celui des dirigeants et celui des dirigés, soient représentés pour faire de bonnes lois. Mais il ne faut pas fusionner les deux organismes, l'évolution montrant au contraire les bienfaits de la différenciation.

Le conflit de la droite et de la gauche[34] reflète l'antagonisme entre les partisans de l'ancien type de société guerrière et les partisans de la nouvelle société de type économique. C'est le conflit entre ceux qui sont pour un régime plus ou moins autoritaire et ceux qui sont favorables à la liberté, et

34. Il s'agit de la gauche du milieu du XIXe siècle anglais qui est libérale et qui ne s'est pas encore convertie au socialisme.

donc à l'équité. Avec le triomphe de l'égale liberté pour tous, les conflits partisans vont disparaître, car il n'y aura plus que des différences de détail dans la gestion entre les différents partis. La montée de l'individualisme doit aussi priver les partis de l'engagement de masse dont ils ont besoin. En réalité, Spencer n'est pas certain de cette évolution à court terme en raison de la montée du socialisme qui doit recréer, selon lui, les conditions d'une société autoritaire à statut sans en avoir vraiment conscience.

Changement de structures, redistribution des fonctions, la société de type économique va aussi engendrer des changements psychologiques concomitants. Faire une Constitution libérale pour un peuple qui n'y est pas préparé psychologiquement revient à faire « une Constitution de papier ». La vérité générale est que les caractères des unités déterminent les caractères des agrégats. Donc les institutions politiques ne peuvent pas se modifier plus rapidement que les mentalités des citoyens ne le permettent. Si le changement est trop grand, il se produira une réaction dans le sens inverse. « Lorsqu'en France un peuple indiscipliné dans la liberté fut rendu libre politiquement, il a montré par un plébiscite qu'il était d'accord pour transmettre le pouvoir à un autocrate[35]. »

C'est pourquoi, pour Spencer :

> Le changement qui accompagne le développement du type industriel et dont le progrès entraîne des relations humaines plus équitables conformes à la coopération volontaire, exige que les structures politiques se démocratisent dans leur origine tout en se limitant dans leurs fonctions. Mais si elles se démocratisent sans avoir des fonctions restreintes, on assistera à l'adoption de lois injustes brimant systématiquement les meilleurs. C'est l'administration d'État qui met en œuvre ces injustices masquées sous le beau nom de la démocratie. (...) Cette charge croissante qui pèse sur les épaules des meilleurs au profit des moins bons bloque l'évolution naturelle vers un système mieux adapté : le résultat final est qu'une nation qui mène cette politique échouera dans la compétition face à une autre nation poursuivant une poli-

35. Allusion à la prise du pouvoir par Napoléon III.

tique plus équitable, et disparaîtra peut-être même dans la course vers la civilisation[36].

L'évolution des institutions politiques débouche donc sur un paradoxe inquiétant.

Le mouvement de sympathie avec les masses se dépense sans compter pour multiplier les agences publiques de welfare de toutes sortes. Menés par la perspective de bénéfices à court terme, les militants de cette cause sympathique sont inconscients qu'ils sont en train de forger une organisation sociale incompatible avec celle qui permet le plus haut développement de la vie sociale. Ils créent ainsi les conditions du blocage du progrès social. Notre étude a pour but de leur montrer qu'ils contribuent à créer toujours plus de réglementation d'État qui produit une société de type militaire, alors que c'est le libre individu et la coopération volontaire qui produisent le type de société tourné vers l'économie et la liberté. J'espère arrêter ainsi les méfaits de leur zèle imprudent[37].

36. Herbert Spencer, *La Loi d'évolution, op. cit.*, p. 751.
37. *Ibid.*, p. 755.

V

PLAIDOYER POUR UN ÉTAT LIMITÉ

Dans une lettre à John Stuart Mill du 9 août 1867, Herbert Spencer écrit : « La limitation des fonctions de l'État est la question des questions, en comparaison de quoi toutes les autres questions politiques sont secondaires[1]. » Il convient donc d'étudier tout particulièrement ce sujet, ce que Spencer fait dans plusieurs ouvrages du début à la fin de sa vie.

L'État face à la responsabilité individuelle

Ses écrits de jeunesse sont consacrés au danger d'une intervention excessive de l'État, qui décharge les hommes de leurs responsabilités et les dégrade ainsi moralement.

A/ La lettre du jeune Spencer sur les Poor Laws *(lois sur les pauvres)*

En 1836, soit à l'âge de seize ans (!), il écrit à la revue *Bath Magazine* pour critiquer un article hostile à la réforme des *Poor Laws*, c'est-à-dire des lois d'aide sociale attribuant une subvention aux plus démunis. La réforme consistait à demander au bénéficiaire de l'aide sociale un travail accom-

1. David Duncan, *The Life and Letters of Herbert Spencer, op. cit.*, vol. 2.

pli dans un atelier dit *workhouse*. Spencer développe ses arguments en faveur de ce nouveau régime qui rétablit une connexion entre le travail et une rémunération. Il n'existe pas de « droit » à se faire entretenir par la société sans contrepartie. Le « droit » ainsi entendu est un abus de langage qui corrompt l'esprit des hommes en leur laissant croire qu'ils peuvent recevoir des bienfaits de la société sans donner un quelconque service en échange.

L'ancienne loi sur les pauvres était antiéconomique. Au contraire, la nouvelle loi imposant de travailler dans des ateliers pour recevoir des subsides est la grande sauvegarde contre les abus passés. Elle fait le tri de ceux qui sont vraiment en détresse : ceux-là acceptent de travailler et les autres, qui sont en réalité des profiteurs, n'ont pas à être subventionnés.

Ce texte contient quelques idées que l'auteur va défendre toute sa vie : la dénonciation de la confusion autour de certains mots comme celui de « droits » (*rights*), qu'il faut définir précisément. On retrouve aussi dans ce texte de jeunesse sa crainte d'une tyrannie égalitariste. Il affirme surtout la nécessité de préserver le lien entre les actes et leurs conséquences afin que l'homme soit éduqué à être responsable. Il pense aussi que la science économique donne les lois du bon gouvernement.

B/ « Le domaine propre du gouvernement »

En 1842 paraît un recueil de lettres adressées au journal *The Non-Conformist* sous le titre *The Proper Sphere of Government* (« La Sphère propre du gouvernement »). Dans ces douze lettres, Spencer veut démontrer qu'il existe des limites à l'intervention de l'État et fixer ces limites le plus rationnellement possible.

Tout dans la nature a ses lois

Dans la première lettre, l'auteur rappelle que « tout dans la nature a ses lois ».

> « L'homme, en tant qu'être vivant, a des fonctions à remplir et des organes pour le faire. Il a des instincts à respecter. Dès lors

qu'il obéit aux lois de la nature, il reste en bonne santé. Toute désobéissance à celles-ci, toute transgression portent en elles leur propre punition. La nature exige l'obéissance. Ce qui est vrai de l'individu est aussi vrai socialement. La société a bien évidemment des principes de gouvernement comme l'individu en a. Ceux-ci sont plus difficiles à trouver mais existent. Pourquoi la société ferait-elle exception aux lois naturelles[2] ? »

« À quoi sert dès lors un gouvernement ? Non pas à réguler le commerce, ni à éduquer le peuple, ni à enseigner la religion ou à gérer la charité, ni encore à construire des routes ou des chemins de fer, mais simplement à défendre les droits naturels de l'homme, c'est-à-dire à protéger la personne et la propriété, à éviter les agressions des puissants contre les faibles, en un mot, à administrer la justice. C'est la tâche naturelle, originelle d'un gouvernement. Il n'a pas été prévu pour faire moins. Il ne devrait pas être autorisé à en faire plus[3]. »

La notion d'intérêt général

La deuxième lettre du recueil *The Proper Sphere of Government* traite de la notion d'intérêt général. Celle-ci serait tout à fait inapte à préciser les limites du bon gouvernement, car l'intérêt général peut s'étendre à tout. Il va de soi qu'il est de l'intérêt général qu'il y ait des boulangers pour faire du pain. Faut-il dès lors confier cette fonction à l'État ? Définir, c'est marquer la limite d'une chose. La définition de l'État est qu'il est l'administrateur de la justice, c'est sa fonction naturelle.

Cette définition peut s'appliquer à trois cas exemplaires, celui des lois protectionnistes agricoles dites *Corn Laws*, celui du statut d'État de l'Église anglicane et celui des lois d'aide sociale dites *Poor Laws*.

– Les *Corn Laws* étaient des lois protégeant les agriculteurs anglais de la concurrence étrangère. Leurs défenseurs faisaient valoir que, si la concurrence s'exerçait librement, les agriculteurs perdraient leurs emplois. De plus, la ruine de ce

2. Herbert Spencer, *Political Writings*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, p. 5.

3. *Ibid.*, p. 7.

secteur se traduirait par une perte de recettes fiscales pour l'État. Il faut répliquer sur le plan des principes : « Un fermier peut-il prétendre qu'on a violé ses droits (c'est-à-dire ses libertés fondamentales) en permettant au consommateur d'acheter ses aliments ailleurs où les prix sont plus bas ? Non, évidemment. Si le gouvernement ne s'occupe que de justice, il n'adoptera donc pas de lois protectionnistes[4]. »

– Que penser du principe d'une Église d'État ? (*Established Church*). L'État oblige les non-croyants à financer la croyance officielle. Il viole alors les droits qu'il devait défendre. L'Église d'État n'a pas de raison d'être.

– En ce qui concerne les *Poor Laws*, l'individu imprévoyant ou paresseux, devenu pauvre par sa faute, peut-il demander une aide au nom de la justice ? Le travailleur agricole qui tombe dans la pauvreté parce que le produit de son travail ne se vend pas peut-il dire que ses « droits naturels » ont été violés ? Non car, pour qu'il y ait injustice, il faut qu'il y ait un acte positif d'agression. Le consommateur qui n'achète pas n'agresse pas positivement le producteur. Bien certainement, les paresseux, les imprévoyants ou tout simplement les malchanceux peuvent demander une assistance au nom de la charité. La charité est une affaire privée et non d'État. Dans tous ces cas de figure, la justice d'État doit demeurer hors-jeu sous peine de violer les droits des contribuables en pratiquant la charité forcée.

Perversité des « lois sur les pauvres » (Poor Laws)

La lettre suivante revient sur la question des *Poor Laws*. Il faut ici raisonner en économiste. Cette loi est une loi de redistribution des riches vers les pauvres. On divise arbitrairement la population en deux catégories : l'une produit, l'autre doit recevoir des subsides de la première. Or qui forme la majorité des producteurs ? Non des milliardaires mais des ouvriers. Ce sont eux qui vont supporter le poids principal du financement de l'aide sociale. Par ailleurs, le financement

---

4. *Ibid.*, p. 8.

de lourdes dépenses publiques se répercute dans les coûts de production. D'où un accroissement des prix des biens de consommation. Qui consomme la majeure partie de ce qui est produit ? Les ouvriers. L'aide sociale ne frappe pas que les riches, mais largement les petits producteurs pauvres. Il n'y a là aucune justice. On a voulu pallier un mal, non le guérir. On veut empêcher la révolte des pauvres par une charité forcée sans se préoccuper des droits des uns et des autres. « Les principaux arguments qui militent contre une religion établie peuvent être utilisés avec la même pertinence contre une charité établie[5]. »

Droit naturel et propriété

Dans le texte qui suit, Spencer introduit la notion de droit naturel. L'homme a-t-il un droit naturel à la subsistance tirée du produit de la terre ? La réponse est un « oui conditionnel » : le produit du sol est dû à l'homme en échange du travail qu'il accomplit sur le sol. Ce qui est immoral dans les vieilles lois d'aide sociale est de ne demander aucun travail en échange. Et s'il n'y a pas de travail à faire ? Ce ne peut être dû qu'à des lois qui bloquent la liberté d'entreprendre. Ce sont ces lois qu'il faut abolir pour restaurer la « santé » sociale.

Il existe donc bien, un droit naturel, avec sa délimitation logique. En revanche, le principe de l'aide sociale n'est pas autorégulateur (on voit souvent en Spencer un précurseur de la cybernétique[6]). Jusqu'où doit aller l'aide ? Faut-il donner juste de quoi vivre, ou de quoi avoir un confort correspondant à l'époque, et même une petite part du luxe créé par la société ? « Ou bien, si l'on va jusqu'au bout, selon le principe socialiste, on aboutit à la propriété collective. »

Qu'en est-il alors de l'importante question de la propriété ? S'il existe un droit de propriété, il est indivisible. On

---

5. *Ibid.*, p. 13.

6. Stanislav Andreski, « Introductory Essay : Sociology, Biology and Philosophy in, *Herbert Spencer : Structure, Function and Evolution*, Londres, Michael Joseph, 1971, p. 27.

ne peut pas dire sans arbitraire : telle part de votre travail est à vous, telle autre part va à autrui. Si l'on admet que la propriété est une institution naturelle de l'homme civilisé, le droit d'aide sociale sans contrepartie disparaît totalement. Les *Poor Laws*, qui sont sans fondement éthique, l'emportent par leurs inconvénients. Leurs bienfaits éventuels doivent relever de la charité volontaire.

A-t-on le droit de faire la guerre ?

La cinquième lettre est consacrée au problème de la guerre. L'État, chargé d'administrer la justice, a-t-il le droit de faire la guerre ? Spencer est hostile à la guerre. Elle nuit à l'économie en l'endettant. Certains affirment qu'elle redonne de la vigueur à l'organisme social. C'est vrai, mais de façon provisoire. « Elle agit sur une nation comme le vin le fait sur un homme[7]. » Y a-t-il pour autant des guerres nécessaires ? « En résistant à une invasion, nous pouvons peut-être parler de guerre nécessaire, mais c'est le seul cas envisageable. »

Seule la colonisation privée est légitime

Dans la sixième lettre, l'intervention de l'État dans la colonisation est condamnée, mais la colonisation est licite si elle se fait par des moyens purement privés. L'interventionnisme commercial suscité par la colonisation ne profite qu'aux monopolistes de la Compagnie des Indes orientales. Par contraste, Spencer fait l'éloge de la colonisation anglo-saxonne en Pennsylvanie. « Nous devons faire appel à l'expérience et l'expérience est éclairante : la Pennsylvanie offre un exemple admirable d'une colonie entièrement établie par l'entreprise privée[8]. »

---

7. Herbert Spencer, *Political Writings*, *op. cit.*, p. 23.
8. *Ibid.*, p. 32.

L'éducation d'État prohibée

Les septième et huitième lettres concernent l'éducation. Si l'État doit éduquer les enfants, pourquoi ne doit-il pas aussi les nourrir et les habiller ? Pourquoi les parents fourniraient-ils la nourriture matérielle et l'État la nourriture spirituelle ? En fait, cela vient du fait que l'homme n'étudie pas assez l'efficacité comparée de moyens alternatifs pour arriver à une même fin.

Un système uniforme d'instruction par l'État est-il préférable ? L'auteur est contre le « moule unique ». De plus, s'il est choquant que le non-conformiste doive financer un culte auquel il ne participe pas, de même, il est injuste de forcer les citoyens à financer un projet éducatif avec lequel ils sont en désaccord.

La santé publique, un monopole dangereux ?

La neuvième lettre concerne la santé publique. L'Association des médecins de l'est de l'Écosse déclare : « C'est le devoir de l'État d'adopter des mesures pour protéger la santé au même titre que la propriété de ses sujets. » C'est plausible, mais il est une Église établie d'État qui affirme aussi que le gouvernement doit assurer la santé spirituelle de la nation. De même, on peut défendre l'idée que c'est le rôle du gouvernement de se charger de la santé physique des citoyens. Mais la doctrine que le devoir de l'État serait de protéger la santé publique contient le germe d'un monopole gigantesque : on va nommer des directeurs médicaux, des inspecteurs médicaux et toutes sortes de fonctionnaires comme c'est le cas pour l'Église anglicane.

Les médecins veulent un monopole de leur activité qui soit protégé par l'État. Le risque est alors d'aller très loin dans l'intervention de l'État sous prétexte de prévention.

Spencer pour le suffrage universel

Spencer étudie ensuite l'extension du suffrage aux ouvriers. Les objections des adversaires sont les suivantes :

la société est une machine compliquée. Légiférer consiste à arbitrer entre des intérêts complexes. Doit-on donner aux classes non éduquées le pouvoir d'interférer dans ces choses importantes et difficiles à comprendre ?

« Les docteurs de la politique prescrivent ainsi un tonique moral (l'Église anglicane), appliquent une pommade (la loi sur les pauvres ou *Poor Law*), font des saignées que l'on appelle "impôts sur le revenu". Après ces opérations de haute science, quand la nation va au plus mal, ils disent : "Voyez comme c'est difficile de gouverner un pays !" Si l'État ne se mêle pas de tout, s'il administre la justice, il n'y a alors plus de raisons d'avoir peur du suffrage universel.

Dans sa dernière lettre, l'auteur résume en huit points les conclusions de son enquête sur ce que doit être le rôle de l'État.

Les devoirs de l'État sont liés aux exigences primitives de toute société. Mais l'État a tendance à intervenir partout. Il faut donc restaurer les libertés en réduisant le domaine légitime de l'activité législative. Autrement dit, administrer la justice est le seul devoir absolu de l'État. Ajouter d'autres tâches exige un examen préalable très rigoureux. Entre tout faire et ne rien faire, il y a un optimum pour l'État. « Avant de discuter de ce que doit faire un gouvernement, il faut d'abord toujours se poser la question : à quoi sert un gouvernement[9] ? » On constate finalement que le principe de responsabilité doit être mis en avant. L'État ne doit pas rendre les gens irresponsables en se substituant à eux. C'est une limitation importante à son intervention.

La théorie de l'État

En fait, Spencer a eu deux théories successives de l'État, celle de *La Statique sociale* fondée sur l'application de la loi d'égale liberté, et celle de ses *Principes de l'éthique* où il introduit une approche évolutionniste qui relativise la théorie précédente (sans l'annuler).

---

9. *Id.*, *Political Writings*, éd. par J. Offer, Cambridge, 1994, p. 57.

A/ La théorie de l'État dans La Statique sociale

Dans *La Statique sociale*, l'État est étudié de trois points de vue. Du point de vue de sa Constitution, Spencer présente en fait sa théorie de la démocratie. Du point de vue de la mission de l'État, il traite de ses fonctions originelles et développe à cette occasion sa théorie de la croissance organique qui inspirera la théorie de la croissance spontanée de Hayek[10]. Enfin, du point de vue des limites du devoir de l'État, il développe sa théorie de l'État spécialisé et du lien entre protection et adaptation.

La Constitution de l'État : nécessité morale de la démocratie

Le jeune Herbert Spencer tire de la loi d'égale liberté la conclusion que seule la démocratie est légitime moralement. En effet :

> Si chaque homme est libre de faire ce qu'il veut, du moment qu'il n'empiète pas sur l'égale liberté d'autrui, alors chacun est libre d'exercer une même autorité dans le processus de confection des lois (...) donc évidemment, le régime purement démocratique est le seul moralement admissible, le seul qui ne soit pas intrinsèquement criminel. Aucun gouvernement n'a d'autorité en éthique. Mais l'éthique est neutre à l'égard de la démocratie à deux conditions : la citoyenneté sera volontaire et non obligatoire. Elle devra conférer des droits égaux à tous[11].

La nature humaine étant ce qu'elle est, il est inévitable que les hommes au pouvoir en profitent. Si l'homme n'était pas égoïste, il n'y aurait pas besoin de loi ni de gouvernement. L'existence même de l'État conduira aux abus des hommes qui incarnent l'État ! C'est pourquoi, pour que l'intérêt de tous soit pris en compte, il faut que tous participent au pouvoir : c'est encore un argument pour la démocratie !

---

10. Voir notamment Friedrich A. Hayek, *Droit, Législation et Liberté, op. cit.*, vol. 1.

11. Herbert Spencer, « Social Statics » in *Collected Writings*, Routledge/Thoemmes Press, p. 217.

Certes, le danger existe que la majorité des travailleurs pourvus du droit de vote décident des mesures injustes contre les propriétaires. Ce n'est pas une raison pour refuser le suffrage universel, car sinon ce sont des minorités qui abuseront de leur situation privilégiée. Spencer pense alors, et il sera moins optimiste plus tard[12], que les masses sont inorganisées, donc moins dangereuses qu'on ne le croit. Il en veut pour preuve l'échec du mouvement chartiste[13], victime des conflits internes et de l'apathie populaire.

Certains s'opposent au suffrage universel parce que les classes populaires seraient « immorales ». C'est faux. Le taux de criminalité n'est pas un argument, car ceux qui ont une réputation à soutenir, de l'ambition et des espérances de carrière ont des garde-fous sociaux qui les empêchent de passer à l'acte, mais leur moralité intérieure n'est pas garantie.

Il faut donc être pour la démocratie selon cette définition : « Une démocratie est une organisation politique modelée en conformité avec la loi d'égale liberté[14]. » La politique est donc déduite de l'éthique. Si l'esclavage existe, on n'est pas en démocratie puisque la loi d'égale liberté entre les hommes n'est pas appliquée. Pour Spencer, les États-Unis ne sont devenus une démocratie authentique qu'avec l'abolition de l'esclavage.

De même qu'en biologie les parties molles déterminent la forme des parties dures, c'est le caractère des peuples qui détermine leurs lois. C'est la généralisation du sens de la jus-

---

12. Voir Herbert Spencer, *The Man versus the State*, paru en 1884, soit trente-trois ans après *Social Statics*, et notamment les chapitres « The Coming Slavery » et « The Great Political Superstition » où Spencer craint que le socialisme triomphant des urnes conduise à un État dictatorial et spoliateur par la toute-puissance du Parlement. Réimpression récente de cet ouvrage notamment par le Liberty Fund Inc., Indianapolis (États-Unis), 1982.

13. Mouvement ouvrier pour la réforme parlementaire nommé d'après la Charte du peuple du radical londonien William Lovett en mai 1838. Il demande notamment le suffrage universel masculin et des circonscriptions électorales égales. Spencer sympathise avec le mouvement qui décline dès 1840 (avec une brève résurgence en 1848). Plus intéressé par les recherches intellectuelles que par le militantisme politique, il s'en détourne vite. En 1851, on voit que dans *La Statique sociale* il le considère comme moribond.

14. Herbert Spencer, « Social Statics », *art. cit.*, p. 237.

tice qui permet l'institution des démocraties. En effet, « la liberté n'est supportable que proportionnée à la diffusion du sens moral[15] ».

Le devoir de l'État : assurer les individus contre l'injustice

Sous ce titre, il s'agit de circonscrire le rôle de l'État tout en montrant que les lois qui régissent la société, donc celles qui gouvernent la politique, sont le fruit d'un processus de croissance et non d'une construction délibérée.

« La loi morale ne nous donne pas d'informations directes sur ce que nous devrions faire, elle dit seulement ce que nous ne devrions pas faire[16]. » La définition positive de la mission de l'État ne peut donc pas faire l'objet de l'éthique pure.

Par ailleurs, les adjectifs « bon », « parfait », « complet », signifient « bien adaptés » au but proposé. Le but est le bonheur. La perfection consiste à avoir des facultés adaptées aux conditions nécessaires pour se diriger vers le bonheur. La morale constate la ligne de conduite qui satisfait ces conditions[17]. Donc, à l'homme bien constitué, toute aide externe est inutile et même gênante. Le corps sain n'a pas besoin de béquilles ou de tonique. Or la loi, le gouvernement sont des béquilles ; ils représentent la plus importante de toutes les aides artificielles. La liberté rend l'exercice des facultés possible, et l'État est là pour garantir l'égale liberté aux hommes imparfaits.

La théorie du contrat social est fausse : « Les hommes n'ont pas établi leur organisation politique de façon délibérée, mais elle s'est développée en eux de façon largement inconsciente[18]. » La science nous montre que les premiers hommes forment des hordes sauvages, ce qui n'a rien à voir avec un

---

15. *Ibid.*, p. 241.

16. *Ibid.*, p. 250.

17. Tout ce passage rappelle le livre I de *L'Éthique à Nicomaque* d'Aristote, mais Spencer ne cite guère Aristote que pour le critiquer. Il semble avoir lu les classiques et cite très souvent l'helléniste George Grote (1794-1871), *A History of Greece*, 12 volumes parus de 1846 à 1856.

18. Herbert Spencer, « Social Statics », *op. cit.*, p. 253.

contrat social ! Les hommes ont préféré vivre en groupe pour sauver leur vie, leurs propriétés, leurs droits. Une fonction sociale chargée de maintenir les droits a donc dû émerger. C'est là la véritable origine fonctionnelle de l'État.

D'où cette définition du devoir de l'État :

> Le devoir de l'État est de protéger, de renforcer l'application de la loi d'égale liberté, de maintenir les droits ou, comme nous le disons de façon plus commune, d'administrer la justice. (...) C'est vrai en morale comme en physique. Le sentiment moral est une force, une force qui contient les actions de l'homme dans des limites prescrites ; et aucun mécanisme législatif ne peut accroître ses résultats. Si la force est déficiente, l'effet sera réduit en proportion. Si nous manquons des qualités nécessaires à notre État, nous devrons souffrir en proportion. La nature ne tolère aucune tricherie. Celui qui croit échapper à la loi de la gravitation en plaçant ses membres dans une position particulière, est aussi déçu que celui qui espère éviter le poids de sa dépravation en modifiant d'une façon ou d'une autre les institutions politiques. Le mal sera supporté d'une façon ou d'une autre, consciemment ou inconsciemment, de façon visible ou masquée. Aucune pierre philosophale constitutionnelle ne peut produire une conduite en or à partie d'instincts de plomb ! Aucun appareil de sénateurs, de juges et de policiers ne peut compenser le manque de contrôle interne propre au sentiment moral. Aucune manipulation législative ne peut transformer une moralité insuffisante en une moralité suffisante. Aucun tour de prestidigitation administratif ne peut nous sauver de nous-mêmes[19].

Il ne faut pas en tirer la conclusion que l'État ne sert à rien. C'est un système d'assurance mutuelle contre les désordres moraux dus à une nature humaine imparfaite. Les concessions faites à l'État sont une prime d'assurance plus ou moins lourde.

L'État sert aussi d'assurance contre l'invasion étrangère. Il utilise là aussi la violence, car il est inévitable d'utiliser le mal contre le mal. Le but est la défense des droits. Le moyen est la force. La guerre est immorale parce qu'elle emploie la force. Mais la police et la justice font de même. Et refuser

---

19. *Ibid.*, p. 268.

d'employer ces moyens ne fait qu'étendre encore plus le mal. C'est pourquoi la résistance par la force est légitime. « La loi morale dit : n'agresse pas ! Elle ne dit pas : ne résiste pas[20] ! »

Les limites des fonctions de l'État : l'État spécialisé

La division du travail est une loi universelle qui s'applique à toutes les institutions, donc aussi à l'État. « Une fonction pour chaque organe, et chaque organe a sa propre fonction : telle est la loi de l'organisation. Pour bien fonctionner, un appareil doit posséder une aptitude (*fittest*) pour ce travail. Cette aptitude crée une inaptitude à d'autres travaux. Les poumons, par exemple, ne peuvent pas digérer[21] ! » L'industriel, en cantonnant chaque employé à un travail spécialisé, accroît la productivité de son entreprise.

L'État lui aussi doit être spécialisé. Toute fonction additionnelle nuira à sa fonction première. La définition de l'État est celle-ci : un groupe d'hommes associés politiquement de façon volontaire pour assurer la protection mutuelle, et pas pour faire autre chose. Prenons l'exemple de taxes levées pour financer une école et un instituteur. L'homme sans enfants doit pourtant payer ces taxes qu'il n'a pas souhaitées et qui sont sans contreparties pour lui. Mais il ne veut pas devenir un *outlaw* (hors-la-loi) car il veut être protégé par l'État. Vouloir être protégé le conduit à accepter un arrangement politique où il doit payer pour rien. Payer revient à réduire sa propriété, donc l'exercice de ses facultés sans contrepartie. De protecteur, l'État devient donc agresseur !

La conclusion est la suivante : quand l'État dépasse son rôle de protecteur, il devient toujours un agresseur, car les nouvelles fonctions sont toujours contestées par une minorité dissidente. Celle-ci est alors brimée !

Mais les partisans de l'extension du rôle de l'État peuvent faire valoir que ce que l'État prend à certains, il le retire à d'autres. Il accroît l'exercice des facultés de certains au détri-

---

20. *Ibid.*, p. 270.
21. *Ibid.*, p. 274

ment d'autres. Spencer observe que cette démarche a un coût administratif qui est une perte pour la communauté. Mais les philosophes de l'expédient estiment que l'État ne doit pas seulement garantir la poursuite du bonheur mais livrer le bonheur à domicile ! C'est contraire à la nature des choses car l'homme doit exercer ses facultés pour être heureux. Si l'État le fait à sa place, l'homme ne peut être heureux. L'homme est pénalisé psychologiquement non seulement parce qu'on lui prend mais aussi par ce qu'on lui donne. Enfin, l'homme est imparfait car il est en cours d'adaptation progressive. Or on retarde son adaptation en faisant les choses à sa place.

L'État doit-il fixer les horaires de travail ? Qu'il commence à le faire pour les députés ! Si l'État doit fixer les normes de l'esprit, de la morale, de la santé, nous aurons une sorte de prêtrise d'État pour toutes ces matières.

Comment faire pour que l'État soit efficace ? Les lois contre l'usure ont produit l'effet inverse. Ceux qui ont voulu abolir le protestantisme ont eu l'effet inverse en Angleterre. À Berlin, on a voulu supprimer les maisons de tolérance et, selon le *Medical Times* du 16 mars 1850, l'état de la santé publique s'est dégradé. Les chantiers navals sont par ailleurs un exemple de gabegie totale.

Cela n'a rien d'étonnant. Les neuf dixièmes des inventions en mécanique sont des échecs. Or les hommes sont plus compliqués que la mécanique. Spencer cite le ministre français Guizot[22] qui disait que c'était une grande illusion de croire au pouvoir souverain de la machine politique. Et il ajoute que c'est très dangereux. Si les parents font croire à leurs enfants qu'ils sont tout-puissants, alors ceux-ci vont leur demander la lune ! La croyance en la toute-puissance du pouvoir est ainsi la mère des révolutions.

---

22. François Guizot (1787-1874), historien et homme politique français favorable à la représentation limitée et à la monarchie constitutionnelle. Auteur en 1820-1822 de conférences regroupées sous le titre *Histoire des origines du gouvernement représentatif*. Il est chassé du pouvoir en 1848.

B/ La théorie évolutionniste de l'État dans Les Principes de l'éthique

Dans ce livre publié en 1891, soit quarante ans après *La Statique sociale*, Spencer revient sur ce sujet qui lui tient à cœur.

Désormais, l'État est étudié dans une optique évolutionniste. De même qu'en astrophysique une nébuleuse, en se refroidissant, donne naissance à un système solaire avec des planètes qui ne ressemble plus en rien à la nébuleuse qui lui a donné naissance, de même que la chenille devient papillon, de même les États changent en profondeur au cours du processus évolutif. Spencer regrette dans *La Statique sociale* d'avoir prétendu qu'il n'existait qu'une seule conception juste de l'État, celle de la démocratie. C'était naïf. L'État est le reflet d'un certain degré d'évolution de la société et un État libéral, par exemple, ne serait pas viable dans un contexte de sociétés ultraguerrières. Dans l'histoire, on constate cette évolution des régimes. Les contrastes dans les structures répondent aux contrastes dans les fonctions.

Si l'on met à part les petites sociétés primitives et pacifiques, il existe donc deux grands types sociaux, la société militaire organisée selon des statuts, et la société économique, organisée par des contrats, qui ont chacune un type d'État différent. Les proportions entre ces deux types varient selon les circonstances, et les systèmes mixtes sont les plus fréquents. Les croyances sociales varient elles aussi en fonction du type de société.

Un régime politique original est esquissé :

> La Constitution de l'État appropriée à une société de type économique où la justice règne n'est pas caractérisée par la représentation des individus mais par la représentation des intérêts. Pour le bien-être de tous et du corps social, il faut un certain équilibre entre les différentes fonctions de la société. Cet équilibre ne peut être obtenu en donnant à chaque fonction un pouvoir équivalent au nombre de personnes incarnant celle-ci. L'importance relative des différentes fonctions n'est pas mesurée par le nombre[23].

---

23. Herbert Spencer, *Social Statics, op. cit.*, p. 213.

Enfin, on ne peut parler de la « Constitution de l'État » sans évoquer la question fiscale. Il faut un impôt proportionnel car plus on a de bien, plus on a besoin d'une police et d'une justice efficace. Pour la défense nationale, l'impôt, en revanche, devrait être le même pour tous puisqu'il s'agit là d'un bien indivisible ! Enfin, l'essentiel est que tous paient des impôts. On a pu dire que la taxation sans représentation est une spoliation. L'auteur ajoute que La représentation sans la taxation entraîne la spoliation ! Enfin, il faut préférer les impôts directs parce qu'ils responsabilisent le citoyen en le faisant souffrir, aux impôts indirects et aux droits de douane que le citoyen a tendance à ignorer.

Les devoirs de l'État

« Le fait primordial est que là où il n'y a pas de guerre et où il n'y a pas eu de guerre, il n'y a pas de gouvernement[24] ! » Le deuxième fait essentiel est que, « si des guerres adviennent, des chefs de guerre acquièrent prédominance et influence : un homme alors se distingue des autres par sa force, son courage, son talent, son bon sens et devient un leader reconnu[25] ». Mais il faut des guerres chroniques pour que l'autorité de ce chef devienne permanente. La première fonction de l'État est donc la défense.

La deuxième fonction est la justice. Celle-ci est à l'origine un droit de vengeance privée. La vengeance privée coexiste longtemps avec la punition publique. La justice comme fonction de l'État s'est développée par différenciation de la première fonction. Le roi n'avait pas intérêt à ce que des guerres privées entre ses vassaux affaiblissent sa propre armée. C'est pour maintenir une armée forte face à l'extérieur que l'on a instauré la justice à l'intérieur. Peu à peu, la fonction de maintenir la justice devient de plus en plus importante, alors que la fonction militaire s'amenuise lorsque la fréquence des guerres se réduit.

---

24. *Id.*, *The Principles of Ethics*, *op. cit.*, vol. 1, p. 222.
25. *Ibid.*, p. 223.

Alors que l'éthique familiale est de protéger le faible, l'éthique originelle de l'État est de rémunérer la valeur, c'est-à-dire la force utile pour accomplir les devoirs de l'État. Les citoyens sans exception ont intérêt à éviter l'impréparation de la guerre qui invite à l'agression. De même, ils ont intérêt à maintenir la justice et à éviter l'insécurité intérieure. Ces deux besoins sont universels. En revanche, d'autres tâches de l'État ne profitent qu'à certains, et sont donc discutables : c'est le cas des tâches de redistribution.

Limitation de l'État et type de société

Les États guerriers admettent que l'État intervienne en tous domaines. Pour l'auteur, la théorie du pouvoir limité de l'État est liée à un type de société : « La doctrine selon laquelle il y a une sphère limitée où l'intervention de l'État est légitime, est une doctrine naturelle à un type de société pacifique et dominé par les préoccupations économiques lorsque ce type est pleinement développé. (...) Tant que la religion de l'inimitié l'emportera sur celle de l'amitié, la doctrine de l'autorité illimitée de l'État prévaudra[26]. » La théorie de l'État limité est en effet liée à une société de coopération volontaire, et non à une société de coopération obligatoire. Mais la démocratie actuelle est à une étape intermédiaire. Elle n'est pas très efficace pour limiter le rôle de l'État.

> Au lieu de ce droit divin qui exempte le roi de toute responsabilité, nous avons maintenant un droit divin qui en exempte le Parlement. Le gouvernement à plusieurs têtes nommé par une multitude de gens ignorants a remplacé le gouvernement à une tête supposé être nommé par le Ciel, mais il réclame et on lui accorde les mêmes pouvoirs illimités. Le droit sacré de la majorité, laquelle est majoritairement stupide et mal informée, de faire violence à la minorité, souvent plus intelligente et mieux informée, est supposé s'étendre à tous les sujets qui plaisent à la majorité. Et la rectitude de cette organisation est considérée comme une évidence. De même que l'injonction du Christ de pardonner les offenses a peu de chances d'avoir du succès

26. *Ibid.*, p. 240.

auprès des tenants du droit sacré à la vengeance, il ne faut pas s'attendre à ce que la théorie de la limitation de l'État ait du succès auprès de politiciens partisans qui se battent entre eux pour gagner des voix en promettant de distribuer des aides de l'État de toutes sortes. Malgré leur mépris, nous n'hésiterons pas à affirmer que leur politique est en contradiction avec le principe fondamental d'une vie sociale harmonieuse[27].

Limitation de l'État et division du travail

Après l'argument de droit pur qui interdit à l'État de violer la règle d'égale liberté, Spencer développe un argument propre à la science économique mais aussi à la biologie, celui de la division optimale du travail.

L'évolution doit conduire les sociétés à changer de nature, en passant du stade guerrier, prédateur, au stade économique producteur. Avec ce changement de nature, l'État doit aussi changer. Il était le meilleur pour certaines fonctions dans une société guerrière ; il se peut que d'autres agents soient désormais meilleurs que lui. L'auteur est ainsi un précurseur du thème actuel de la réforme de l'État. La croissance d'une société civile doit conduire à revoir les tâches de l'État au nom d'une meilleure division du travail.

L'équilibre des forces entre les organes se fait à travers une compétition où les organes qui sont nourris sont ceux qui rendent le plus de services. L'aiguillon de la concurrence les oblige à créer un *output* supérieur à l'*input*. Il y a aussi compétition pour récupérer les meilleurs talents. « La relation directe entre l'efficacité et la prospérité oblige tous les coopérants volontaires à travailler sous haute pression[28]. »

Au contraire, dans l'administration publique, il n'existe qu'une relation indirecte entre la fonction et sa rémunération ou nutrition. Il n'y a ni faillite ni concurrence. Les nominations sont faites plus selon des critères d'appartenance politique que selon l'efficacité. L'administration perdure même

27. *Ibid.*, p. 244.
28. *Ibid.*, p. 250.

si elle ne sert à rien. Si elle est inefficace, le gouvernement doit la réformer, mais cela s'avère difficile.

Il faut donc un État très spécialisé dans sa seule mission.

> Si, au lieu d'être occupé par d'autres choses, le Parlement ne s'occupait que de l'administration de la défense, de la sécurité intérieure et de la justice, personne n'oserait nier que l'on gagnerait en efficacité. Personne ne nierait non plus que, si les débats au Parlement et dans la presse portaient sur ces seules administrations, au lieu de porter sur tout et n'importe quoi, le public ne tolérerait pas autant l'inefficacité qu'il le fait à présent. (...) Toutefois, la majorité ne sera pas convaincue pour autant que le juste est le plus avantageux politiquement. La croyance en la loi naturelle et dans l'universalité de la causation n'a pas encore totalement triomphé dans le monde scientifique quand il s'agit des phénomènes vivants. Seuls les arguments factuels peuvent éventuellement porter[29].

Les méfaits de l'utilitarisme empirique sur la limitation de l'État

Spencer, qui se veut « utilitariste rationnel », n'a cessé de polémiquer avec les tenants de « l'utilitarisme empirique », les théoriciens comme Bentham, et les praticiens, lesquels sont pour lui la plupart des politiciens qui justifient par « pragmatisme » toutes sortes d'interventions de l'État. Sa critique à leur égard est des plus radicales, puisqu'il juge leur politique non seulement stupide mais quasi criminelle, comme le montre le passage ci-dessous :

> Les utilitaristes empiriques tiennent le raisonnement absurde suivant : « Dans les matières simples, on ne peut faire confiance à la perception directe : pour obtenir des conclusions dignes de confiance, nous devons utiliser une méthode de mesure corrigeant l'imperfection des sens. Par contre, dans les matières complexes, la pure contemplation suffit : nous pouvons de façon adéquate regrouper et mettre en balance les évidences sans référence à une vérité générale. (...) Voyant les résultats immédiats sans voir les résultats éloignés[30], l'empiriste est certain que son plan est bon.

---

29. *Ibid.*, p. 255.

30. Même argumentation chez Frédéric Bastiat : « Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas » in *Œuvres économiques*, Puf, Paris, 1983.

(...) quoi de pourtant plus contraire au bon sens que la croyance qu'il n'existe pas de causes naturelles dans les affaires sociales[31] ?

Aucun compromis n'est à faire :

L'effet des lois dépend de la reconnaissance de vérités générales sur la nature des hommes et de leur coopération. Chercher le bonheur sans en étudier les conditions est absurde. Estimer les résultats probables de chaque acte sans autre loi que la poursuite du bonheur immédiat est la méthode adoptée par tous les criminels. Ils estiment leurs chances d'avoir du plaisir et d'échapper à la douleur à court terme. Ignorant les conditions de l'équité qui devraient les contraindre, ils contemplent les résultats immédiats et non éloignés. Parfois, ils gagnent. À long terme, ils sont généralement perdants. La politique poursuivie avec des buts égoïstes par le délinquant est poursuivie avec des buts altruistes par les politiciens opportunistes (en anglais : expediency politicians)[32].

Mais l'agresseur, qu'il ait des buts altruistes ou égoïstes, est toujours un agresseur qui prend votre argent en violant la justice.

L'auteur tire de tout cela les conclusions suivantes :

Le législateur moyen, comme le citoyen moyen, ne croit pas en l'effet bénéfique des forces sociales de l'évolution spontanée, malgré un nombre infini d'exemples de cet effet bénéfique. Il persiste à croire que la société est une machine alors qu'elle est un processus de croissance. Il est aveugle au fait que l'organisation complexe qui soutient la vie résulte de la coopération spontanée d'hommes poursuivant des fins privées. Bien qu'il se demande comment la terre fut défrichée et rendue fertile, comment les villes ont grandi, comment les manufactures ont surgi du sol, comment les arts se sont développés, comment le savoir a été accumulé, comment la littérature fut produite, il doit reconnaître le fait que rien de tout cela n'a une origine gouvernementale et que souvent ces processus ont souffert de l'obstruction de l'État. Ignorant cela, il pense que, pour obtenir un bien et écarter un mal, il faut invoquer le Parlement. Il a une foi infinie en une organisation qui a montré ses échecs et n'a aucune foi dans le processus qui apporte des succès[33].

---

31. Herbert Spencer, *The Principles of Ethics*, *op. cit.*, p. 258.
32. *Ibid.*, p. 259.
33. *Ibid.*, p. 266.

L'État limité, condition d'une amélioration de la nature humaine

À toutes les raisons données plus haut pour limiter le champ d'action de l'État, il y a une raison supplémentaire : « La plus importante des raisons de réduire le champ d'action de l'État reste à être énoncée : la fin la plus haute qu'un homme d'État doit poursuivre est l'élévation du caractère des hommes. S'il a une juste conception du caractère à former et des moyens à employer à cette fin, il faut alors exclure de nombreuses institutions étatiques[34]. »

Ces considérations générales sur l'évolution inspirent les conclusions des *Principes de l'éthique* :

> Si l'interventionniste politique pouvait contempler la signification réelle de son plan, il serait saisi d'effroi par sa propre témérité. Il se propose en fait de suspendre ce processus par lequel la vie a évolué, et de séparer la conduite de ses conséquences. Violant en partie les lois de la vie, il brise surtout celles qui permettent la vie en société. Violant par ses interventions ce principe de justice commun à tous les êtres vivants, il violerait encore plus le principe de la justice humaine qui requiert que chacun doit profiter des bénéfices acquis dans les limites utiles de son action. Il veut redistribuer ces bénéfices. Il propose en fait d'ignorer ou de violer les droits de l'homme établis de façon de plus en plus claire par des siècles d'expériences accumulées dans les diverses civilisations. Alors que le cours des siècles a limité le pouvoir régulateur qui protège les droits contre l'agression mais qui est tenté d'agresser lui-même ces droits, le planificateur législatif propose d'inverser cette évolution et de réduire la liberté d'action qui s'est accrue peu à peu au cours de l'évolution. (...) Que peut-il y avoir de plus absurde que de proposer d'améliorer la vie sociale en brisant la loi fondamentale de la vie sociale, fondée sur le principe de justice, c'est-à-dire d'égale liberté[35] ?

---

34. *Ibid.*, p. 261.
35. *Ibid.*, p. 279.

LA CRITIQUE DE L'ÉTAT INTERVENTIONNISTE DANS *LA STATIQUE SOCIALE*

Toute une série d'exemples d'interventions de l'État sont critiqués dans le livre *La Statique sociale*, à partir d'une fixation théorique des limites de l'État : nécessité de respecter la loi d'égale liberté ! Après la méthode déductive, il convient d'employer la méthode inductive à partir d'expériences observées.

La *Statique sociale* contient un bilan économique des politiques coloniales, puis une étude des effets des réglementations économiques portant sur le commerce, la monnaie ou la poste. Suit une analyse des effets pervers des politiques sociales. On lit une critique des politiques d'Église d'État et d'éducation d'État, qui relèvent d'une même erreur de perspective.

A/ Bilan économique négatif des politiques coloniales

Seule la colonisation d'État est répréhensible, car elle détourne des moyens financiers pour des buts illégitimes. Les colons n'ont pas droit à une protection de la part de la mère patrie car ils sont partis et doivent donc prendre leurs responsabilités. Par ailleurs, l'immixtion de la mère patrie dans les affaires des colons se retourne contre eux. L'idéal pour les colons est de s'autogouverner comme une nation indépendante.

Le monopole commercial avec les colonies est aussi une erreur.

> Non seulement nous dépensons pour gagner peu, mais encore nous dépensons parfois pour perdre de l'argent. Tout le commerce profitable avec les colonies est faisable naturellement et il n'est pas besoin de financer toute une administration coloniale pour cela. Quant au commerce forcé et non spontané, il n'est pas profitable. Si une colonie commerce avec nous, c'est pour deux raisons : ou bien nous fabriquons des produits moins chers, ou bien nous obligeons les habitants des colonies à nous acheter nos produits qui sont plus chers. Si nos produits sont moins chers, on les placera de toute façon, pas besoin de colonies dépendantes. Si nous produisons trop cher, tout le monde

y perd, les colons et nous-mêmes ! (...) Si nous utilisons le commerce forcé avec les colonies, nous engageons du capital et du travail dans un domaine moins avantageux que celui que nous aurions utilisé spontanément. Nous cumulons l'injustice et la perte commerciale[36].

Si la Compagnie des Indes n'avait pas eu de soutien militaire et de privilèges d'État, elle aurait géré au mieux ses affaires. Les guerres et l'endettement ont été son lot. L'entreprise privée aurait mieux réussi, créant un commerce profitable aux Anglais comme aux Indiens. La colonisation spontanée et volontaire est donc à recommander, mais certainement pas la colonisation organisée par le gouvernement.

B/ Effets négatifs des réglementations économiques sur le commerce, la monnaie ou les transports

Il n'est pas interdit à l'État de s'occuper de ces sujets, mais à condition de respecter la libre concurrence et de ne pas recourir à des mesures coercitives ou discriminatoires.

Condamnation de l'interventionnisme dans le commerce

Spencer attaque en règle le dirigisme économique au nom de la théorie des droits :

> Étant déductible de la loi d'égale liberté, le droit de commercer librement est aussi sacré que tout autre droit (...) un gouvernement qui réduit arbitrairement la liberté d'action des hommes inverse sa fonction originelle : son devoir d'État est de garantir à chaque individu l'exercice de ses facultés, compatible avec l'égale liberté des autres. Interdire ou limiter le commerce ne garantit pas cette liberté mais la détruit. Le dirigisme économique est étroitement associé à la tyrannie politique. « Il y a un parallélisme entre la servitude politique et la servitude économique sous laquelle les Français vivent toujours malgré toutes leurs révolutions (...). L'évidence montre que l'oppression dans les lois économiques va avec l'oppression politique en général[37]. »

---

36. Herbert Spencer, *Social Statics, op. cit.*, p. 363.
37. *Ibid.*, p. 299.

À cette critique en règle s'ajoute l'accusation d'idolâtrie et de superstition. La mentalité primitive consiste à croire que toutes les causes des phénomènes naturels viennent de personnes ou d'animaux. Ce n'est que peu à peu que l'observation apprend aux hommes qu'il peut y avoir des causes impersonnelles appelées lois.

Pour la liberté en matière monétaire

La monnaie est généralement associée aux fonctions du gouvernement. Toutefois, le cours forcé d'une monnaie ou l'interdiction d'émettre des billets sont des mesures qui violent le droit au libre-échange, et donc le principe du respect de l'égale liberté.

L'Écosse a connu la véritable liberté monétaire avec succès :

> Pendant deux siècles, l'Écosse a connu un système monétaire totalement libre, la liberté du commerce des monnaies en quelque sorte. L'Écosse y a gagné sur le plan monétaire comme sur le plan économique. Le gain monétaire vient de ce que la proportion de faillites bancaires a été bien plus faible en Écosse qu'en Angleterre. Certes, de par la loi, il n'y avait aucune limitation à l'émission monétaire en Écosse. Mais en pratique, il était impossible à un papier de mauvaise qualité d'avoir cours. Donc, la garantie naturelle s'est révélée supérieure à la garantie législative[38].

Spencer ne plaide pas pour l'absence de loi. Il n'est pas pour l'anarchie monétaire. Il faut punir ceux qui feraient de la monnaie frauduleuse. Mais il pense qu'une saine concurrence pour produire de la monnaie sera une sauvegarde suffisante. La monnaie est une marchandise comme une autre. Certes, cette opinion risque de choquer. Mais il faut dire que, si la fabrication du pain avait été depuis toujours étatisée, personne n'aurait cru la privatisation de la fabrication du pain avantageuse !

---

38. *Ibid.*, p. 399.

L'État et la politique des transports

L'État peut se charger de transporter du courrier sans violer ses limites légitimes, mais dans ce cas il ne doit à aucun titre interdire que le secteur privé le concurrence.

> Là où il existe un besoin, il y a aussi une impulsion pour le satisfaire et cette impulsion va engendrer l'action de façon certaine. Dans le cas des infrastructures qui profitent à toute la communauté, certains intérêts privés vont s'en charger. Cet intérêt privé est si efficace pour faire des chemins de fer, des canaux et des routes qu'on ne voit pas pourquoi il ne pourrait pas aussi construire des ports ou des phares. Si aucune catégorie sociale n'était intéressée, il faudrait bien que l'État agisse, mais il existe des catégories sociales intéressées. Les armateurs et les marchands ont intérêt à réduire les dangers de la navigation. S'ils n'avaient pas pris l'habitude de se tourner vers l'État, ils s'associeraient pour aboutir au même résultat. Il y a bien déjà des assurances maritimes privées[39].

C/ Analyse économique de la politique sociale

Dans *La Statique sociale*, on trouve deux exemples de politique sociale menée par l'État, celui des lois sur les pauvres (*Poor Laws*), lois britanniques d'aide sociale de son époque, et celui de la prévention sanitaire.

L'aide sociale aux pauvres et le prétendu « droit au travail »

L'auteur refuse l'idée d'un « droit au travail ». Il critique la thèse de Cobett qui voudrait que tout le monde ait droit à un revenu minimal de subsistance tiré du sol. Il fait valoir le caractère arbitraire de cette thèse, car qu'est-ce qu'un revenu minimal de subsistance ? Couvre-t-il le logement et, dans ce cas, qu'est-ce qu'un logement minimal ? Couvre-t-il l'alimentation et, dans ce cas, qu'est-ce que l'alimentation minimale ? Doit-elle comprendre le thé et le whisky ? ironise-il. Faute de critère valable, on peut étendre ce droit indéfini-

39. *Ibid.*, p. 406.

ment et l'on aboutit alors à la communauté des biens, à la propriété collective généralisée. Spencer critique alors la variante « française » à ses yeux de ce droit, qui est le droit au travail.

> Droit au travail ? Il vaut mieux dire « droit à un travail ». On ne demande pas ici la liberté de travailler mais l'opportunité de travailler, le droit de se voir attribuer un emploi rémunéré. Le mot droit a ici un sens tout à fait différent de son sens légitime. Il n'est pas inhérent à l'homme comme un « vrai » droit de l'homme mais il est inhérent aux circonstances extérieures ; il n'émane pas des facultés que tout homme possède mais il émane des relations à autrui. Ce droit ne vient pas du statut de l'individu en soi mais de son appartenance à la communauté, il ne précède pas la société mais en est une conséquence. Quand l'artisan affirme son droit d'avoir du travail à faire, il suppose qu'il existe un pouvoir qui a le devoir de lui donner ce travail. Quel est ce pouvoir ? Il dira : le gouvernement. Mais le gouvernement n'est qu'un délégué. De qui ? De la société. Notre artisan affirme qu'il est du devoir de la société de lui trouver du travail. Mais il est lui-même membre de cette société. Tous les autres hommes ont donc le devoir de lui fournir du travail et il a lui-même le devoir de fournir du travail aux autres[40].

Il faut dénoncer un tel droit comme imaginaire, comme une « bulle ». La préoccupation de donner de quoi vivre à chacun est moralement noble même si elle est mal exprimée. Il ne s'agit pas d'être sans compassion. Mais l'aide sociale n'est pas le rétablissement de la justice car elle pèse sur des innocents qui doivent la financer, et non sur les prédateurs qui ont exproprié une partie du peuple lors des guerres passées.

Ainsi, lorsque l'État sort des limites de ses attributions légitimes d'exercer la justice pour pratiquer la charité forcée, il viole les droits de certains pour en favoriser d'autres, démoralise tout le monde, freine l'adaptation sociale vers un monde moins dur pour les hommes et finit par appauvrir tout le monde en interférant avec l'allocation optimale des ressources. L'homme n'est pas bon par nature, c'est l'évolu-

---

40. *Ibid.*, p. 314.

tion sociale qui, par sa discipline obligée, le force à devenir civilisé, donc plus sensible à autrui. Si cette discipline s'affaiblit, en raison d'une compassion mal placée et organisée par l'État, l'homme redevient sauvage et la vie cruelle.

La prévention sanitaire est-elle le rôle de l'État ?

Selon *The Times*[41], le Conseil privé de la reine est responsable de la santé de l'Empire. Les associations de médecins estiment que l'État doit protéger la santé au même titre que la propriété. Qu'en est-il exactement ?

L'État a un rôle indiscutable à jouer :

> Il est évident qu'il appartient à la sphère propre du gouvernement de réprimer les nuisances. Celui qui contamine l'atmosphère respirée par son voisin porte atteinte à ses droits. Les hommes ayant des droits égaux à utiliser les éléments (...) sont l'objet d'une voie de fait si quelqu'un dégrade ces éléments arbitrairement en les rendant nuisibles pour la santé ou désagréables aux sens. Comme protecteur, l'État doit donc redresser cette situation. Au-delà de cette tâche, son rôle devient illégitime[42].

Ainsi, l'État n'a pas à réserver le monopole de la vente des médicaments à une corporation quelconque sous le prétexte de protéger le consommateur. Par ailleurs, si l'on définit la mission de l'État de façon si large qu'il doit protéger la santé des citoyens, alors l'intervention n'a plus de limites : l'État doit alors prescrire aux citoyens leurs menus, définir leurs activités sportives et leurs heures de sommeil. Pour contrôler l'application de ces directives, il lui faudra d'innombrables fonctionnaires. Car si l'État supervise le comportement des hommes pour le bien de leur santé, où s'arrêtera-t-il ?

Finalement, le progrès de la santé évolue comme le progrès économique, de façon spontanée. Toute tentative pour forcer le cours de l'évolution se paie tôt ou tard. Le secteur de la santé doit donc être laissé le plus possible à la liberté et à l'initiative privée.

---

41. Cité par Herbert Spencer, *The Times*, 17 octobre 1848.
42. Herbert Spencer, *Social Statics*, *op. cit.*, p. 372.

D/ La religion et l'éducation relèvent-elles de l'État ?

Dans ces matières, Spencer tient des raisonnements par analogie qui aboutissent au rejet de l'intervention de l'État.

L'État ne doit pas intervenir dans les affaires religieuses

Prélever de l'argent sur les citoyens pour financer une église particulière est un viol des droits de l'individu, lequel peut être en désaccord avec cette église qu'il est obligé de financer. Or l'État est là pour protéger les libertés des citoyens et non pour les violer.

L'État ne doit pas intervenir non plus dans l'éducation

L'État qui crée une administration de l'éducation nationale est dans la même erreur que celui qui impose une religion d'État. Pour expliquer cela, l'auteur est amené à préciser une fois encore la notion des droits de l'individu, notion dangereuse dès lors qu'on l'étend inconsidérément. À la limite, il préfère (comme Friedrich A. Hayek[43] plus tard) que l'on parle de liberté générale ou de libertés fondamentales plutôt que de droits de l'homme.

> Notre définition des devoirs de l'État interdit à celui-ci d'administrer la religion ou la charité, de même il n'a pas à administrer l'éducation. (...) Certains invoquent les « droits des enfants » que l'État devrait défendre, mais ces droits ne sont pas violés par la négligence de leur éducation. Il faut encore répéter que ce que nous appelons des droits sont des subdivisions arbitraires de la liberté générale d'exercer des facultés ; la violation des droits ne peut consister qu'en une diminution des libertés. (...) Toute agression qui viole les droits est nécessairement active. La négligence ou l'omission est nécessairement passive. En conséquence, la négligence des devoirs parentaux relève d'un autre chapitre de la moralité, celui de la bienfaisance[44]. Elle

---

43. Voir notamment Friedrich A. Hayek, *Droit, Législation et Liberté*, Puf, Paris, 1981, vol. 2.

44. Voir *infra* notre chapitre VIII sur l'éthique de Spencer.

ne brise pas la loi d'égale liberté, donc l'État n'a pas à s'en mêler[45].

Il faut donc agir en cette matière comme nous l'enseigne l'économie. Le prix est un bon indicateur. L'éducation gratuite ne peut être bonne. Certes, il faut du temps pour que tout s'améliore. « Les erreurs des consommateurs comme des producteurs durent parfois des générations. Les progrès du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, sont souvent imperceptibles. La rotation des cultures a pris du temps à se généraliser. Est-ce une raison pour intervenir ? Faut-il nationaliser les fermes parce qu'elles mettent du temps à adopter les progrès techniques issus de la science ? Nous devons comprendre que la société est un processus de croissance, une chose qui se fait d'elle-même, et non une chose artificiellement fabriquée[46]. »

On prétend le consommateur incapable, mais l'intérêt et le jugement du gouvernement sont-ils des guides corrects ? Il n'y a pas de raison de considérer le jugement et l'intérêt du gouvernement comme supérieurs à ceux du consommateur. C'est le jugement insuffisant du consommateur tel qu'il est qui sert de prétexte à l'intervention du gouvernement. C'est l'insuffisance de jugement des gouvernements tels qu'ils sont qui doit être prise en compte pour critiquer l'interventionnisme. On ne peut confier des tâches au gouvernement en idéalisant ce dernier.

De plus, il existe une incompatibilité essentielle entre le gouvernement, qui a besoin du conservatisme pour subsister, et l'éducation, qui a besoin d'innover. Il faut donc un équilibre entre les forces conservatrices et les forces du progrès, estime Spencer, et l'éducation d'État, le monopole d'État en matière d'éducation, risquent de bloquer le progrès de façon grave.

---

45. Herbert Spencer, *Social Statics*, *op. cit.*, p. 330.
46. *Ibid.*, p. 338.

LES POLÉMIQUES TARDIVES CONTRE L'INTERVENTIONNISME ÉTATIQUE

Les thèses de Spencer sur la limitation de l'État ont rencontré beaucoup d'oppositions, y compris parmi ses amis, notamment Thomas Huxley. Celui-ci, ami et défenseur de Darwin, et surnommé « le bulldog de Darwin », accusa Spencer de faire du nihilisme administratif et de plaider pour l'anarchie. Ce fut l'objet d'une polémique célèbre marquée par deux textes essentiels : « Le nihilisme administratif » de Huxley et la réplique de Spencer, « L'administration ramenée à sa fonction spéciale », parue dans les *Essais politiques*[47].

Spencer revient sur les méfaits de l'interventionnisme brouillon de l'État dans deux autres de ses *Essais politiques* avec ses thèses sur *Le Commerce des banques* et *L'Administration des chemins de fer*. Il s'attaqua à ce qu'il appelait « le fétichisme politique », ainsi qu'à la prétendue « sagesse collective » du législateur.

Enfin, juste avant sa mort, il publia dans *Faits et Commentaires* (*Facts and Comments*) plusieurs textes sur les sujets les plus divers, dont certains concernent la limitation de l'État.

A/ La polémique avec Thomas Huxley, le « bulldog de Darwin »

Thomas Huxley était à la fois l'ami de Darwin et de Spencer. Il appréciait l'application par ce dernier de l'évolutionnisme dans les sciences sociales, mais n'en tirait pas les mêmes conclusions quant au rôle de l'État, que Huxley voulait étendre au nom du « contrat social ». Il décida alors de polémiquer contre la théorie de l'État limité.

---

47. Herbert Spencer, *Essais politiques*, Paris, Félix Alcan, 1898.

L'attaque de Thomas Huxley contre le « nihilisme administratif »

La principale attaque de Thomas Huxley contre Spencer eut lieu lors d'une conférence tenue devant les membres du Midland Institute le 9 octobre 1871, intitulée « Administrative Nihilism[48] » (« Le nihilisme administratif »). Pour Huxley, l'éducation doit permettre aux hommes pleins de talent mais nés d'un milieu modeste de monter dans l'échelle sociale. Or, « ce qui donne la force au mouvement socialiste qui remue dans ses profondeurs la société européenne, est que les meilleurs éléments du prolétariat veulent sortir de l'état de misère dans lequel ils sont tenus. Les moyens d'y arriver sont la question politique la plus importante du moment et je ne veux pas ici en discuter[49]. » Spencer, lui, avait déclaré que c'était la question des limites de l'État qui était la plus importante politiquement. Il y a déjà désaccord sur ce point. Huxley s'attaque donc à ce sujet.

> L'un des plus profonds philosophes anglais vivants, qui est en même temps l'un des plus systématiques champions de l'astynomocratie, a consacré un essai ingénieux à comparer le processus humain de passage du stade sauvage au stade le plus civilisé au processus qui fait passer du germe à une structure compliquée lors du développement d'un animal (...) dans un passage frappant, M. Spencer fait un parallèle entre le développement du système nerveux d'un animal et celui du gouvernement (...) mais la pertinence de l'analogie s'oppose totalement à la vision négative des fonctions de l'État qui est celle de M. Spencer. Le laisser-faire interne tuerait un animal[50].

Huxley oublie que Spencer a toujours précisé que l'analogie organique n'était que partielle car, dans une société, les parties sont douées de conscience et sont une fin en elles-mêmes, alors que l'animal a une conscience centralisée.

---

48. « Administrative Nihilism » a été réédité récemment dans les *Herbert Spencer : Collected Writings*, volume *Herbert Spencer : Contemporary Assessments*, Londres, Routledge/Thoemmes Press, introduction de Michael Taylor, 1996.

49. *Ibid.*, p. 527.

50. *Ibid.*, p. 534.

Huxley s'en tient à la théorie du contrat social de Hobbes, car pour lui il existe toujours un contrat social implicite entre les hommes par lequel ils acceptent de sacrifier une partie de leur liberté. Finalement, Huxley déclare qu'une société ressemble plutôt à une molécule chimique avec des atomes (individus) subordonnés. « Tout le grand problème de la chimie sociale que nous appelons la politique est de découvrir ce qu'il faut récompenser ou réprimer chez les hommes pour éviter la décomposition[51]. » Le désaccord entre Spencer et Huxley apparaît ici total.

Spencer veut ramener l'administration à sa fonction spécifique

Spencer a mal pris l'attaque de Huxley : « Je n'ai pas vu sans vif regret le professeur Huxley fortifier encore de son autorité incomparable une école de politiques qui n'a vraiment guère besoin d'être fortifiée[52]. »

Il reprend son exemple favori du langage comme exemple d'ordre évolutif spontané. Le langage est né de l'usage incessant de signes.

> Il n'y a pas de langue qui soit une œuvre d'art habilement arrangée par un maître ou par un corps de législateurs (...) ce progrès naturel, soustrait à toute autorité, à toute réglementation établie, ce progrès naturel s'est poursuivi sans que personne s'en aperçût. Les hommes avaient besoin de communiquer leurs idées et leurs sentiments ; les hommes poursuivaient leur intérêt personnel ; c'en était assez[53].

Ayant rappelé l'importance de l'ordre social évolutif spontané, l'auteur rappelle que tout organisme, social comme biologique, est différencié selon ses parties externes et ses parties internes. Entre ces deux parties, il y a à la fois coopération et antagonisme. La coopération entre les organes externes d'attaque et de défense et les organes internes de

---

51. Thomas Huxley, « Administrative Nihilism », *art. cit.*, p. 536.

52. Herbert Spencer, *Essais de morale, de science et d'esthétique*, tome II : *Essais de politique*, Félix Alcan, Paris, 1898, p. 175. (Ce texte s'intitule « L'administration ramenée à sa fonction spéciale » et fut publié dans la *Fortnightly Review* de décembre 1871 avant d'être repris dans les *Essais politiques*.)

nutrition est vitale pour tous. Mais chacun veut attirer les ressources aux dépens de l'autre et en même temps. Il est donc nécessaire qu'une troisième fonction, de régulation, apparaisse. Le système régulateur est double. Pour l'attaque et la défense, il faut un système conscient et centralisé. Pour les fonctions internes, le système nerveux sympathique inconscient assume ce rôle régulateur. L'organisme social est organisé de façon analogue à l'organisme biologique, mais il y a une différence cardinale ignorée par Huxley :

> Dans l'organisme individuel, il n'existe qu'un centre où il y ait de la conscience, où le plaisir et la peine puissent être sentis ; mais, dans l'organisme social, il existe autant de ces centres que d'individus, tandis que l'ensemble n'est capable ni de plaisir ni de peine ; cette différence suffit du tout au tout pour changer le but à poursuivre. N'oublions pas cette ligne de démarcation ; et à présent, cherchons les similitudes dont nous avons l'indice[54].

Les organes externes d'attaque et de défense ont besoin d'un commandement centralisé pour agir vite face à une situation changeante. En revanche, l'appareil économique fonctionne autrement : il n'est pas besoin d'une décision prise en Conseil des ministres pour que les fermiers plantent tant de froment et tant d'orge. Dans les sociétés guerrières, l'État règle la vie quotidienne de chacun. Il faut discipliner les individus. Mais, quand la guerre n'est plus la grande affaire quotidienne, la logique économique l'emporte et les idées et les sentiments changent en même temps que les structures.

Spencer proteste qu'il n'est pas « anarchiste » : « Mon idée n'est pas celle de M. Proudhon[55], je tiens que l'action du gouvernement dans ses limites justes est non seulement légitime mais indispensable[56]. » Il estime que l'État doit accomplir une action de régulation négative (et positive dans le seul domaine des affaires extérieures). Il fait remarquer que le

---

53. *Ibid.*, p. 174.
54. *Ibid.*, p. 184.
55. Pierre-Joseph Proudhon, *Qu'est-ce que la propriété ?*, 1840.
56. Herbert Spencer, *Essais de politique*, *op. cit.*, p. 192.

système respiratoire marche sans ordre conscient du cerveau. Il doit en être de même des fonctions sociales internes comme celles de l'économie (...). La production et l'échange par lesquels se soutient la vie nationale, marchent également bien, que le Parlement siège ou non[57] ».

Certes, l'État a pu faire de grandes réalisations.

> Tant que, dans le type d'une société, les organes prédateurs militaires dominent, tant que l'appareil économique est peu développé, il n'y a pour régler et coordonner les deux séries de fonctions qu'un seul pouvoir : c'est, nous l'avons vu, ce qui arrive aussi chez les organismes inférieurs. Il faut d'abord que l'organisme soit assez avancé dans sa métamorphose, que les organes de l'économie aient grandi notablement aux dépens des organes prédateurs militaires, qu'un appareil spécial pour la coordination de ces organes de l'industrie soit formé ; alors seulement, la coopération spontanée dont nous avons parlé pourra mener à bien les fonctions internes de la vie sociale et surpasser en cela l'action du gouvernement central[58].

Un bon exemple est le développement des journaux. Ce n'est pas le gouvernement qui a inventé la presse ; ce n'est pas lui qui en a donné l'idée. Le législateur n'a rien fait pour l'améliorer, rien pour la faire grandir. Au contraire, si elle a grandi, c'est en dépit des obstacles que lui a suscités le gouvernement, en dépit des embarras où le gouvernement l'a mise.

Une société libre où la compétition se développe est aussi une société où les sentiments sociaux progressent car ils favorisent l'efficacité du travail en groupe. L'accusation par Huxley de « nihilisme administratif » est injuste. D'abord, Spencer reconnaît l'utilité de l'armée pour se défendre contre une invasion étrangère. Ensuite, il considère que la police et la justice jouent un rôle cardinal et non annexe dans une société libre.

D'où cette profession de foi qui peut surprendre : « Bien loin de prêcher une politique de "laisser-faire", au sens ordinaire des mots, j'ai réclamé une intervention de l'État du

---

57. *Ibid.*, p. 198.
58. *Ibid.*, p. 208.

genre de ce que j'appelle "le contrôle négatif". Une de mes raisons capitales pour exclure l'État de tous les autres domaines, c'est que je le veux plus puissant dans son domaine propre[59]. » Il se prononce donc moins pour un État minimal que pour un État limité.

B/ La critique de l'idolâtrie gouvernementale et l'appel à la limitation du pouvoir législatif

Loin de limiter sa critique à l'interventionnisme économique de l'État, Spencer s'attaque au principe même de ce qu'il appelle « le fétichisme en politique », et à la croyance en une « sagesse collective » particulière déposée au Parlement. Deux essais politiques sur ces thèmes ont pour but de renforcer son argumentation en faveur d'un État limité.

La critique du « fétichisme en politique »

L'auteur compare les tenants du fétichisme primitif aux citoyens modernes quant à leurs croyances politiques.

> Il existe une idolâtrie qui ne fabrique pas ses dieux avec de la matière brute : elle prend pour matière première l'humanité et se figure qu'il suffit d'en couler une portion dans un certain moule pour lui conférer des puissances et des propriétés tout à fait différentes de celles qu'elle avait avant le moulage. De part et d'autre, on s'applique à déguiser la matière première : le sauvage a recours à des artifices d'ornementation pour se persuader qu'il a devant lui quelque chose de mieux qu'un pieu ; et le citoyen, après avoir contribué à créer des pouvoirs politiques, les entoure d'un appareil imposant et les décore des noms les mieux faits pour exprimer la puissance, le tout afin de s'exciter à croire en leur action bienfaisante[60].

---

59. *Ibid.*, p. 219.

60. Herbert Spencer, « Le fétichisme en politique » in *The Reader*, 10 juin 1865, repris dans la traduction française d'A. Burdeau in *Essais de morale, de science et d'esthétique*, tome II : *Essais de politique*, Paris, Félix Alcan, 1898, p. 86.

Les deux idolâtries se ressemblent surtout par la survivance de la foi à de perpétuels désappointements ; les bienfaits qu'on n'a pas vus venir de l'action de l'administration de l'État, on continue à les espérer. Or le domaine qui est au cœur même de l'activité de l'État, la justice, ne plaide pas à son avis en faveur de l'efficacité des pouvoirs publics :

> Un gamin vole pour deux sous de fruits : c'est la prison. Des milliers de livres sterling passent des caisses de l'État dans la poche d'un particulier : nul châtiment positif. Mais c'est une anomalie ? Eh bien ! Non. C'est la règle dans une foule de cas judiciaires. En théorie, l'État est le protecteur des droits des sujets ; en pratique, l'État joue le rôle d'agresseur. C'est un principe admis en équité que tout accusateur, s'il a poursuivi à tort, doit rembourser les frais du défendeur : or, jusqu'à ces derniers temps, la Couronne a refusé de rembourser de leurs frais les citoyens qu'elle avait attaqués à tort[61].

Toutefois, les hommes superstitieux continueront de demander à l'État de sortir de son rôle limité qu'il accomplit déjà avec difficulté, car « le fétichisme en politique vivra aussi longtemps que nous serons privés de toute éducation scientifique, et que nous bornerons nos regards aux causes prochaines, ignorant les causes plus éloignées et plus générales qui mettent les premières en jeu[62] ».

La prétendue « sagesse collective » du législateur

Ce texte fut publié dans la revue *The Reader* du 15 avril 1865. Puis il fut incorporé dans les *Essais politiques* comme le texte précédent.

> Tout acte du législateur suppose donc d'abord un diagnostic et un pronostic : l'un et l'autre impliquent une estimation des forces sociales et du travail qu'elles produisent. Avant de porter remède à un mal, il faut en trouver l'origine dans les motifs et les idées des hommes, dans leur façon d'être, dans les conditions sociales où ils vivent : pour cela, il faut reconnaître entre tous les agents en jeu ceux qui sont aptes à produire le résultat

61. *Ibid.*, p. 88.
62. *Ibid.*, p. 94.

voulu, et se faire une idée à peu près vraie de l'intensité comme de la qualité de leurs effets[63]. Ensuite, il faudra déterminer le sens et l'énergie de l'influence qu'exerceront les facteurs nouveaux mis en jeu par la loi, et par suite la résultante des forces nouvelles employées à coopérer avec les forces préexistantes, et ce problème est encore plus compliqué que le premier[64].

Or ce travail ne peut être effectué par les parlementaires, pourtant « l'élite de la nation ». Les deux groupes rivaux, conservateurs et libéraux, se consacrent les uns aux clubs et à la chasse, les autres aux affaires et aux prières, et manquent donc de l'éducation scientifique appropriée. Conclusion : « Si les enchaînements des phénomènes complexes dont est faite la vie des sociétés, et qui sont si malaisés à traiter en comparaison des autres, dépassent tellement la portée de ces hommes, il y aurait avantage à diminuer le nombre des occasions qu'ils ont de s'en mêler. Cet argument supplémentaire doit servir à résister à l'envahissement du pouvoir législatif[65] ! »

C/ Remarques ultimes dans Faits et Commentaires

En mars 1902 à Brighton, Spencer écrivait : « Quoi qu'il en soit, je puis dire avec certitude que le présent volume sera mon dernier. » Il devait effectivement mourir en 1903. Cette année-là, une traduction de *Faits et Commentaires* parut en français[66], regroupant vingt-six articles fort hétérogènes portant sur des sujets allant de la musique à l'hérédité des caractères acquis en passant par le patriotisme. Un texte notamment évoque la question du rôle d'un État limité : « La réforme spontanée ».

---

63. Cette analyse préfigure une étude récente sur les facteurs culturels du développement économique parue aux États-Unis en 2000 : Lawrence Harrison et Samuel Huntington, *Culture Matters ; How Values Shape Human Progress*, New York, Basic Books.

64. Herbert Spencer, *La Sagesse collective, in Essais Politiques, op. cit.*, p. 101.

65. *Ibid.*, p. 102.

66. Herbert Spencer, *Faits et Commentaires*, Paris, Librairie Hachette, 1903.

La Réforme spontanée

Dans ce texte paru dans *Faits et Commentaires*, Spencer réaffirme à la fin de sa vie sa thèse essentielle que les plus grands progrès de civilisation viennent d'une évolution spontanée et non de l'action volontaire des gouvernements. L'ivrognerie, par exemple, était courante au XVIIIe siècle[67]. Or « qu'est-ce qui a produit l'amélioration survenue depuis ? Ce n'est ni la législation, ni la répression sévère, ni la coercition. La transformation s'est lentement effectuée, en même temps que d'autres améliorations sociales, par des causes naturelles. La "vix medicatrix naturae" a été de la partie[68]. »

Malheureusement, beaucoup d'hommes même cultivés ignorent le processus d'évolution qui résulte des activités quotidiennes des hommes.

> Les maisons dans lesquelles ils vivent, leurs meubles, vêtements, combustible, nourriture, tout cela est amené à l'existence par les efforts spontanés des citoyens pourvoyant à leurs besoins naturels (...). Les régions consacrées à telle ou telle manufacture l'ont été par des hommes qui cherchaient simplement à gagner de l'argent. Ainsi, également, s'est développée par coopération spontanée cette immense marine marchande, à voile et à vapeur, qui conduit les hommes partout et apporte des marchandises de tous les endroits. Et nous ne devons pas moins à l'action réunie des individus privés, en ce qui concerne ce réseau de télégraphes sous-marins, grâce auxquels s'est actuellement établi quelque chose de semblable à une conscience universelle. Toutes ces choses sont en dehors de l'action gouvernementale. Si nous demandons comment naquit la science qui a guidé leur développement, nous trouvons que son origine se trouve en dehors de l'action gouvernementale (...). Cette vaste organisation sociale, à la vie de laquelle chacun de nous aide et qui rend notre existence possible en satisfaisant nos

---

67. Spencer se réfère ici par exemple au *Journal of a tour to the Hebrides with Samuel Johnson*, de James Boswell, paru à Londres en 1785 et qui montre à quel point l'abus d'alcool atteint toutes les classes de la société.

68. Allusion à l'œuvre d'Hippocrate qui, dans l'Antiquité, a insisté sur la nécessité de laisser agir la nature et de ne pas intervenir intempestivement avec des remèdes brutaux (voir Hippocrate, *Du régime*, Paris Les Belles Lettres, 1967).

besoins, est un produit qui est juste aussi développé naturellement que l'est le langage au moyen duquel on communique ses besoins. Nulle autorité d'État, nul roi ou conseil n'ont fait celui-ci plus que celle-là[69].

Ce fétichisme du politique fut toujours combattu par l'auteur comme la plus grave des superstitions.

69. Herbert Spencer, « La réforme spontanée » in *Faits et Commentaires, op. cit.*, p. 37.

VI

LE RÉGIME REPRÉSENTATIF CONTRE LES LIBERTÉS INDIVIDUELLES ?

À la fin de sa vie, Herbert Spencer s'inquiète beaucoup de l'évolution politique, économique et sociale des pays qui lui paraissent les plus évolués, c'est-à-dire, pour lui, les plus proches du modèle de société tourné vers les préoccupations économiques (*industrial society*). Cela le conduit à la critique non conformiste du régime parlementaire et de ses partis politiques, accusés de restreindre les libertés.

Cette critique s'exerce dans une partie des *Essais politiques*, comme *L'Excès de législation* (1853), « Le gouvernement représentatif » (1857), « La réforme électorale. Dangers et remèdes » (1860). Trois autres textes qui vont plus loin encore dans la critique ont été regroupés dans un livre intitulé *Man versus State* (« L'Individu contre l'État ») paru en 1884 : *Le Péché des législateurs*, « La Grande Superstition politique » et *Le Nouveau Torysme*. Il faut y ajouter certains articles courts parus dans *Faits et Commentaires* (1902), notamment *Le Gouvernement de parti* et *La Réglementation*.

Déjà, dans les *Essais politiques*, on passe insensiblement de la réflexion sur la limitation de l'État à la critique de l'excès de législation, et même à celle du régime parlementaire en tant que tel (que Spencer continue toutefois de préférer au « despotisme »). Dans le même esprit, Spencer s'inquiète des dangers qu'une extension du suffrage universel, à laquelle il

était pourtant favorable au départ et par principe, pourrait faire courir aux libertés.

Dans *L'Individu contre l'État*, le propos se radicalise, stigmatisant « les péchés des législateurs », accusant le parlementarisme de reposer sur une « grande superstition politique », et s'étonnant de l'évolution négative des partis politiques anglais, l'ancien parti whig ou libéral devenant de plus en plus interventionniste. Avec *Faits et Commentaires*, l'auteur revient une dernière fois sur les méfaits du gouvernement de parti et de la réglementation étatique.

DE LA CRITIQUE DE L'EXCÈS DE LÉGISLATION À LA CRITIQUE DU RÉGIME REPRÉSENTATIF

A/ L'excès de législation

Spencer publia dans la *Westminster Review* de juillet 1853 un long article intitulé « Trop de lois », qui non seulement critiquait l'abondance de la législation, mais allait jusqu'à mettre en cause la qualité même du législateur. Cet article fut ensuite inséré dans les *Essais* publiés en trois volumes de 1857 à 1874[1].

L'humilité nécessaire en politique

Chacun d'entre nous commet des bévues dans la conduite de sa vie privée, et il est souvent surpris par le tour que prennent les événements : de ce que l'on croyait un bien sort parfois un mal et réciproquement. Or la vie publique est plus complexe encore que la vie privée, d'où ce conseil :

> Nous aurions grand besoin de pratiquer ce genre d'humilité en politique (...). Nous ne prétendons plus à l'infaillibilité en théologie, mais combien d'autres croyances non moins douteuses ne faisons-nous point passer dans la loi ? Nous n'osons plus contraindre les gens en vue de leur bien spirituel, mais

1. Herbert Spencer, *Essais de morale, de science et d'esthétique*, tome II, *Essais de politique, op. cit.*

nous nous croyons toujours appelés à leur faire violence pour leur bien matériel, sans voir que le succès n'est pas plus certain d'un côté que de l'autre[2].

Il est étonnant que, dans un même article, un auteur dénonce le désordre dans les affaires de l'État et termine son analyse en proposant une extension du rôle de l'État. « Ainsi, chaque jour, c'est un échec de l'État, et chaque jour, une renaissance de cette illusion, selon laquelle il suffirait d'un acte du Parlement et d'un état-major de fonctionnaires pour atteindre un résultat voulu[3]. »

La tâche naturelle de l'État, qui est d'assurer la défense et la justice, est déjà une tâche difficile, et confier à celui-ci d'autres missions encore plus exigeantes ne peut être raisonnable : « C'est déjà une affaire de garantir à chaque homme le droit de poursuivre ses fins propres sans obstacles ; c'en est une autre, et bien autre, que de se charger à sa place de poursuivre ses fins[4]. »

Infériorité des systèmes de délégation

On prétend que les mécanismes spontanés ne fonctionneraient que pour les besoins marchands classiques. Pour d'autres biens, l'air pur, l'eau saine, la sécurité dans les voyages, le secteur privé semble défaillant, disent certains. Spencer ironise alors en mettant en cause la pertinence des mécanismes de représentation et de délégation.

> On imagine donc de prendre, parmi ces hommes que la nature a si mal doués, un certains nombre de gens, dont on fait les législateurs et que l'on charge de ces différents soins. Les législateurs ainsi créés, et chez qui le mécanisme des motifs n'est pas moins défectueux que chez les autres hommes, ne sont pas à même de remplir leurs tâches diverses : ils les confient donc à des délégués ; ils nomment des commissions, des bureaux, des conseils, des corps de fonctionnaires ; et toutes ces administrations sont composées d'éléments empruntés à cette

2. *Ibid.*, p. 6
3. *Ibid.*, p. 7
4. *Ibid.*, p. 13

> humanité si pleine de défauts et si impuissante ; or, je vous le demande, pourquoi ce système de double délégation réussirait-il où la délégation simple a échoué ? (...) D'où vient donc cet espoir ? Serait-ce que les législateurs et leurs fonctionnaires sont mieux en état que personne de sentir les maux auxquels ils doivent remédier, les besoins qu'ils ont à satisfaire ? Cela est peu probable ; car leur situation les met à l'abri de ces maux et de ces besoins[5].

C'est un argument fréquent de l'auteur contre les représentants : ceux-ci ont un statut qui fait que leur intérêt n'est pas le même que celui des représentés. Cette critique, qui concerne ici le personnel politique, vise aussi les membres des conseils d'administration des sociétés privées.

Serait-ce alors que ces agents de l'État ont pour les animer à ne faire ce qu'aucun autre motif ne les invite à faire, un sentiment du devoir ? « C'est la seule alternative qui nous reste (...). Ainsi, voilà les politiques et les fonctionnaires qui aiment leur prochain plus qu'eux-mêmes ! Voilà la philanthropie des hommes d'État qui dépasse en puissance l'égoïsme des citoyens[6] ! »

Considérations sur la force motrice en science sociale

Ainsi, nous voyons des mesures dont l'intention est bonne, engendrer des maux imprévus. Spencer, qui a une formation d'ingénieur, se pose alors la question de la force motrice liée aux lois : « Considérons la force motrice qui met en jeu la machine législative, et cherchons si cette force reçoit là un emploi aussi sage qu'ailleurs[7]. »

La force motrice de l'homme relève des sentiments et des désirs, conformément à ce qu'ont écrit Adam Smith[8] et David Hume[9].

---

5. *Ibid.*, p. 15
6. Herbert Spencer, *Essais de politique, op. cit.*, p. 16.
7. Herbert Spencer, *op. cit.*, p. 26.
8. Adam Smith, *The Theory of Moral Sentiments, op. cit.*
9. David Hume, *Treatise on Human Nature*, Londres, cite par Spencer, 1739-1740.

> Si les hommes n'aimaient pas la viande, il n'y aurait pas d'éleveurs (...). Le mécanisme lui-même ne produit rien, il n'est qu'un instrument ; nous avons donc à chercher l'instrument le plus efficace, l'instrument qui coûte le moins et qui laisse perdre le moins de force motrice, l'instrument le moins exposé à être détraqué et le plus facile à réparer lorsqu'il est faussé. Or, entre les deux sortes de mécanismes sociaux dont nous avons donné plus haut des exemples, le spontané et l'administratif, quel est le préférable[10] ?

Le mécanisme le plus direct est le plus préférable, selon le proverbe populaire anglais : « Si tu veux ton ouvrage bien fait, fais ton ouvrage. » Il est courant qu'en agriculture une terre confiée à un régisseur donne des dettes alors que la même terre confiée à un fermier donne des revenus. Une machine administrative compliquée est pleine de frottements et d'inertie, et sera donc lente.

> Encore un caractère de l'administration : elle est prodigue. Dans les départements principaux, l'armée, la flotte, l'Église, elle emploie beaucoup plus de fonctionnaires qu'il n'en faut (...). Visitez une usine, et vous verrez que là, l'emploi de chaque sou est réglé comme par un esprit à qui est toujours présente cette grave alternative : l'économie ou la ruine ; parcourez un des arsenaux anglais, et à chaque remarque que vous suggèrent des traces visibles de gaspillage, on vous répondra par cette phrase d'argot anglais : « C'est mon oncle qui paye » (en bon français : c'est aux frais de la princesse !)[11].

Autres défauts inhérents aux administrations publiques : le conservatisme et la résistance aux réformes. « Tandis que les corps formés de particuliers sont entreprenants et amis du progrès, les corps publics sont immuables, et même font obstacle à tout progrès[12] (...). Pas une amélioration dans les

---

10. Herbert Spencer, *Essais de politique, op. cit.*, p. 27.

11. *Ibid.*, p. 32.

12. Cette remarque est très actuelle pour un pays comme la France, où des gouvernements d'orientation différentes, de gauche ou de droite, se sont heurtés à des oppositions vives au sein de l'administration fiscale ou bien de l'Éducation nationale en voulant introduire des réformes telles que la fusion de la Direction générales des impôts et de la Direction générale de la comptabilité publique au ministère de l'Économie et des finances, par exemple.

Postes qui n'ait excité les véhémentes réclamations de l'administration des Postes[13]. »

L'absence d'intérêt personnel direct laisse le champ libre au conservatisme sans mesure :

> L'espoir du profit finit par enseigner à l'agriculteur que, pour bien drainer, il faut drainer profond : il y met le temps mais il y parvient. Les manufacturiers, à la longue, apprennent quelle est la vitesse qui convient le mieux à leurs machines à vapeur pour en maximiser la rentabilité. Mais, dans les services publics, l'instinct conservateur, n'étant dominé par aucun intérêt personnel, agit en pleine liberté[14].

Utilité des organes produits par la nature

Spencer oppose donc ce qu'il appelle la méthode artificielle et la méthode naturelle de satisfaire aux besoins. Seule cette dernière est liée étroitement et directement à ceux-ci. Par conséquent, un organisme dont on n'a pas besoin va « naturellement » disparaître. En revanche, les institutions artificiellement créées par la loi se maintiendront, même si le besoin disparaît.

Efficacité comparée de l'individu et de l'appareil d'État

Les comparaisons en efficacité viennent à l'appui du raisonnement : « On connaît bien la fameuse antithèse de l'Académie française, qui, avec tous ses membres, met vingt-six ans à rédiger un dictionnaire, et du docteur Johnson qui, tout seul, met huit ans à rédiger son dictionnaire anglais (...). Ce que le gouvernement et tous ses employés ne peuvent faire pour codifier les actes du Parlement, un homme seul, M. Deacon Hume, a eu l'énergie de le faire pour 1 500 lois douanières[15]. »

Certains observeront que le secteur privé a aussi ses lacunes. Mais, souvent, c'est l'intervention de l'État qui a

---

13. Herbert Spencer, *Essais de politique, op. cit.*, p. 37.
14. *Ibid.*, p. 39.
15. *Ibid.*, p. 46.

provoqué cette carence. La question de fond n'est pas là. C'est que beaucoup de progrès sont parfaitement imprévisibles et que l'État ne peut prévoir l'avenir.

L'évolution spontanée de la société va des besoins les plus urgents vers les besoins moins urgents selon le mécanisme suivant :

> La force créatrice et motrice d'un appareil social, qu'il s'agisse d'administration, de commerce ou d'autres choses, est toujours une somme de désirs individuels. (...) Le particulier se procure d'abord de la nourriture, puis des vêtements et un abri. Ces affaires réglées, il prend femme. S'il peut faire plus, il cherche à avoir un appartement avec des tapis, un piano, une bonne cave, des domestiques à gages, puis il donne des dîners. La société se développe d'une façon toute semblable : d'abord, elle s'organise pour se défendre contre les ennemis et pour conquérir le plus de butin possible ; peu à peu naissent les institutions politiques nécessaires pour soutenir cette première organisation ; ensuite, les besoins en aliments, en vêtements, en abris s'accroissent et l'on recourt à la division du travail. Puis, quand il a été pourvu suffisamment aux nécessités de la vie animale, alors peu à peu naissent la science, la littérature et les arts. N'est-il pas visible que l'ordre de succession de ces développements est leur ordre même d'importance ? (...) D'où ce corollaire : faire exécuter par un moyen artificiel un travail négligé, en payant des citoyens à cet effet, c'est faire tort à un autre travail plus urgent, qu'ils auraient accompli et qui restera négligé. C'est sacrifier le besoin le plus grand au plus petit[16].

Dans les moyens de transport, les premières lignes de chemin de fer furent créées là où les besoins étaient les plus ressentis : entre Liverpool et Manchester. Les compagnies construisirent les lignes les plus rentables. Le gouvernement n'aurait pas pu avoir de meilleur plan car c'était le meilleur.

L'interventionnisme et le protectionnisme sont une seule et même chose

La fonction publique risque aussi de prendre la place des fonctions actives, et Spencer y voit une raison du retard de

---

16. *Ibid.*, p. 55

l'agriculture française par rapport à l'agriculture britannique. Beaucoup de fonctions comme celle shérif ou de juge de paix n'étaient pas alors rémunérées en Angleterre. Le fait que les fonctions publiques le soient en France entraîne un drainage de main-d'œuvre qualifiée au profit de l'État et au détriment du secteur privé. Par ailleurs, le protectionnisme consiste bien à soutenir une activité en détournant le capital et le travail de leur direction naturelle où ils seraient employés de façon plus avantageuse. L'État, quand il occupe des hommes à certaines tâches, les détourne nécessairement d'autres tâches.

L'État néglige de bien légiférer dans son domaine propre

Par ailleurs, si l'État s'occupe de ce qui ne le regarde pas, pendant ce temps, il consacre d'autant moins d'efforts à ses tâches propres. Seule la spécialisation rend efficace. Selon un article paru dans l'*Edinburgh Review*, « une lame qu'on a voulu faire à la fois pour découper et pour raser ne rasera sûrement pas aussi bien qu'un rasoir et ne découpera pas aussi bien qu'un couteau de table[17] ».

Le Parlement a le tort de se mêler de tout et de ne pas spécialiser son action dans l'essentiel, la défense et la justice.

> Si une administration entreprend, non pas deux fonctions mais une foule de fonctions ; si un gouvernement dont l'office propre est de défendre les citoyens contre toute agression, du dehors ou du dedans, s'embarrasse de propager le christianisme, de distribuer des aumônes, d'apprendre aux enfants leurs leçons, de fixer le prix des aliments, d'inspecter les houillères, de réglementer les chemins de fer (...) de régler le nombre des heures de travail (...) de réglementer une infinité de choses, (...) n'est-il pas certain alors qu'il remplira mal son devoir principal, et d'autant plus mal qu'il se sera mêlé de plus d'affaires ? (...) Ainsi, pendant que le Parlement et le public ont l'esprit tout plein de ces projets chimériques, de ces interventions maladroites, de ces espérances d'utopistes, la seule œuvre nécessaire est laissée de côté[18].

---

17. Herbert Spencer, in *Edinburgh Review*, Edinburgh, avril 1839.
18. *Essais de politique*, *op. cit.*, p. 65.

C'est la qualité même de la législation qui est en cause. La mauvaise rédaction des lois oblige les juges à les préciser par une jurisprudence complexe qui prend du temps.

L'influence d'une mauvaise législation sur la psychologie collective

Pour Spencer, la tutelle de l'État finit par dégrader l'homme lui-même :

> Insistons un peu sur l'affaiblissement de la nation que cause cette surveillance de l'État : ce mal n'est ici qu'un effet indirect ; mais ce n'est pas un mal secondaire, tant s'en faut : il n'en est peut-être pas de plus grave. (...) Le philanthrope enthousiaste (...) se représente avec force le bien qu'il espère réaliser et qui est chose positive et facile à imaginer ; mais ce qu'il ne se représente pas, c'est l'effet qu'il va produire sur l'esprit de la nation, effet insaisissable, invisible et qui s'accumule peu à peu : aussi n'y croit-il point ; ou, s'il ne le nie pas, du moins il le juge indigne d'attention. Or, il devrait le savoir, le caractère national se forme sous les coups répétés des accidents quotidiens (...) d'un acte répété et en apparence insignifiant, naît enfin une habitude qui aura son influence sur une vie tout entière (...) une mère qui sans réflexion prend le pli d'obéir à des demandes incessantes ne voudra pas croire que chacune de ces faiblesses fait tort à son enfant ; mais l'homme réfléchi qui la regarde le sait bien : si cette politique-là continue, si elle se reproduit en d'autres choses, elle finira par créer un être dépendant et il n'y aura plus de remède[19].

Spencer est frappé par le manque d'initiative de certains peuples très soumis à l'État et par le dynamisme des Américains et des Anglais.

La persistance des superstitions politiques

L'interventionnisme n'est toutefois pas qu'une doctrine intellectuelle, c'est un phénomène affectif qui relève de la superstition.

---

19. *Ibid.*, p. 73.

> Nous n'avons toutefois pas la naïveté de croire qu'un raisonnement va changer les convictions de ceux qui mettent leur confiance dans les lois. (...) Souvenons-nous-en, depuis deux mille ans et plus, les hommes font des règlements pour le commerce, et ces règlements ont pour « succès » d'affaiblir certains négoces et d'en tuer d'autres. Or c'est en vain que cette leçon-là s'est offerte sans cesse aux yeux de tous. (...) L'alchimiste expliquait ses désappointements par quelque manque de proportion dans les ingrédients, par leur impureté ou par la température, qui avait été trop haute. Il ne s'en prenait jamais à la futilité de ses expériences ni à l'impossibilité de son projet. Et de même, quand on lui parle d'un échec de l'État et qu'on veut conclure à l'impuissance de tous ces règlements, l'adorateur de la loi justifie l'affaire et se débarrasse de l'échec en invoquant tel oubli léger, telle petite méprise : mais ces oublis et ces méprises seront évités à l'avenir ; il s'en porte garant. Ainsi, il se cuirasse contre les faits, et contre cette cuirasse, les faits viennent, bordée sur bordée, se briser. (...) Toutes les superstitions ont du mal à mourir : c'est la règle et, nous le craignons, la foi en l'omnipotence du gouvernement ne fera pas exception[20].

B/ Défauts et intérêts du gouvernement représentatif

L'auteur a fait paraître un article sur « Le gouvernement représentatif » dans la *Westminster Review* d'octobre 1857. Cet article, qu'il jugeait important, fut intégré dans sa collection des *Essays*[21]. Dans ce texte, Spencer va plus loin que dans ses essais politiques précédents, car il ne critique pas seulement l'intervention excessive de l'État mais le régime représentatif lui-même, non pour déduire qu'il faut préférer le « despotisme », mais pour conclure que le régime représentatif doit s'occuper du moins de choses possible. Il doit en fait se limiter essentiellement à la protection des droits.

---

20. *Ibid.*, p. 81.

21. Herbert Spencer, *Essais de morale, de science et d'esthétique*, tome II : *Essais de politique, op. cit.*

Les vices du système représentatif

Pour Spencer, ce régime est inefficace :

> N'est-il pas clair qu'un gouvernement composé d'une foule d'individus, différents par le caractère, par l'éducation, par les intentions, tirés de classes plus ou moins opposées par les idées et par les sentiments, qui obéissent chacun aux opinions particulières de son collège, n'est-il pas clair qu'un tel corps doit être un appareil bien mal adapté à la gestion des affaires publiques ? Quand nous imaginons une machine pour faire un certain travail, nous cherchons à y diminuer le nombre des rouages ; nous voulons que chacun soit bien adapté à sa fonction propre ; qu'ils s'ajustent bien tous ensemble et qu'ils coopèrent sans frottements excessifs. Or, notre machine politique est construite d'après des principes contraires. Les parties en sont extrêmement nombreuses : cela dépasse même les limites du raisonnable. Ces parties ne sont pas choisies ni appropriées convenablement à leurs fonctions spéciales ; au contraire, pour la plupart, elles sont choisies sans égard à ces fonctions. On se soucie peu de savoir si elles s'ajusteront bien ensemble : au contraire, tout est arrangé de façon qu'elles ne puissent en rien s'ajuster. Naturellement, il doit s'ensuivre qu'elles ne peuvent marcher en bon accord ; et c'est ce qui arrive : cela, nous ne l'apprendrons à personne. En vérité, si le problème avait été de trouver un moyen d'expédier les affaires avec le plus de lenteur et de bévues possibles, on aurait là une solution à peu près sans rivale[22].

Il faut préciser que tout cela n'est pas accidentel mais structurel.

Les associations ne sont pas non plus un modèle. Même des associations de qualité supérieure comme l'Atheneum, célèbre club chic de Londres auquel Spencer appartenait, sont mal gérées par des représentants des membres assez indifférents à cette tâche.

Ces vices des associations se retrouvent dans les instances politiques.

> La vraie question est celle-ci : les élections municipales aboutissent-elles au choix des plus capables que l'on puisse

---

22. *Ibid.*, p. 110.

> trouver ? Le corps administratif qui en sort fait-il bien et à bon marché sa tâche propre ? A-t-il le bon sens de rejeter toute entreprise inutile ou mauvaise ? Les réponses qu'il faut faire ici ne sont pas pour nous contenter. Les conseillers municipaux ne se distinguent ni par l'intelligence ni par le caractère (*sic*). Il y a même des juges, non sans compétence, au dire de qui la moyenne y est inférieure à celle des vieilles corporations fermées qu'ils ont supplantées[23].

Spencer pense que l'élection remplaçant la nomination par la Couronne a fait baisser le niveau, car les électeurs se règlent avant tout sur l'opinion politique des candidats et non sur leurs connaissances ou leur jugement. Pour être élu, il faut être lié à une coterie de parti (whig ou tory). Les préférences pour l'investiture du parti vont à ceux qui se plient devant l'état-major local du parti ou qui calquent leur opinion sur la ligne de ce parti.

Le système est antisélectif :

> C'est un fait bien connu qu'à Londres, les plus honorables commerçants ne veulent pas se mêler aux affaires municipales. Et à New York, les meilleurs citoyens se consacrent à leurs affaires, et laissent les fonctions publiques en d'autres mains. On ne peut pas prétendre que dans les administrations municipales, le système représentatif réussisse à porter aux affaires les plus capables et les plus honorables[24].

De plus, le favoritisme de parti nuit à l'utilisation optimale des compétences. La prodigalité est aussi un défaut du système :

> Autre défaut : la prodigalité. D'où vient cette folie ? Bien souvent, elle est due à l'origine élective de ces conseils (...) Les locataires des basses classes se figurent que les charges de la ville ne

---

23. *Ibid.*, p. 115. La dernière phrase est une allusion au régime d'avant la loi de 1848 ; les comtés, circonscriptions rurales, étaient administrés par un corps de juges de paix, *magistrates*, choisis par la Couronne parmi les propriétaires aisés du comté, et chargés de l'administration locale, de la justice et du vote du budget du comté. Ces comtés se divisaient en paroisses administrées par les contribuables les plus importants formant conseil. En ville, l'administration locale était confiée à un conseil de ville élu par des personnes inscrites dans les corporations ou payant un minimum d'impôts.

24. *Ibid.* p. 117.

pèsent pas sur eux ; aussi approuvent-ils toute dépense d'où ils retirent un avantage en apparence gratuit. Comme ils forment la masse du corps électoral, il s'ensuit que la politique agréable au peuple est une politique de prodigalités (...). Chacun des conseillers a si peu d'intérêt à voir l'administration faire des économies, et il a tant d'intérêts indirects qui s'y opposent ! Comment serait-il un bon gardien des deniers publics ? Ainsi, que l'on considère le choix des délégués, l'efficacité de leur travail, leur habileté à éviter les entreprises inutiles, les gouvernements de nos villes ne nous contentent en aucune façon[25].

Spencer prétend que la gestion des villes anglaises est moins viciée que celle des villes américaines, car le système électif y est très récent et n'a pas encore déployé tous ses effets négatifs. En ce qui concerne les institutions politiques centrales, « ici, on voit encore plus à plein les défauts du système représentatif[26] ». Chaque député est soumis à des pressions très fortes d'intérêts privés, et l'intérêt public ne le touche pas particulièrement à titre personnel, donc tel avantage privé passera avant l'intérêt public dans la plupart des votes du député.

En théorie, les citoyens étant intéressés à la bonne gestion des affaires devraient choisir les meilleurs représentants. Mais ont-ils la volonté et la capacité de le faire ? Pour Spencer, la volonté est défaillante : un très grand nombre d'électeurs se piquent de ne pas faire de politique.

Quant à l'intelligence des électeurs, qu'en dire maintenant ? (...) Lisez les discours qui se débitent du haut des estrades des réunions pour plaire aux électeurs, et jugez par là de la finesse des gens à qui l'on plaît à ce prix-là. Montez plus haut, et vous trouverez encore une grossière ignorance de la politique : vous entendrez dire qu'avec des actes du Parlement, on fait tout ce qu'on veut ; que la valeur de l'or peut être fixée par une loi ; qu'avec des lois sur les pauvres, on peut remédier à la misère, et ainsi de suite. Descendez d'un échelon, vous entendrez que les machines font tort aux ouvriers ; que la prodigalité fait marcher le commerce, et vous aurez d'autres indices d'une compréhension des choses encore plus faible[27].

---

25. *Ibid.*, p. 119.
26. *Ibid.*, p. 120.
27. *Ibid.*, p. 123.

Pire encore, dans l'Angleterre de l'époque, il n'y a pas d'incompatibilité entre le statut de fonctionnaire d'État et le mandat de parlementaire (comme dans la France actuelle, d'ailleurs).

> Que dirait-on d'un homme qui, dans la direction de ses affaires, donnerait à ses serviteurs une part de pouvoir égale à la sienne ? Si les actionnaires d'un chemin de fer se mettaient à nommer à leur conseil d'administration le secrétaire de la compagnie, l'ingénieur, l'inspecteur général, le chef de l'exploitation, et d'autres employés, comme nous ririons de leur sottise ! Comme nous prédirions que l'intérêt particulier de ces employés l'emportera plus d'une fois sur le bien de la compagnie ! Or c'est justement la faute que commettent nos électeurs (...). Cette inconséquence de recevoir dans la législature les agents de l'exécutif a bien des fois frappé l'attention de tous[28].

Non seulement, l'électeur vote pour des représentants qui ont d'autres intérêts que les siens, mais il vote rarement pour des hommes de valeur :

> Ne voit-on pas qu'en tout temps l'homme populaire, l'écrivain populaire, est d'un niveau moyen proche de la foule ? C'est bien pour cela qu'il est entendu d'elle ; jamais au contraire l'homme populaire n'est celui qui s'élève au-dessus d'elle : celui-là, pour elle, n'est plus en vue. Pour apprécier un homme, il faut avoir quelque communauté de pensée avec lui[29].

Comme dit Carlyle dans sa langue si véhémente, il n'y a que l'homme de mérite pour reconnaître le mérite dans un homme. Celui qui a le plus de mérite, s'il faisait appel au suffrage universel, aurait bien peu de chances de succès. Hélas ! Quand Jésus demanda à la foule juive ce qu'il avait mérité, que lui répondit-on ? La mort, le gibet ! et Spencer ajoute qu'aujourd'hui, on ne lapide plus les prophètes, mais qu'on les ignore parfaitement, puis il cite encore Carlyle : Par quel miracle voulez-vous qu'en jetant les bulletins de vote dans ce moulin qu'est une urne, vous puissiez récupérer un grain de sagesse ? Et il conclut sèchement : « Leur député sera vrai-

---

28. *Ibid.*, p. 125.
29. *Ibid.*, p. 127

ment un représentant ; oui, le représentant de la bêtise moyenne (*sic*)[30] ! »

Avec ces représentants, l'État prétend s'occuper de tout, et non seulement de la police, de la justice, de la diplomatie et de la défense nationale, ce qui est son rôle propre. Mais encore, il prétend décider de la vraie religion en établissant une Église, il prétend chasser la misère, il prétend choisir la meilleure instruction à donner aux enfants, il prétend être médecin en rendant des vaccinations obligatoires, il oriente les arts et la morale, il se prétend poseur de conduites d'eau, détermine comment il faut construire les maisons et les navires, fixe les heures où les auberges doivent fermer, fixe le tarif des voitures publiques, règle les heures de travail dans les fabriques.

La formation des députés ne leur permet pas d'accomplir une pareille tâche.

> Pour régler avec succès la marche de la société, il faut connaître la structure de celle-ci, les principes selon lesquels elle est organisée, les lois naturelles d'où dépendent ses progrès. Faute d'entendre bien ce qui constitue l'évolution de la société, on ne peut que faire de graves méprises si l'on se mêle d'entraver tel changement et de favoriser tel autre. (...) En un mot, il faut être dûment familiarisé avec la science sociale[31].

Face à cette exigence, les parlementaires sont donc actuellement incompétents. Il cite un personnage absurde de Shakespeare, Dogberry, *constable* (commissaire de police) prétentieux, qui lui paraît exprimer les convictions du politicien moyen :

> L'art de guérir est malaisé ; l'art de gouverner facile. Pour comprendre l'arithmétique, il faut des études ; pour comprendre la société, il suffit de l'instinct. Faire des montres ne s'apprend qu'à la longue ; il n'est nul besoin d'apprentissage pour établir des institutions. Avant de bien administrer une boutique, il faut s'être exercé ; nulle préparation n'est nécessaire pour bien administrer un pays[32].

---

30. *Ibid.*, p. 131.
31. *Ibid.*, p. 135.
32. William Shakespeare, « Beaucoup de bruit pour rien » in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1959, tome I, p. 1269.

Spencer parodie *Micromégas* de Voltaire[33], qui évoque un voyageur lointain découvrant les institutions anglaises.

> J'appris que les Anglais sont gouvernés par une assemblée en qui est censée s'incarner la « sagesse collective ». Cette assemblée (...) a des pouvoirs illimités. Ce fait me jeta dans un grand embarras. (...) Par exemple, les Anglais professent le respect de la propriété, comme d'une chose sacrée. Toute infraction à ce droit est regardée comme un crime très grave. Les lois le protègent si jalousement, qu'elles punissent le vol d'un navet ; mais leurs législateurs peuvent le suspendre à volonté. Ont-ils un projet en tête ? Ils prennent l'argent pour l'exécuter dans les poches des citoyens ! (...) Il me parut que l'ancienne théorie, aujourd'hui tant décriée et qui jadis avait cours chez eux, du droit divin des rois, s'était simplement changée en une théorie du droit divin des parlements (...) en pratique, certains hommes en sont venus à se persuader que les lois de l'univers, comme les lois des pays constitutionnels, sont un objet de vote. (...) or elles sont déterminées par l'éternelle harmonie des choses et ce n'est pas avec un vote qu'on peut les déterminer ni les changer. Mais à ce que je vois, les législateurs anglais dédaignent superbement les critiques de cette sorte et se tiennent dans leurs croyances d'athées renforcés : qu'avec un acte du Parlement, dûment appuyé par les fonctionnaires de l'État, il n'est rien d'impossible. Quant à savoir si les lois de la nature ne s'opposent pas à cet acte (lois de l'économie par exemple) ce n'est pas leur affaire. J'ai oublié de leur demander si, à leur avis, les différentes sortes d'aliments peuvent être rendus par décret salutaires ou dangereux[34].

Ce sont les discours les plus plats et les plus convenus, pétris de superstitions, qui ont le plus de succès aux communes mais, si le libre-échange est évoqué, tout le monde reste silencieux, faute de comprendre. Spencer va alors jusqu'à affirmer qu'un gouvernement monarchique, façon Ancien Régime, est sans doute plus efficace, d'où un éloge, étonnant de sa part, du pouvoir des rois et des compétences de leurs ministres !

> Notre essai de gouvernement représentatif n'est donc pas ce qui s'appelle un succès, du moins en ce qui concerne le choix

---

33. Voltaire, *Micromégas*, Paris, Petits classiques Larousse, 2007.
34. Herbert Spencer, *Essais de politique*, *op. cit.*, p. 141.

des représentants. Ceux qu'il porte au pouvoir ne sont pas les plus propres à remplir cette place, ni par leurs intérêts, ni par leur éducation, ni par leur sagesse. Tous ces défauts, auxquels il faut joindre encore la lourdeur de toute la machine, font du gouvernement représentatif un appareil d'administration des moins efficaces. À tous égards, il est visiblement en dessous du gouvernement monarchique[35].

Celui-ci a l'avantage d'être simple ; et qui dit simple dit efficace. La monarchie a encore ce mérite que le pouvoir est alors dans les mains d'un homme directement intéressé à ce que les affaires publiques marchent bien : le pouvoir du monarque, et parfois sa vie même, en dépendent. Le soin de son propre bien lui ordonne de choisir les meilleurs conseillers qu'il puisse trouver, sans souci de distinction de classe. Il a trop intérêt à s'assurer le concours des plus capables pour se laisser arrêter par les préjugés qui le séparent d'un homme, si cet homme est un vrai politique. Nous en avons assez d'exemples. Les rois de France n'ont-ils pas appelé à leur conseil un Richelieu, un Mazarin et un Turgot ? Henri VIII n'a-t-il pas eu son Wolsey, Élisabeth son Burleigh, Jacques Ier son Bacon, Cromwell son Milton ? Et c'étaient là, n'est-ce pas, des hommes d'une autre taille que ceux aux mains de qui sont les rênes, avec notre régime constitutionnel. Un autocrate a de si fortes raisons pour aller chercher le talent partout où le talent se trouve, qu'il appellerait au conseil son barbier, si son barbier était un garçon de mérite. Voilà donc ceux qu'il choisit pour ministres et pour conseillers. Et de même, pour tous les autres offices : il prend les plus capables. Napoléon tirait ses maréchaux du rang ; et une grande partie de son succès, il le dut à son art de distinguer partout le talent et de s'en servir[36].

Le despotisme n'est pas une alternative valable

Arrivé à ce point, l'auteur veut rassurer son lecteur : « Nous ne nous sommes pas écartés de la profession de foi inscrite dans notre programme. Mais bien plutôt, nous conser-

---

35. On retrouve ici une réflexion que Démosthène avait pu faire, avec amertume, dans ses *Philippiques*, où il constatait l'efficacité du régime monarchique macédonien face à la faiblesse de la démocratie athénienne. Voir Démosthène, *Discours*, Paris, Les Belles Lettres, 1968.

36. Herbert Spencer, *Essais de politique*, *op. cit.*, p. 145.

vons aussi fort que jamais notre attachement aux institutions libres (...) la soumission d'une nation à un homme n'est pas chose naturelle et saine[37] ».

À vrai dire, il vise là plutôt soit des sociétés primitives tyranniques, soit des dictatures modernes plutôt que des régimes monarchiques avec contre-pouvoirs. Mais il veut surtout montrer une évolution, à savoir le déclin du souverain de l'état de demi-dieu des origines au chef d'État des temps modernes, si peu respecté qu'on a le droit d'en faire des caricatures.

La société s'organise et n'a plus besoin d'homme exceptionnel. Ce type d'homme, en temps de paix, se fait rare. Est-il efficace, hors les tâches de la guerre ? Spencer cite le héros modèle de Carlyle, Cromwell[38]. Il a voulu produire un homme nouveau et une nouvelle société puritaine.

> Mais il est dans l'ordre de la nature que les habitudes et les goûts des hommes ne puissent se changer soudainement. Il n'y a d'effets permanents que ceux qui se produisent par degrés. (...) En arrivant au pouvoir, le puritanisme ne rejeta pas seulement des plaisirs sujets à caution ; mais avec ceux-là, tous les autres y passèrent. Or ces actes de répression, Cromwell en est responsable : c'est lui qui les décréta, les appuya ou les permit. Eh bien ! À quoi parvint-on après cet effort pour faire des citoyens des dragons de vertu ? Quand le grand homme qui avait cru aider Dieu dans l'œuvre de réforme universelle vint à mourir, qu'arriva-t-il ? Ce fut une effroyable réaction qui conduisit le pays à un état d'avilissement moral presque sans pareil dans notre histoire. (...) Et ce siècle de profonde démoralisation, à qui devons-nous surtout en rendre grâces ? À Cromwell[39] !

---

37. *Ibid.*, p. 149.

38. Oliver Cromwell (1599-1658). Homme d'État puritain, général anglais commandant l'armée parlementaire pendant la guerre civile.

39. Herbert Spencer, *Essais de politique*, *op. cit.*, p. 154.

Conclusion sur le système représentatif

Tout en étant mauvais, le régime représentatif peut être considéré comme le meilleur de tous en temps de paix, à condition d'être spécialisé !

Cette efficacité ne vaut que si le gouvernement représentatif se limite à ces fonctions restreintes. Dès lors qu'il s'agit de maintenir des principes d'équité, l'auteur maintient que l'électeur et l'élu ont quelques lumières : « L'électeur moyen a beau être d'une intelligence limitée, il peut bien voir l'utilité de telles conventions qui empêcheront les hommes de se tuer et de se voler entre eux. Il peut bien comprendre qu'il faut des lois pour forcer les débiteurs à payer. Il peut deviner la nécessité de mesures faites pour empêcher les forts de tyranniser les faibles ; enfin, il peut sentir l'équité d'un système judiciaire qui traite le riche comme le pauvre[40]. »

Les principes de justice semblent à la fois permanents et simples. D'où sa conclusion :

> Si le gouvernement représentatif, avec sa médiocrité intellectuelle qui en est le signe inséparable, est peu capable de cette affaire considérable : régler tous les détails de la vie d'une nation, il n'est pas pour cela incapable de cette fonction plus simple : protéger le droit (...). Si l'on nous demande : À quoi le gouvernement représentatif est-il bon ? nous répondrons : Il est bon, particulièrement bon, bon par-dessus tous les autres, pour faire ce que doit faire un gouvernement. Il est mauvais, particulièrement mauvais, mauvais par-dessus tous les autres, s'il s'agit de faire ce qu'un gouvernement ne doit pas faire (...). Enfin, ses défauts ont le mérite de le détourner des fonctions dont un gouvernement ne doit pas se charger[41].

En fait, dans des analyses ultérieures, ce point n'est pas certain et Spencer va craindre par la suite que la démocratie puisse conduire à la réduction des libertés et à la montée de la servitude. On notera par ailleurs qu'il ne dit mot de deux autres tâches de l'État qui sont pour lui légitimes : la défense et la diplomatie. C'est le domaine où les régimes démocra-

---

40. *Ibid.*, p. 161.
41. *Ibid.*, p. 164.

tiques font plutôt confiance à l'exécutif et où le rôle du Parlement est toujours plus réduit que dans les autres domaines d'action de l'État.

Toute cette analyse permet de réaffirmer sa théorie de la division du travail qui fait que l'État évolué doit aussi être un État spécialisé.

C/ La réforme électorale de 1860

Spencer publia dans la *Westminster Review* d'avril 1860 un article sur la réforme électorale qui était alors en pleine actualité. Cet article s'intitulait « La réforme électorale. Dangers et remèdes » car cette réforme suscitait beaucoup d'anxiété, les propriétaires craignant d'être spoliés si de nouvelles classes pouvaient voter et changer la majorité à la Chambre des communes. Spencer, depuis toujours, était un partisan du suffrage universel, mais reconnaissait qu'il pouvait y avoir des dangers pour les libertés si la réforme le mettant en place était faite sans discernement.

Les dangers liés à l'élargissement du corps électoral

La loi de réforme de 1832 avait créé un million d'électeurs nouveaux en autorisant à voter les locataires payant 10 £ de loyer et les fermiers d'un bien affermé à 50 £. Puis de nouvelles lois de réforme électorale furent repoussées en 1852, 1854 et 1859. En 1860, il était envisagé de baisser le cens électoral pour les locataires de 10 à 6 £. Pour les fermiers, le chiffre passerait de 50 à 10 £. L'on prévoyait que cette mesure créerait 200 000 électeurs de plus.

Pour l'auteur, la malhonnêteté est répartie dans toutes les classes sociales et il n'y a pas lieu de craindre de spoliations brutales de la part d'une nouvelle majorité électorale. La majorité au pouvoir n'a pas cherché de privilèges directs mais a fait voter des avantages indirects aux propriétaires fonciers : la loi leur a donné pour le recouvrement de leurs fermes la primauté sur toute autre créances. Autre exemple : le clergé anglican, étant lié aux propriétaires fonciers, a voté pour le maintien des *Corn Laws* qui renchérissaient sur le prix du pain.

Quels sont les sentiments des ouvriers qui pourraient voter ? Il est exact qu'ils haïssent les capitalistes. Ils ont aussi des idées contraires aux enseignements de la science économique : « La croyance à la mauvaise influence des machines est une erreur encore très répandue parmi eux, tant à la campagne qu'à la ville. Enfin, ils laissent paraître le projet de fixer le nombre d'heures qu'on doit donner chaque jour au travail ; bien plus, de réglementer tous les rapports entre patrons et ouvriers[42]. »

L'auteur s'inquiète surtout de la coercition qui règne, par exemple dans le Syndicat des mécaniciens réunis qui a déjà organisé une grève importante pour limiter la durée du travail (un précédent parlementaire avait été la loi de 10 heures, dénoncée par Spencer comme contraire au champ d'action légitime de l'État).

> Les membres de ce syndicat n'ont pas la permission de travailler plus de tant d'heures par semaine, ni au-dessous d'un certain prix (...). On tient des registres exacts des mariages, des changements de domicile, des changements d'emplois : celui qui manque dans ces cas à faire sa déclaration paye une amende. Il y a un conseil qui décide sans appel de toutes les affaires du syndicat, celles de chaque individu comme celles de tous. Jugez si ces règlements sont tyranniques : il y a des peines pour celui qui divulgue n'importe quelle affaire du syndicat, pour un membre qui en blâme un autre, pour celui qui défend un membre mis à l'amende. Ayant ainsi par ces mesures de contrainte, assuré leur unité, les mécaniciens réunis soutinrent un long effort pour imposer à leurs patrons diverses restrictions, dont ils croyaient pouvoir tirer bénéfice[43].

Il décrit ainsi l'état des relations sociales à cette époque et leurs conséquences économiques :

> La grève des ouvriers en étain, la grève des tisserands de Coventry, la grève des mécaniciens, la grève des cordonniers, la grève des ouvriers en bâtiment, toutes nous révèlent une tendance bien évidente à régler en despotes les prix, les heures, les

---

42. Herbert Spencer, « La réforme électorale. Dangers et remèdes » in *Essais de morale, de science et d'esthétique*, tome II : *Essais de politique, op. cit.*, p. 233.

43. *Ibid.*, p. 234.

conventions, enfin à abolir le libre-échange entre patrons et ouvriers (...). Ainsi, c'est encore les classes ouvrières qui seraient les premières punies. Chaque producteur serait, à vrai dire, protégé dans l'exercice de son métier : mais à chaque objet qu'il achèterait, il aurait à payer un prix plus élevé, les autres producteurs étant également protégés (...). En fin de compte, nous arriverions à être plus faibles pour supporter la concurrence d'autres nations : ce serait la mort de notre commerce extérieur[44].

La réaction politique de Spencer est vive :

On doit se demander avec anxiété, si vraiment il n'y a pas péril à donner une part du pouvoir politique à des gens qui se font des idées aussi fausses sur les principes mêmes de la société et qui luttent avec tant d'obstination pour faire triompher leurs erreurs. Quand on abdique sa liberté personnelle aux mains de despotes comme ceux qui gouvernent les associations ouvrières, a-t-on encore assez d'indépendance pour exercer des droits politiques ? (...) Les voici prêts à malmener, à priver d'ouvrage, à faire périr de misère, et même à assassiner ceux de leur classe qui se révoltent contre la dictature et qui maintiennent leur droit de vendre leur travail pour tel prix et à telle personne qui leur sembleront bons[45].

Il existe un autre danger législatif, celui qui consiste à confier à l'État le soin de distribuer des bienfaits aux frais du contribuable. Ces distributions auraient à coup sûr du succès : « On ne peut pas demander à un pauvre, pour qui la vie est dure, d'appliquer une critique très sévère aux promesses qu'on lui fait de plaisirs gratuits (...). Il ne faut donc pas blâmer les ouvriers s'ils sont convertis trop aisément aux plans des socialistes, ou à la foi dans le souverain pouvoir de la machine politique[46]. »

Le fait est que des conseils municipaux whigs ont été remplacés aux élections par des conservateurs parce qu'ils augmentaient trop les impôts. Ces hausses finançaient des mesures populaires auprès des pauvres : bains publics, jardins publics, loisirs publics les plus divers, « et les innom-

44. *Ibid.*, p. 236.
45. *Ibid.*, p. 238.
46. *Ibid.*, p. 241.

brables utopies des socialistes auraient été toutes adoptées : car, une fois lancé dans cette voie, on ne s'arrête plus[47] ». Ce qui s'est déjà passé dans les conseils municipaux peut se faire demain à l'échelle nationale, avec la réforme électorale.

Les remèdes : responsabiliser les électeurs

Il convient de responsabiliser les électeurs en laissant « les causes et les effets s'enchaîner comme le veut la nature. Aujourd'hui, le peuple souhaite l'accroissement du pouvoir administratif : la cause en est surtout qu'on n'a pas su établir clairement dans les esprits une relation entre les bénéfices obtenus et les frais à payer (...). Nos dispositions fiscales ont pour effet de rompre toute connexion entre l'accroissement des dépenses publiques et celui des charges de tous les travailleurs. C'est encourager cette croyance superstitieuse que la loi nous donne ses bienfaits gratis[48]. »

Au niveau de l'État, les impôts indirects donnent l'illusion de ne rien payer à l'État. Bien sûr, il est plus facile de prélever des impôts indirects. Avec des impôts directs, tout accroissement des dépenses publiques soulèverait une opposition générale. On réduirait alors les fonctions de l'État.

Spencer tire de cela une maxime fiscale : « Il faut que l'impôt se lève d'autant plus directement que le corps électoral s'étend davantage (...). Au lieu de restreindre les impôts directs, comme le veut plus d'un, il faut les étendre aux classes inférieures et les plus nombreuses à mesure qu'elles sont admises[49]. »

Cette réforme semble simple. Mais il faudrait aussi s'attaquer à « ces excès de législation, dont l'effet est négatif et ne coûte rien, et qui violent la liberté des individus, comme l'immixtion de l'État dans les relations du travail avec le capital[50] ».

Il faut envisager une « éducation du peuple » sur ces sujets. Spencer constate qu'une littérature abondante fournit

---

47. *Ibid.*, p. 243.
48. *Ibid.*, p. 245.
49. *Ibid.*, p. 248
50. *Ibid.*, p. 250.

des sophismes aux ouvriers pour conforter leurs préjugés, par exemple contre le machinisme. Par ailleurs, dans les classes dirigeantes, la plus profonde ignorance en sciences sociales peut coexister avec un haut niveau d'étude.

Il convient donc de diffuser une culture politique et une culture en matière de sciences de la société qui porte notamment sur la théorie du gouvernement et du domaine de la loi et de ses limites naturelles.

> Le peuple ira en accroissant son influence : cela est inévitable. Or si la masse acquiert la prépondérance avant d'avoir changé ses idées grossières sur les relations sociales et sur les effets des lois, sûrement il en résultera des immixtions catastrophiques dans les rapports du travail avec le capital, et un accroissement désastreux des administrations officielles. Les conséquences seront fort dommageables aux patrons d'abord, aux ouvriers ensuite, et enfin à la nation entière. S'il est un moyen de prévenir ces maux, c'est de bien fonder dans l'esprit du public cette conviction, que les fonctions de l'État ont des limites, et même assez étroites, et que ces limites, il ne faut à aucun prix les transgresser[51].

La liberté de l'individu contre la souveraineté parlementaire

En 1884, Spencer publie un nouveau livre intitulé *The Man versus the State*, (« L'Individu contre l'État »). Il y montre son angoisse devant l'évolution politique générale en faveur du dirigisme en cette fin de XIXe siècle.

Dans la préface de ce livre, il écrit : « Ma thèse est que, sans précaution nouvelle, l'accroissement des libertés dans la forme sera suivi d'une diminution des libertés dans la réalité[52]. Rien n'altère cette crainte de ma part. La dérive de la législation va dans le sens que j'avais prévu. De nombreuses

---

51. *Ibid.*, p. 255.

52. La plus grande liberté dans la forme, c'est l'extension du pouvoir du Parlement ou l'extension du suffrage universel. La liberté dans la réalité, c'est la part de liberté laissée à l'individu face aux lois et réglementations dictées par l'État.

mesures dictatoriales ont réduit en permanence les libertés des individus. Cela de deux façons : la réglementation croissante empêche les citoyens d'agir là où ils le pouvaient et les force à agir dans un sens différent de leurs désirs. Dans le même temps, le poids des impôts, surtout locaux, a réduit la part des revenus qu'ils peuvent dépenser librement et a augmenté la portion que les fonctionnaires peuvent dépenser comme cela leur plaît[53]. »

A/ Les « péchés » des législateurs

Les législateurs commettent beaucoup d'erreurs, et il convient d'examiner à quelles conditions ils pourraient exercer leurs fonctions convenablement. Toutefois, il ne faut pas trop attendre du gouvernement, en raison de son immoralité originelle.

L'immoralité originelle de l'État

L'État est né de l'immoralité des hommes, de leur violence qu'il a fallu canaliser. « Le gouvernement est né de l'agression et reste lié à l'agression. Dans les sociétés primitives qui sont restées pacifiques, il n'y a pas de pouvoir politique. Il n'y a pas d'agence douée d'autorité, tout au plus y a-t-il un chef honorifique (...). L'autorité du chef est liée à la continuité de l'activité guerrière, elle s'accroît en cas de succès et de soumission des tribus voisines[54]. »

L'agressivité externe et interne de l'État va de pair, car si les soldats doivent obéir au chef, les citoyens d'une nation en guerre doivent obéir au gouvernement. Éthique politique et éthique guerrière ont partie liée. Sur le continent, le citoyen n'est libre que lorsqu'il n'est pas sous les drapeaux. En Angleterre, en temps de guerre, le gouvernement enlève la liberté aux hommes incorporés et limite la liberté des autres en augmentant les impôts pour l'effort de guerre. L'impôt,

---

53. Herbert Spencer, *The Man versus the State*, préface d'Eric Mack, Indianapolis (États-Unis), Liberty Fund, 1982, p. 4.

54. *Ibid.*, p. 71.

selon Spencer, doit s'analyser comme une corvée, c'est-à-dire des jours de travail dus à l'État.

Vu ce contexte historique, « les réformateurs et philanthropes devraient s'enthousiasmer moins en attendant du bien de cette instance envahissante, et devraient faire plus confiance dans des agences non gouvernementales[55] ». Et encore, l'auteur précise qu'il ne traite ici que des péchés des législateurs commis par incompétence (et non par immoralité).

Le législateur incompétent

L'assistant pharmacien qui donne au client un purgatif sans discernement et qui le tue est qualifié de meurtrier. Prétendre qu'il voulait faire le bien ne le disculpe pas. Il n'était pas médecin et ne devait pas faire comme s'il l'était.

À l'inverse, « le législateur, devenu député parce que populaire pour son élevage de chiens, ou parce qu'il est devenu riche ou avocat connu, ne sera pas poursuivi s'il provoque des désastres par une loi stupide. Il n'a pas besoin de s'excuser en montrant qu'il est ignare sur le sujet car le public ne lui demande pas d'être savant[56] ! »

En fait, beaucoup de lois sont néfastes. En Guinée, on punit un malade qui ne guérit pas parce qu'il fait ainsi mentir le fétiche. Aujourd'hui, on est puni dès que l'on critique le fétiche politique, en étant diabolisé comme un réactionnaire du laisser-faire. Pourtant, les bureaux fonctionnent si mal qu'un industriel, Sir Charles Fox, déclara : « Un bureau du gouvernement est comme un filtre inversé ; vous lui envoyez de l'eau claire et elle sort boueuse[57] ! »

L'idolâtrie de la législature est plus fautive que l'idolâtrie du fétiche car celui-ci est silencieux, tandis que l'État avoue ses erreurs par des commissions d'enquête : ainsi, le rapporteur sur les *Poor Laws* (lois sur les pauvres) déclare[58] : « Pas

---

55. *Ibid.*, p. 75.
56. *Ibid.*, p. 77.
57. *Ibid.*, p. 89.
58. Sir G. Nicholl, *History of the English Poor Laws*, cité par Spencer, Londres, vol. 2, p. 252.

une des lois d'aide sociale sur les pauvres n'a produit les effets attendus par le Parlement, mais la majorité d'entre elles a créé de nouveaux maux et aggravé ceux qu'elles prétendaient réduire[59]. »

Mais le cérémonial du Parlement impressionne le public et les députés, qui sont critiqués individuellement dans la presse, mais ne le sont plus collectivement lorsqu'ils s'assemblent à Westminster.

« Sagesse collective » ou croissance spontanée ?

Spencer écrit : « On me répond qu'il ne peut y avoir de meilleur guide que cette « sagesse collective » sécrétée par des hommes élus par la nation, dirigés par quelques individus distingués, et informés de toutes les connaissances de leur temps pour traiter les sujets qui sont à traiter. Que voulez-vous de mieux[60] ? »

En réalité, le savoir des parlementaires est souvent hors de propos par rapport aux sujets à traiter. Ils croient aux grands hommes de l'histoire et n'étudient pas les causes naturelles au sein des sociétés. Or les désirs humains agissent selon des lois ; le comportement humain, sur des grandes masses, n'est pas erratique. On sait par exemple que la nature humaine varie dans une certaine mesure, et que l'usage d'une faculté renforce celle-ci.

L'agriculture, les villes, le commerce ont été développés par des hommes qui recherchaient des buts privés. « Perpétuellement, les gouvernements ont freiné ou dérangé ce processus de croissance, sans le favoriser, sauf en se consacrant à leur vraie fonction de maintenir l'ordre social (...). Ce n'est pas à l'État que nous devons toutes ces inventions de la pelle jusqu'au téléphone[61]. »

En définitive, les effets des mesures d'État sont très complexes : augmenter le prix du charbon peut entraîner la reconversion d'industries entières. On ne connaît pas toutes

---

59. Herbert Spencer, *The Man versus the State*, *op. cit.*, p. 94.
60. *Ibid.*, p. 96.
61. *Ibid.*, p. 101.

les conséquences des interférences sur l'ordre de la nature : les parlementaires devraient avoir conscience de cela et adopter la prudence.

Il faut distinguer les lois propres à la famille et les lois propres à la société

Tous les êtres vivants obéissent à deux lois opposées : l'une pour les enfants, l'autre pour les adultes. La famille aide d'autant plus le petit qu'il est faible et incapable. Chez les adultes, au contraire, on récompense en proportion du mérite, dans le cadre de la concurrence. Si le principe de la famille est transposé dans le domaine des adultes, on va à la catastrophe et les hommes capables disparaîtront. La distinction entre ces deux éthiques doit être maintenue. La justice doit régler les rapports entre adultes, la bienfaisance charitable doit régner dans la famille[62].

« Or, l'introduction de l'éthique familiale dans l'éthique de l'État, loin d'être considérée comme néfaste socialement, est demandée de plus en plus au nom du social. Même le club Cobden attribua un prix à un essai en 1881 réclamant plus de "gouvernement parental"[63]. »

Une thèse centrale de *La Statique sociale* est qu'il ne faut pas séparer les actes des conséquences, afin que l'homme puisse s'adapter et apprendre, donc progresser. « Les résultats avantageux de "la survivance du plus apte" sont au-delà de ce que nous décrivons. Le processus de "sélection naturelle", nommé ainsi par M. Darwin, coopérant avec des variations et l'hérédité des variations, s'est révélé une cause majeure de l'évolution, qui commençant avec des êtres vivants primitifs se diversifient et atteignant des modes d'organisation et d'adaptation à la vie supérieurs. Des êtres cultivés qui savent cela sont pourtant prêts à bloquer ce processus et veulent assurer la survie du moins adapté[64] ! »

---

62. Voir notre chapitres VIII sur l'éthique de Herbert Spencer *infra*.

63. A. N. Cumming, *On the Value of Political Economy to Mankind*, Cité par Spencer, p. 47.

64. Herbert Spencer, *The Man versus the State*, *op. cit.*, p. 109.

La réplique à attendre est celle-ci :

> Vos principes découlent de la vie des brutes et sont brutaux. Vous ne me persuaderez pas que l'homme doit suivre la même discipline qui contraint les animaux. Je n'accepte pas vos arguments tirés de l'histoire naturelle. Ma conscience me dit qu'il faut aider le faible et celui qui souffre. Si les hommes sont trop égoïstes pour le faire, la loi doit les forcer à le faire. Ne me dites pas que les sentiments de gentillesse sont réservés aux individus et que l'État ne doit connaître que la dure justice. Tout homme doué de sympathie pense que si le secteur privé ne suffit pas pour réduire la douleur humaine, l'État doit le faire[65].

Spencer considère ce discours comme irréfléchi car il ignore les effets lointains des mesures d'assistance, et comme hypocrite car « l'immense majorité des personnes qui veulent par la loi remédier aux malheurs des perdants et des déraisonnables propose de le faire essentiellement avec l'argent des autres et pas avec le leur. Il s'agit de le faire au corps défendant de ceux que l'on va taxer. Le volume du prélèvement est tel que l'on va taxer des pauvres méritants au profit de pauvres non méritants. Déjà sous la vieille loi sur les pauvres, de bons agriculteurs furent taxés pour les fainéants et firent eux-mêmes faillite[66]. » Les taxes locales ont atteint un tel degré qu'elles rendent déjà la vie difficile pour les petits boutiquiers et artisans, qui ont du mal à se maintenir au-dessus du niveau de la pauvreté[67] ». Ainsi, des gens charitables pour les non-méritants n'hésitent pas à rendre la « lutte pour la vie » plus dure pour ceux qui sont méritants mais dans une situation difficile, s'indigne Spencer. Il dénonce alors ce qu'il appelle le paradoxe de la bonté cruelle.

---

65. *Ibid.*, p. 110.
66. *Ibid.*, p. 113.
67. John Chamberlain, Londres, in *Fortnightly Review*, décembre 1883, p. 772.

Le paradoxe de la « bonté cruelle » : tout protectionnisme est en réalité un « agressionnisme »

Il faut dénoncer le péché des législateurs qui consiste à faire la charité au prix de la cruauté. On ne réduit pas les souffrances mais on les déplace des moins méritants vers les plus méritants. Ceci est possible parce qu'on ne voit qu'un seul aspect des choses, l'aspect bénéfique, et non le coût qui se cache derrière.

> Une bonne illustration de cela est l'utilisation des mots « protection » et « protectionniste » par les adversaires du libre-échange, vocabulaire accepté tacitement à tort par les libres-échangistes ! On ne voit qu'un côté des choses, le côté agréable, alors que la vérité est que la prétendue protection repose en réalité sur une agression. Il faudrait remplacer protectionniste par « agressionniste » (...) car ce qu'un producteur va gagner, ce sera aux dépens du consommateur. C'est la même confusion des idées causée par une vue unilatérale de la transaction, que l'on retrouve dans la législation qui prend de force la propriété d'un homme pour la donner gratuitement à un autre homme. (...) La pensée dominante concerne le pitoyable Jones qui doit être protégé contre un mal éventuel ; personne ne pense que le travailleur Brown, dur à la tâche, est alors agressé et mériterait de la pitié (...). La protection du pauvre vicieux suppose l'agression du pauvre vertueux. S'il est vrai que la plus grande partie de l'impôt prélevé frappera des riches, une partie frappera des relativement pauvres, et cela n'est pas une consolation pour eux[68].

Ce péché chronique menace tous les propriétaires dès lors que le Parlement a le droit de voter des actes confiscatoires. On affirme en effet qu'un homme n'a pas de droit sur sa propriété, sauf accord arbitraire de la collectivité. « C'est l'idée que la société possède un droit absolu sur les biens des particuliers. M. George et ses amis affirment cela[69] (...). C'est l'abolition des droits individuels[70]. »

---

68. Herbert Spencer, *The Man versus the State, op. cit.*, p. 115.

69. Allusion à la polémique entre Henry George, proposant de nationaliser les terres, et Spencer.

70. Herbert Spencer, *The Man versus the State, op. cit.*, p. 116.

La société n'est pas une manufacture !

L'erreur des législateurs est la suivante :

> Elle a ses racines dans la croyance erronée que la société est une manufacture ; en fait la société est un processus de croissance (...). Les communistes croient qu'on peut modeler un corps politique à volonté ; et l'implication tacite de beaucoup d'actes du Parlement est que les hommes, touchés par telle ou telle loi, resteront les mêmes (...). L'expérience quotidienne montre pourtant que la conduite des hommes dérange les meilleurs calculs. Un individu abandonne l'idée de gouverner sa femme et c'est l'inverse qui arrive. Les enfants que l'on a réprimandés, punis, persuadés ou récompensés se montrent réfractaires à toutes les méthodes. L'individu ne peut empêcher leur mère de les traiter d'une façon qu'il réprouve. De même avec les domestiques (...). Ayant les pires difficultés à gérer l'humanité dans le détail, notre individu a pourtant confiance dans sa capacité à gérer l'humanité en larges groupes (...). Parmi les croyances les plus monstrueuses, il y a celle qui estime qu'un long apprentissage est nécessaire pour devenir cordonnier, mais qu'il n'y a besoin de rien apprendre pour fabriquer les lois d'une nation[71] !

B/ la grande superstition politique : la souveraineté des parlements !

Spencer consacre une partie importante de son ouvrage *L'Individu contre l'État* à la critique de la souveraineté parlementaire, qui piétine les droits naturels au nom de l'utilitarisme, ignorant que ces droits naturels sont déduits des lois de la vie. Pour lui, le combat d'autrefois contre l'arbitraire des rois doit être mené aujourd'hui contre l'arbitraire des Parlements.

La souveraineté parlementaire est une idée fausse

Spencer s'attaque à ce qu'il appelle « le droit divin des Parlements » :

---

71. *Ibid.*, p. 118.

> La grande superstition politique du passé fut de croire au droit divin des rois. La grande superstition politique du présent est de croire au droit divin des parlements. L'huile qui sacrait les rois semble, sans que personne ne s'en soit aperçu, être passée d'une seule tête à plusieurs, et a donné à ces têtes multiples un caractère sacré aux acteurs et à leurs actes. La doctrine implicite, commune aux tories, aux whigs et aux radicaux, que l'autorité gouvernementale n'a pas de limites, date de l'époque où le faiseur de lois était censé exprimer la volonté divine. Cette doctrine a survécu alors que son soubassement divin a perdu toute crédibilité (...). Un acte du Parlement peut tout faire, répond-on à ceux qui se plaignent d'une interférence de l'État qui semble arbitraire ; et le citoyen est alors paralysé. Nous arrivons à la racine du sujet. Le droit divin des parlements signifie le droit divin des majorités. L'hypothèse fondamentale que font les parlementaires comme le peuple, c'est que la majorité a des pouvoirs sans limites. C'est considéré comme une évidence[72].

Dans un texte sur « les mœurs et la morale des administrations des chemins de fer[73] », Spencer explique longuement pourquoi une majorité n'a de pouvoirs que dans le domaine où une délégation expresse lui a été donnée, autrement elle tombe dans la tyrannie.

L'utilitarisme contre le droit naturel

Jevons affirme : « La première chose qu'il faut écarter de notre esprit est l'idée qu'il existe des droits abstraits dans le domaine social[74]. » De même pour Matthew Arnold : « Un auteur n'a pas de droit naturel à une propriété sur sa production[75]. » Spencer note toutefois que « toute une école de légistes du Continent développe une thèse diamétralement opposée à celle de l'école anglaise. L'idée de *Naturrecht* est l'idée centrale de la jurisprudence allemande. Quoi que l'on

---

72. *Ibid.*, p. 129.

73. Voir *supra* notre chapitre v « Plaidoyer pour un État limité ».

74 Stanley Jevons, *The State in Relation to Labour*, cité par Herbert Spencer sans plus de précisions.

75. Matthew Arnold, « Copyright » in *Fortnightly Review*, Londres, 1880, vol. 27, p. 322.

puisse penser de la philosophie allemande, on ne peut pas la traiter de superficielle[76]. »

Par contre, Bentham croit que l'État crée les droits. Pour lui, la souveraineté est dans le peuple tout entier[77]. Spencer note alors : « Le peuple souverain nomme collectivement des représentants, et créé ainsi un gouvernement ; le gouvernement ainsi crée des droits ; ayant créé des droits, il les donne aux membres séparés du peuple souverain qui l'a créé lui-même ! (...) Les propositions de Bentham sont absurdes[78] ! »

Il y a confusion autour de l'idée de « créer ». Soit il s'agit de créer à partir de rien, mais ce n'est pas dans les pouvoirs humains ! Soit créer veut dire « mettre en forme une matière préexistante », et nous sommes dans le cas prévu. Alors les droits sont possédés en bloc par le peuple souverain avant que celui-ci ne crée un gouvernement. Selon Bentham, chacun aurait une petite portion de ces droits en tant qu'homme public, et rien en tant qu'homme privé. Si l'on en revient aux faits, la thèse allemande du droit naturel mérite d'être prise au sérieux.

Chez les Indiens Chippewayans, le gibier capturé est une propriété privée, or ils n'ont aucun gouvernement[79]. Le fait est que la propriété a été reconnue avant que la loi existe.

> Nous découvrons que les gouvernements interdisent les mêmes sortes d'agressions. Et, par implication, reconnaissent les mêmes sortes de droits. Ils interdisent habituellement le meurtre, le vol, l'adultère (...) en un mot, les comparaisons montrent que, bien que les codes de droit diffèrent dans leurs détails quand ils sont élaborés, ils sont d'accord sur les fondamentaux. (...) Ils sont d'accord parce que la « création » de droits n'est pas autre chose que de donner une sanction formelle et une meilleure définition à ces affirmations de droits et reconnaissances de droits qui viennent des désirs individuels des hommes qui sont obligés de vivre ensemble[80].

---

76. Herbert Spencer, *The Man versus the State, op. cit.*, p. 137.

77. Jeremy Bentham, *Works*, Londres, cite par Spencer, vol. 9, p. 97.

78. Herbert Spencer, *The Man versus the State, op. cit.*, p. 139.

79. H. R. Schoolcraft, *Expedition to the Sources of the Mississippi River*, vol. 5, p. 177 (cité sans plus de précisions par Spencer dans *The Man versus the State*, p. 141).

80. Herbert Spencer, in *The Man versus the State, , op. cit.*, p. 144.

Peu à peu, au cours de l'évolution des sociétés, la vengeance privée est gérée par l'État. « En d'autres termes, avec le progrès social, on reconnaît de plus en plus ce que nous appelons des droits naturels, et l'on confie de plus en plus le respect de ces droits au gouvernement ; le gouvernement devient de plus en plus le serviteur de ces conditions préalables au bien-être individuel[81]. »

L'État se voit donc chargé de lutter contre les intrusions (bien plus que contre les « exclusions ») : c'est sa tâche essentielle. Dès le XVe siècle, écrit le professeur Pollock[82], un juge de la *Common Law*, parle de la loi de la nature qui est le fondement de toute loi.

Les droits naturels sont issus des lois de la vie

Spencer rattache les droits naturels non à la métaphysique, mais aux conditions nécessaires à la vie :

La vie animale dépense de la substance qui doit être recouvrée. Cela implique la nutrition. Celle-ci implique l'acquisition d'aliments. On obtient des aliments par les forces de préhension et de locomotion. Mais, pour se déplacer, la liberté est nécessaire. Un mammifère enfermé dans un espace étroit, ou qui a les membres liés ou à qui l'on vole sa nourriture, est condamné à mort. (...) C'est vrai des animaux supérieurs comme de l'homme[83].

Si la vie mérite d'être vécue, il faut lui assurer les conditions pour se maintenir. Il est juste (*right* en anglais) de maintenir ces conditions. C'est donc un « droit » (*right* également en anglais). « Clairement, la conception des "droits naturels" (*natural right*) trouve sa justification dans l'idée que, si la vie a une valeur, il faut pouvoir accomplir les actes qui permettent sa préservation ; d'où la justification des libertés et des droits qui permettent à ces actes d'être accomplis[84]. »

---

81. *Ibid.*, p. 146.

82. Peter Pollock, *The Methods of Jurisprudence : an Introductory Lecture at University College*, Londres, cité par Spencer, 1882.

83. Herbert Spencer, *The Man versus the State*, *op. cit.*, p. 149.

84. *Ibid.*, p. 150.

Mais, comme les hommes vivent en groupe, l'éthique est nécessaire, pour imposer des limitations réciproques. C'est l'agrégation sociale qui ajoute une dimension éthique aux lois de la vie. Certes, pendant la phase guerrière de la civilisation, les droits sont obscurcis, mais ils réapparaissent avec la société à dominante économique où le pouvoir politique décline.

La coopération se développe lorsqu'elle est profitable, par la division du travail et par l'échange. Cela suppose que chacun remplisse son contrat. Il existe toujours une logique de contrat, même dans les sociétés militaires à statut. Mais, avec la montée du commerce et la raréfaction des guerres, la coopération volontaire remplace la coopération obligatoire. Freiner la liberté de contracter porte un gros préjudice à l'économie, d'où, par exemple, le retard de la France face à l'Angleterre en matière de chemins de fer.

En Angleterre, on a laissé les capitalistes investir, les ingénieurs apporter leur talent, les contractants travailler, et les chemins de fer se sont développés, créant une grande prospérité nationale. « Mais en France, quand M. Thiers, ministre des Travaux publics, vint faire une inspection, il dit à M. Vignoles : Je ne pense pas que les chemins de fer soient adaptés à un pays comme la France[85]. » La France prit alors dix ans de retard.

Le fait que les codes de lois de différentes sociétés se ressemblent n'est pas dû au hasard. Ils ont une source « naturelle » commune. Ceux qui nient les droits naturels et prétendent qu'ils sont une création artificielle de la loi sont contredits par les faits.

Les relations entre majorité et minorité relèvent d'une coopération pour maintenir les conditions de la vie sociale. Pour lutter contre l'ennemi ou le délinquant, il faut prendre des décisions collectives où la subordination de la minorité à la majorité est légitime, afin de protéger la liberté et la propriété. Au-delà, la subordination n'est plus légitime.

---

85. Discours de M. C. B. Vignole lors de son élection comme président de l'Institution of Civil Engeneers, session 1869-1870, p. 53.

Par conséquent, « le droit divin des parlements qui implique le droit divin des majorités n'est que superstition[86] ».

Certains diront : le but du gouvernement est d'être utile. Le bien-être du peuple est la loi suprême. Cette utilité déterminée directement par l'examen des conséquences immédiates relève d'un utilitarisme mal compris. « Par contre, l'utilitarisme bien compris implique d'être guidé par des conclusions générales venant de l'expérience. Le bon et le mauvais ne peuvent pas être accidentels mais sont des conséquences nécessaires de la constitution des choses (...). Le rôle de la science morale est de déduire des lois de la vie et des conditions d'existence quels types d'actions tendent à produire du bonheur ou du malheur[87] »

L'action du gouvernement doit se limiter pour ne pas gêner les fonctions qui maintiennent la vie.

> De même, il faut maintenir le principe vital du progrès social, de telle façon que les individus de valeur prospèrent et multiplient plus que la moyenne (...) L'utilité doit donc être estimée non pas empiriquement, mais rationnellement, et elle implique le maintien des droits individuels (...). On ne peut améliorer la vie en violant les conditions de la vie (...) on ne peut obtenir le bonheur général en violant les conditions de ce bonheur général[88].

Il faut donc distinguer l'utilitarisme empirique de l'utilitarisme rationnel qui voit plus loin et rend le législateur plus modeste. Spencer conclut : « La fonction du libéralisme du passé était de mettre une limite au pouvoir des rois. La fonction d'un vrai libéralisme du futur sera de poser des limites aux pouvoirs des parlements[89]. »

Tout dépend du type de société où l'on vit

À la fin de *L'Individu contre l'État*, Spencer a ajouté un post-scriptum sur les liens entre la doctrine des droits naturels et du pouvoir limité, et le type de société existant.

---

86. Herbert Spencer, *The Man versus the State*, p. 161.
87. *Ibid.*, p. 162.
88. *Ibid.*, p. 164.
89. *Ibid.*, p. 166.

> La restriction des pouvoirs de l'État dans les limites assignées n'est appropriée qu'au type de société à dominante économique. Elle est tout à fait incompatible avec le type guerrier de société, et elle est partiellement incompatible avec la société semi-guerrière et semi-marchande qui caractérise aujourd'hui nos nations avancées[90].

Une armée a besoin de foi et d'obéissance à son chef pour gagner des guerres.

> Par survivance du plus apte, le type guerrier de société est de plus en plus caractérisé par une confiance profonde dans le gouvernement, avec un fort sentiment de loyauté entraînant la soumission dans la plupart des matières. (...) Des changements dans ces idées et ces sentiments militaires ne sont possibles que si les circonstances favorisent les formes économiques d'activité. Fondée sur la coopération volontaire, la vie économique habitue l'homme à des activités indépendantes, à réclamer ses droits et à respecter ceux d'autrui, et à résister aux excès du contrôle gouvernemental. Mais cette évolution est toujours lente[91].

C/ Le nouveau torysme

Pour Spencer, de conviction whig (libérale) depuis toujours, beaucoup de « libéraux » d'aujourd'hui sont des tories (conservateurs) d'un nouveau type.

Les tories et les whigs à l'origine

« Les deux partis politiques anglais correspondaient dès le début à deux types d'organisation sociale opposés, le type guerrier ou militaire (*militant type*) et le type à dominant économique (*industrial type*), le premier quasi universel dans le passé, fondé sur le statut, le second, propre à l'Occident moderne (notamment l'Angleterre et l'Amérique), fondé sur le contrat[92]. »

Le premier type social est calqué sur le modèle de l'armée, avec une forme de coopération obligatoire entre les

---

90. *Ibid.*, p. 167.
91. *Ibid.*, p. 169.
92. Herbert Spencer, « The New Toryism » in *The Man versus the State*, *op. cit.*, p. 5.

hommes. Le second type est fondé sur l'organisation de l'économie où producteurs, distributeurs et consommateurs échangent des biens et des services dans une coopération volontaire.

Les tories ont dominé les districts ruraux, et les whigs les villes commerçantes. Le parti tory veut renforcer le pouvoir coercitif de l'État. Le parti whig veut affaiblir ce pouvoir : il est à l'origine de l'Habeas Corpus et du *Bill of Rights*[93].

Lors des guerres napoléoniennes, le pouvoir s'est durci. Depuis, avec le développement économique et la paix, les libertés se sont étendues. Catholiques et non conformistes ont pu exercer leur culte, l'esclavage des Noirs a été aboli, le commerce a été libéré, tout cela fut le fait des libéraux (whigs). Les « libéraux » ont donc acquis la réputation de vouloir le bien du peuple. Mais, peu à peu, ils en sont venus à faire du dirigisme, toujours au nom du bien du peuple.

Ainsi, les « libéraux » anglais veulent le bien du peuple. Dans le passé, ils cherchaient ce bien par des moyens indirects, en s'attaquant aux excès du pouvoir. À présent, ils veulent faire le bien du peuple par des moyens directs : et cela conduit à renforcer l'État et à miner les libertés.

La dérive vers l'interventionnisme

Après 1860, sous le gouvernement Palmerston, on bloque le prix du gaz, on prohibe le travail des enfants de moins de douze ans, on rend la vaccination obligatoire, on interdit les mines avec un seul puits, on vote une aide aux vagabonds payable par le contribuable, etc. En 1869, sous le ministère Gladstone, on crée le télégraphe d'État et l'on interdit les autres télégraphes, on réglemente la vente de la bière, on crée des départements d'éducation qui mettent en place des écoles payées par les impôts locaux, on interdit aux fermiers d'employer des enfants qui n'ont pas le certificat d'étude. En

---

93. L'Habeas Corpus donne des garanties de procédures lorsqu'on attente à la liberté d'un citoyen dans le cas d'un procès criminel ; le *Bill of Rights*, qui date de la *Glorious Revolution* de 1688, proclame une liste de droits des citoyens.

1881, on interdit d'acheter un verre de bière le dimanche dans le Pays de Galles. En 1883, on baisse artificiellement le prix du train aux frais du contribuable ; on interdit de distribuer les salaires dans les cafés.

Les libertés déclinent en Angleterre. « Un ouvrier membre d'un syndicat est obligé de faire la grève à son corps défendant ; il ne peut accepter n'importe quel travail. Il ne peut faire de zèle, même s'il a besoin de plus d'argent. Le syndicat n'hésite pas à faire respecter ses décisions par la violence. Est-il plus libre parce qu'il a une voix dans les assemblées générales des syndicats[94] ? »

Le vote n'est pas un argument pour justifier l'abandon des libertés.

> Si des hommes utilisent leur liberté pour l'abandonner, en seront-ils moins esclaves par la suite ? Si un peuple plébiscite un despote, reste-t-il libre parce qu'il fut lui-même la cause du despotisme ? Les décrets arbitraires du despote seront-ils légitimés parce qu'ils ont pour origine lointaine un vote populaire ? (...) Les actes qui réduisent la liberté ne sont pas justifiés par le fait qu'ils procèdent d'un Parlement élu. Car il n'existe aucune raison de considérer que l'autorité de ce Parlement élu doit être aussi illimitée que celle d'un roi. (...) Ce n'est pas la « nature » de la machinerie gouvernementale qui compte, c'est la faiblesse des restrictions à la liberté imposée par le pouvoir (...). L'État doit être coercitif négativement (contre l'invasion ou le crime), il ne doit pas être coercitif positivement[95].

Un nouveau « torysme » favorable aux libertés va donc se développer :

> Il est néanmoins possible qu'un nouveau torysme apparaisse sans disparition de l'ancienne espèce de tory. En écrivant que les conservateurs et les libéraux font de la surenchère pour faire du dirigisme, je montre que, si les libéraux se sont ralliés à la législation coercitive, les conservateurs ne l'ont pas abandonnée pour autant. Toutefois (...) parmi les conservateurs qui souffrent de l'agressivité de l'État, une tendance à la résistance se fait jour. La preuve est fournie par la Ligue de défense de la liberté et de la propriété, composée essentiellement de conserva-

---

94. Herbert Spencer, « The New Toryism » in *The Man versus the State*, *op. cit.*, p. 25.

teurs, et qui a pour devise : « L'individualisme contre le socialisme ». Si la présente dérive continue, il se peut à l'avenir que ce soient des tories qui défendent les libertés que les libéraux foulent aux pieds sous le prétexte de rechercher le bien-être du peuple[96].

D/ Remarques ultimes sur la décadence de la liberté

Dans *Facts and Comments*[97], le dernier livre publié avant sa mort, Spencer, parmi d'autres sujets, revient sur les dysfonctionnements du régime parlementaire anglais dans deux articles intitulés : « Le gouvernement de parti » et « La réglementation ». Il déplore des règles de fonctionnement du régime qui entraînent la décadence de la liberté.

Le gouvernement de parti

Il est courant que les élus votent des textes contre la volonté de la majorité des électeurs.

> Par exemple, les hommes au pouvoir, avec l'appui de leur écrasante majorité, ont ouvertement légiféré en faveur de leur propre classe et des classes qui leur sont utiles. Par les lois de contribution (Rating Act) de 1896, ils déchargèrent les propriétaires fonciers anglais et écossais jusqu'à la somme d'un million et demi de livres, en imposant ce fardeau à d'autres contribuables[98].

Ce phénomène est dû au gouvernement de parti. La loyauté de parti pousserait l'élu à trahir l'électeur pour respecter les décisions des chefs du parti. Certes, on allègue qu'un gouvernement a besoin de majorités stables pour pouvoir gouverner, d'où la nécessité d'une discipline de vote des parlementaires. Néanmoins, l'auteur pense que, si chaque député votait en conscience, il n'y aurait pas de raison que le

---

95. *Ibid.*, p. 27.
96. *Ibid.*, p. 30.
97. Traduit et publié en 1903 sous le titre *Faits et Commentaires*, Paris, Librairie Hachette.
98. Herbert Spencer, *op. cit.*, p. 157.

gouvernement se sente obligé de partir dans le cas où il serait battu sur des votes secondaires.

Spencer ne se fait guère d'illusions sur le régime démocratique de son temps : « La liberté politique dont nous nous targuons consiste dans la capacité de choisir un despote ou un groupe d'oligarques, et, après que de longs abus ont amené le mécontentement, à choisir un autre despote ou un autre groupe d'oligarques ; en attendant, on nous a imposé des lois dont plusieurs sont intolérables[99]. »

Croissance de la réglementation et militarisation

La croissance de la réglementation, notamment sociale, que constate Spencer est une des preuves de la militarisation croissante de la société à la fin de sa vie, qu'il déplore alors vivement.

> Cette subordination graduée que nous voyons dans une armée caractérise toujours davantage une société militaire à mesure que croît le militarisme. Système, règlement, uniformité, contrainte, ces mots sont en train de devenir familiers dans les discussions sur les questions sociales. Partout a surgi l'habitude d'admettre comme un fait incontesté que toutes les choses devraient être arrangées d'après un plan défini[100].

Pourtant, la science montre que la vie suppose la variation et que l'uniformité implique la quiétude qui se termine par la mort. Spencer est effrayé par la formule célèbre du ministre Jules Ferry en France : « En ce moment, tous les écoliers de France sont en train de réciter la même leçon. » Il craint que le système éducatif anglais n'aille dans ce sens avec la création d'un « Conseil de l'instruction publique. »

> En attendant, comme je l'ai prophétisé il y a trente ans, on a ajouté à l'éducation de l'esprit l'éducation du corps (...) de grands pas ont été faits vers une organisation réglementaire destinée à modeler les enfants selon un type approuvé[101]. Quand le

---

99. *Ibid.*, p. 161.

100. Herbert Spencer, « La réglementation » in *Faits et Commentaires, op. cit.*, p. 212.

101. *Ibid.*, p. 214.

> collectivisme sera devenu suffisamment fort, on pourra peut-être avoir des épiceries municipales, et ainsi de suite, jusqu'à ce que, finalement, les fabricants et les distributeurs se soient organisés en d'innombrables départements, chacun avec son chef et ses rangs de subordonnés et d'ouvriers, régiments et brigades. En France, outre l'armée combattante, l'armée des serviteurs civils, toujours croissante, s'est élevée à près de 900 000 personnes ; et nous autres Anglais, quand toutes nos affaires auront été municipalisées, nous arriverons à un nombre plus grand[102].

La syndicalisation ouvrière relève d'une forme de militarisation. La discipline y est sévère ; on ne peut faire ce que l'on veut, ne pas participer à une grève, par exemple. On parle dans ces milieux d'armée des travailleurs en guerre contre le patronat, ce qui est révélateur.

> Notons en dernier lieu que cette réglementation aujourd'hui visible dans les organisations privées comme dans les organisations publiques, éclaire le rapport étroit entre l'exercice de la coercition et la soumission à celle-ci. Les hommes qui, poursuivant ce qu'ils pensent être leurs intérêts économiques, foulent aux pieds la liberté des autres hommes, abdiquent en même temps leur propre liberté. Les membres d'un syndicat dénient aux non-syndiqués la liberté de contrat qu'ils ont abandonnée eux-mêmes à la majorité de leurs camarades et à leur corps dirigeant (...). Déjà, ces hommes se sont rendus les demi-esclaves de leurs associations de métier, et, avec le progrès continu de l'impérialisme, du retour de la barbarie et de la réglementation, leur demi-servitude finira en servitude complète[103].

Ainsi, la conjonction de l'impérialisme en politique extérieure et de la réglementation croissante en politique intérieure en fait déduire Spencer que le siècle qui vient, le XXe siècle, risque davantage d'être le siècle de la servitude que celui de la liberté. Les événements ne lui ont sans doute pas donné tort, du moins jusqu'en 1945 et même, en Europe de l'Est, jusqu'en 1989 !

---

102. *Ibid.*, p. 222.
103. *Ibid.*, p. 224.

VII

LA ROUTE VERS LA SERVITUDE : LE SOCIALISME

Les chapitres sur le mouvement coopératif, sur la nature du socialisme et sur la montée du socialisme dans les *Principes de sociologie* forment un même ensemble que l'on pourrait intituler « Sociologie du socialisme ». Spencer défend la thèse selon laquelle le socialisme mène inévitablement à la réduction des libertés et, à terme, à la servitude. Il faut ajouter un chapitre de *L'Individu contre l'État* intitulé « L'esclavage à venir » qui traite du dirigisme économique et social (1884). Par ailleurs, l'introduction au livre de Thomas Mackay *Un plaidoyer pour la Liberté*, qui s'intitule « De la liberté à la servitude », datant de 1891, développe des thèmes identiques. Enfin, dans le dernier livre de notre auteur, *Faits et Commentaires* (1902), on trouve de courts chapitres sur « Impérialisme et servitude » et « Retour à la barbarie » où il fustige la remilitarisation de la société.

Cette réduction des libertés lui paraît caractériser, ce en quoi il voit juste, l'extrême fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle. Mort en 1903, Spencer n'a pas assisté à la mise en œuvre concrète des totalitarismes en Europe mais son diagnostic, associant étatisme généralisé et militarisme, s'est révélé à bien des égards prophétique.

Sociologie du socialisme

A/ La nature du socialisme

La réflexion de Spencer sur le socialisme, contenue dans ses *Principes de sociologie,* est trop peu connue par rapport à d'autres textes comme *L'Individu contre l'État.* Or elle est intéressante en ce qu'elle procède en trois temps : Spencer constate tout d'abord les échecs expérimentaux des diverses formes de socialisme. Les seules exceptions se trouvent dans certaines sociétés très primitives. Spencer pense que cet échec des expériences socialistes est dû à la nature humaine agressive telle que nous l'avons connue dans le passé et que nous la connaissons dans le présent. Compte tenu de cette nature humaine, le socialisme dérive toujours vers un système de type militaire, qui seul permet la survie temporaire du système.

L'échec des expériences socialistes

« Peu de socialistes savent que leur idéal de vie en société est apparenté à des formes sociales qui ont prévalu lors des stades primitifs de la civilisation et dominent encore aujourd'hui chez les moins civilisés ou parmi les peuples civilisés qui ont pris du retard[1]. »

Selon le major Powell, directeur du United States Bureau of Ethnology, « la base de l'organisation sociale des Indiens est la tribu. Presque toute la propriété est possédée en commun (...). En raison de cette coutume, le mauvais chasseur est placé à égalité avec le meilleur, le fainéant avec le travailleur, l'imprévoyant avec le prévoyant (...) l'effet de ce système, admirable dans ses effets particuliers de charité, est d'avoir donné une prime à la paresse et au laisser-aller[2]. »

Spencer comprend la séduction morale de ce socialisme :

---

1. Herbert Spencer, *The Principles of Sociology,* vol. 3, Transaction Publishers, Nouveau-Brunswick, New Jersey (États-Unis), 2002, chap. XXII, « Socialism », p. 575.

> Un état de fraternité universel est si séduisant pour l'imagination, et l'état de vie concurrentiel est si plein de difficultés qu'il est inévitable que l'on cherche à quitter ce dernier pour le premier. La conscience de l'inégalité des conditions pousse celui qui souffre et celui qui sympathise avec lui à rechercher ce que l'on croit être un système social équitable (...). Combien nombreux furent ces efforts et combien nombreux furent les échecs, quelques exemples l'illustrent bien[3].

Le rapport du Parlement britannique sur les colonies villageoises d'Australie du Sud créées par le gouvernement le montre :

> Les colons ne veulent pas travailler dur pour telle autre famille ; ils ne sont pas adaptés au communisme et n'ont pas été éduqués pour cela ; il y a des abus ; quelques hommes jettent l'exclusive sur un autre et rendent sa vie misérable ; ces hommes aiment-ils trop le pouvoir ? Oui, comme les capitalistes, mais ils sont encore plus égoïstes qu'eux. Autrefois, on croyait dans ce communisme de village. Aujourd'hui, on en voit l'échec[4].

Spencer conclut : le rapport ne parle que de dissensions, violences, paresse et rébellion.

Beaucoup pensent qu'une telle expérience a échoué par des erreurs d'organisation. C'est une illusion :

> Que les hommes ne sont pas constitués à présent pour travailler efficacement et harmonieusement de cette façon ne sera pas admis. Et si c'est admis, on croit remédier à ces défauts par une forte autorité ; ces groupes seront soumis à une grande organisation centralisée. On croit que cette organisation maintenue par la force réussira en permanence et non un temps[5].

L'erreur vient de ce que l'on confond la loi de la vie qui protège les enfants avec la loi de la vie normale entre adultes.

> Importez dans la société la loi de la société adulte et donnez aux enfants ce qui correspond au travail que les adultes peuvent

---

2. Major J. R. Powell, *Indian Linguistic Families of America North of Mexico*, 7th Annual Report, Washington, Bureau of Ethnology, p. 34.

3. Herbert Spencer, *The Principles of Sociology*, vol. 3, *op. cit.*, p. 578.

4. Collectif, *Report of the Select Committee on Village Settlements*, British Parliament, 1895, cité sans plus de précisions par Spencer, *op. cit.*, p. 579.

5. Herbert Spencer, *The Principles of Sociology*, vol. 3, *op. cit.*, p. 580.

faire, et tous les jeunes mourront et il n'y aura plus de société. Importez dans la société adulte les lois internes à la famille et donnez le plus à ceux qui apportent le moins par leur travail et la société va se dégrader, les meilleurs éléments disparaissant peu à peu. À présent, d'une manière plus ou moins grande, les doctrines collectivistes, socialistes et communistes[6] ignorent cette distinction entre l'éthique de la vie de famille et l'éthique de la vie sociale extérieure à la famille. Elles veulent d'une façon ou d'une autre étendre le régime de la famille à toute la communauté (...) c'est la conception exprimée dans la formule : « De chacun selon ses capacités à chacun selon ses besoins. » (...) Les peuples qui abolissent, dans leurs lois, la relation entre le mérite et la récompense vont finir par s'abolir eux-mêmes. Ou bien ils connaîtront une lente décadence en raison du poids croissant de ceux qui sont inadaptés aux tâches de la vie, ou bien ils seront écrasés par d'autres peuples qui n'auront pas suivi la politique de folie qui consiste à favoriser le pire aux dépens du meilleur[7].

Dureté de la nature humaine actuelle

Pour l'auteur, la nature humaine actuelle est trop dure pour que le socialisme soit possible. Il en veut la preuve dans le comportement des Anglais aux colonies. « Les oiseaux migrateurs sont des oiseaux de proie » : cette formule de Burke visait le comportement des Anglais en Inde sous le gouverneur Warren Hasting[8].

Même s'agissant d'un pays qu'il admire par ailleurs pour ses libertés, les États-Unis d'Amérique, Spencer n'hésite pas à critiquer les violences de certains syndicats de l'époque, la fréquence des lynchages, le taux élevé des meurtres, la corruption de la police de New York à l'époque. Il critique même « l'admiration générale pour le businessman sans scrupules[9] ».

En France, il estime que :

---

6. Dans ces développements, Spencer ne fait guère de distinction entre socialistes et communistes.

7. Herbert Spencer, *The Principles of Sociology*, vol. 3, *op. cit.*, p. 582.

8. Burke fit, un siècle avant Spencer, une campagne politique acharnée contre ce gouverneur corrompu, que Spencer, anticolonialiste, approuva intégralement.

9. Herbert Spencer, *The Principles of Sociology*, vol. 3, *op. cit.*, p. 585.

> Le sentiment de vengeance nationale est une passion politique (...) la République n'a pas purifié les mauvaises mœurs de l'Empire. En peu de temps, on a eu le scandale de la vente des décorations et celui de Panama (...). Néanmoins, alors qu'il existe autant de malhonnêteté parmi les hommes élus par la nation pour gouverner, alors que les hommes de culture qui dirigent les journaux sont également impliqués dans des scandales, on suppose que la nation, unanime, par une simple réorganisation, va changer de caractère et que l'égoïsme malfaisant va, par miracle, se transformer en un altruisme bienfaisant[10] !

La nature militaire du socialisme

Pour l'auteur, « si l'on va à l'essentiel, le débat entre socialistes et non socialistes porte fondamentalement sur l'organisation du travail[11] ».

Historiquement, il constate que l'organisation politique, religieuse et économique perd en autoritarisme au fur et à mesure qu'une société progresse. Les sociétés industrielles de l'Occident lui paraissent les plus libres. L'ouvrier est souvent contraint par des circonstances cruelles, mais pas par un maître comme l'esclave de l'Antiquité. Toutefois, il regrette que les socialistes cherchent à recréer une société fondée sur le statut sous l'égide de l'État.

> Les individus seront possédés par l'État, qui va diriger leur travail puisqu'il les paie. Cela supposera un immense corps de fonctionnaires (...). Ceux-ci seront payés par les travailleurs. On fait l'hypothèse tacite qu'ils coûteront moins chers que les présidents de sociétés et leurs cadres. On suppose aussi que ce sera plus agréable d'obéir aux fonctionnaires d'État plutôt qu'aux patrons des salariés. Il existe un parallélisme total entre une telle structure et la structure d'une armée. On enrégimente les civils comme les militaires. On établit ainsi une subordination économique parallèle à la subordination militaire. Dans chaque cas, ce sera : faites votre tâche et prenez votre ration[12] !

---

10. *Ibid.*, p. 586.
11. *Ibid.*, p. 587.
12. *Ibid.*, p. 588.

Dans les deux organisations économique et militaire centralisées, il faudra obtenir l'obéissance si l'on veut être efficace. Il faudra toute une hiérarchie d'officiers d'encadrement pour lutter contre l'égoïsme qui a fait échouer les petites communautés socialistes mentionnées plus haut. Il faudra combattre la violence comme la fainéantise par un surcroît d'autorité.

C'est alors que Spencer imagine de façon prophétique ce que sera la nomenklatura dans les pays de l'Est socialistes au XXe siècle.

> Quand on passe du contrôle des ouvriers par la bureaucratie au contrôle de cette même bureaucratie, on n'a plus de réponse satisfaisante. Possédant en trust pour la communauté la terre, le capital, les moyens de communication, et les forces de police et de l'armée, cette organisation d'État toute-puissante, composée d'hommes ni plus ni moins égoïstes que les ouvriers réels, mais non sous contrôle comme eux, va s'avantager elle-même inévitablement sur le dos des gouvernés. Les droits électoraux des gouvernés seront impuissants à empêcher cela ; car c'est une loi éternelle qu'un corps nombreux et inorganisé ne peut triompher d'un groupe petit mais bien organisé. Les nouvelles classes dirigeantes ne feront donc que prélever toujours plus de richesses, élargissant le fossé entre elles et les gouvernés, et affirmant toujours plus leur supériorité de rang. On verra monter une nouvelle aristocratie pour laquelle le bon peuple trimera. Une fois consolidée, cette aristocratie possèdera un pouvoir sans comparaison avec aucune aristocratie du passé[13].

Spencer pense toutefois que cette analyse n'a aucune chance de convaincre ses adversaires socialistes, et ceci pour des raisons qui obéissent aux lois de la sociologie et de la psychologie.

> Bien sûr, rien ne fera prévoir ces résultats aux socialistes. Comme tout adhérent dévoué à une croyance religieuse rencontrant une objection fatale, ils chercheront leur bonne réponse. C'est comme un amoureux à qui l'on montrerait les défauts de sa maîtresse et qui ne pourrait envisager ce qui en résultera une fois marié. Le socialiste, amoureux de son schéma doctrinal, ne voudra jamais prendre en compte les critiques de l'adversaire. Nos exemples ne le convaincront pas que les formes de l'organisation sociale sont déterminées par la nature des hommes et que les formes ne peuvent

---

13. *Ibid.*, p. 589.

s'améliorer que si les hommes eux-mêmes s'améliorent. Il continuera à espérer qu'en organisant de façon astucieuse des hommes égoïstes, ils finiront par se comporter de façon altruiste, que l'on peut ainsi avoir les effets de la bonté sans la bonté. Il garde une foi inflexible dans une alchimie sociale qui arriverait à produire, avec des acteurs ignobles, les plus nobles actions[14].

B/ La montée concomitante de l'étatisme socialiste et du militarisme

L'homme en société doit accepter des contraintes. En période de guerre, elles sont maximales puisqu'il faut contraindre l'individu à se battre, voire à sacrifier sa vie pour le bien de la communauté. La question de l'indépendance de l'individu est donc la question cruciale posée par l'évolution. À un extrême, il y a ces sociétés primitives pacifiques, comme celle des Esquimaux. À l'autre extrême, on trouve ces sociétés entièrement vouées à la guerre, comme Sparte ou le royaume du Dahomey où l'individu est totalement soumis à la collectivité[15].

Les changements de circonstances (guerre ou non) produisent des changements de structures (société plus ou moins autoritaire) qui entraînent des changements dans les idées et les sentiments. Car la stabilité sociale exige une harmonie entre la structure sociale et l'état psychologique des membres de celle-ci. La loyauté est la qualité suprême dans une armée. La défense de la liberté et le refus de la soumission est la qualité principale dans le type social opposé. En fait, on est toujours dans un état social intermédiaire où des sentiments contradictoires coexistent.

Du point de vue de la liberté pratique et réelle, estime Spencer,

> il importe peu que la nature du pouvoir qui possède l'individu soit monarchique, oligarchique, démocratique ou communiste. La question centrale pour l'individu est de savoir jusqu'à quel

---

14. *Ibid.*, p. 589.

15. Spencer ne distingue pas les deux cas ; or, dans le cas de Sparte, il n'y a pas de « despote » unique ; les pouvoirs sont partagés entre les deux rois, l'assemblée des gérontes et le collège élu des éphores qui détient le pouvoir exécutif civil. Au Dahomey, le roi concentre tous les pouvoirs dans sa personne.

> point on l'empêche de se servir de ses facultés pour lui-même et on l'oblige à utiliser ses facultés dans l'intérêt d'autrui (...). Cette soumission aux autres croît ou décroît selon les conditions sociales. Peu importe que les autres soient incarnés dans un pouvoir politique, social ou économique quelconque[16].

Exemples contemporains de la croissance du militarisme et du socialisme

Pour l'auteur, la France est en compétition avec l'Allemagne en matière de militarisme. « Observons la structure des institutions civiles qui coexiste avec la structure, l'activité et le sentiment militaires. Pendant les périodes féodales et monarchiques, âges de despotisme, local puis national, une bureaucratie s'est développée à un tel point qu'avant la Révolution, l'individu était possédé par l'État dans la vie civile, ce qui faisait que l'économie étouffait sous les règlements et le poids des fonctionnaires. Cette bureaucratie a continué à vivre sous le régime impérial et sous le régime républicain, sous une forme aggravée[17].

Selon Paul Leroy-Beaulieu, l'État a nommé 200 000 fonctionnaires de plus en quinze ans[18]. Spencer met cet étatisme croissant sur le compte de l'égalitarisme, pensée très présente aussi dans le socialisme.

> La rage de l'uniformité, bien illustrée par ce ministre qui se vantait qu'à une heure donnée tous les garçons de France récitaient la même leçon, est un produit d'une nature humaine qui préfère l'égalité à la liberté. Il y a peu d'opposition à une mesure coercitive si tous sont contraints de façon égale. Dans ce contexte, la tendance à l'embrigadement réapparaît sous une forme ou une autre de manière continuelle. Déjà sous la Révolution, des règlements abolis étaient remplacés par des règlements encore plus détaillés, jusqu'à l'absurde[19].

---

16. Herbert Spencer, *The Principles of Sociology*, vol. 3, *op. cit.*, p. 594.
17. *Ibid.*, p. 597.
18. Paul Leroy-Beaulieu, *L'État moderne et ses fonctions*, Paris, Cité par Spencer, 1894, p. 70.
19. Herbert Spencer, *The Principles of Sociology*, vol. 3, *op. cit.*, p. 597.

Selon Yves Guyot, l'un des économistes français préférés de Spencer, « la dépense publique est passée de 2 224 millions de francs en 1869 à 4 176 millions de francs en 1884 (...). Les dépenses civiles et militaires absorbent 30 % du « produit échangeable[20] ». Dans les temps féodaux, le serf faisait des corvées pour son lord, travaillant sur les propriétés de ce dernier de nombreux jours par an. Maintenant, un Français effectue 90 jours de corvées pour son gouvernement. Quand on en arrive à ce point, il est le serf de sa communauté, peu importe que la contribution soit faite en travail ou en argent, commente Spencer.

Ce dernier trouve donc logique qu'avec ces habitudes le socialisme trouve un terrain d'élection en France : « Nous voyons pourquoi un schéma de réorganisation sociale qui vise à ce que chaque citoyen travaille pour la collectivité sous le contrôle de la collectivité a tant de succès politique en France. Nous voyons pourquoi Saint-Simon, Fourier, Proudhon, Cabet, Louis Blanc, Pierre Leroux ont cherché par la parole et l'action à apporter telle forme de travail et de vie communistes. Car le Français, habitué à la subordination civile et militaire, a une nature adaptée à cela[21]. »

Il étudie ensuite le cas de l'Angleterre, par contraste avec le continent européen.

> En Angleterre, l'extension de l'appropriation de l'individu par les autres a été moins forte qu'en France ou en Allemagne, que ce soit sous la forme militaire ou sous la forme civile, et il y a eu moins de tendance à adopter les idées et les sentiments de l'appropriation de l'individu par les autres que le socialisme implique[22].

Mais, depuis quelques années, la société change sous l'impulsion de l'accroissement des activités militaires. Depuis cinquante ans, les dépenses de la marine ont doublé et celles de l'armée triplé. Le mouvement des volontaires diffuse l'esprit militaire parmi les civils et développe l'agressivité nationale. L'école est de plus en plus d'esprit militaire. La politique d'ex-

---

20. Yves Guyot, *Principles of Social Economy*, traduction en anglais, Londres, 1884, p. 276, cité par Spencer, *op. cit.*, p. 597.

21. Herbert Spencer, *The Principles of Sociology*, vol. 3, *op. cit.*, p. 598.

22. *Ibid.*, p. 599.

pansion coloniale se développe : depuis 1850, le nombre de colonies et de protectorats est passé de 48 à 77.

Ainsi, l'Angleterre se rapproche du continent. Quinze ans plus tôt, le socialisme était représenté par une poignée de « fabiens » des classes moyennes soutenus par quelques ouvriers. À présent, ces idées sont reprises par de puissants syndicats.

Spencer propose ici un saisissant portrait de la « fausse droite », de l'homme politique non socialiste, mais qui contribue à la réduction des libertés individuelles en raison des contraintes qui pèsent sur lui et qui n'en font plus un homme libre :

> Le député qui accepte les ordres de son parti n'a pas peur de voir les autres recevoir eux aussi des ordres impératifs. Politiquement, il fait partie du troupeau qui appartient à son chef, et il est le serviteur du comité d'investiture qui l'a choisi pour se faire élire. Ayant ainsi renoncé à son indépendance personnelle, il n'a pas de raison de respecter beaucoup l'indépendance des autres. Si un lobby exige une intervention, le fait de limiter la liberté des autres ou de les taxer plus ne le retient pas dans son vote. Il sait qu'il n'a pas d'autre alternative s'il veut être réélu. Ajouter un fil de plus à la toile d'araignée qui enserre les hommes l'indiffère. Il ne voit que « le mérite du cas présent » et ignore les conséquences lointaines. Chaque jour, il fait un pas vers l'idéal socialiste tout en étant persuadé qu'il n'en veut pas. Chaque jour, pour protéger son siège, il cherche à doubler son rival politique en faisant des concessions (...). Ainsi, devenu la créature de son parti et de sa circonscription, il n'hésite pas un instant à faire de chaque citoyen la créature de la collectivité[23].

La dérive générale d'une société d'activités privées guidée par des volontés individuelles vers une société publique guidée par une volonté gouvernementale ne peut que s'accélérer, estime Spencer. « Avec une fatuité qui dépasse l'imagination, les législateurs concluent que les choses iront bien quand la majorité dira à la minorité : nous allons décider de faire cela et c'est vous qui paierez[24] ! »

---

23. *Ibid.*, p. 604.
24. *Ibid.*, p. 605.

L'auteur pense qu'il est difficile d'éviter de conclure que la liberté sera remplacée par l'appropriation de l'individu par la communauté, de façon partielle avec le socialisme, de façon totale avec le communisme. Il y a peu de résistance à attendre. Certes, il ne croit pas à un coup d'État mené par des porteurs de drapeaux rouges dans des circonstances normales. Il croit plutôt à une extension régulière du rôle de l'État, ajoutant fonction après fonction. Le secteur privé se réduisant comme une peau de chagrin, à terme, l'organisation économique fondée sur la coopération volontaire sera remplacée par une organisation économique obligatoire sur le modèle de l'armée. Chacun n'aura plus le choix que d'accepter l'emploi donné par l'État car il n'en existera plus d'autres.

> Une perte totale de liberté sera la destinée de ceux qui ne méritent pas la liberté qu'ils possèdent. Ils n'ont ni les idées ni les sentiments qu'il faut pour cela. Seule une nature prête à tout sacrifier pour défendre sa liberté personnelle est capable de défendre la liberté d'action des autres et peut maintenir des institutions libres en permanence. L'homme libre ne doit pas tolérer l'agression. L'histoire montre qu'une société organisée pour faire violence aux autres peuples utilisera aussi la coercition en son sein (...). Tyrans et esclaves sont de même nature, bien que placés différemment dans la hiérarchie (...). De tels hommes ne peuvent maintenir des institutions libres. Ils doivent vivre sous un gouvernement autoritaire auquel ils sont adaptés. Si les formes anciennes meurent, l'autoritarisme renaîtra sous d'autres formes[25].

L'auteur rappelle que la loi du rythme est universelle :

> Elle s'applique aux prix comme aux actions et réactions des partis politiques (...). Après des siècles où l'autoritarisme a diminué, on a atteint au milieu de ce siècle, notamment en Angleterre, un degré de liberté individuelle plus grand que jamais depuis qu'il y a des nations (...). Mais ce mouvement, qui a brisé les réglementations despotiques du passé, a atteint une limite, et un mouvement de retour en arrière commence (...). De nouvelles restrictions et directives se mettent en place graduellement. On organise le pouvoir d'une caste de fonctionnaires qui a aussi peu de rapport avec les rêves des socialistes que la

---

25. *Ibid.*, p. 606.

hiérarchie des princes-évêques en a avec les humbles martyrs qui fondèrent la religion chrétienne[26].

C'est ainsi que Spencer imagina l'avènement d'une nomenklatura telle qu'elle est apparue dans les pays communistes, ainsi que l'avènement d'un pouvoir technocratique envahissant dans les pays occidentaux.

La barbarie militaro-bureaucratique peut-elle être évitée ?

Spencer déclare ignorer combien de temps va durer cette phase qui vient d'être décrite. Dans certains pays, une révolution peut mener à un despotisme militaire. Dans d'autres, ce sera le déclin économique produit par l'abolition de la relation normale entre le mérite et sa récompense. Dans d'autres cas, les peuples « émasculés » (*sic*) par la promotion des médiocres et des faibles seront conquis par d'autres, comme les anciens Péruviens qui vivaient dans une sorte de communisme ont été conquis par une poignée d'Espagnols.

À travers les changements rythmiques des sociétés, on peut penser qu'une adaptation croissante de l'homme à la vie sociale va se réaliser à long terme. Il est possible de professer un optimisme mesuré sur la longue période.

À court terme toutefois, l'auteur craint une marche des pays occidentaux vers un nouveau type de servitude étatique.

La marche vers la servitude

Les textes pessimistes de Spencer sur ce sujet sont tous tardifs. Ils sont liés à son observation des interventions croissantes de l'État dans l'économie à la fin du XIXe siècle : l'article « L'esclavage à venir » a été publié dans une revue, puis comme premier chapitre de *L'homme contre l'État* en 1884. Le texte « De la liberté à la servitude » est paru en introduction d'un livre de Thomas Mackay en 1891. Les articles « Impérialisme et servitude » et « Le retour à la barbarie »

26. *Ibid.*, p. 607.

ont été publiés dans *Faits et Commentaires* en 1902, un an avant la mort de l'écrivain.

Cette période est une source d'inquiétude pour Spencer : il voit la montée de l'esprit guerrier et le développement du socialisme qui, selon lui, vont converger un jour ou l'autre. De fait, les années qui suivront, avec la guerre de 1914-1918, la crise de 1929 et la Seconde Guerre mondiale, seront celles d'un déclin durable du libéralisme. Des phénomènes comme le totalitarisme soviétique ou la synthèse du socialisme et du nationalisme guerrier en Europe centrale correspondent bien à ses analyses prospectives. Spencer n'était pas l'optimiste béat que l'on a parfois décrit[27]. À long terme certes, il reste optimiste, parce qu'il a foi en des théories biologiques lamarckiennes aujourd'hui dépassées car fondées sur la croyance erronée en l'hérédité des caractères acquis. Mais, à court terme, il voyait son siècle basculer dans la guerre et la servitude, ce qui s'est avéré pour de très larges portions de l'humanité.

A/ « L'esclavage à venir »

« L'esclavage à venir », publié d'abord dans la *Contemporary Review* en 1884, puis repris comme chapitre de *L'Individu contre l'État* la même année, a suscité d'importantes polémiques car, sous le nom d'« esclavage » Spencer vise l'organisation socialiste intégrale de la société où il n'y aurait plus de place pour la liberté individuelle.

Deux socialistes ont répliqué à ce texte dès sa publication : H. M. Hyndman[28], avec un article sur *Socialism and Slavery*, et Frank Fairman (pseudonyme), avec *Herbert Spencer on Socialism*[29]. Spencer répliqua dans *L'Individu contre l'État* par une courte note ainsi rédigée :

---

27. Friedrich Nietzsche : « Le bonheur, idéal des femmes, des vaches, des Anglais et de Herbert Spencer » in *La Généalogie de la morale*, Paris, Folio Essais n° 16, Gallimard, 1971.

28. H. M. Hyndman présidait la Democratic Federation, qui voulait supprimer le profit et nationaliser les terres et l'industrie.

29. Pour une analyse plus détaillée des réactions à l'œuvre de Spencer, voir notre épilogue, p. 295.

Je me limiterai à dire que, comme c'est courant chez les adversaires, ils m'attribuent des opinions que je ne soutiens pas. Désapprouver le socialisme ne veut pas dire, comme M. Hyndman le prétend, que j'approuve tout l'ordre social actuel. Beaucoup de choses qu'il critique rencontrent mon accord. Mais je suis en désaccord avec ses remèdes. Quant au gentleman sous le pseudonyme de Frank Fairman (« Frank l'équitable » !), il me reproche de ne plus défendre les ouvriers comme dans mon ancien livre La Statique sociale. Je n'ai pas conscience d'avoir changé sur ce point. Avoir un œil bienveillant sur les hommes dont la vie est dure n'implique pas d'être tolérant avec les bons à rien qui profitent d'autrui[30].

Pour notre auteur,

La pitié et l'amour sont analogues en ce que tous les deux idéalisent leur objet. La sympathie avec quelqu'un qui souffre fait un temps oublier les fautes graves qu'il a pu commettre. Quand quelqu'un dit « pauvre homme », il ne pense pas en même temps « sale type » ! Si le malheureux est de surcroît un inconnu, on ignore par définition ses fautes passées. Quand on pense à la misère, on pense à la misère des pauvres méritants et non à celle des pauvres non méritants qui existent pourtant[31] !

Supprimer toute souffrance sociale est-il possible et justifié ?

Séparer l'effet de la cause, donc la souffrance du coupable pour ses mauvaises actions, serait aller contre la constitution des choses, et ne peut qu'entraîner des souffrances encore plus grandes. Le commandement « qui ne travaille pas, ne mange pas » est la version chrétienne de la loi de la nature, qui veut qu'un être qui n'a pas assez d'énergie pour accomplir ce qui le maintient en vie périra (...). Ce dogme religieux que la science justifie est pourtant celui que les chrétiens acceptent le moins : l'idée courante est que toute souffrance devrait disparaître sur terre et que, si elle perdure, seule la société est coupable de cet état de fait[32].

---

30. Herbert Spencer, « The Coming Slavery » in *The Man versus the State*, Indianapolis (États-Unis), Liberty Fund, p. 69-70.

31. *Ibid.*, p. 31.

32. *Ibid.*, p. 33. Spencer vise ici les chrétiens « par habitude » ou « chrétiens sociologiques ».

Les effets pervers de l'interventionnisme

Qui donc est responsable des souffrances des hommes, si ce n'est pas la « société » ? Il existe des responsables bien individualisés : ceux qui ont voté et appliqué les lois d'aide sociale sur les pauvres ont démoralisé si profondément des classes entières qu'il faudra une génération pour en sortir. Ceux qui libèrent les prisonniers dans des conditions telles qu'ils sont obligés de retomber dans la criminalité sont aussi responsables de souffrances sociales. D'une façon générale, multiplier les assistés renforce la souffrance, au lieu de la réduire.

Dans ce domaine, Spencer a été très marqué non par Darwin, comme on le croit souvent, mais par l'influence de son oncle philanthrope, le révérend Thomas Spencer. Dès qu'il eut une paroisse, celui-ci créa une école, une bibliothèque, un club de vêtements et des lotissements de terre pour les pauvres. En 1833, il fallut appliquer la nouvelle loi sur les pauvres prévoyant de conditionner l'aide sociale à l'acceptation d'un travail. Thomas Spencer, philanthrope, ne tombait pas pour autant dans la sensiblerie, et il appliqua la nouvelle loi malgré l'opposition de certains pauvres et des fermiers réticents. Ces derniers incorporaient une partie de leurs impôts au titre de la loi sur les pauvres dans les salaires de leurs ouvriers agricoles, qui étaient réduits d'autant. Dans la commune de Thomas Spencer, sur 800 habitants, il se trouvait 100 bénéficiaires de l'aide sociale. Avec la nouvelle loi, il n'y eut plus que 15 pauvres déclarés incapables de travailler et touchant l'aide. Le taux de l'impôt fut diminué par trois. La leçon est la suivante : la sympathie n'implique pas d'être favorable à des aides gratuites sans contrepartie. Le bon résultat n'est pas lié à la multiplication d'aides mais peut être lié à leur diminution.

Autre illusion : ce qui paraît un cadeau gratuit n'en est pas un. L'aide que le salarié agricole pauvre recevait de la paroisse pour accroître ses revenus n'était pas réelle. Elle s'accompagnait de salaires moindres. On en eut la preuve quand le système fut aboli et que les salaires augmentèrent.

Dans l'industrie du coton, la marge de profit est si étroite que toute taxe sur l'employeur diminue soit les salaires, soit

la rémunération du capital. Si l'on veut investir et attirer des capitaux, il faut alors baisser les salaires. Si la concurrence le permet, l'entrepreneur augmentera les prix, et c'est le consommateur qui fera les frais de la hausse de cette taxe pour financer l'aide sociale.

L'intervention appelle toujours plus d'interventions

Des paysans se tenant sur les rails, sans doute mal informés du danger, furent écrasés lors de l'ouverture de chemins de fer en Espagne. On accusa alors les conducteurs de locomotive de ne pas ralentir assez, alors que l'inertie de leur machine ne le permettait pas. Le politicien « pratique » commet la même erreur et ne voit que les effets immédiats des mesures qu'il prend. Il ignore les effets pervers à long terme. Spencer cite d'autres exemples d'« effets pervers ». Dans les chemins de fer, on obligea les compagnies à offrir des tarifs réduits ; elles le firent au détriment de leurs investissements.

Plus généralement, le politicien prend des mesures qui s'ajoutent les unes aux autres et qui tendent, sans qu'il s'en rende vraiment compte, à créer un type de société différent, par exemple où la réglementation et le poids des prélèvements fiscaux finissent par étouffer les libertés. « Il est inconscient de la vérité, qu'il est en train de contribuer à former un certain type d'organisation sociale qui se généralise (...). La vraie question devrait toujours être pour lui : "Quel type de structure sociale suis-je en train de produire ?" Mais cette question, il ne se la pose jamais[33]. »

Or chaque type de structure a tendance à s'étendre spontanément. On le voit bien en politique internationale où la République française cherchait à exporter son modèle, alors que les monarchies absolues d'Europe voulaient restaurer la monarchie en France[34]. De même, les systèmes de coopération volontaire ou les systèmes de coopération obligatoire ont aussi une tendance à l'expansion.

---

33. *Ibid.*, p. 44.

34. On a vu un phénomène identique se dérouler lors de la guerre froide au XXe siècle.

En fait, le politicien utilise le précédent : on limite les horaires des ouvriers. Pourquoi ne pas limiter les horaires des commerçants ? On inspecte les maisons à bas loyers pour voir si elles ne sont pas surpeuplées et l'on en vient à inspecter toutes les maisons. L'État a acheté le télégraphe. Pourquoi ne pas racheter les chemins de fer ? Les enfants vont à l'école publique. Pourquoi ne devraient-ils pas aller dans des cantines publiques ? Pour faire de bons citoyens, il faut former les corps comme les esprits. « Avec ce tropisme, on en arriverait, écrit Spencer, à légiférer sur les loisirs[35] ! »

Toute extension de la réglementation entraîne par ailleurs l'augmentation du nombre des fonctionnaires. Les politiciens renforcent ainsi l'État au détriment de la société civile :

> Un petit groupe de fonctionnaires, cohérent, ayant des intérêts communs, et agissant sous une autorité centrale, a un pouvoir unilatéral face à un public incohérent qui ne réagit que sous une très forte provocation. C'est pourquoi une organisation de fonctionnaires, passée une certaine étape de montée en puissance, devient inattaquable, comme on le voit avec les bureaucraties du Continent[36].

Pourquoi parler d'esclavagisme à propos de l'étatisme

Le vocabulaire de Spencer peut choquer : « Pourquoi décrire les changements en cours comme un esclavage à venir ? se demanderont beaucoup. La réponse est simple : tout socialisme conduit à l'esclavage de l'individu. Car qu'est-ce qu'un esclave ? C'est quelqu'un dont autrui est le propriétaire. Pour ne pas rester nominale, la propriété implique le contrôle des actes de l'esclave au profit du contrôleur. Ce qui définit exactement un esclave est qu'il travaille sous la coercition pour satisfaire les désirs de quelqu'un d'autre[37]. »

---

35. Herbert Spencer, *Fortnightly Review*, Londres, janvier 1884, p. 21. Il y eut en France sous la présidence de François Mitterrand un « ministère du temps libre », en 1982.

36. *Ibid.*, p. 48.

37. *Ibid.*, p. 55.

Il y a toute une gradation. L'esclave est à l'origine un prisonnier de guerre à qui l'on a laissé la vie sauve. Plus tard, il est autorisé à cultiver un lopin pour lui-même. Puis il peut vendre les produits de son lopin. Puis il y a le servage : il doit donner chaque année à son propriétaire une quantité de la récolte et garde le reste pour lui. En Russie, le serf pouvait travailler ailleurs à son compte, à condition de payer une somme annuelle à son propriétaire.

> Le degré de sévérité de l'esclavage se mesure : c'est la proportion du travail fait au bénéfice d'autrui par rapport au travail fait pour son propre bénéfice (...). Supposons que la collectivité se substitue au propriétaire ; cela fait-il une différence pour l'esclave si la proportion de travail qu'il doit aux autres reste énorme ? La question essentielle est : combien de temps doit-il travailler pour autrui et combien de temps doit-il doit travailler pour lui. Ce ratio mesure le degré de servitude (...) peu importe que le maître soit une personne physique ou une collectivité. Si, sans avoir d'autre option, il doit travailler pour la collectivité et reçoit de celle-ci une portion du produit pour vivre, une ration, comme on dit à l'armée, il devient un esclave de la collectivité. L'organisation socialiste intégrale n'est pas autre chose qu'une forme de mise en esclavage au profit de la collectivité.

Le despotisme inévitable des dirigeants en régime communiste

Pour Spencer, le despotisme n'est pas une dérive malheureuse du communisme, mais une conséquence inévitable du régime :

> Impressionnés par les misères de notre état social présent, et ignorant que ces misères sont dues au mauvais fonctionnement d'une nature humaine imparfaite adaptée partiellement à la vie sociale, ils (les socialistes) croient qu'ils vont guérir tout cela par une organisation différente. Même si leurs plans réussissaient, ils ne pourraient que substituer un mal par un autre (...). On ne peut pas se passer de dirigeants pour réguler la vie sociale (...). L'expérience montre, chez les avocats mêmes d'un nouvel ordre social, que le pouvoir d'une organisation dirigeante régulatrice devient si grand qu'il est irrésistible. (...). Les syndicats qui font la guerre aux employeurs exigent une subordination militaire de leurs membres pour être efficaces (...) l'obéissance aux chefs est toujours nécessaire lorsqu'il s'agit d'attaque et de défense, et l'administration s'empare du pouvoir, ce que certains critiquent comme « la tyrannie de l'or-

ganisation » (...). Imaginez le despotisme d'une bureaucratie hiérarchisée et centralisée tenant entre ses mains toutes les ressources de la nation et ayant en outre le pouvoir de maintenir l'ordre. Bismarck a pu appeler cela le socialisme d'État[38].

On a connu cela dans les sociétés guerrières. Et cette doctrine, appropriée à une situation de guerre chronique, est réintroduite inconsciemment par le socialisme dans un État censé être tourné vers l'économie, et non vers la guerre. Selon Spencer, ce nouvel esclavage où l'homme ne s'appartient plus sera plus dur qu'on ne se l'imagine.

On suppose toujours que le bureaucrate va travailler comme on le souhaite, ce qu'il ne fait jamais. La machinerie officielle communiste, comme toute machinerie sociale, devra compter sur la nature humaine telle qu'elle est. L'amour du pouvoir, l'égoïsme, l'injustice, la déloyauté, qui déjà font des dégâts dans le secteur privé, vont intervenir de façon croissante, car, possédant toutes les ressources, l'administration aura un pouvoir irrésistible. Il est évident que l'électeur n'y pourra rien. On voit bien en France un pouvoir populaire, remis en cause régulièrement par des élections, piétiner les libertés des citoyens à un tel point qu'un délégué syndical britannique en visite au Congrès des syndicats à Paris a dit que c'était une anomalie choquante dans une nation républicaine. Le résultat final sera la résurgence du despotisme (...). Le régime du statut, de la coopération obligatoire, revivrait ainsi sous une nouvelle forme[39].

Les communistes répondent qu'ils sauront éviter cette dérive avec une organisation appropriée. C'est ce que Spencer ne veut pas croire, et il l'affirme à nouveau :

Il est évident que le bien-être d'une société et la justice de son organisation sont dépendants du caractère des individus qui composent cette société. Aucune amélioration ne peut intervenir qui ne soit pas une amélioration du caractère des individus produite par une activité économique pacifique disciplinée par les contraintes de la vie en société ordonnée. Les socialistes et les prétendus libéraux qui leur préparent le chemin croient qu'une humanité imparfaite peut être changée par des institutions bien conçues. C'est une illusion. Les défauts des citoyens se traduiront

---

38. *Ibid.*, p. 65.
39. *Ibid.*, p. 68.

en mauvaises actions quelle que soit la structure sociale qu'on leur aura préparée. Il n'existe pas d'alchimie politique qui obtienne une conduite en or massif à partir d'instincts de plomb[40] !

B/ De la liberté à la servitude

Spencer fait paraître en 1891 une introduction à une collection d'essais éditée par Thomas Mackay sous le titre : « Un plaidoyer pour la liberté : un argumentaire contre le socialisme et la législation socialiste[41] ». Il y développe l'idée que le mécontentement s'accroît contre les institutions libres, et qu'il est inévitable que ce soit au profit d'institutions autoritaires. Des résultats imprévus sont à attendre dans un contexte favorable à une hiérarchie d'État qui mènera à la servitude. L'auteur énonce là encore l'idée qu'un système intégralement socialiste ne pourra manquer de donner le pouvoir à une nomenklatura, comme on a pu en constater l'avènement dans les pays communistes au XXe siècle.

Le mécontentement révolutionnaire se développe avec le progrès

Le peuple, lorsqu'il n'avait aucun pouvoir, ne se plaignait pas. Il se plaint de plus en plus depuis que l'Angleterre a un régime de monarchie parlementaire. Les femmes, dans les pays où elles sont maltraitées, ne s'organisent pas en mouvement féministe. Ce mouvement a le plus d'ampleur en Amérique du Nord, surnommée pourtant « le paradis des femmes ». Dans les temps anciens où l'alcoolisme faisait des ravages, personne ne s'en souciait. À présent que l'alcoolisme a beaucoup décru, on réclame la prohibition ! La pauvreté était très grande au début du XIXe siècle et l'on s'en souciait peu. À présent, elle a beaucoup reculé, et pourtant, elle est devenue le thème politique principal. On observe donc une évolution où le progrès s'accompagne d'un mécontentement croissant contre l'état des choses.

Spencer n'approuve pas du tout l'état de l'Angleterre de son époque. Il pense que les inégalités de rang et de fortune

---

40. *Ibid.*, p. 69.

sont telles qu'elles gênent les relations humaines et le développement de la sympathie.

La malhonnêteté et la corruption sont fréquentes. Le commerçant n'a souvent pas d'autre choix que d'adopter les mauvaises pratiques de ses concurrents, ou de mettre à mal ses créanciers en allant à la faillite. Les fraudes qui alimentent les chroniques journalistiques et judiciaires sont dues souvent à la pression que la concurrence impose au patronat. Le système de répartition avantage les dirigeants au détriment des ouvriers plus que ce ne serait nécessaire. Spencer rappelle qu'il avait dénoncé ces défauts du secteur privé dans un essai antérieur, publié trente ans auparavant[42]. Mais il s'agit de maux relatifs. Tout autre système serait bien pire. Autrement dit, il pense que le système de libre concurrence est le plus mauvais économiquement et socialement, à l'exception de tous les autres !

Les formes de coopération sociale possibles sont limitées

Toutes les formes de coopération ne sont pas réalisables. L'homme travaille pour éviter les souffrances du manque de ressources.

> Il a toujours un maître, déclare Spencer. Ce maître est soit la nature, soit un congénère humain. Quand il est sous la contrainte impersonnelle de la nature, on dit qu'il est libre. Quand il est sous l'autorité personnelle de quelqu'un au-dessus de lui, nous l'appelons, selon son degré de dépendance, un esclave, un serf ou un vassal[43].

Ce travail, l'homme l'accomplit en coopération avec d'autres hommes.

> Nous pouvons dire que la vie sociale doit être soutenue, soit par une coopération volontaire, soit par une coopération invo-

---

41. Thomas Mackay, *A Plea for Liberty : An Argument Against Socialism and Socialistic Legislation*, réédité par Liberty Fund, Indianapolis (États-Unis) en 1981.

42. Herbert Spencer, « The Moral of Trade » in *Essays, op. cit.*

43. Herbert Spencer, « From Freedom to Bondage » in *The Man versus the State, op. cit.*, p. 493.

lontaire. Il n'y a pas de tierce solution. Ou, pour parler comme Sir Henry Maine[44], le système social est soit un système de contrat, soit un système de statut ; dans le premier cas, l'individu est libre de faire de son mieux par ses efforts spontanés, et réussit ou échoue selon son efficacité ; dans le second cas, il est nommé à un poste, travaille sous une autorité hiérarchique et reçoit sa ration de nourriture, de vêtements et un logement[45].

Mais, avec l'évolution, l'économie l'emporte peu à peu sur la guerre et la vie se libéralise, surtout dans les villes. L'achat et la vente deviennent des opérations majeures et remplacent la répartition autoritaire. Mais le régime du contrat a aussi ses contraintes et peut susciter le mécontentement, bien qu'il laisse plus de liberté que le régime du statut. L'essentiel pour Spencer est ceci :

Dès lors que le régime du contrat est écarté, le régime du statut est nécessairement adopté. Si la coopération volontaire est abandonnée, il faut la remplacer par la coopération obligatoire. Car il faut bien organiser le travail d'une façon ou d'une autre. Si l'organisation ne vient pas d'un accord dans un régime de libre concurrence, il faut une organisation imposée par une autorité. Les apparences varient : dans le cas du passé, les serfs travaillent sous les ordres de régisseurs obéissant à des barons, eux-mêmes vassaux de ducs ou de rois. Dans le système souhaité par ceux qui veulent changer la société, des ouvriers obéiront à des agents de maîtrise qui obéiront à des techniciens qui obéiront à des ingénieurs et des cadres qui obéiront à des directeurs. Ceux-ci seront sous l'autorité d'un gouvernement centralisé. Dans les deux cas, il y a une hiérarchie de gradés. C'est une vérité que les communistes ou les socialistes ne veulent pas voir en face. Hostiles au système où chacun est responsable de lui-même, ils pensent que ce serait mieux si tout le monde prenait soin de tout le monde. Mais ils négligent de réfléchir sur la machinerie sociale nécessaire[46].

---

44. Henry Maine, *Ancient Law, London,* John Murray, 1861.
45 Herbert Spencer, *The Man versus the State, op. cit. p 497*
46. *Ibid.*, p. 498.

La métamorphose inattendue, loi des organisations humaines

Il est plus facile de prévoir comment une machine va réagir que la façon dont un être vivant va se comporter face à un événement donné. Il arrive à chacun d'être surpris par les réactions des autres, et mêmes de proches que l'on connaît bien. L'inventeur de nouvelles structures sociales prend pour hypothèse que tous vont agir rationnellement, et honnêtement. L'expérience montre que c'est une illusion.

> Les Constitutions sur papier font sourire ceux qui en ont observé les résultats (...). Peu de dirigeants de la Révolution française qui mirent en place le nouvel État se sont doutés que l'un des premiers actes de l'appareil qu'ils avaient instauré serait de leur couper la tête ! Peu de rédacteurs de la Déclaration d'indépendance des États-Unis imaginèrent qu'en quelques générations le système électif serait dans les mains de « tireurs de ficelle » (wire-pullers), que les électeurs obéiraient à des chefs de partis locaux (bosses), que l'élection tournerait à une bataille pour des places et que les hommes respectables seraient exclus de la vie politique par les calomnies et les combines des politiciens professionnels. Les prévisions furent encore plus erronées pour ceux qui donnèrent des Constitutions aux États d'Amérique latine, où des successions de révolutions ont montré la persistance de l'écart entre les résultats attendus et ceux obtenus en matière de systèmes politiques[47].

L'auteur constate que toutes les communautés qui ont adopté le collectivisme, comme la colonie icarienne de Cabet[48], ont fini dans le désastre, sauf celles fondées sur le célibat, comme les communautés monastiques. Or il existe une cause générale à tous ces échecs.

« La métamorphose est une loi universelle (...) surtout dans le monde organique, et notamment chez les animaux[49]. » L'œuf donne une chenille qui donne un papillon. C'est aussi vrai des sociétés. Les changements sont véritable-

---

47. *Ibid.*, p. 502.

48. Fleury Robinson, *The Open Court. Histoire des conflits internes et de la dissolution de la communauté icarienne fondée par Cabet*, cité par Herbert Spencer.

49. Herbert Spencer, *The Man versus the State*, *op. cit.*, p. 503.

ment incroyables pour celui qui voit la situation de départ. Un petit chef de tribu primitive au début mène la même vie que les autres membres. Ce n'est que si la guerre est continue que son autorité va croître et que sa fonction va le différencier des autres. « Il n'y a alors aucun signe qu'au cours du temps, par regroupements de tribus, une nation va naître et que le chef primitif va devenir un tsar ou un empereur, entouré de pompe cérémonielle, qui va exercer un pouvoir despotique sur des millions d'hommes grâce à une armée de centaines de milliers de soldats et une administration composée de centaines de milliers de fonctionnaires[50]. »

La loi d'airain des oligarchies

Spencer est un des premiers à avoir développé cette idée de la loi d'airain des oligarchies dirigeantes[51].

Toute organisation en évolution a besoin d'un appareil régulateur. Plus l'organisation est complexe, plus cet appareil devra être puissant et élaboré. C'est vrai des individus comme des sociétés.

> Au-delà de notre appareil régulateur chargé de la défense, de la police et de la justice, il faut, en régime socialiste, un appareil de direction qui contrôle toutes les forces de production et de distribution, répartissant les ressources adaptées à chaque localité, à chaque établissement économique, à chaque individu. Avec notre coopération volontaire actuelle, avec ses contrats libres et sa libre concurrence, la production et la distribution n'ont pas besoin d'une telle supervision officielle. La demande et l'offre, et le désir de chaque homme de gagner sa vie en satisfaisant les besoins de ses congénères, sécrètent un merveilleux système spontané évolutif par lequel une grande ville reçoit ce dont elle a besoin au niveau de chaque commerce, voire de chaque maison (...). À travers le royaume, la production et la distribution se font avec le minimum de direction reconnue comme efficace. La recherche du profit sert de force d'ajustement (...). À l'inverse, si tout ce que font les commerçants doit

50. *Ibid.*, p. 504.

51. En science politique, c'est surtout Roberto Michels qui, plus tard, développa ce thème.

être réalisé par des administrations, il faut des équipes hiérarchisées nombreuses dans tous les secteurs de l'économie. Si l'on ajoute à toutes ces autorités celles de la police et de l'armée, on aura un système régulateur d'une puissance inimaginable, et le pauvre ouvrier ne pourra rien faire contre[52].

Spencer pense que, sur plusieurs générations, les familles de ces dirigeants se marieront entre elles et qu'une caste apparaîtra :

> Et quand celle-ci, ayant tous les pouvoirs, arrangera le mode de vie à son propre avantage, elle formera une nouvelle aristocratie bien mieux organisée que l'ancienne. L'ouvrier mécontent de son sort, de son salaire ou de son travail (...) devra se soumettre ou s'exclure. La punition pour la désobéissance sera au minimum « l'excommunication économique », et si un état mondial des travailleurs se créé comme c'est proposé, cette excommunication vaudra la condamnation à mort[53].

Il se demande ce qu'il va advenir si un tel régime s'étend à toute la société sans contre-pouvoirs :

> Quels comportements auront ces dirigeants délivrés de tout contre-pouvoir ? À présent, ils sont sujets aux critiques d'autres groupes partiellement antagonistes et à celles de la presse indépendante. Le contrôle des lois et de la police freine les débordements. Si, malgré tout, ces groupes violent les libertés individuelles dans le contexte actuel, que feront-ils s'ils incarnent la collectivité tout entière, si tous les fonctionnaires, y compris de la presse nationalisée, font partie de l'organisation régulatrice ? Que se passera-t-il si les lois sont votées et appliquées par la même organisation régulatrice ? Des dirigeants fanatiques peuvent estimer que la fin justifie les moyens. Et quand une organisation socialiste totale aura été établie, son corps de direction aux pouvoirs sans limites agira sans scrupules pour ce qu'il pense être l'intérêt du système, n'ayant aucune hésitation à imposer une loi rigoureuse sur la vie tout entière des travailleurs ; une oligarchie gradée se développera, exerçant une tyrannie plus complète et plus terrible que le monde n'en a jamais vue[54].

---

52. *Ibid.*, p. 508.
53. *Ibid.*, p. 509.
54. *Ibid.*, p. 514.

Le danger réel de la servitude

Notre société est en transition, comme toute société. L'auteur réaffirme qu'il souhaite une organisation amenant les hommes au bonheur de manière plus efficace que ne le fait l'actuelle. Il rappelle que, dans ses anciens livres, *La Statique sociale, L'Introduction à la science sociale* ou *Les Institutions politiques,* il a montré qu'il n'était pas hostile à des réformes.

« Mon opposition au socialisme vient de ce que je crois qu'il bloquerait le progrès vers un stade plus élevé et nous ramènerait en arrière. Rien sauf la modification lente de la nature humaine par la discipline de la vie sociale ne peut produire de bons résultats qui soient permanents[55]. » Spencer ne croit pas à des remèdes immédiats et radicaux pour améliorer la société. Il a fallu des milliers d'années pour que le sauvage se civilise en acceptant la discipline d'un travail continu. Les qualités requises pour la vie civilisée n'ont rien à voir avec celles requises pour la vie sauvage. Le problème est là : « La constitution que nous avons héritée de l'homme primitif n'est pas en harmonie avec les conditions imposées à l'homme par la vie moderne. Il est donc impossible d'établir pour l'instant un état social satisfaisant[56]. »

Dans le système économique actuel de coopération volontaire, les dirigeants cherchant leur intérêt personnel récupèrent une part importante de rémunération ; mais les succès des syndicats montrent qu'ils sont limités dans leur poursuite du gain égoïste.

> Sous la coopération obligatoire que le socialisme nécessite, les dirigeants, poursuivant leur intérêt personnel eux aussi, n'auront pas en face d'eux le pouvoir de résistance d'ouvriers libres. Leur pouvoir va donc s'accroître et se ramifier jusqu'à devenir irrésistible. Le résultat final sera une société comme

---

55. *Ibid.*, p. 515.

56. Ibid p. 515. Cette thèse se retrouve dans l'œuvre de Friedrich A. Hayek, *Droit, Législation et Liberté,* Paris, Puf, mais aussi chez Konrad Lorenz, *L'Agression,* Paris, Flammarion, 1968, ou Arnold Gehlen, *Problèmes de philosophie et de sociologie,* Paris, Puf, 1988.

> celle de l'ancien Pérou, effrayante à contempler, où les masses enrégimentées en groupes de travail dirigés par des officiers gradés de façon hiérarchique, liées désormais à leur district, sont surveillées dans leur vie privée comme dans leur vie professionnelle, et travaillent sans espoir de changement au bien-être de l'organisation gouvernementale[57].

Spencer craignait réellement une victoire du communisme, comme l'atteste déjà une lettre qu'il adressa à son ami américain Youmans le 3 octobre 1883 : « Nous sommes sur la grand route qui mène au communisme, et il est peu probable que le mouvement qui va dans cette direction soit arrêté. Chaque pas dans cette direction rend le retour en arrière difficile. La portion du public qui réagit en s'y opposant est de plus en plus faible[58]. » S'il avait connu la révolution russe de 1917, il n'aurait pas été surpris.

C/ Impérialisme et servitude

Dans son dernier livre *Facts and Comments* (*Faits et Commentaires*[59]), Herbert Spencer a voulu insister à nouveau sur le lien qu'il voit entre l'impérialisme et la destruction des libertés. À l'époque, l'Empire britannique s'attaque aux Boers en Afrique du Sud, et Spencer prend parti pour les « républiques boers ». Il se définit lui-même comme parmi ceux, « relativement peu nombreux, qui regardent comme ignoble de réduire leurs semblables en sujétion, et qui pensent qu'il est noble non seulement de respecter leur liberté, mais aussi de la défendre[60] ». Il est en cela fidèle à la tradition plutôt anti-impérialiste et pacifiste des libéraux anglais, des anciens whigs.

---

57. *Ibid.*, p. 518. On est frappé par cette description de ce que sera la future URSS sous Staline. Ce texte inspira Hayek lorsqu'il écrivit en 1942 *La Route de la servitude*, Paris, Puf, 1959.

58. David Duncan, *The Life and Letters of Herbert Spencer*, Londres, Routledge/Thoemmes Press, 1996, p. 238.

59. Herbert Spencer, *Faits et Commentaires*, traduction française d'Auguste Dietrich, Paris, Hachette, 1903, p. 176 et suivantes.

60. Herbert Spencer, « Impérialisme et servitude » in *Faits et Commentaires*, *op. cit.* p. 178.

Liberté nominale et liberté réelle

La liberté est aujourd'hui plus nominale que réelle. L'auteur cite Gibbon[61] à propos de l'Empire romain : « Auguste se rendait très bien compte que l'humanité était gouvernée par des mots ; et il ne fut pas déçu dans son espérance que le Sénat et le peuple romain se soumettent à la servitude, dès lors qu'on les assurait respectueusement qu'ils continueraient à jouir de leur ancienne liberté. »

Cette illusion existe même en Angleterre. Spencer s'étonne que les Anglais soient persuadés d'être libres parce qu'ils ont le droit de vote, alors que leurs enfants doivent « porter obligatoirement l'estampille de l'État ». Mais, surtout, il constate la réduction des pouvoirs du Parlement dans la réalité.

« Notons maintenant comment, avec l'extension de la liberté constitutionnelle, s'est effectuée en même temps sa diminution réelle. Avant tout, le fait que les fonctions législatives du Parlement sont allées en diminuant, tandis que le ministère est allé en les usurpant. (...) La formation des lois est en train de passer graduellement aux mains du pouvoir exécutif (...) un petit groupe de ministres en vient à exercer quelques-unes des fonctions du Conseil entier [62]. » Des comités de fonctionnaires ont des pouvoirs réglementaires délégués. « Tandis que l'extension du droit électoral semble avoir accru les libertés des citoyens, leurs libertés ont été diminuées par le rétrécissement de la sphère d'action de leurs représentants. Ce sont là autant de degrés dans la concentration du pouvoir qui accompagne l'impérialisme[63].

Montée de la servitude sans résistance populaire

Spencer voit dès lors le citoyen transformé en serf sans que celui-ci en ait vraiment conscience :

---

61. Edward Gibbon (1737-1794), historien anglais auteur de *L'Histoire du déclin et de la chute de l'Empire romain*, Londres, cité par Spencer, 1776-1788 ; *op. cit.*, p. 68.

62. Herbert Spencer, *op. cit.*, p. 187.

63. *Ibid.*, p. 188.

> Notons jusqu'à quel point le citoyen est, par voies détournées, le serviteur de sa communauté (...). La question essentielle pour le citoyen est de savoir quelle part de son travail va au pouvoir qui le gouverne et quelle part lui reste pour satisfaire ses propres besoins. Le travail exigé par l'État est, au même titre, une corvée envers l'État, de même que le travail exigé par le seigneur féodal était une corvée envers lui, quoiqu'il puisse ne pas être appelé ainsi, et qu'il puisse être payé en argent au lieu de l'être en nature ; et, en proportion de l'étendue de cette corvée, chaque citoyen est un serf de la communauté[64].

Il estime que ceux qui croient aux mots et non aux réalités trouveront absurde de parler de servage et estimeront que les citoyens sont libres, mais il maintient que « celui qui entend par liberté la faculté d'user de ses aptitudes pour ses propres fins, sans autre entrave que celle qu'implique la même faculté de chaque autre citoyen, verra qu'il est obligé d'utiliser ses facultés pour réaliser les fins de l'État ; qu'il est jusqu'à ce point-là un serf de l'État ; et qu'à mesure que notre impérialisme grandissant augmente la somme de ces services obligatoires, il est, jusqu'à ce point-là, de plus en plus le serf de l'État[65] ».

Toutefois, l'auteur pense que, en l'état des sentiments collectifs, son argumentation ne portera point :

> Même s'il était possible de faire comprendre aux hommes jusqu'à quel point leurs vies sont, et seront bientôt de plus en plus subordonnées aux exigences de l'État, de manière à les laisser de moins en moins maîtres d'eux-mêmes, l'effet produit serait mince. Tant que la passion de la domination prévaut sur toutes les autres, la servitude, qui marche de concert avec l'impérialisme, sera tolérée[66].

D/ Une crainte majeure : le retour à la barbarie

Spencer a de fait écrit dans *Faits et Commentaires* un chapitre qui s'intitule « Retour à la barbarie », une barbarie liée pour lui à la résurgence de l'état de guerre et au manque de libertés qui s'y rattache.

---

64. *Ibid.*, p. 189.
65. *Ibid.*, p. 191.
66. *Ibid.*, p. 192.

> Le caractère fondamental des peuples combattants est l'assujettissement d'homme à homme et de groupe à groupe. La subordination graduée, qui est la méthode d'organisation d'une armée, devient de plus en plus la méthode de l'organisation civile, là où le militarisme est chronique. La partie civile devient un peu plus un commissariat qui pourvoit aux besoins de la partie militaire, et est de plus en plus sujette à la même discipline[67].

Il écrit alors douze années avant le déclenchement de la Première Guerre mondiale, et sent la montée du militarisme accompagner l'intervention croissante de l'État dans la vie économique et, plus généralement, dans la vie du citoyen. On peut considérer comme assez prophétiques ses prévisions sur le « retour à la barbarie » et « la servitude à venir » lorsqu'on voit les grands événements qui ont marqué le XXe siècle. Il y a eu deux guerres mondiales, dont les principaux pays protagonistes furent justement ces pays développés économiquement, et qui devaient, selon Spencer, montrer la route de la liberté à l'humanité. Le XXe siècle a été aussi celui du totalitarisme, incarné notamment de la façon la plus brutale par l'hitlérisme et le stalinisme, dont les processus de fonctionnement correspondent tout à fait aux prévisions spencériennes. Le lien entre le militarisme et le socialisme autoritaire s'est aussi réalisé, notamment dans le cadre des deux régimes politiques cités ci-dessus.

Herbert Spencer est l'un des rares esprits à avoir saisi à l'avance que le XXe siècle s'avérerait l'un de ceux où les libertés et la dignité humaine seraient le plus bafouées. Il fut aussi un esprit lucide, en insistant sur l'importance de l'éthique pour permettre à l'homme de s'épanouir dans la liberté et de ne pas régresser dans la barbarie.

---

67. Herbert Spencer, « Retour à la barbarie » in *Faits et Commentaires*, *op. cit.*, p. 193.

VIII

UNE NOUVELLE ÉTHIQUE SOCIALE : SÉPARER LA JUSTICE DE LA BIENFAISANCE

Il existe pour Spencer un lien étroit entre la morale et les lois de l'économie. À ses yeux cependant, la morale est une science au même titre que l'économie. L'État est un produit de l'immoralité humaine et ne peut décliner qu'avec elle. L'activité économique (que Spencer appelle *industry*), en revanche, est conforme à la moralité, et doit donc prendre une place croissante avec le progrès de la civilisation. Cette moralité, si importante pour le fonctionnement des sociétés, repose sur deux piliers distincts : la justice et la charité, ou bienfaisance. Dans les sociétés encore insuffisamment évoluées, y compris les nôtres, ces deux domaines sont confondus, et l'État a tendance à se charger de tout. Il pratique la bienfaisance avec l'argent des contribuables et viole alors le principe de justice en ne respectant pas la liberté des individus. Dans un monde futur, la moralité progressera, l'État déclinera et les individus libres pourront se consacrer à la bienfaisance, stimulée par le progrès des mentalités. Dans toutes ces thèses, Spencer se veut scientifique, ce qui est caractéristique de son milieu et de son époque.

À LA RECHERCHE D'UNE ÉTHIQUE SCIENTIFIQUE

Outre divers essais qui traitent de la morale[1], dont certains ont été regroupés en français sous le titre *Problèmes de morale et de sociologie* parus à Paris en 1894[2], les deux livres cardinaux de Spencer sur les questions d'éthique sociale sont

---

1. Liste des articles, essais et lettres de Herbert Spencer explicitement consacrés aux problèmes éthiques, tirée de la chronobibliographie de Patrick Tort dans *Spencer et l'évolutionnisme philosophique*, Paris, Puf, 1996, p. 121-126 : *The Poor Law - Bath and West of England Magazine*, mars 1844. « Imitation and Benevolence » in *Zoist* (journal de phrénologie), janvier 1846. « Justice before Generosity » in *Nonconformist*, 30 décembre 1854. « Railway Morals and Railway Policy » in *Edinburgh Review*, octobre 1858 (*Essays III*, p. 52). « Moral Discipline of Children » in *British Quarterly Review*, avril 1859. « The Morals of Trade » in *Westminster Review*, 1860. « Prisons Ethics » in *British Quarterly Review*, juillet 1865 (*Essays III*, p. 152). « The Collective Wisdom » in *Reader*, 15 avril 1871 (*Essays III*, p. 387). Morals and Morals Sentiment » in *Fortnightly Review*, avril 1872 (*Essays, I*, p. 331). « Survival of the Fittest » in *Nature*, 1er février 1880. « Letter on the feeling in England about the time of the outbreak of the Civil War in the United States », écrite en 1869 mais non publiée alors, *New York Tribune*, 28 juin 1881 (*Autobiography*, II, p. 297). « Replies to Criticism on the Data of Ethics » in *Mind*, janvier 1882. « Letter on The Anti-Aggression League, Nonconformist and Independent », 2 mars 1884. « Retrogressive Religion » in *Nineteenth Century*, juillet 1884. « Letter repudiating the Opinion attributed to him that we should be all the better in the Absence of Education » in *Standard*, 8 août 1888. « The Ethics of Kant » in *Fortnightly Review*, juillet 1890 (*Essays III*, p. 192). « Absolute political Ethics » in *Nineteenth Century*, janvier (*Essays III*, p. 217). « Reasoned Savagery so-called » in *Daily Telegraph*, 7 février 1891. « The Moral Motives » in *Guardian*, 6 août 1891. « The Society for Prevention of Cruelty to Children » in *Pall Mall Gazette*, 16 et 28 mai 1893. *Social Evolution and Social Duty (Various Fragments*, p. 119) ; *Evolutionary Ethics*, Atheneum, 5 août 1895 (*Various Fragments*, p. 111). « Note on the Ethical Motives » in *Nineteenth Century*, septembre 1899. « Letter on a Misrepresentation of Spencer's Ethics » in *Spectator*, 16 décembre 1900. « An Inhumanity » in *Times*, 25 juillet 1902 (*Various Fragments*, p. 225). « Ethical Lectureship » in *Ethics*, mars 1902.

2. Herbert Spencer, *Problèmes de morale et de sociologie*, traduit par Henry de Varigny, Paris, Librairie Guillaumin et Cie, 1894. Ce recueil comprend notamment « La morale politique absolue », « La morale de Kant », « La morale et les sentiments moraux ».

La Statique sociale (*Social Statics*[3]) paru en 1851, et modifié par l'auteur dans l'édition de 1892, et *Les Principes de l'éthique* (*The Principles of Ethics*[4]), parus en plusieurs volumes de 1879 à 1893.

A/ L'éthique dans La Statique sociale

Le titre exact du livre est *La Statique sociale ou les Conditions essentielles du bonheur humain spécifiées, et les premières d'entre elles développées.*

L'utilitarisme contre la doctrine du sens moral

Dans sa *Statique sociale,* l'auteur oppose deux doctrines morales, celle de l'utilitarisme de Jeremy Bentham (*The Doctrine of Expediency*), qu'il combat, et la « doctrine du sens moral » qui a sa préférence. À l'époque, Spencer est sous-directeur du journal *The Economist.*

Comme le dit justement le professeur Michael Taylor dans son introduction à la réédition de *La Statique sociale* en 1996, « les opinions politiques de Spencer à ce moment sont typiques du radicalisme non conformiste des villes nouvellement industrialisées des Midlands anglais. C'était un radicalisme fondé sur une économie compétitive et dynamique de petits industriels et commerçants, égalitaires en ce que chacun devait pouvoir aspirer à être son propre patron. Il considérait le gouvernement au mieux comme un mal nécessaire[5]. »

Une autre idée essentielle de la *La Statique sociale* est la croyance dans le caractère universel de la loi naturelle. Le troisième élément de ce livre est la doctrine du sens moral

---

3. Les deux éditions les plus récentes de *Social Statics* sont : Herbert Spencer, *Social Statics with a new introduction of Michael Taylor,* Londres, Routledge/Thoemmes Press, 1996, et *Social Statics,* New York, Robert Schalkenbach Foundation, 1995.

4. Herbert Spencer, *The Principles of Ethics,* 2 vol., introduction de Tibor R. Machan, Indianapolis (Etats-Unis), Liberty Classics, 1978.

5. Michael Taylor in Herbert Spencer, *Social Statics,* Londres, Routledge/Thoemmes Press, 1996, introduction p. v et suivantes.

par laquelle s'ouvre l'ouvrage, et qui est une critique sans concession de l'utilitarisme de Bentham. Comme l'écrit Michael Taylor, « Spencer croit qu'il existe une science de la moralité dans le sens littéral. La loi morale constatée est une loi scientifique : elle décrit les connexions entre la conduite et ses conséquences de la même façon qu'une loi physique décrit les relations de cause à effet (...) selon que le résultat est bon ou mauvais, cela conduit à la production ou non du bonheur[6] ». Science géométrique et science de la santé sociale, l'éthique montre le degré d'adaptation de l'homme à l'ordre social. L'inadaptation provisoire de celui-ci est à l'origine de l'existence de l'État. Au contraire, pour Bentham, l'État est toujours nécessaire.

Spencer commence par opposer la doctrine utilitariste à celle du sens moral. Pour lui, la formule de Bentham pourrait être : ce qui est utile est juste. Mais c'est sans doute le contraire qui est vrai : ce qui est juste est utile. L'utilitariste dit aussi que la règle doit être le plus grand bonheur pour le plus grand nombre. Mais ce n'est pas plus une règle que la recherche de l'intérêt général, car personne ne sait ce que c'est ! Le bonheur est variable : le paradis des anciens Vikings n'était pas le même que celui des musulmans. Les ambitions d'un homme d'affaires ne sont pas celles d'un artiste. Pourquoi ces variations ? « La raison en est simple, le bonheur signifie un état gratifiant pour toutes les facultés. La gratification d'une faculté est produite par son exercice. Pour être agréable, l'exercice doit être proportionné à la puissance de la faculté ; insuffisant, l'homme sera mécontent. Excessif, l'exercice provoquera la lassitude[7]. » Où est le juste milieu ?

Les utilitaristes croient que le gouvernement est une nécessité éternelle. Or, les grandes étapes de notre progrès sont déterminées par l'action spontanée de la société, connectée aux progrès des arts et des sciences et à d'autres causes non politiques, bien plus que par le vote d'une loi ou tel ou tel événement politique. Spencer conclut que là où la civilisation avance,

---

6. *Ibid.*, p. IX.
7. Herbert Spencer, *Social Statics*, Londres, *op. cit.*, p. 5.

le gouvernement décline. La cage est utile pour enfermer la bête sauvage, non l'animal pacifique. Armées, police, magistrats sont nécessaires à cause des défauts humains. C'est pourquoi nous appelons le gouvernement un mal nécessaire. Or, un système moral ne peut se fonder sur un mal nécessaire !

Venant alors à « la théorie du sens moral », Spencer estime qu'il n'est pas possible d'avoir une théorie vraie de la société sans connaître la nature des individus qui la composent. La société n'existe que parce que l'homme est sociable. Le gouvernement ne fonctionne que parce qu'il se produit une adaptation de l'homme (*fittest*) au commandement et à l'obéissance. L'équilibre social dépend de « l'homme atome social[8] ».

Pour nous pousser à être moraux, il existe donc une faculté particulière, le sens moral, qui nous dicte la rectitude dans nos transactions avec autrui et dont la récompense est que l'on sera traité correctement. Ce sens donne naissance au sentiment de justice. Certes, ce sens moral varie selon les cultures et il peut être perverti comme l'est l'appétit physique : l'ivrognerie, la gloutonnerie l'attestent. Des sociétés ont pu pratiquer l'infanticide. Cela n'exclut pas l'existence du sens moral.

Tentative de morale « scientifique »

Le sens moral varie. Soit ! Cela n'empêche pas de construire logiquement une morale pure. La géométrie repose aussi sur des intuitions, comme Locke et Kant l'ont montré. Le sens moral fournit des axiomes comme le sens géométrique. Puis, à partir des axiomes intervient la logique. On peut donc construire une moralité scientifique par déduction.

Spencer présente alors deux « lemmes », comme dans un traité de physique

Le « lemme n° 1 » rappelle à la manière de l'ancien philosophe Héraclite[9] que le changement est la loi de toutes

---

8. *Ibid.*, p. 18.
9. *Héraclite. Fragments commentés*, par Marcel Conches, Paris, Puf, 1986.

choses. L'homme change donc aussi, par adaptation. « Entre le primitif nu et sans logis et les Shakespeare et Newton d'un État civilisé, il existe des différences innombrables. Le contraste entre les races dans la forme, la couleur et les traits n'est pas plus grand que le contraste dans leurs qualités morales et intellectuelles[10] », écrit l'auteur. Il puise dans l'histoire et l'ethnologie la matière à illustrer cette affirmation dans le domaine de la morale. Ici, la piraterie est honorable, là, elle est condamnable. Si l'homme varie, il ne peut servir d'étalon pour fixer des règles morales. Mais le but de la moralité est de proposer des règles pour une humanité parfaite. Il ne faut donc pas regarder les hommes imparfaits dans leurs différences pour concevoir la parfaite moralité !

Le « lemme n° 2 » est que les lois de la nature comme celles de la morale ne souffrent aucune exception. Tout manquement se traduit par des conséquences funestes. La loi est : « Obéis ou souffre ! » Les exceptions sont des apparences. Le ballon semble défier la loi de la gravitation mais ce n'est qu'une apparence[11]. Le progrès de l'homme est une prise de conscience progressive des lois de l'univers et de leur caractère inexorable. Et Spencer le répète : « En physique, comme en éthique, (...) il y a un lien indissoluble entre la cause et la conséquence[12]. » Le point commun aux codes de morale de Mahomet, de Bouddha et de Brahmâ est qu'il existe une connexion inséparable entre la conduite et ses résultats. Certains actes produisent du bien et d'autres du mal. C'est pourquoi les politiques d'expédients faciles doivent être proscrites.

Spencer traite alors de « la disparition du mal ». Plus tard, il corrigera cette formule en « déclin du mal ». Tout mal résulte d'une non-adaptation de la constitution d'un être à ses conditions de vie. C'est un manque d'harmonie entre les

---

10 *Social Statics, op. cit.p. 20*

11. On retrouve cette idée chez l'économiste Frédéric Bastiat, de vingt ans l'aîné de Spencer : « Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas » in *Œuvres économiques*, Paris, Collection libre échange Puf, 2002.

12. Herbert Spencer, *Social Statics, op. cit.*, p. 40. Adam Smith, *The Theory of Moral Sentiments, op. cit.*

facultés et leur sphère d'action. Or l'adaptation se fait chez toutes les espèces. Les chiens *greyhound* transportés dans la Cordillère des Andes développent en quelques générations des capacités pulmonaires supérieures. Le changement va dans le sens d'une meilleure adaptation. C'est vrai aussi du mental.

D'où vient alors notre sensibilité aux droits des autres ? Pour l'auteur, « la voie de la solution à cette difficulté a été ouverte par Adam Smith avec sa *Théorie des sentiments moraux*[13]. » C'est, comme l'écrit Burke (cité par Spencer), la faculté de sympathie qui nous permet de nous mettre à la place des autres. La sympathie est la racine commune de la justice et de la charité.

Il en vient alors à formuler son principe premier de l'éthique : « Tout homme a la liberté de faire ce qu'il veut, à condition de ne pas réduire l'égale liberté d'un autre homme. Nous devons adopter cette loi d'égale liberté entièrement, comme la loi sur laquelle un système d'équité correct peut être fondé[14]. » Restons-en à ce premier principe. Il doit permettre de classer les actions légitimes de celles qui ne le sont pas. On peut avoir des doutes dans des cas concrets. Cela n'enlève rien au principe. On peut ne pas savoir mesurer la vitesse d'un caillou qui tombe sans remettre en cause la loi physique sous-jacente. C'est le même cas ici.

La doctrine des droits de l'individu

Spencer étudie alors plusieurs droits essentiels. L'homme a droit à la vie et à sa liberté personnelle. Il est donc interdit à tout homme de tuer ou de soumettre autrui en esclavage.

C'est ici qu'il développe sa thèse la plus contestée qu'il finit par renier plus tard, au sujet du « droit d'utiliser le sol ». Spencer applique son premier principe : tout le monde a un droit égal à utiliser la terre, pourvu qu'il accorde aux autres la même liberté. L'équité ne permettrait donc pas d'être pro-

---

13. *Ibid.*, p. 96.
14. *Ibid.*, p. 103.

priétaire du sol ! Car, à l'origine, le sol a été conquis par la violence. La culture de la terre ne donne pas le droit de la confisquer. « La vérité morale est aussi exacte et péremptoire que la vérité physique[15] », répète Spencer. « Si les hommes ont droit à la propriété foncière, alors ce droit est sacré et ne souffre aucune limitation[16]. »

Spencer devait regretter ces formules abruptes. Spencérien déçu, le socialiste américain Henry George n'admit pas que Spencer revienne sur cette critique de la propriété foncière. Il consacra un livre entier à le réfuter[17].

Les droits de propriété

La loi morale étant, en éthique absolue, la loi de la parfaite vie en société, elle n'est pas faite pour s'adapter à l'homme insuffisamment civilisé. C'est donc une erreur d'étudier cette loi morale par référence à un état sauvage originel comme le font Hobbes ou Rousseau. Il faut au contraire, estime Spencer, se référer à une civilisation future idéale. Alors, il est possible de définir les droits de propriété dans cette situation idéale.

Le socialisme, s'il tend à égaliser les conditions économiques, brise la loi : si une portion égale du produit de la terre est donnée à chaque homme sans tenir compte de la qualité du travail qui a permis d'obtenir ce produit, on brise la loi de justice. Notre premier principe n'exige pas que chacun doive avoir une part égale des biens qui permettent l'exercice des facultés, mais il exige que tous puissent avoir la liberté de rechercher ces biens. C'est une chose que de donner à chacun l'opportunité d'acquérir les objets qu'il désire ; c'en est une autre très différente de donner les biens eux-mêmes sans tenir compte des efforts de chacun pour les

---

15. *Ibid.*, p. 121.

16. *Ibid.*, p. 125.

17. Daniel Becquemont et Laurent Mucchielli, *Le Cas Spencer*, Paris, Puf, 1998, p. 195, note 2 : *Henry George, a Perplexed Philosopher*, New York, Webster and Co, 1892. Spencer fit publier par ses défenseurs américains une réponse intitulée *Mr Spencer and the Land Question* à New York en 1895.

acquérir. Dans le premier cas, on respecte la loi du plan divin, dans le second cas, on interfère avec la connexion voulue par Dieu entre le désir et la gratification.

Certes, on peut imaginer un socialisme méritocratique qui distribuerait les fruits du travail de façon centralisée. L'idée serait conforme à la justice, mais elle est impraticable. On ne dispose d'aucun critère indiscutable pour mesurer le mérite, à moins de recourir à la loi de l'offre et de la demande qui exclut précisément ces mécanismes de distribution centralisée.

« Quant au communisme, il se heurte au fait que le désir de propriété est un des éléments de la nature humaine. » Certains socialistes proposent d'abolir l'excès de désir de propriété. Mais où commence cet excès ? Aussi, il faut conserver le principe de la propriété privée. Le droit de propriété est conforme à la loi d'égale liberté. Il est conforme à la nature de l'homme. C'est pourquoi aucun homme ne peut retirer à un autre sa propriété contre sa volonté sans commettre une faute contre la loi morale.

Arrivé à ce point, l'auteur insiste sur quelque chose qui lui tient beaucoup à cœur, et qui reflète bien les préoccupations du milieu social des petits inventeurs et entrepreneurs des Midlands anglais en pleine révolution industrielle : le droit de propriété sur les idées. « Acquérir des connaissances ne diminue aucunement la liberté des autres d'en faire autant[18]. » Pourtant, que l'homme ait un droit sur le produit de son cerveau comme sur le produit de ses mains est un droit parfaitement reconnu. Certes, il existe des brevets, des droits de copyright, des actes d'enregistrement de dessins. Mais ces lois ont été adoptées pour encourager le talent et la production économique. Elles ont institué une récompense, un monopole pour des raisons pratiques. Elles ne sont pas considérées comme l'application de la justice, et cela scandalise Spencer. « Quoi ? Un titulaire de sinécure a le droit à une compensation si son poste qui ne sert à rien est supprimé, et le pauvre mécanicien qui a jeté ses maigres économies dans une invention n'aurait pas droit à la propriété sur celle-ci ? Voler un sou

---

18. Herbert Spencer, *Social Statics*, Londres, *op. cit.*, p. 136.

serait condamnable. Voler les plans d'une machine à vapeur ne le serait-il pas ? »[19] Spencer met l'accent sur l'exclusion liée à la propriété privée. Mais cette exclusion est légitime.

Le droit à la réputation, celle-ci étant considérée comme un capital et donc une forme de propriété, est également affirmé par Spencer : « La réputation, chose que les hommes cherchent en permanence à acquérir et à conserver, peut-être considérée comme une propriété, gagnée comme toute autre propriété par le travail, le soin et la persévérance[20]. » Comme toute propriété, elle a une valeur monétaire. Elle permet par exemple d'accéder à des emplois. Or acquérir une réputation n'empiète pas sur la liberté des autres. Détruire une réputation ne viole pas vraiment la loi d'égale liberté, mais inflige une douleur, donc un préjudice qui mérite réparation.

L'échange

Selon l'auteur, « le droit d'échanger les propriétés est manifestement inclus dans les libertés générales. Échanger ne porte pas atteinte à la liberté d'autrui. » Spencer précise alors un point important : la concurrence est-elle une atteinte à l'égale liberté ? Si plusieurs personnes veulent échanger un bien avec quelqu'un, celui-ci a la liberté de négocier avec le mieux-disant et d'exclure les autres. Ceux-ci voient donc leur souhait réduit à néant. Peuvent-ils dire que la liberté d'exercer leurs facultés a été réduite par le succès du concurrent ? Le croire relève d'une erreur courante. En fait, chacun est libre d'offrir, d'accepter et de refuser l'échange. Personne ne doit interdire à son voisin ces trois libertés. Si l'un offre un bien que l'autre refuse, il n'y a pas là rupture de la loi d'égale liberté.

Le droit de libre expression

Le droit de libre expression est garanti parce que la parole est une forme de l'activité humaine. Mais suggérer de tuer

---

19. *Ibid.*, p. 140
20. *Ibid.*, p. 143.

son voisin, par exemple, transgresse la loi d'égale liberté. Il faut donc interdire les paroles qui remettent en cause les droits d'autrui. C'est la seule restriction admissible déductible du premier principe d'éthique.

Les droits de la femme

Spencer, pour clore la partie réservée à « l'éthique pure » de son ouvrage choisit de traiter deux sujets pour lui d'actualité, les droits des femmes et les droits des enfants. Puisque les femmes ont aussi un sens moral, la loi d'égale liberté doit leur être appliquée. Rappelons ce que sont les « droits » ! Rien d'autre que la liberté d'exercer les facultés. Si certains ont des facultés moindres, cela ne change rien à leurs droits !

Les droits des enfants

Spencer plaide pour leur appliquer aussi la loi d'égale liberté. « Dieu veut le bonheur des enfants. Le bonheur est l'exercice des facultés. L'exercice de celles-ci suppose la liberté[21]. » Refuser tout droit à l'enfant ouvrirait la porte à l'infanticide légal. L'enfant a droit à la vie et à la propriété, quelle que soit la faiblesse de ses facultés. L'important est de l'éduquer à acquérir le plus tôt possible le *self-control* qui caractérise l'homme pleinement civilisé.

Calvinisme et éthique spencérienne

Selon J. D. Y. Peel[22], cet optimisme déterministe est typique d'un certain milieu calviniste qui se sécularise. D'après lui, dans son éthique comme dans ses arguments, l'ouvrage *La Statique sociale* apparaît comme le produit d'une tradition culturelle influencée par Calvin. Le calvinisme, forme de religion transcendantale centrée sur Dieu seul,

---

21. *Ibid.*, p. 172.

22. J. D. Y. Peel, *Herbert Spencer, the Evolution of a Sociologist*, Aldershot (Grande-Bretagne), Gregg Revivals, reed. 1992, p. 101-102.

pousse à son maximum le désenchantement de la nature, condition favorable à l'apparition du développement scientifique. Il mène à la science, et la science à la théologie naturelle. L'historien H. T. Buckle, l'industriel Charles Bray, mentor de George Eliot, Harriet Martineau, traductrice de Comte, George Combe le phrénologue étaient tous des proches de Spencer et tous d'anciens calvinistes. Ils étaient passés de la croyance en la prédestination à une philosophie naturaliste et déterministe. De la religion, on glissait vers la sociologie pour fonder une morale sur des bases rationnelles, voire « scientifiques », comme le voulait Spencer.

B/ Les Principes de l'éthique

De très nombreuses années après la parution de *La Statique sociale,* Herbert Spencer fit paraître ses *Principles of Ethics* en six volumes, qui s'échelonnent de 1879 à 1893.

Tibor R. Machan écrit justement dans sa préface à une récente réédition des *Principles of Ethics* « Les libéraux classiques n'ont jamais développé des fondements éthiques théoriquement cohérents pour leur système politique et économique. Herbert Spencer est le plus considérable à avoir effectué cet effort[23]. »

Le premier tome des *Principes de l'éthique* s'ouvre sur une réflexion autour de la notion d'ajustement. Qu'est-ce que la conduite humaine ? Des actes ajustés à une fin. C'est pourquoi l'évolution des fonctions est parallèle à l'évolution des structures. Plus on s'élève dans l'échelle de l'évolution, plus les ajustements sont nombreux et plus ils sont précis afin de se protéger, ainsi que sa famille et autrui. Cette adaptation sociale s'accroît avec le passage de la société militaire à la société économique, jusqu'à un stade final pacifique où la moralité triompherait dans le monde.

---

23. Tibor R. Machan, « Préface » in Herbert Spencer, *Principles of Ethics,* 2 vol., Indianapolis (États-Unis), Liberty Classics, 1977, volume 1, p. 9.

Comment juger la conduite morale ?

Après avoir examiné l'idée primitive d'une source divine de la morale, et l'idée de tirer la loi morale de l'induction, Spencer attaque le positivisme juridique, dont le représentant le plus achevé lui semble être Hobbes. Pour les positivistes, la loi fixe la morale : « Ils ridiculisent l'idée que les hommes ont des droits naturels, et prétendent que les droits sont entièrement le résultat de conventions[24]. » Mais dire que l'exigence ou l'interdit légal donnent raison ou tort est admettre que les actes accomplis n'ont pas de tendance intrinsèque à produire des effets bénéfiques ou négatifs sur les hommes. Or toute conduite a des résultats. Les restrictions à la conduite sont déductibles des conditions nécessaires pour un épanouissement complet de la vie dans l'état social que mène l'homme.

Restent les utilitaristes. Ceux-ci admettent qu'il existe des liens de cause à effet en morale, mais de façon floue et insuffisante. Dans une lettre à Stuart Mill[25], dans laquelle Spencer refuse le titre « d'antiutilitariste » que Mill lui a appliqué, il expose son opinion :

> La vue que je défends est que la moralité, c'est-à-dire la science de la droite conduite, a pour objet de déterminer comment et pourquoi certains modes de conduite sont désavantageux et d'autres avantageux. Ces bons ou mauvais résultats ne peuvent pas être accidentels, mais doivent être la conséquence nécessaire de la constitution des choses ; c'est le travail de la science morale de déduire des lois de la vie et des conditions de l'existence quelles sortes d'actions vont nécessairement tendre à produire le bonheur et quelles sortes vont produire du malheur. Ces déductions doivent être considérées comme des « lois de la conduite morale », et l'on doit y obéir indépendamment d'une estimation directe du bonheur ou du malheur[26].

---

24. Herbert Spencer, *Principles of Ethics op. cit* ; p. 85.

25. On trouve une collection intéressante des lettres entre Herbert Spencer et Stuart Mill dans David Duncan, *The Life and Letters of Herbert Spencer*, Londres, Routledge/Thoemmes Press, 1996.

26. *Ibid.*, p. 91.

L'égoïsme contre l'altruisme

Les passages qui suivent ont pu faire accuser Spencer par des lecteurs pressés de « darwinisme social ». Qu'on en juge en effet :

> Toute créature doit pouvoir vivre avant de pouvoir agir (...). Maintenir la vie d'abord est la première loi de la conduite de tout être vivant (...)[27]. Le mal adapté, désavantagé dans la lutte pour l'existence, portera les conséquences de ses propres défauts. Il aura une descendance moins nombreuse, qui héritera des mêmes défauts, d'où l'extinction des moins adaptés. Tout dispositif qui empêcherait massivement la supériorité de récolter les fruits de ses qualités, ou qui protégerait l'infériorité des conséquences inhérentes à ses défauts, toute politique qui aboutirait à donner les mêmes résultats aux meilleurs et aux moins bons sont des dispositifs et des politiques qui s'opposent diamétralement au progrès de l'évolution et empêcheraenit l'accession à une vie de qualité supérieure. Mais dire que chaque individu doit profiter des avantages de sa propre puissance, héritée ou acquise, consiste à énoncer que l'égoïsme est le principe suprême de la conduite. C'est affirmer que l'égoïsme doit avoir le pas sur l'altruisme[28].

L'altruisme contre l'égoïsme

Mais Spencer ne s'en tient pas à cette première thèse. Pour lui, l'altruisme aussi s'enracine dans la biologie « dès la naissance de la vie ». L'instinct parental est celui du sacrifice de soi. L'altruisme a donc évolué en même temps que l'égoïsme, sinon l'espèce aurait disparu !

Le compromis spencérien

Pour l'auteur, une éthique unilatérale, fondée sur le seul égoïsme ou le seul altruisme, n'est pas viable. Il reproche à Bentham de rechercher le plus grand bonheur général. Avec un pareil but, pense Spencer, l'individu devient insignifiant.

---

27. *Ibid.*, p. 217.
28. *Ibid.*, p. 219.

Par ailleurs, Stuart Mill, dans son livre sur l'utilitarisme, prétend que la maximisation du bonheur suppose l'égalité des individus. Cela ne peut être une maxime de conduite pour l'individu. Serait-ce une maxime de conduite pour le gouvernement ? Tout le monde doit compter pour un, personne ne doit compter pour plus d'un, écrit Mill. Si cela concerne la distribution des revenus, cela signifie que tous recevront la même chose, même si leur conduite diffère. Cela revient à postuler que la bonne conduite est équivalente à la mauvaise conduite, ce qui est absurde. Le gouvernement doit-il alors répartir les biens selon les mérites ? Comment mesurer ces mérites ? De plus, le bonheur des uns et des autres n'est pas commensurable. À pouvoir d'achat égal, le bonheur variera, par exemple, selon l'âge. L'égalité voudrait alors seulement dire, pour être cohérente et applicable, distribuer la même liberté à tous. On en revient au principe de la justice. Mais alors la recherche du bonheur maximal par l'action du gouvernement ne sert plus à rien.

LA THÉORIE DE LA JUSTICE REVUE À LA LUMIÈRE DE L'ÉVOLUTION

A/ La théorie de la justice

Spencer met au cœur de son éthique une théorie de la justice fondée sur la loi d'égale liberté pour tous dont il pense avoir été, avec Kant, le meilleur théoricien. Mais, pour lui, cette théorie repose sur les lois de la vie : tout être vivant doit respecter une éthique, y compris les animaux.

L'éthique animale

La coopération sociale (le troupeau) facilite la survie. Mais la vie en groupe oblige les individus à tempérer leur agressivité, sinon le groupe se dissoudrait. Il existe une loi des relations entre la conduite et ses conséquences. Les animaux sociaux ne doivent agresser que les ennemis du groupe. C'est alors qu'apparaît une justice infrahumaine.

La justice humaine

Du point de vue de l'évolution, la justice humaine est le développement de la justice infrahumaine. La justice augmente avec le degré d'organisation du groupe. La loi de justice joue un rôle croissant avec le développement de la civilisation. « Cette loi implique que chaque individu doit recevoir les avantages ou les sanctions qu'implique sa nature et donc sa conduite. On ne doit pas empêcher l'individu de bénéficier des conséquences de ses bonnes actions et l'on ne doit pas faire supporter à d'autres les conséquences mauvaises de ses actions[29]. » La division du travail renforce cette loi. Celle-ci et ses sanctions sont le produit naturel de la vie humaine lorsqu'elle est sociale.

Au-delà du sentiment, il existe une idée de la justice chez l'être humain. Elle comprend deux éléments : l'élément positif reconnaît à chaque homme ses droits à une activité libre et aux bénéfices qui y sont liés. L'élément négatif implique la conscience des limites imposées par l'existence des autres. La première idée suggère l'inégalité : chacun reçoit selon ses mérites, selon sa conduite. Les hommes étant différents, les conduites et les conséquences le sont aussi. En revanche, les limitations doivent être les mêmes pour tous, d'où le principe d'égalité. La justice doit tenir compte des deux.

La formule de la justice

Les lois de la justice sont celles des conditions nécessaires pour le maintien de la vie. Plus celle-ci est évoluée, plus ces lois prennent une forme précise et définie. Le premier principe de la justice doit unifier les contraires, l'élément positif et l'élément négatif déjà cités plus haut. Il faut donc affirmer la liberté de chacun limitée seulement par la liberté égale des autres, telle est la formule de la justice. Ce n'est pas la loi du talion (la vengeance) qui est la forme primitive de la justice. C'est le refus de l'intrusion dans la liberté d'autrui. Le bon-

---

29. *Ibid.*, p. 33.

heur est un but lointain (et non pas immédiat comme le croit Bentham), et il passe d'abord par le respect de la justice. Cette idée de justice progresse par oscillation avec l'évolution dans le sens d'une paix croissante, c'est-à-dire d'un équilibre croissant.

Spencer reconnaît que sa formule de la justice est très proche de celle de Kant :

> Je croyais (en énonçant en 1850 le principe de la justice dans *La Statique sociale*) être le premier à reconnaître la loi d'égale liberté comme résumé abstrait de la justice. J'avais tort cependant. M. Maitland, professeur de droit à Cambridge, rappela en 1883 que Kant l'avait formulée (...). J'ai relu la traduction de 1887 de Kant de *La Philosophie du droit*. Il écrit en effet : « Agis comme si la libre existence de ta volonté coexistait avec la liberté des autres selon la loi universelle. » La conclusion de Kant est proche de moi. Mais elle diffère dans sa forme et dans son origine. Kant l'affirme a priori. Moi, je la déduis des conditions de la vie[30] !

Spencer, défenseur du droit naturel

Spencer accuse son siècle de superstition par foi illimitée dans les décisions des hommes politiques qui forment le droit positif. Or le droit naturel s'impose, quel que soit ce droit positif.

Il prend à témoin les grandes autorités de la *Common Law* anglaise. Le *chief justice* Hobart écrit : « Même un acte du Parlement contre l'équité naturelle, comme autoriser chacun à être le juge de son propre cas, serait nul *ab initio*[31]. » Il cite William Blackstone[32] qui écrit : « La loi de la nature est liée à l'humanité depuis son apparition. Elle est dictée par Dieu et supérieure à toutes les lois humaines. » Il cite aussi Sir James Mackintosh (*Philosophie du droit*) : « La loi de nature est une

---

30. *Ibid.*, « Appendix A » : « The Kantian Idea of Rights », p. 451-453.

31. Hobart, *Hobart's Reports*, Londres, 1641, p. 120.

32. William Blackstone (1723-1780). Ce juge et parlementaire anglais publie en 1756 *An Analysis of the Laws of England*. Ses *Commentaries* deviennent un manuel de base de l'enseignement de la *Common Law* en Grande-Bretagne et aux États-Unis.

règle de conduite suprême pour tous, minimale. Elle est loi de nature parce que ses préceptes sont essentiels au bonheur humain (...) parce que la raison naturelle la découvre, et qu'elle va avec notre constitution naturelle. Sa pertinence (*fittest*) et sa sagesse sont fondées sur la nature humaine et non sur les situations accidentelles des hommes[33]. » Ceci recoupe le *Naturrecht* des juristes allemands. Ce droit naturel est fondé sur la nature des choses, et c'est vrai ! Certes, il est a priori, mais la géométrie aussi. La pensée est en relation avec les choses. On dit « a priori » parce que fondé non pas sur l'expérience d'un individu mais sur les expériences sans nombre d'individus successifs[34].

B/ La théorie des droits revue dans Les Principes de l'éthique

Spencer constate que le mot droit (*right*) est devenu extrêmement dangereux ! On affirme un droit du roi à se maintenir de force sur le trône. On affirme le droit du pauvre à être nourri sans fournir la moindre contrepartie. Certains affirment un droit au travail, et Spencer estime que cette idée folle est typiquement française ! Bref, le sens du mot est inversé, car le droit des uns aboutit à faire violence à d'autres ! Bentham prétend que l'État crée les droits à partir du néant. Il faut donc savoir distinguer les vrais droits des faux, c'est la question essentielle.

Les vrais droits sont déductibles de la loi d'égale liberté. Les faux droits ne le sont pas, et en général la violent. Le premier droit est celui de l'intégrité physique. C'est un corollaire de la loi d'égale liberté. L'évolution a joué. Au début, le meurtre est une affaire privée. Puis c'est une affaire de famille ou de clan. Puis c'est l'affaire de toute la société. Le droit d'aller et de venir librement vient de l'instinct animal de s'échapper. Ce droit se développe peu à peu. Les anciens

---

33. James Mackintosh, *Miscellaneous Works*, vol. 1, p. 346.

34. On retrouve cette analyse dans Friedrich A. Hayek, *Droit, Législation et Liberté*, Paris, Puf, 1980, notamment dans le tome III, « Épilogue ». *Les Trois Sources des valeurs humaines*, p. 182 et suivantes.

admettaient l'esclavage et le christianisme ne s'y est pas opposé. En Angleterre, la Grande Charte est un progrès dès le XIIIe siècle. Au XVIIe siècle, on admet l'Habeas Corpus. Mais les lois interdisant aux artisans de voyager pour chercher du travail ne sont abolies qu'en 1824.

Spencer précise ici que les limites apportées au principe de libre circulation sont valables sur le plan éthique si elles ont pour but de sauver la liberté : « Les limites du droit de circuler librement nécessitées par l'organisation et la discipline militaires sont légitimes ; à condition que le but et l'intention soient bien ceux d'une guerre défensive et non pas offensive[35]. »

Le droit d'utiliser les éléments naturels

Ces éléments sont nécessaires à l'homme pour exercer librement ses facultés, condition pour rechercher le bonheur. Ces moyens accordés par la nature sont les *res communes* du droit romain : l'air, la lumière, l'eau. L'accès à la lumière justifie pour Spencer les règlements d'urbanisme. De même, Spencer considère que le droit d'avoir un air non pollué justifie des règlements particuliers applicables à certaines industries. La lutte contre le bruit est aussi justifiée, et Spencer va même jusqu'à estimer que « les bonnes manières sont une partie de la bonne moralité[36] ».

Toutefois se pose ici à nouveau l'épineuse question du droit au sol, que l'auteur avait résolue de façon radicale dans *La Statique sociale* en demandant l'expropriation des *landlords*. Il affirme à nouveau que, avant « que le progrès de l'organisation sociale ait changé les relations entre les individus et le sol, cette relation était celle d'une propriété commune et non celle d'une propriété individuelle[37] ». Mais l'usage de la violence a changé tout cela. En Angleterre, par exemple, les Anglais, les Danois puis les Normands ont conquis des terres qui appartenaient aux Celtes. Ce furent tous des prédateurs.

---

35. Herbert Spencer, Principles of Ethics, tome 2, *op. cit.*, p. 96.
36. *Ibid.*, p. 100
37. *Ibid.*, p. 104.

Mais les Celtes aussi sans doute avant eux ! La propriété privée du sol est née de la conquête.

Spencer rappelle que la « Liberty and Property Defense League » a estimé dans son congrès de 1889 que l'État n'était pas le propriétaire ultime. Car la valeur des terres a été changée radicalement par le travail des propriétaires successifs. Toutefois, le pouvoir d'exproprier suppose un droit communautaire antérieur. Certes, les terres sont limitées et tout homme a le droit d'en avoir pour subsister. Cependant, le cours de la nature qui pour Spencer est aux dents et aux griffes rouges de sang, a créé des droits de propriété privée par conquête. On ne peut recréer artificiellement une propriété pour tous en ignorant le cours de l'histoire. On peut considérer que les dépenses allouées aux pauvres par les *landlords* (*poor reliefs*) pendant trois siècles ont racheté les terres volées à l'origine par la conquête militaire. De plus, ceux qui n'ont pas de terres ne peuvent réclamer celles transformées par le travail des propriétaires.

Spencer décide alors de se rétracter par rapport à ses positions de jeunesse favorables à la propriété collective des terres.

Le droit de propriété

La question des terres mise à part, Spencer défendit toujours le droit de propriété comme un droit de l'homme essentiel. En réalité, l'évolution sociale montre que le droit de propriété a été conçu à l'origine comme un droit fondé sur le travail sans agresser autrui[38].

L'évolution de la société va de l'indéfini vers le défini. Donc les droits de propriété sont de mieux en mieux définis au cours de l'histoire. Refuser de lier l'effort à son résultat brise la loi naturelle. Le communisme viole la justice. Car celui qui, par son talent et son effort, a gagné quelque chose sans agresser autrui, doit le garder. Le lui prendre consiste à

38. *Ibid.*, p. 115.

s'attribuer une liberté plus grande que celle qu'il a : c'est violer la loi d'égale liberté. Autrefois, l'aristocratie a commis ce viol par la force. À présent, les communistes veulent commettre le même forfait au profit du plus grand nombre. Mais la mise en pratique du communisme ferait dégénérer les citoyens et appauvrirait l'ensemble de la société. Car le lien effort/rémunération est la discipline naturelle qui oblige les hommes à rester adaptés pour pratiquer les activités qui permettent à la vie de s'épanouir. La règle brisée, ils deviendront de plus en plus inadaptés et seront condamnés à disparaître peu à peu.

Enfin, l'auteur précise que le droit de propriété n'est absolu qu'en termes d'éthique absolue. En termes d'éthique relative, il est susceptible d'être taxé par l'État pour assurer la sécurité extérieure et intérieure, tant que l'homme retera imparfait et agressera ses semblables. L'impôt est alors légitime à condition que la répartition de la charge soit équitable (impôt proportionnel).

Le droit à la propriété intellectuelle

« Même un chien, qui non seulement se bat pour garder l'os qu'il a trouvé, mais se bat aussi pour sauver le manteau que lui a confié son maître, a la notion de la propriété d'un objet visible et tangible[39]. » Mais il existe aussi une propriété invisible. La justice exigeant la connexion entre la conduite et sa conséquence, le volet négatif de la justice interdit de s'approprier la propriété intellectuelle d'autrui. On ne peut reproduire un article sans l'autorisation de l'auteur. Certains dénient ce droit en disant que c'est créer un monopole. Dans l'*Edinburgh Review*, Spencer explique que, « selon les bons principes de l'économie politique[40] », il n'existe pas de monopole en l'espèce car on peut faire le commerce de tout, sauf d'un bien créé par autrui. C'est le fondement du copyright.

---

39. *Ibid.*, p. 121.
40. Herbert Spencer, Edimbourg, *Edinburgh Review*, octobre 1878, p. 329.

Déjà à l'époque romaine tardive, ce droit était reconnu (Térence vendit sa pièce *L'Eunuque*). En 1774 en Angleterre, la *Common Law* donne à l'auteur ou à ses représentants le seul droit de publication à perpétuité. Puis une loi fixa un terme, mais pourquoi un tel droit s'éteindrait-il à telle date ?

L'auteur se livre alors à un éloge sans limites des vertus de l'inventeur, bien conforme à l'esprit des Midlands en pleine révolution industrielle. Il oppose le tenant d'une sinécure au courageux inventeur qui investit son temps et son argent. On a créé le brevet pour stimuler l'industrie et le talent, mais sans reconnaître le droit moral de l'inventeur à sa création ! Or la part touchée par l'inventeur est infinitésimale comparée avec ce qu'en retire l'humanité. D'où cette remarque d'analyse économique :

> L'insécurité de la propriété intellectuelle, comme l'insécurité de la propriété matérielle, produit des résultats désastreux. Si celui qui accumule de la richesse produite ne peut la garder, on aura un manque de capital. Chez un peuple qui ignore les droits de l'inventeur, les progrès sont bloqués et l'économie en souffre. Car en moyenne, les hommes ingénieux ne voudront pas investir leurs capacités mentales sans la perspective d'un retour de leur investissement[41].

Le droit de tester et de céder en héritage

Selon l'auteur,

> Si le droit de propriété est admis, le droit de donner en est un corollaire. Il a de profondes racines. Si l'on se réfère aux conditions de sustentation de l'individu et de l'espèce, dont les principes de l'éthique sont déduits, nous voyons que la préservation de l'individu dépend du maintien de la relation entre l'effort et ses résultats, alors que la préservation de l'espèce dépend du transfert des produits des parents aux enfants. C'est vrai pour l'homme comme pour l'animal[42].

Le droit de donner implique le droit de tester. Plus la civilisation est évoluée, plus la liberté est grande en la matière,

---

41. Herbert Spencer, *The Principles of Ethics*, vol. 2, *op. cit.*, p. 128.
42. *Ibid.*, p. 136.

estime Spencer. Les États-Unis et la Grande-Bretagne sont à la pointe de cette évolution. En revanche, la France, qui pour Spencer a les traits archaïques d'une société militaire, impose une réserve et une quotité disponible en matière de successions. Toutefois, Spencer admet que la loi limite la liberté de tester pour protéger les enfants mineurs avec des mécanismes de trust.

Le droit au libre-échange et à la liberté des contrats

Le droit de donner implique le droit d'échanger car l'échange est un don réciproque. Les primitifs pratiquent le troc. C'est l'État militaire qui peu à peu à interdit ou réglementé les échanges. Mais le combat contre les *Corn Laws* en Grande-Bretagne a montré que c'est la politique et non la morale qui a rétabli la liberté des échanges. Les « protectionnistes » devraient être appelés des « agressionnistes » car ils violent la loi d'égale liberté.

La liberté des contrats est aussi un corollaire de la loi d'égale liberté. Seul le contrat établissant l'esclavage n'est pas valable car l'un des termes du contrat (l'abandon de sa propre liberté) est incommensurable. Mais par contre, des restrictions aux libertés des contrats ou à la liberté d'échanger peuvent être justifiées pour des motifs de défense nationale.

Le droit à la libre activité économique

Conséquence des droits de libre circulation et de libre-échange, ce droit est celui de choisir sa propre occupation, à condition de ne pas violer les droits équivalents de ses voisins. L'histoire donne beaucoup d'exemples de dirigisme, à commencer par les stipulations de l'Ancien Testament (Deutéronome, XXII). La France est, avec la Russie mais à un degré moins grave, le type même d'une société militaire où les fonctionnaires dirigent la société et où le dirigisme économique est roi. « Il est plein d'enseignement de voir comment la France, où l'idée d'égalité l'a toujours emporté sur l'idée de liberté et où, derrière la façade d'une forme libre de gouvernement, les citoyens ont accepté de se soumettre à une

bureaucratie aussi despotique que la bureaucratie monarchique, quoique de forme républicaine[43] ».

Le droit à la liberté religieuse

Spencer, qui est issu du milieu des dissidents (*dissenters*) méthodistes, s'est toujours opposé à l'idée d'une Église établie comme l'Église anglicane en Angleterre. La liberté de croire n'est pas en cause puisqu'elle est intérieure à l'individu. C'est la liberté de faire profession de foi qui compte. En Angleterre, depuis l'édit de tolérance de 1688, la liberté religieuse et la liberté politique ne connaissent plus de problèmes graves. Mais, dans l'histoire, ces libertés sont une exception. C'est lorsque la société de contrat remplace la société de statut que la liberté s'inscrit peu à peu dans les lois et coutumes. Là encore, une limitation aux libertés est possible si la croyance exprimée ouvertement tend directement à diminuer le pouvoir de la société à se défendre contre des sociétés hostiles (postulat d'autopréservation).

La liberté d'expression et la liberté de la presse

Elle est liée à la liberté de religion et limitée par la calomnie et l'insulte, qui sont des violations à la loi d'égale liberté. En revanche, le fait de se sentir menacé ne suffit pas. Spencer prend l'exemple des protestants qui refusent la liberté de professer ouvertement leur foi aux catholiques en disant qu'ils craignent la mise en place de l'Inquisition en Angleterre ! « Certes, il existe des maux associés à la libre parole (et Spencer vise ici les écrits contre les bonnes mœurs), comme dans le domaine politique ou religieux, mais le risque du mal doit être mis en balance avec les possibles bénéfices engendrés par la liberté de parole[44]. » La censure n'est justifiée que pour la défense nationale.

---

43. *Ibid.*, p. 151.
44. *Ibid.*, p. 160.

Les droits des femmes et des enfants

Les droits doivent-ils être proportionnels aux facultés ? Si c'était le cas, on ajouterait une injustice artificielle à celle de la nature. Les femmes ont les mêmes droits à la vie, à la propriété et à la liberté que les hommes. Toutefois, les sociétés guerrières donnent en général à la femme un statut mineur car elles ne font pas la guerre, qui est considérée comme l'activité principale de la vie. En Angleterre comme aux États-Unis où le type d'organisation centré sur l'économie est le plus développé, le statut légal de la femme est plus élevé que sur le continent européen où la société militaire est plus développée. Les droits politiques des femmes doivent être liés à leurs devoirs militaires, sinon une inégalité inverse serait créée.

Quant aux enfants, ils ont des droits à l'égard de leurs parents car ils sont incapables de subvenir à leur propre vie. La société primitive leur reconnaît peu de droits puisque l'infanticide y est autorisé. Mais la société moderne qui tolère l'avortement n'est pas différente de la société primitive qui autorise l'infanticide. Un enfant a le droit de ne pas être brutalisé et d'être propriétaire. Peu à peu, ces droits sont reconnus avec l'évolution de la société vers une moralité supérieure.

Les prétendus droits politiques

Les vrais droits sont des parts de liberté nécessaires à la poursuite des objectifs de la vie : c'est la cas de la propriété, de la liberté d'échange ou d'expression. Les droits (*rights*) viennent des lois de la vie. La société les reconnaît ou non mais ne les crée pas. D'autres revendications ne sont pas des droits. Le gouvernement sert à maintenir les droits. C'est un instrument. Le droit de vote est un instrument et non un prolongement nécessaire de la vie ! Son but est de contrôler l'État, mais le vote peut servir à violer les droits. « En France, le despotisme bureaucratique est aussi fort sous la République que sous l'Empire[45] ! » Mais l'auteur note aussi qu'aux États-Unis le vote

45. *Ibid.*, p. 196.

n'empêche pas la corruption, l'inefficacité de l'administration, les injustices fiscales, la dictature des chefs de machines électorales, le protectionnisme, la prohibition de l'alcool.

Spencer craint que le suffrage universel, loin d'avoir accru les droits, ne les mine. Napoléon III a été élu par plébiscite. La liberté limitée sauvegarde les droits, la liberté illimitée débouche sur l'agression ! Aujourd'hui, l'égalité se retourne contre la liberté. « On croit que, si l'égalité est obtenue, la liberté l'est aussi. C'est faux ! Les hommes peuvent utiliser la liberté comme l'égalité pour soumettre à l'esclavage. Obtenir les droits politiques ne veut pas dire avoir la garantie des véritables droits. Ces instruments peuvent servir pour le bien comme pour le mal. La question essentielle est celle-ci : comment les vrais droits sont-ils protégés, défendus contre les agresseurs possibles, étrangers ou intérieurs ? Le gouvernement est un système pratique. Le gouvernement représentatif est l'un des systèmes possibles. Élire les représentants au suffrage universel n'est qu'un des moyens de former un gouvernement représentatif.[46] » Spencer conclut ce point en disant que, si certaines conditions sociologiques ne sont pas remplies, le suffrage universel peut devenir une arme destructrice des droits !

Dans *Les Principes de l'éthique*, il n'a pas osé reprendre les développements qu'il avait consacrés au « Droit d'ignorer l'État » dans son précédent livre, *La Statique sociale*[47]. Ce chapitre, qui se rapproche des théories anarchistes, trouve aujourd'hui un regain de succès dans les cercles libertariens. C'est ainsi qu'il a été édité en France avec une présentation du professeur Alain Laurent en 1993[48].

Dans ce chapitre, expurgé par l'auteur lors de la réédition de *La Statique sociale* en 1860, Spencer écrivait : « Comme

---

46. *Ibid.*, p. 198

47. Herbert Spencer, « Social Statics », *Collected Writings*, vol. 3. Routledge/Thoemmes Press, Londres, 1996, chap. 19 : « The Right to ignore The State », p. 206-216.

48. Herbert Spencer, *Le Droit d'ignorer l'État*, accompagné de deux autres essais, « L'esclavage futur » et « La grande superstition politique », Paris, Les Belles Lettres, 1993.

corollaire que toutes les institutions doivent être soumises à la loi d'égale liberté, nous ne pouvons qu'admettre le droit du citoyen d'adopter un statut de "hors-la-loi" volontaire[49]. » En refusant de contribuer à l'État et en ne lui demandant rien, l'individu n'agresse personne. Évidemment, il s'expose au danger d'être maltraité par des hommes peu soucieux de la loi éthique, mais c'est son droit.

L'auteur cite à l'appui de sa thèse le grand juriste de la *Common Law* anglaise Blackstone : « Aucune loi humaine qui contrevient à la loi naturelle n'a de validité. Les lois humaines valides tirent leur force et leur autorité de l'original naturel, soit de façon directe, soit de façon indirecte[50] ». Spencer voit là un bon antidote aux superstitions politiques de son temps qui affublent le Parlement de qualités quasi-divines.

Or le gouvernement est pour lui un produit de l'immoralité. Il existe parce que le crime existe. Moins il y a de violence spontanée dans la société, moins le gouvernement est utile. Or le gouvernement emploie la violence pour combattre la violence, donc son autorité ne vient pas de l'éthique la plus pure mais d'une convention pratique. Il faut donc se défier de ce mal inévitable en fixant le lien entre la société et le gouvernement, en structurant celui-ci pour qu'il ne dérive pas dans le mal et en limitant le domaine de son intervention.

Pour Spencer, « de toutes les superstitions politiques auxquelles nous faisons allusion, aucune n'a plus de succès que l'idée que les majorités sont omnipotentes[51] » et que la voix du peuple serait la voix de Dieu. Spencer affirme au contraire que la majorité n'a pas le droit d'édicter des lois pour assassiner, soumettre en esclavage ou spolier une partie des citoyens, ou même un seul citoyen. La contrainte d'un petit nombre sur le grand nombre est une tyrannie, mais la contrainte du grand nombre sur le petit nombre est aussi une tyrannie. Le mérite de la forme démocratique de gouvernement est seulement de minimiser celle-ci.

---

49. Herbert Spencer, *Social Statics*, *op. cit.*, p. 206.
50. *Ibid.*, p. 207.
51. *Ibid.*, p. 209.

> L'absence de gouvernement n'est possible que si l'homme est moralement parfait. On ne doit pas craindre la doctrine affirmée ici du droit à ignorer l'État. Il faudra un temps énorme pour qu'elle soit acceptée. L'homme moyen a tellement peur des aventures qu'il n'acceptera cette doctrine que lorsqu'il n'existera plus un seul risque pour lui[52].

L'éthique spencérienne, désormais reformulée dans le cadre de la théorie générale de l'évolution des sociétés, prétend avoir réconcilié le droit naturel avec un utilitarisme rationnel (opposé à l'utilitarisme empirique de Bentham). La théorie des droits est placée ainsi au cœur de la pensée politique, et elle est conçue comme cohérente avec les lois tirées de la science économique. Sur le plan pratique, cette théorie des droits fondée sur « la loi d'égale liberté » débouche sur la limitation du rôle de l'État (mais non sur sa suppression). Celui-ci doit se limiter à faire régner la justice. Mais la bienfaisance, la charité sont-elles alors exclues de la vie sociale ? Spencer répond que non.

JUSTICE, BIENFAISANCE NÉGATIVE ET BIENFAISANCE POSITIVE

La thèse centrale est simple : l'État, né de la guerre, donc de la violence humaine, doit faire régner la justice. En revanche, il ne doit en aucun cas se substituer aux personnes privées, aux entreprises et aux associations pour faire de la bienfaisance. Spencer distingue deux sortes de bienfaisances, la bienfaisance négative, par laquelle on s'abstient d'un acte avantageux et légal, et la bienfaisance positive, qui consiste à aider autrui par une intervention active.

L'éthique comporte deux parties : la justice et la bienfaisance. La première seule est nécessaire à l'équilibre social, car sans justice la société se défait. Cette première loi de la vie en société ne doit donc pas être brisée par un usage irréfléchi de la seconde loi, celle de la bienfaisance. Redistribuer de l'argent en le retirant de force de quelqu'un qui l'a mérité par

---

52. *Ibid.*, p. 210.

son travail honnête pour le donner à une personne qui ne l'a pas mérité, viole la règle de la justice. Si le principe de la coopération humaine est violé, la société finira par s'appauvrir et se dissoudre. Décourager les meilleurs, affirme Spencer, c'est entraîner une dégénérescence des mentalités, voire des conditions physiques des hommes.

L'égalitarisme social mène à l'idée que tout est la faute de la société. Il faudrait donc remanier celle-ci, et cette tâche est confiée à un État chargé de répartir les richesses : c'est le principe du communisme. Un cran plus loin, il y a la théorie selon laquelle il faut détruire physiquement ceux qui empêchent le progrès social ; c'est l'anarchisme d'un Ravachol[53], qui nous ramène à la lutte pour la vie entre des brutes.

L'auteur estime que la justice est nécessaire pour empêcher le plus fort de faire violence au plus faible. C'est là le rôle des pouvoirs publics. Ainsi, le moins travailleur ou le moins doué est sauvé partiellement de son infériorité, alors que la nature brute le condamnerait. En fait, les animaux sociaux font souvent comme l'homme, ainsi que l'éthologie l'a montré[54].

On peut alors se demander s'il ne faut pas aller plus loin et si, au lieu de se limiter à préserver les sphères d'activité de chacun, comme le fait la justice, il ne faut pas égaliser les bénéfices de tous, personne n'étant responsable de son infériorité. Spencer s'insurge contre ce raisonnement parce qu'il évacue la responsabilité du sujet. De plus, la justice maintient la connexion entre l'acte et ses conséquences, et permet la sélection des comportements qui donne à la civilisation la

---

53. Ravachol, cité par Spencer dans le volume 2, p. 292, des *Principes d'éthique*, était un révolutionnaire anarchiste français qui prônait le recours à la violence.

54. L'éthologie, ou biologie du comportement, fut créée à l'origine notamment par Sir Julian Huxley, descendant de Thomas Huxley, ami de Darwin et de Spencer. Cette science a montré, notamment chez des mammifères comme les loups, des comportements d'inhibition qui limitent les agressions à l'intérieur de l'espèce. Un loup blessé dans un combat avec un congénère n'a qu'à lui montrer sa gorge, il sera épargné. (Voir notamment les ouvrages d'Irenaüs Eibl-Eibesfeldt, Konrad Lorenz ou Robert Ardrey.)

possibilité de progresser – *the survival of the fittest*[55]. L'État doit donc l'imposer. La règle de bienfaisance doit en revanche demeurer facultative, laissée à l'appréciation de chacun, car elle ne permet pas de réguler le corps social. La justice est autorégulée par l'exigence de réciprocité. La bienfaisance, étant illimitée, n'est pas autorégulée et peut donc finir, si elle est poussée trop loin, par dérégler le corps social. Autrement dit, le principe de Spencer est de dire oui à la bienfaisance, à la charité, à condition que celle-ci n'aille pas jusqu'à détruire le principe de justice, qui est le seul sur lequel peut se fonder une société viable.

Il reste à présent à distinguer deux sortes de bienfaisances, la bienfaisance négative, qui consiste à s'abstenir d'un avantage supplémentaire que l'on pourrait obtenir par une action complémentaire, et la bienfaisance positive, où la perte de satisfaction faite par le don est compensée par la satisfaction provoquée par le sentiment de sympathie. Ce sont deux raisonnements distincts qui portent, le premier sur l'économie de l'autorestriction (*self-restraint*), le deuxième sur l'économie du don.

A/ La bienfaisance négative

Cette expression curieuse de Spencer vise des actes d'autolimitation des propres avantages d'un individu, faits dans une perspective altruiste.

L'économie de l'autorestriction appliquée à la libre concurrence

C'est le moraliste qui s'exprime :

> Au-delà des limites aux actions des individus fixées à juste titre par l'État dont c'est le métier, les individus doivent s'imposer eux-mêmes d'autres limites par sympathie pour leurs concitoyens

---

55. La célèbre formule souvent reprochée à Spencer, « la survivance du plus apte, ou du plus adapté », ne s'applique pas nécessairement à un individu. Elle peut s'appliquer comme c'est ici le cas à un comportement. Elle peut aussi s'appliquer à une institution. Spencer la cite page 293 des *Principes d'éthique, op. cit.*

avec lesquels ils entrent en concurrence. Car la bataille qu'est la vie dans un contexte de concurrence, même régulée par la loi, peut prendre un aspect sans merci semblable à une bataille usant de la violence. Et chaque citoyen, qui n'a pas à être contraint par la loi dans le cadre de la compétition légale autorisée, devrait accepter une contrainte morale interne dans ce cas-là[56].

À présent, si l'on étudie non plus les fonctions directement productrices, mais les fonctions régulatrices, on peut souhaiter une autodiscipline, car les entrepreneurs beaucoup plus efficaces peuvent ruiner leurs concurrents sans pour autant violer la loi. Spencer cite un commerçant en gros de New York qui abaissait ses prix pour ruiner ses concurrents ou qui prêtait de l'argent pour en exiger le remboursement à un moment inattendu. C'est du « meurtre commercial », estime Spencer. Il crée du chômage et finit par imposer un monopole en faveur du plus fort. Le monopoleur imposera ensuite ses prix au public. C'est alors la concurrence qui se détruit elle-même. Spencer estime que le plus fort sur le marché doit laisser survivre ses concurrents en gardant un taux de profit convenable sans pousser jusqu'au bout son avantage. Il appelle cela « vivre et laisser vivre ». Cette moralité seule peut permettre d'éviter la réglementation par l'État.

L'autorestriction et le libre contrat

La société a plutôt tendance à négliger l'exécution des contrats. Parfois, des lois interviennent et modifient les contrats initiaux. Parfois, l'administration change le statut d'une rue tranquille où les loyers sont élevés en raison de cette tranquillité, et en fait une voie à grande circulation. Parfois, un contrat appliqué à la lettre peut aboutir à des résultats socialement désastreux et, dans ce cas, si l'on veut éviter l'intrusion de l'État violant la liberté et l'exécution intégrale des contrats, il faut faire appel à la « bienfaisance négative ».

Mais, sur le marché du travail, la « bienfaisance négative « est difficile à exercer faute de marge d'action réelle. Si un

---

56. Herbert Spencer, *The Principles of Ethics, op. cit.*, p. 297.

entrepreneur décide d'augmenter les salaires alors qu'il existe une main-d'œuvre nombreuse à bon marché, cela se fera au détriment de ceux qu'il n'embauchera pas. Un employeur soucieux d'humanité devrait donc employer plus d'ouvriers, dès lors que c'est techniquement possible, quitte à donner à chacun d'eux un salaire un peu plus faible. Par ailleurs, un entrepreneur qui réduit ses profits pour augmenter les salaires risque de ne pas se moderniser et de faire faillite face à la concurrence ou face à un retournement imprévu de la conjoncture.

Selon l'auteur, « ceux qui attisent l'antagonisme entre employeurs et employés ignorent délibérément ou non que la hausse généralisée de tous les salaires va entraîner une hausse généralisée des prix. Les syndicats se placent du point de vue du producteur et ignorent celui du salarié en tant que consommateur (...). La marge d'action pour une action de bienfaisance négative est donc réduite. De plus, cette bienfaisance exercée sans discernement peut se révéler cruelle[57] » (si elle condamne des ouvriers au chômage, par exemple).

On oublie aussi qu'une bienfaisance négative de l'employé envers son employeur peut s'avérer nécessaire. Des exemples montrent que, lorsqu'une entreprise doit achever un travail dans un temps très court avec de lourdes pénalités de retard, les salariés peuvent profiter de la situation pour demander des salaires plus élevés, et cela sans commettre d'injustice. Si cette demande tient compte de la bonne situation financière de la société, il n'y a rien à objecter. Mais les salariés ne peuvent se désintéresser de la survie de l'entreprise. S'ils font ce chantage en la ruinant, ils risquent de perdre leurs emplois, et la société tout entière y perdra aussi.

Souvent, les grévistes non seulement ignorent la bienfaisance négative, mais commettent même des actes d'injustice, par exemple en voulant forcer les non-grévistes à cesser le travail. En interdisant à leurs camarades d'honorer leur contrat de travail, ils brisent la loi d'égale liberté.

---

57. *Ibid.*, p. 312.

D'où cette conclusion un peu désabusée de Spencer :

> Je remarque en passant que ce mépris des injonctions de la charité et de la justice montre combien la masse des hommes est encore loin d'être adaptée pour vivre sous de libres institutions. Une société dans laquelle c'est un vice de défendre son indépendance personnelle, et une vertu de se soumettre à une organisation syndicale autoritaire et de persécuter ceux qui ne se soumettent pas, est une société qui va perdre rapidement ses libertés acquises. Des hommes qui comprennent si peu ce qu'est en réalité la liberté ne pourront que la perdre un jour ou l'autre[58].

L'obligation morale de s'interdire de donner ou de recevoir des payements non mérités

Il existe une forme de bienfaisance négative à laquelle personne ne pense mais qui doit être mentionnée dans un traité d'éthique de la vie économique et sociale. Il s'agit de s'abstenir de donner des gratifications non méritées et qui favorisent la corruption généralisée et le dysfonctionnement de la société. Spencer voudrait éviter les effets pervers entraînés par des actes apparemment charitables et accomplis avec les meilleures intentions[59]. Il cite cet exemple : « Pauvres garçons ! Je dois leur donner quelque chose, dit la dame au grand cœur, qui tend quelques pièces de monnaie à un orchestre des rues catastrophique qui dérange le quartier depuis dix minutes avec une musique innommable ; disant cela, elle est persuadée d'avoir fait du bien et accusera de dureté de cœur celui qui ne l'approuverait pas[60]. » Spencer fait remarquer que l'on rémunère les prestations utiles ou qui font plaisir et non celles qui vous apportent de la douleur. Si l'on faisait l'inverse systématiquement, toute société deviendrait impossible. Mais c'est trop abstrait pour la dame charitable. Elle ignore qu'elle va encourager cet orchestre à faire du bruit dans d'autres rues. Cet

---

58. *Ibid.*, p. 315.

59. Spencer est bien, à cet égard, dans la tradition de Mandeville, l'économiste anglais d'origine hollandaise qui, avec sa *Fable des abeilles*, imagine une société vertueuse dont le résultat est catastrophique (voir notamment Philippe Simonnot, *L'Intervention de l'État*, Paris, Belles Lettres, 2003).

60. Herbert Spencer. *The Principles of Ethics*, *op. cit.*, p. 318.

argent aurait pu être dépensé à financer des musiciens de valeur, et ce ne sera pas le cas. Les mauvais musiciens sont encouragés à continuer à faire ce pour quoi ils ne sont pas faits alors qu'ils pourraient se reconvertir dans une tâche à laquelle ils seraient adaptés, et donc utiles à la société. Mais ces résultats éloignés demeurent inaperçus. Refuser de donner de l'argent dans le cas proposé est bien de la bienfaisance négative car il est difficile de se refuser à se laisser aller à un mouvement de sympathie spontanée, et il est encore plus désagréable de se voir traité de « sans cœur » par son entourage !

Restriction dans les talents, les blâmes et les éloges

Spencer note que la coopération sociale porte sur des avantages matériels, mais aussi sur des avantages non matériels, comme la réputation auprès d'autrui. Il faut là aussi pratiquer la « bienfaisance négative ». Par exemple, un homme brillant par sa conversation évitera de marginaliser les autres convives. Il ne faut pas humilier autrui en poussant son avantage trop loin, ce qui d'ailleurs est aussi un principe de la diplomatie internationale !

Le passage suivant montre bien les nuances de la pensée de Spencer, qui sont négligées par ceux qui l'accusèrent de « darwinisme social » :

> Nous voyons mieux dans tous ces cas l'utilité de limiter, autant que nous le pouvons, les souffrances causées par l'inégalité des facultés. Comme nous l'avons déjà dit, la discipline cruelle de la nature, qui favorise les bien doués et laisse les autres souffrir, a du point de vue humain un aspect injuste. Certes, nous avons vu qu'il n'est pas permis de s'opposer aux relations normales de cause à effet entre la conduite et ses conséquences, en voulant par exemple égaliser le destin des bien doués et des mal doués. Mais il est possible de modifier les résultats des lois de la nature sans interférer de façon grave dans le processus en cours de l'évolution. Bien qu'il soit difficile d'agir ainsi sur les effets matériels de l'inefficacité plus ou moins grande des hommes dans la bataille de la vie, il est possible d'agir sur les effets psychologiques manifestés socialement[61].

---

61. *Ibid.*, p. 328-329.

Autrement dit, la courtoisie et la magnanimité doivent rendre les inégalités supportables sans les détruire.

La bienfaisance négative n'a de sens que si elle favorise le maintien de l'espèce, qui passe par la coopération sociale. Elle doit prévenir des actes destructeurs socialement, même si ceux-ci ne sont pas à proprement parler des injustices sanctionnées par l'État. La bienfaisance négative doit donc favoriser le bonheur.

B/ La bienfaisance positive (ou charité active)

Contrairement à une croyance répandue concernant Spencer[62], celui-ci n'a jamais exclu la charité comme contraire aux lois de l'évolution. Il estime même que la bienfaisance positive est une obligation éthique indispensable à la survie de la société, au-delà des obligations imposées par la justice et sanctionnées par l'État. Il distingue plusieurs formes de « bienfaisance positive », celle qui s'exerce au sein de la famille, celle qui concerne, par-delà le cercle familial, les malades, les victimes et les amis, celle qui concerne les pauvres, et enfin « la bienfaisance sociale et politique ». L'évolution, pour Spencer, conduit à une adaptation croissante de l'homme à la vie en société, et elle doit donc conduire non seulement à un renforcement de la justice, mais aussi à un renforcement de la charité, de la « bienfaisance » (*beneficence*, en anglais), selon le vocabulaire qu'il affectionne. On peut penser d'ailleurs que dans la concurrence qui existe entre les différents types de sociétés, celles qui appliquent la justice et la charité seront plus fortes et éliminerons les autres, par processus d'imitation.

Le point sur lequel l'auteur reste inflexible, et qui lui a valu les accusations de « darwinisme social », est que l'exigence de charité ne doit pas étouffer l'exigence de justice. Financer une aide aux pauvres, acte de charité, en spoliant les plus riches et en les expropriant par la force, acte d'injustice,

---

62. Voir par exemple Patrick Tort, *Spencer et l'évolutionnisme philosophique*, Paris, Puf, 1996.

n'est ni admissible moralement, ni efficace économiquement et politiquement. C'est pourquoi les actions de bienfaisance doivent relever le plus possible d'autres instances que de l'État. Pour lui, la bienfaisance ordonnée par l'État correspond à un type de société militaire qui réduit les libertés et étouffe les sentiments de sympathie spontanés. La bienfaisance dans une société tournée vers les préoccupations économiques et non plus militaires est assurée par le développement des sentiments de sympathie, et relève donc essentiellement de la philanthropie privée. Elle n'empêche pas le fonctionnement des lois économiques et des mécanismes de la justice qui veulent que les mérites soient récompensés tels qu'ils sont évalués par les marchés, et qui impliquent que les comportements reçoivent leurs sanctions naturelles.

La bienfaisance positive au sein de l'institution familiale

Pour Spencer, la loi de la famille est l'inverse de la loi de la société. La loi de la société veut que l'on rémunère mieux les plus capables. Un principe inverse détruirait toute chance de prospérité économique et précipiterait tout le monde dans la misère. Cette rémunération des plus capables est conforme au principe de « la survie du plus apte » que l'on rencontre partout dans l'évolution des espèces vivantes, mais aussi dans celle des institutions sociales.

La loi de la famille suppose que plus on est faible, plus on reçoit de prestations. Si cette loi n'avait pas été dégagée au cours de l'évolution, l'espèce aurait disparu par extinction des jeunes générations par définition plus faibles.

L'assistance aux malades

Contrairement à une idée reçue largement répandue, Spencer ne prône pas l'élimination des malades et des faibles au nom de la sélection évolutive. Au contraire, il observe que seule la protection des femmes et des enfants, moins forts physiquement, a permis à l'humanité de survivre. C'est l'éthique familiale, fondée sur la proportionnalité entre les prestations accordées et la faiblesse, qui permet ce résultat.

L'éthique familiale est l'inverse de l'éthique sociale, qui est fondée sur la rémunération des services rendus, et donc sur les mérites reconnus par le marché.

C'est pourquoi les soins accordés aux malades relèvent donc d'abord de la famille, et non de l'État. Les obligations de la famille peuvent être suspendues en cas de maladie contagieuse grave et un organisme spécialisé, l'hôpital, est alors requis. C'est précisément le principe de la survie du plus apte qui a assuré l'extension des pratiques charitables auprès des malades, au risque de sa propre vie. Le principe de « la survie du plus apte » doit donc être compris de façon très large, et non étroitement égoïste.

Les sociétés d'assistance mutuelle et les assurances doivent se charger des malades au-delà du cercle familial. Spencer note ici une contradiction entre le principe de sympathie qui fait que tous les malades ont droit à une aide et le principe de justice qui fait que seuls les malades prévoyants qui ont cotisé peuvent y prétendre.

L'assistance aux pauvres

Pour l'auteur, l'assistance aux pauvres est la forme la plus évidente de la bienfaisance. Il faut distinguer selon lui trois formes d'assistance.

> Nous avons l'aide légale attribuant aux pauvres de l'argent prélevé obligatoirement par le système fiscal. Nous avons l'aide aux pauvres distribuée par des sociétés organisées de façon spontanée et dont les fonds proviennent de dons volontaires. Et enfin, nous avons l'aide individuelle privée attribuée à des personnes en état de dépendance, ou dont les problèmes ont été pris en compte par une âme charitable, ou bien l'aide accordée aux mendiants[63].

L'aide aux pauvres financée par la fiscalité est incompatible avec la limitation des fonctions de l'État exigée par l'éthique, précise Spencer. Pour lui, le rôle de l'État est de protéger la société et l'individu contre les agressions internes

---

63. *Ibid.*, p. 393.

et externes de telle façon que les hommes puissent vivre ensemble dans la plus grande liberté possible. L'État doit aussi contrôler l'usage du territoire pour empêcher le sacrifice des intérêts commun des propriétaires, c'est-à-dire la nation. Mais taxer des citoyens au profit d'autres sort de ce domaine et va même jusqu'à violer la première fonction de l'État en commettant une agression.

En apparence, l'aide des sociétés charitables, travaillant avec des dons et non avec des impôts, est préférable. Mais, là encore, on a affaire à une machine administrative. Les employés de sociétés charitables distribuent l'argent à ceux qui réclament et non à ceux qui en ont besoin. Il dénonce l'existence de sociétés philanthropiques « bulles » qui ne cherchent que leur profit en détournant les fonds qui leur sont confiés. Dans certains cas, Spencer pense que les services de l'État peuvent commettre moins de fautes[64] !

Le système de l'aide publique obligatoire semble en tout cas détestable. Il accroît le nombre des assistés, donne le goût de l'assistance à des foules toujours plus nombreuses et affaiblit les meilleurs éléments de la société en les ponctionnant fiscalement. Le principe de la survie du plus apte qui conduit à maintenir le lien entre une conduite et ses conséquences n'est plus appliqué. Ce principe ne peut plus être mis en pratique dans toute sa rigueur avec les sentiments d'aujourd'hui, pense Spencer.

L'aide d'État est une sorte d'opium social, écrit-il[65]. Retirer cet opium est nécessaire pour que les hommes mènent une vie normale, et non une existence dégradée d'assistés. Mais la période de transition sera douloureuse, comme l'est celle de désintoxication d'un drogué.

La bienfaisance au travers des relations sociales

Entretenir un minimum de relations sociales est un devoir, affirme Spencer. Mais la bienfaisance n'oblige pas à

---

64. Herbert Spencer, *Principles of Ethics, op. cit.*, p. 398.
65. *Ibid.*, p. 409.

entretenir des relations purement conventionnelles, fondées sur la mode ou la routine. Depuis longtemps, on organise des fêtes pour le voisinage, des excursions gratuites pour les enfants, des fêtes d'école ou des concerts gratuits, qui rapprochent entre elles les diverses catégories sociales. Spencer apprécie particulièrement les écoles du dimanche créées par les églises dissidentes, puis copiées par l'Église anglicane. Toutes les formes d'enseignement et de conférences diffusant du savoir lui paraissent bénéfiques.

La bienfaisance politique

Dans les sociétés guerrières du passé, l'obéissance était nécessaire aux succès militaires, et les pensées et actions individuelles devaient donc être réprimées. Mais, sous un régime politique comme le nôtre, explique Spencer, participer à la vie politique est un devoir du citoyen. Ne pas le faire, selon lui, consiste à faire preuve de courte de vue, d'ingratitude et de mesquinerie. Courte vue car c'est conduire les institutions politiques vers leur dégénérescence. Ingratitude car c'est mépriser les bonnes institutions que nos ancêtres nous ont léguées et ignorer notre dette à leur égard. Enfin, on peut parler de mesquinerie car c'est compter sur les autres pour maintenir et améliorer le système, tout en en profitant[66].

> La politique n'est saine que si elle est honnête. Or elle se dégrade en raison du combat que les partis politiques mènent entre eux. La bienfaisance politique consiste à limiter autant que faire se peut ces excès[67].

L'irresponsabilité vient de ceci : un élu ne l'est que parce qu'il partage l'opinion dominante sur une question essentielle. Mais l'esprit de parti fait que l'élection devient en réalité un plébiscite. Le député s'arroge le droit de décider en contradiction avec l'opinion sur toutes sortes d'autres sujets. On a un chef de parti qui commande des députés asservis. Quelle différence avec un despote ? demande Spencer.

---

66. *Ibid.*, p. 426.
67. *Ibid.*, p. 428.

Certains répondent que la vie politique ne peut fonctionner qu'à ce prix. Ils affirment qu'il ne faudrait que deux partis politiques sinon ce serait l'anarchie. En réalité, il devrait exister des majorités d'idées aussi nombreuses qu'il existe de questions à trancher. C'est à cette condition que seraient préservées la liberté et l'honnêteté. Si le gouvernement perd la majorité sur un vote, il ne devrait pas démissionner pour autant, mais changer sa ligne politique sur ce point tout en continuant son travail, comme c'est le cas en Suisse !

La bienfaisance politique consisterait donc aussi à choisir des hommes qui soient des législateurs capables. L'électeur néglige ce que font ses représentants. Or ces derniers voient d'abord leur propre intérêt, qui est de rester populaires.

Les progrès de la bienfaisance

Selon l'auteur, « toute conduite qui, que ce soit par une voie directe ou indirecte, conduit au bonheur ou à la misère, doit être jugée en conséquence comme bonne ou mauvaise, et ne peut échapper au jugement de l'éthique[68] ». Ainsi, une très large part de la conduite, qu'elle relève du domaine politique, économique ou social, devrait être analysée du point de vue de cette science qu'est l'éthique, une fois examinée au préalable la conduite qui relève de la justice, donc des conditions minimales qui permettent la vie en société. La bienfaisance, elle, vise la conduite maximisant le bonheur de tous.

La justice relève de l'État ; la bienfaisance non, car si elle devenait obligatoire, elle porterait atteinte à la fois à la justice et aux libertés.

Dire que la bienfaisance, dont chacun reconnaît le caractère indispensable à une société véritablement humaine, n'existera pas si l'État ne la prend pas en charge, est contraire à l'observation historique. La bienfaisance a toujours existé, y compris dans de petites sociétés primitives sans État comme celle des Esquimaux, que l'auteur se plaît à citer. Au Moyen Âge, c'était l'Église et non l'État qui assurait l'essen-

68. *Ibid.*, p. 437.

tiel de la bienfaisance. L'État, en prenant en charge la bienfaisance, a plutôt tendance à étouffer les sentiments qui permettent son développement sous forme d'action privée.

En bon disciple d'Adam Smith, Spencer n'attache pas d'importance à la seule division du travail, mais aussi au développement de la sympathie dans la société. Il a lu non seulement *L'Essai sur la nature et les causes de la richesse des nations*, mais aussi *La Théorie des sentiments moraux*[69]. Le progrès des sentiments moraux est plus lié à l'état de la société créé par une évolution lente mais inexorable que par des mesures étatiques artificielles. Or la bienfaisance, pour Spencer, repose d'abord sur les sentiments moraux dominants dans la société.

Pour lui, la sympathie ira croissant et réduira les souffrances des hommes. Car les sociétés pratiquant la sympathie seront plus efficaces économiquement que les autres, et les types sociaux moins efficaces disparaîtront peu à peu. L'altruisme sert à réduire les souffrances qui accompagnent la réadaptation de l'espèce. L'homme qui souffre moins est plus apte à la sympathie. L'évolution va dans le sens d'un développement croissant de la vie, donc d'un accroissement du bonheur.

Certains ne voient pas cette évolution pour l'avenir et d'autres y sont moralement indifférents. Mais d'autres encore comprennent l'évolution rationnellement et veulent participer à son progrès par petites touches pour « accomplir l'homme pleinement » (*for the making of man*[70]). La joie de l'altruisme, pour Spencer, est donc inscrite dans l'avenir de l'humanité.

---

69. Adam Smith, *Inquiry into the nature and causes of the wealth of nations op. cit.*

70. Herbert Spencer, *Principles of Ethics, op. cit.*, p. 443.

ÉPILOGUE

HERBERT SPENCER, DARWINISTE SOCIAL OU HUMANISTE LIBÉRAL ?

Herbert Spencer a systématisé sa pensée évolutionniste libérale jusqu'à en faire une philosophie globale, dont les aspects économiques et politiques ne sont qu'un élément d'une conception du monde générale, une *Weltanschauung*. Dans son esprit comme dans celui de ses admirateurs, l'évolutionnisme est synonyme de progrès, et le libéralisme de bonheur maximisé pour l'individu. La devise résumant sa pensée économique et politique aurait pu être « évolution et liberté », que l'on pourrait opposer à la devise des disciples d'Auguste Comte, « ordre et progrès ».

Notons que l'évolution est pour Spencer une notion plus précise que celle de progrès, plus scientifique, car définie par l'application de lois rigoureuses. L'évolution contient notamment l'idée d'un ordre croissant, idée qui convenait aussi à Auguste Comte. Mais cet ordre émerge essentiellement d'un processus spontané, et non d'une planification volontaire. De plus, la liberté est le but vers lequel tend l'évolution en même temps qu'elle est le moteur du progrès. Elle a donc un rôle majeur et croissant à jouer, alors que, pour Auguste Comte, c'est l'ordre rationnel découvert par les savants qui joue ce rôle de promotion du progrès.

À ces deux valeurs d'évolution et de liberté, il faudrait ajouter la justice et la paix. Pour Spencer, la liberté n'est viable que si elle est compatible avec l'égale liberté d'autrui :

c'est la formule de la justice, exprimée également par Kant, et c'est le rôle de l'État que de maintenir cette justice et de ne faire que cela. C'est parce que les prélèvements fiscaux induits par la charité forcée violent le principe de justice que Spencer veut réserver les tâches d'aide sociale aux seules activités privées. L'État ne peut à la fois être juste et charitable. S'il est charitable, c'est au détriment de la justice, qui est la condition première de la vie en société. L'État est donc là pour assurer le maintien du principe de justice ou d'égale liberté entre les individus. C'est pourquoi Spencer n'est pas anarchiste en matière d'État, mais minimaliste.

L'application de la justice aux relations humaines exclut naturellement toute forme de violence, d'où la condamnation par Spencer de toutes les guerres d'agression. Mais, là encore, il n'est pas pacifiste au sens le plus absolu du terme, puisqu'il justifie les guerres défensives. Ces dernières sont même d'ailleurs des obligations de justice, afin de défendre les droits fondamentaux des individus. De même que la liberté permet le progrès, la justice implique la paix. Et il n'existe pas de liberté en société sans justice. L'État qui ne fait pas respecter la justice ou tolère une agression guerrière de l'étranger manque donc à ses devoirs. Le système de Spencer est très cohérent sur cette question. À cet égard, on pourrait dire que, du point de vue de la « statique sociale », la devise de Spencer s'intitule « justice et liberté ». Du point de vue de la « dynamique sociale », ce serait : « évolution et individuation croissante ».

Il est logique que Spencer ait été attaqué par les tenants du militarisme, comme Werner Sombart, ou les défenseurs d'une éthique de combat héroïque, comme Frédéric Nietzsche ou Thomas Carlyle. Pour Spencer, l'activité militaire a été utile autrefois pour permettre l'évolution de la société et discipliner les instincts du sauvage par des contraintes étatiques et statutaires. Mais, pour l'avenir, la compétition économique doit remplacer la guerre dans ce rôle d'amélioration de la nature humaine, afin que l'homme soit de plus en plus civilisé. Comme l'État et le militarisme ont partie liée (pour Spencer, une armée efficace implique la création de l'État), l'avenir doit donc conduire à la réduction

de l'État à une forme minimale. Seul un changement de la nature humaine vers une moralité parfaite permettrait « d'ignorer l'État », de le rendre inutile et de le faire disparaître. Dans la société idéale, il n'y aurait plus que des activités économiques et des activités désintéressées à but philanthropique et culturel. La politique disparaîtrait alors de la vie des hommes. L'économie, en revanche, aurait le rôle d'activité dominante, associée à la science et au droit, pour assurer le bonheur futur de l'humanité. À la trilogie « pouvoir religieux, pouvoir politique, pouvoir militaire » se substituerait la trilogie « liberté de la science, épanouissement du droit, libertés économiques ». Précisons que Spencer, en protestant « dissidant » qu'il est, ne s'attaque pas au religieux en tant que tel mais au pouvoir ecclésiastique, auquel il oppose la démocratie pluraliste des confessions protestantes.

Il est donc paradoxal que les attaques les plus nombreuses contre Spencer ne soient pas venues des militaristes mais plutôt des défenseurs d'une société de bonheur collectif, souvent pacifistes, au moins à long terme, tenants comme Spencer du progrès et mettant au-dessus de tout la réalisation non de la justice au sens classique et restreint du terme, mais de la « justice sociale ». Ce sont les partisans de l'égalitarisme et du socialisme d'État qui se sont montrés les antispencériens les plus efficaces. Ils ont accusé Spencer de « darwinisme social », ce qui une erreur historique puisque, si influence il y a eu, c'est plutôt Spencer qui a précédé Darwin en matière d'évolutionnisme. L'accusation est d'ailleurs doublement erronée car, en biologie, Spencer était un disciple de Lamarck. Mais l'image d'un libéral favorable à une sélection sociale sans pitié analogue à la féroce sélection naturelle a discrédité dans une large mesure l'œuvre antiétatiste de Spencer durant un XXe siècle dominé par les idéaux socialistes, étatistes et égalitaires. Personne ne se hasardait plus à le citer sous peine d'être diabolisé politiquement.

Réévaluer, ou apprécier de façon plus juste l'apport de Spencer à la pensée économique et politique nécessite donc tout d'abord de montrer la nature des malentendus sur la biologie qui ont faussé la façon de voir son œuvre.

Il faut ensuite rappeler l'apport de l'évolutionnisme à la compréhension des phénomènes économiques, politiques et sociaux. On peut dire que Spencer, au travers de ses « lois » de l'évolution sociale, avait prévu la globalisation économique du monde actuel, les échecs de l'égalitarisme à améliorer le niveau de vie de tous et la judiciarisation croissante de la société, inséparable d'un respect plus rigoureux des libertés.

Le troisième thème majeur de sa pensée économique et politique, après l'évolutionnisme et le pacifisme, est la servitude de l'individu face à l'État. Dans ce domaine, il n'est peut-être pas excessif de dire que la pensée de Herbert Spencer a souvent eu des accents prophétiques. Il a imaginé dans *L'Individu contre l'État*, et notamment dans son texte sur « La servitude à venir » (« The Coming Slavery »), ainsi que dans sa préface, « De la liberté à la servitude » (« From Freedom to Bondage ») ce que serait le totalitarisme au XXe siècle. Il a aussi montré les dysfonctionnements de la démocratie illimitée conduisant à un interventionnisme croissant de l'État, et a prévu la montée de la technocratie et de la confiscation du pouvoir par les états-majors des partis politiques.

Enfin, dans le contexte qui est celui du début du XXIe siècle, certains traits de libéralisme à l'ordre du jour évoquent les analyses d'Herbert Spencer. La réduction des compétences de l'État et son recentrage sur son cœur de métier, le mouvement de réduction de la pression fiscale dans plusieurs pays développés, l'effort de déréglementation rappellent les grands thèmes de *La Sphère propre du gouvernement* (*The Proper Sphere of Government*), « Les Péchés du Législateur » (« The Sins of Legislator ») ou « La Surlégislation » (« Overlegislation »). Becquemont et Mucchielli n'ont sans doute pas tort de dire que l'inspiration de Spencer peut se lire dans certains discours qu'a prononcés le Premier ministre britannique Mme Thatcher.

L'auteur couvre d'ailleurs une palette assez large du libéralisme économique et politique contemporain car, selon les textes choisis, tant les libertariens les plus purs comme Murray Rothbard que les libéraux conservateurs, proches de l'évolutionnisme social de Hayek, peuvent le considérer comme un légitime précurseur.

A/ Les malentendus sur la biologie

La principale erreur de Spencer fut sans doute de défendre systématiquement et durant toute sa vie la théorie de l'hérédité des caractères acquis. En revanche, les accusations d'organicisme ou de darwinisme social paraissent, à la lecture complète de son œuvre, sans fondement, or ce sont celles qui ont fait le plus de tort à sa mémoire. Enfin, certains textes pourraient dans une certaine mesure faire de lui un précurseur de l'éthologie humaine de Konrad Lorenz et d'Irenäus Eibl-Eibesfeldt[1], voire de la sociobiologie de Wilson[2].

Spencer et l'hérédité des caractères acquis

Le secrétaire de Spencer, David Duncan, montre que de nombreuses lettres de Spencer attestent qu'il restait convaincu de l'hérédité des caractères acquis. Cette note de Duncan est particulièrement significative : « La mention la plus ancienne du docteur Weismann (hostile à l'hérédité des caractères acquis) dans la correspondance de Spencer se trouve dans une lettre du 26 février 1890 à M. Howard Collins faisant référence à un article de la revue *Nature* du 6 février. Quelques jours après, il écrivit à *Nature* qu'il faudrait citer l'opinion de quelqu'un de poids sur le sujet (il s'agit de Darwin) et des preuves qu'il apporte à l'appui. La première chose à faire pour ceux qui nient l'hérédité des caractères acquis est de montrer que les preuves apportées par Darwin sont sans valeur. À cette suggestion de Spencer, le professeur Ray Lancaster répondit dans le *Nature* du 27 mars que les biologistes avaient déjà étudié les cas cités par Darwin comme non probants

---

1. Irenäus Eibl-Eibesfeldt, *Der Mensch, ein riskiertes Wesen ; zur Naturgeschichte menschlicher Unvernunft* (« L'Homme, un être risqué. Une histoire naturelle de la déraison humaine »), Wien, 1996.

2. Le rapprochement entre Herbert Spencer et la sociobiologie est effectué notamment, dans un esprit polémique, par Patrick Tort dans *Spencer et l'évolutionnisme philosophique, op. cit.*, p. 120.

et qu'il était très regrettable que Spencer n'ait pas étudié ces travaux-là[3]. »

La croyance en l'hérédité des caractères acquis, opinion majoritaire à son époque, a eu des conséquences sur sa pensée économique et politique dans son analyse des perspectives à long terme de l'évolution sociale. Spencer était optimiste car il pensait que les acquisitions culturelles au cours de la vie, réalisées grâce à la concurrence économique et à la survie du plus apte, se transmettraient aux générations suivantes. Dans cette perspective, l'homme devait devenir de plus en plus moral, de plus en plus adapté à la vie en société, et l'État pourrait alors dépérir.

L'évolution régressive que Spencer constata à la fin de sa vie, à la fin du XIXe siècle, à savoir la montée de l'esprit guerrier et l'accroissement du rôle de l'État dans la société, était pour lui une péripétie qui s'expliquait par le fait que l'évolution n'était jamais linéaire mais obéissait à des rythmes oscillatoires. Il est notable toutefois que Spencer s'était alors départi de son grand optimisme exprimé dans ses livres de jeunesse comme *La Statique sociale*. La tendance vers la liberté croissante ne faisait pour lui pas de doute, mais il pensait que le processus serait beaucoup plus long qu'il ne le croyait autrefois. Aujourd'hui, il est admis qu'un tel processus, s'il se réalise, serait d'origine purement culturelle, et non pas enraciné dans la biologie héréditaire de l'homme. Cela signifie que le combat pour la liberté doit être repris à chaque génération.

Spencer et l'organicisme social

Il a été reproché à l'auteur, tant par des libéraux que par des antilibéraux, de manquer de cohérence dans la mesure où sa pensée économique et politique reste individualiste et antiétatique et où, dans le même temps, il affirme que la société est une sorte d'organisme analogue aux organismes biologiques. Alain Laurent, par exemple, écrit dans sa pré-

---

3. David Duncan, *The Life and Letters of Herbert Spencer*, *op. cit.*, p 33.

face au *Droit d'ignorer l'État* : « Spencer offre en effet la particularité d'être à la fois l'auteur d'une théorie sociologique fortement teintée de positivisme et de biologisme et celle d'être l'un des plus vigoureux champions des idées libérales en économie comme en politique. A priori, la cohérence entre les deux aspects de son œuvre ne va pas de soi : quelle est la liberté d'un individu comparé à la cellule fonctionnelle d'un organisme social[4] ? »

Spencer avait précisé sa pensée en expliquant que l'organisme biologique et la société obéissaient à des lois d'évolution communes et très générales de différenciation et d'intégration croissantes. Ces lois d'évolution affectaient d'ailleurs pour Spencer l'univers tout entier et s'appliquaient aussi au système solaire, par exemple. Il estimait par ailleurs que, de même qu'un corps biologique, une société n'était pas une création intentionnelle mais un processus de croissance spontanée. Cela admis, Spencer considérait que la société était profondément différente d'un organisme biologique en ce que, dans le premier cas, la conscience existait au niveau de chaque individu et non au niveau global. Par conséquent, l'individu était la fin et la société le moyen, alors que, dans un organisme, la fin des organes est de servir le bien de l'organisme tout entier, seul doué de conscience en tant qu'être vivant. L'organicisme limité de Spencer ne l'a jamais empêché de rester fidèle à l'individualisme méthodologique.

Spencer et le « darwinisme social »

C'est le point de malentendu qui est resté le plus fondamental. Non seulement les socialistes ont reproché à Spencer de refuser à l'État tout rôle d'égalisation sociale ou de lutte contre la pauvreté, mais beaucoup de libéraux ont évité de se référer à Spencer, craignant d'être ainsi étiquetés à leur tour de « darwinistes sociaux ». Ainsi, l'économiste et penseur

---

4. Alain Laurent, préface in Herbert Spencer, *Le Droit d'ignorer l'État*, choix de textes, *op. cit.*, p. 9.

politique libéral américain Michael Novak écrit dans *Une éthique économique, les valeurs de l'économie de marché* : « Les utilitaristes ont en outre eu recours à une image de société qui la représentait comme un ensemble d'individus atomisés, le primat étant réservé à l'individu, la société passant après. Cette image hautement individualiste et fragmentaire a été sérieusement déformée en étant associée par la suite aux clichés suscités par Darwin et Spencer : l'individu, un rustre, aux prises avec la nature, la société et les éléments, dans une féroce lutte pour sa vie à lui[5]. »

Or l'étude des ouvrages de l'auteur, et notamment de son éthique, montre qu'il était très attaché aux valeurs de solidarité, et aux valeurs philanthropiques en général. Toutefois, il craignait qu'au nom de ces valeurs on trouve un prétexte qui autorise l'État à intervenir partout et à étouffer les libertés. Spencer a donc souhaité séparer le domaine de la justice, où l'État doit intervenir pour faire respecter l'intégrité et les droits des individus, du domaine de la bienfaisance, de la charité, qui relève pour lui de la seule initiative privée. Par ailleurs, Spencer, qui a soutenu activement des causes humanitaires comme l'antiesclavagisme, s'est toujours montré hostile à toute forme de violence, y compris la violence guerrière. La guerre des individus entre eux ne pouvait donc pas être son idéal. Il admettait que, dans le passé, la guerre ait été un facteur de progrès mais, pour l'avenir, elle devait être remplacée par la compétition économique.

De plus, il n'a jamais conçu la compétition économique comme un combat sans merci. Il s'est opposé aux compagnies de chemins de fer qui ruinaient leurs petits actionnaires, et dénonçait le comportement des conseils d'administration d'entreprises privées qui s'émancipaient du contrôle de leurs actionnaires et trompaient le client en lui donnant de fausses informations. Non seulement *Les Principes de l'éthique*, mais également les *Essais* fourmillent de développements où Spencer dénonce l'agressivité débridée

---

5. Michael Novak, *Une éthique économique, les valeurs de l'économie de marché*, Paris, Éditions du Cerf, 1987, p. 66.

dans le domaine de l'économie. Mais, pour lui, c'est l'évolution progressive des mœurs par sélection des comportements les plus aptes à la vie sociale qui doit en profondeur améliorer les relations entre les hommes. L'État ne peut précéder cette évolution en utilisant la contrainte. S'il déborde sa mission d'assurer la justice, il tombe nécessairement dans l'injustice, ce qui ne peut améliorer la situation.

Il n'existe donc pas un darwinisme social spencérien qui justifierait l'abandon des plus faibles et la survie des plus forts, mais un évolutionnisme spencérien qui constate la sélection des formes de vie sociales les plus morales parce que ce sont celles-ci qui permettent au plus grand nombre non seulement de survivre, mais de vivre le mieux possible. Cette idée de sélection des comportements et des règles sociales plus que des individus combattant entre eux a été reprise et développée plus systématiquement par Hayek : « Ce qui a rendu les hommes bons n'est ni la nature, ni la raison mais la tradition. (...) La plupart de ces étapes dans l'évolution de la culture ont été franchies grâce à quelques individus rompant avec certaines règles traditionnelles et pratiquant de nouvelles formes de comportement, non parce qu'ils comprenaient qu'elles étaient bonnes, mais parce que les groupes qui les appliquaient prospéraient davantage que d'autres et s'accroissaient[6]. »

L'auteur par ailleurs reprend à Adam Smith l'idée de sympathie comme motivation des individus. Il pense que, avec l'évolution, la sympathie joue un rôle croissant car l'individu apprend de plus en plus à manifester son intérêt pour autrui. En quelque sorte, la sympathie est sélectionnée par l'évolution car, là où elle se développe, la société fonctionne mieux. Elle permet l'adaptation de l'homme à la vie sociale.

Certes, Spencer est l'auteur d'une formule choc : *the survival of the fittest* (« la survie du plus adapté »), qui a pu être

---

6. Friedrich. A. Hayek, *Droit, Législation et Liberté, op. cit.*, tome III, épilogue, p. 192.

interprétée comme « la survie du plus fort ». Mais l'adaptation dont il s'agit est une adaptation à la vie sociale qui elle-même évolue, de sorte que les critères de la bonne adaptation changent au fur et à mesure même de l'évolution. Dans une société policée, la force physique n'est évidemment pas le meilleur critère d'adaptation. Ces critères changent avec les types de sociétés dont les deux pôles opposés sont, pour Spencer, la société guerrière et la société « économique ». Dans cette dernière, selon lui, la moralité est plus forte car, pour réussir, il faut accepter de faire plaisir à autrui selon le principe de la coopération volontaire qui est celui de l'économie de marché. Patrick Tort lui-même, proche de Marx et non de Spencer, reconnaît que l'expression de « darwinisme social » est en elle-même une erreur.

Spencer, précurseur de l'éthologie et de la sociobiologie ?

Cette thèse peut être avancée parce que Spencer, en tant que philosophe, rêvait d'intégrer toutes les sciences dans un même système, et était donc amené à établir des ponts entre celles-ci. Dans *Les Premiers Principes*, nous avons vu qu'il illustrait l'application de chaque loi de l'évolution, par exemple la loi de différenciation, dans chaque domaine physique, biologique, psychologique puis sociologique. Il voulait montrer que son principe de différenciation s'appliquait à l'évolution de l'univers dans sa totalité. On trouve donc chez l'auteur des passages qui vont de l'analyse du comportement animal à celle du comportement humain, ce qui rappelle l'éthologie, voire la sociobiologie[7].

Ainsi, le deuxième tome des *Principes d'éthique* de Spencer commence par deux premiers chapitres consacrés à « l'éthique animale » et « la justice sous-humaine », le troisième chapitre traitant enfin de la justice humaine. Spencer avait observé chez les chiens en particulier des rudiments du sentiment de justice. Mais, cette concession faite à sa préoc-

7. Edward O. Wilson, *L'Unicité du savoir ; de la biologie à l'art, une même connaissance*, Paris, Robert Laffont, 2000.

cupation d'unification de toutes les sciences, la pensée économique et politique de Spencer doit peu de chose en réalité à ces rapprochements. Cette démarche est surtout révélatrice de la conception que Spencer peut se faire des droits de l'individu. Sa thèse est celle du droit naturel plus que celle des utilitaristes. Pour lui, les droits des individus précèdent le droit positif ; ils sont enracinés dans la nature même des hommes et des rapports humains. Montrer que, chez l'animal, le sens de la justice peut exister, renforce cette idée que les droits s'enracinent dans notre condition d'êtres vivants, condition objective, et ne sont pas des créations intellectuelles ou politiques arbitraires. Si le germe de la justice existe déjà dans la mentalité du chien, cela renforce l'idée qu'il existe bien un *Naturrecht*, un droit naturel.

B/ L'apport de l'évolutionnisme spencérien à la pensée économique et politique

Le grand continuateur de Spencer en la matière est indiscutablement Hayek, dont nous avons parlé dans notre chapitre VII, page 248. Il est vrai en tout cas que « les lois de l'évolution » dégagées par Spencer rendent compte de façon intéressante de certains phénomènes économiques et politiques contemporains essentiels, comme la globalisation, l'échec de l'égalitarisme ou bien encore la judiciarisation de notre société.

La loi d'intégration croissante : la globalisation de l'économie

Pour Herbert Spencer, toute évolution se caractérise par une intégration croissante des éléments d'un système en évolution. Dans ses *Premiers Principes* ou ses *Principes de sociologie*, il prend l'exemple d'un réseau routier sur une longue période de temps. Au début n'existent que des petits chemins. Peu à peu, certains de ces chemins où la circulation augmente vont devenir des routes. Puis ces routes vont se dédoubler, certaines atteindre huit voies avec la circulation automobile, qui elle-même devient de plus en plus dense. Puis les chemins de fer et les voies aériennes complètent les routes et facilitent les relations entre les villes. Ainsi, le tissu

des réseaux de transport ne fait que se densifier avec l'évolution. Les échanges entre les villes augmentent. L'autarcie disparaît et l'interdépendance s'accroît.

À l'inverse, lors d'un processus de dissolution sociale (qui est le nom que Spencer donne à l'inverse de l'évolution), les anciennes routes romaines, par exemple, voient leur utilité décroître et finissent par disparaître sous la terre. Le haut Moyen Âge se contente à nouveau de chemins de terre.

Spencer estimait qu'avec le développement du type de société « économique » évolué (*industrial society*) l'intégration des économies nationales dans une économie mondiale devait se développer. Le phénomène a également pris de l'ampleur avec les nouvelles technologies de l'information, que Spencer ne pouvait imaginer. Mais il avait été frappé par les progrès induits les plus divers provoqués par l'apparition des chemins de fer et du télégraphe. Ce qui lui paraissait essentiel était que ce phénomène n'était pas un produit de l'activité de l'État, mais un développement spontané dans le cadre de l'économie de marché. Les routes d'autrefois pouvaient être des initiatives de l'empereur romain ou du roi de France mais, dans le monde moderne, l'entreprise privée était le moteur croissant de l'évolution. Même si l'État construit encore des routes, il le fait surtout pour adapter les transports à la croissance de la demande qui n'est pas de son fait, sauf exception. Entre la société primitive et la société la plus évoluée, l'État joue un rôle de transition : au début, son rôle est nul (l'État n'existe pas encore vraiment), puis il s'accroît, surtout dans les États à activité militaire prédominante, puis il doit décroître au fur et à mesure du développement économique spontané. Ainsi, l'on pourrait dire que, durant le cours de l'évolution, l'importance du rôle de l'État évolue selon une courbe en cloche, comme la production du charbon, par exemple. Au début, les hommes n'en ont pas encore découvert l'intérêt. Puis son utilité s'accroît. Ensuite, avec le développement de l'économie d'une part, et de la moralité d'autre part, son rôle est amené à décroître. Quant à la mondialisation, c'est une conséquence naturelle de la loi d'intégration croissante propre à toute forme d'évolution.

La loi de différenciation croissante et l'échec de l'égalitarisme

Alain Laurent attribue l'oubli ou la censure de Spencer au XXe siècle à son refus de toute concession à la passion égalitaire. Il évoque son « hostilité viscérale à l'égard des dogmes égalitaristes, que l'on a tenté de diaboliser en l'assimilant, ô horreur, à du darwinisme social. Cela a suffi à faire sombrer notre auteur dans un oubli soigneusement entretenu depuis le début du XXe siècle (on préférait Marx à Spencer)[8] ».

Spencer, il est vrai, exige que l'État ne se soucie que de l'égalité devant la loi. Mais il n'est pas pour autant un tenant des hiérarchies rigides et statutaires, bien au contraire. Son hostilité au type de société militaire fait qu'il n'était ni un défenseur des hiérarchies, en tout cas pas statutaires, ni un défenseur des titres honorifiques (qu'il a refusés toute sa vie pour sa propre personne).

L'essentiel n'est pas là cependant. Il estime que, avec la loi d'intégration croissante, la loi de l'évolution la plus importante est la loi de différenciation. Les organismes primitifs sont homogènes et non différenciés. Les organes évolués sont complexes et différenciés. C'est vrai en biologie où le développement de l'embryon conduit à l'apparition d'organes différenciés et hiérarchisés entre eux autour d'un système nerveux central.

Dans le cas des sociétés, l'évolution se caractérise par des successions de différenciations. Ainsi, le roi, dans les sociétés les plus primitives, est tout à la fois chef religieux, chef politique et chef de guerre, tout en cultivant encore ses terres. Puis, peu à peu, il force des esclaves à cultiver à sa place, un sorcier s'occupe des relations avec le surnaturel, un chef de guerre peut se différencier du roi, etc.

Il en est de même pour une petite entreprise où le patron à l'origine mène la même vie que ses deux ou trois ouvriers compagnons. Dans une très grande entreprise, toute une hié-

8. Alain Laurent, préface in Herbert Spencer, *Le Droit d'ignorer l'État*, *op. cit.*, p. 10.

rarchie s'est développée, et le contact humain quotidien entre le sommet et la base s'est perdu, ce qui n'est pas sans causer des problèmes. Spencer s'inquiétait d'ailleurs de cette énorme distance sociale entre le patron et l'ouvrier qu'il observait dans les industries textile et sidérurgique qui prenaient alors leur essor en Grande-Bretagne.

La liberté permet les innovations et la croissance spontanée. Mais le progrès engendre des inégalités croissantes. Toutefois, il remet en cause les vieilles hiérarchies statutaires, et la société fondée sur le libre contrat a des mœurs plus égalitaires que l'ancienne société de statut. L'évolution a donc des effets complexes, même si la loi de différenciation de l'homogène vers l'hétérogène condamne l'égalitarisme à être un adversaire du progrès. Ce qui inquiète surtout l'auteur est que la passion égalitaire peut servir de levier à une intervention tous azimuts de l'État, qui ne peut que faire obstacle à terme au progrès lui-même.

Hayek a repris sur ce point cette thèse de Spencer :

> Dans une culture dégagée par la sélection des groupes, l'imposition de l'égalitarisme arrête forcément l'évolution ultérieure. L'égalitarisme n'est pas une opinion majoritaire, c'est le produit de la démocratie illimitée où il est nécessaire de solliciter l'appui même des gens les plus méprisables moralement. Et tandis que c'est un des principes indispensables d'une société libre, que nous estimions les gens d'après la moralité de leur conduite manifeste, sans égard aux raisons, jamais pleinement connues, de leurs défaillances, l'égalitarisme prêche que nul n'est meilleur que n'importe qui d'autre. L'argument invoqué est que ce n'est la faute de personne si elle est ce qu'elle est car toute la responsabilité en est imputable à la société[9].

Spencer comme Hayek estiment au contraire qu'il est nécessaire d'affirmer le principe de la responsabilité individuelle afin qu'il existe un moteur psychologique à l'amélioration morale de soi. L'un comme l'autre pensent que la recherche de l'égalitarisme a un coût économique disproportionné et que tout le monde s'en trouve appauvri.

---

9. Friedrich A. Hayek, *Droit, Législation et Liberté*, tome III, *op. cit.*, p. 206.

La « judiciarisation » de la société

L'évolution obéit aussi à une loi de « précision » croissante. Ce qui est flou, par exemple les compétences du roi, est amené à devenir de plus en plus précis. Spencer a été marqué par le développement évolutif de la *Common Law* anglaise, et il lui arrive de citer de grands juristes de la *Common Law* comme Blackstone. La précision croissante du droit est nécessaire à la protection croissante des libertés.

Par ailleurs, la substitution d'une société fondée sur le libre contrat à la société fondée sur des statuts contraignants conduit au développement des conflits judiciaires. Le droit est de plus en plus précis, et les individus de plus en plus soucieux de faire respecter leurs droits : c'est pour Spencer une autre caractéristique des sociétés de type économique évolué.

L'application de la notion d'évolution à la vie sociale apporte donc des éclairages intéressants et permet de rendre compte de nombreux phénomènes actuels ou nouveaux. Toutefois, on peut regretter que Spencer n'ait pas étudié de façon aussi approfondie les phénomènes de dissolution sociale, qui sont l'inverse des phénomènes d'évolution. Lorsqu'il y a dissolution, l'intégration de la société recule, la différenciation sociale s'affaiblit et on constate un retour de l'hétérogène vers l'homogène. La précision des relations sociales s'affaiblit et le droit, par exemple, décline. Les fonctions séparées ont tendance de nouveau à se confondre. Or, mais cela avait été vu par Spencer, l'évolution des structures sociales nouvelles s'accompagne de la dissolution des anciennes structures (par exemple, déclin des villages agricoles avec l'industrialisation). L'étude des phénomènes de dissolution serait un complément utile à l'étude des phénomènes d'évolution, mais l'optimisme de Spencer l'a conduit à ne pas insister sur cet aspect de sa dynamique sociale.

C/ La servitude de l'individu envers l'État au XXe siècle : une prophétie ?

Spencer a dénoncé tout autant le futur totalitarisme du XXe siècle dont il avait eu l'intuition que l'interventionnisme des parlements ou la technocratie, qui se faisaient déjà sentir dans l'Angleterre de la fin du XIXe siècle.

Spencer a prophétisé l'avènement des totalitarismes du XXe siècle

Il a écrit des textes étonnants sur la servitude de l'individu dans un État que nous appelons aujourd'hui totalitaire, dont nous avons rendu compte dans notre chapitre sept. Son analyse porte sur la nature de l'État fondé sur la coopération obligatoire de type militaire. Pour lui, il n'est pas possible d'inventer un schéma de société de toutes pièces qui soit viable. Les tentatives en ce sens, notamment révolutionnaires, n'ont pas donné les résultats escomptés. L'étude comparée des sociétés dans l'espace et dans l'histoire montre en effet qu'il n'existe que deux types sociaux fondamentaux, avec toutes sortes de types mixtes. Ces deux types sociaux sont celui fondé sur la coopération obligatoire, dont le modèle est l'armée, et celui fondé sur la coopération volontaire, qui est celui de la vie économique libre.

Dès lors que l'on abolit l'économie de marché, on ne peut avoir de fonctionnement sociable viable qu'en recourant au principe de la coopération obligatoire. Il faut donc militariser la société tout entière et réduire les individus à la condition de soldats de la vie économique. Cette analyse a conduit l'auteur à analyser ce que pourrait être une société socialiste intégrale et il a décrit, notamment dans son article « La servitude à venir » (« The Coming Slavery ») ce qui devait être, quelques dizaines d'années plus tard, le système social de l'Union soviétique. À cet égard, il est un des rares hommes de son temps à avoir pressenti l'avènement en Europe au XXe siècle de sociétés totalitaires et guerrières. Mais son analyse des risques de servitude qui pèsent sur l'individu ne s'arrête pas là. Spencer, donc les convictions favorables à la démocra-

tie libérale ne font pas de doute, a toutefois émis de grandes réserves quant à la dérive du fonctionnement des démocraties modernes.

La critique du régime parlementaire interventionniste (démocratie illimitée)

Spencer a constaté que le schéma démocratique idéal n'était appliqué ni dans les sociétés privées, ni au sein même de l'État. Dans les sociétés privées, et notamment les sociétés par actions de chemins de fer qu'il connaissait bien, les petits actionnaires perdent bien souvent leurs pouvoirs réels au profit des conseils d'administration Spencer a proposé des textes de loi pour éviter ce genre de dérive et assurer un rôle plus important aux commissaires aux comptes ou à leurs équivalents, et ses préoccupations rendent un son bien moderne eu égard à quelques scandales récents. Pour lui, la moralité moyenne de la société ne peut s'améliorer que lentement, et tant qu'elle n'est pas suffisante, les meilleures institutions ne peuvent se substituer à cette carence. En ce sens, créer artificiellement une démocratie dans un pays qui n'en a pas du tout les mœurs ne peut donner de bons résultats. Spencer ne croit pas à ce que Hayek a appelé plus tard le « constructivisme » en matière économique, politique et sociale.

Si la démocratie des actionnaires fonctionne mal, c'est bien pire au niveau de l'État. Spencer dénonce le fonctionnement oligarchique des partis politiques et de leurs comités d'investiture. Il accuse le personnel politique d'une incompétence qui vient de leur mode de recrutement, lequel conduit selon lui à la sélection des médiocres et à la démagogie. Il pense réduire ces inconvénients en limitant strictement le rôle de l'État. Notons que, en étudiant le comportement du parlementaire qui vote des dépenses visibles au profit d'un groupe spécial déterminé aux dépens des contribuables en général, il a préfigure certaines analyses sur les choix publics, notamment de Buchanan.

Spencer, contrairement à Hayek, n'a pas présenté de schéma de Constitution idéale mais a suggéré que le Parlement

soit divisé en deux chambres, l'une représentant le grand nombre et donc les intérêts de la majorité, l'autre le petit nombre, et notamment les riches qu'aucune raison juste n'autorise à spolier au profit du grand nombre. Par ailleurs, ce Parlement verrait sa compétence limitée, et la justice devrait être garante du respect de cette limitation de ses compétences.

La critique de la technocratie

Spencer observe que la technocratie, c'est-à-dire l'alliance des directeurs et des experts, a tendance à se substituer au pouvoir démocratique des représentants élus, et cela aussi bien dans des associations, des entreprises, qu'au sein de l'appareil de l'État. Dans ce dernier, les conséquences sont plus graves car il peut utiliser la contrainte et les experts peuvent être tentés de vouloir construire un modèle social nouveau comme on construit une usine, quitte à mettre en pièces les libertés individuelles. C'est pour Spencer une raison de plus d'exiger la limitation du champ de compétence de l'État au strict minimum.

Plus généralement, il a élaboré un concept intéressant de la servitude en posant la question de savoir dans quelle mesure, dans un système social donné, les individus appartenaient à eux-mêmes ou au corps social c'est-à-dire à d'autres personnes, individualisme méthodologique oblige. L'indice de servitude peut ainsi se calculer en voyant combien de temps par an un individu travaille non pour lui-même, mais pour l'État. Cela a conduit Spencer à critiquer le fiscalisme ; pour lui, il n'existe pas de différence intrinsèque, du point de vue de la liberté, entre des impôts élevés imposés par un Parlement démocratique et les corvées imposées aux paysans par les coutumes de l'Ancien Régime. La combinaison de la technocratie éprise d'ingénierie sociale et d'un parlementarisme « illimité » favorisant toutes sortes de lobbies peut aboutir, selon lui, à une pression fiscale mettant en cause l'exercice réel des libertés fondamentales.

D/ Le néolibéralisme actuel est-il spencérien ?

Beaucoup de discours récents sur ce que l'on appelle aujourd'hui dans les pays occidentaux « la réforme de l'État » rappellent les analyses de Spencer, même si aucune référence n'est faite à ces dernières en tant que telles. Le recentrage des compétences de l'État, la réduction de la pression fiscale et la déréglementation sont trois tendances présentes qui correspondent à des souhaits que Spencer avait déjà exprimés à son époque.

Le recentrage du rôle de l'État sur son « cœur de métier »

Spencer a toujours écrit que les compétences de l'État étaient pour lui la question centrale de toute politique, la « question des questions ». Il s'est attaché très jeune à ce thème avec son ouvrage sur *La Sphère propre du gouvernement*. Il l'a repris dans *La Statique sociale* et l'a évoqué par la suite dans de nombreux essais, dans plusieurs volumes du système philosophique de l'évolution, notamment *Les Premiers Principes* et les *Principes de sociologie*.

Il n'a jamais nié la nécessité qu'il y ait un État, sauf dans la perspective lointaine d'une société où la nature humaine deviendrait parfaite. Car, pour lui, l'État est lié à l'imperfection de l'homme tel qu'il a évolué jusqu'à présent. N'étant pas anarchiste et considérant l'État comme un mal nécessaire, il s'est donc attaché tout naturellement à vouloir cerner ce mal. Il a pensé trouver un critère décisif avec la formule de la justice ou d'égale liberté, qu'il partage avec Kant. Tout individu a le droit de tout faire à condition de ne pas porter atteinte à la liberté égale d'autrui. Appliquant cette formule à l'État, Spencer a conclu que ce dernier devait protéger les droits, c'est-à-dire les libertés fondamentales des citoyens, et ne pas sortir de ce rôle sous peine de violer sa mission essentielle.

Notamment, il faut entendre l'idée de « droits » dans un sens restrictif de « libertés fondamentales » et exclure l'idée de « droits sociaux », qui sont en réalité des créances a priori et injustifiées que les individus auraient envers leurs semblables. Pratiquement, l'État doit assurer les tâches de police

et de justice ainsi que celles de diplomatie et de défense nationale. Pour cela, il peut prélever des impôts avec l'accord de la majorité des représentants des citoyens, dans le cadre d'une Constitution approuvée par tous. Or, à partir de présupposés très différents de ceux, purement déductifs, de Spencer, les États contemporains ont tendance, surtout dans les pays anglo-saxons, à recentrer l'État sur ces tâches primordiales, et à le décharger du reste. Il s'en faut de très loin que les États modernes, même les plus libéraux, aient repris à leur compte la formule de l'État minimal de Spencer, mais le mouvement récent, souvent qualifié de néolibéral, va tout de même dans ce sens. Il est admis que les entreprises gèrent mieux que l'État toutes sortes d'activités, d'où une tendance aux privatisations. Il est admis qu'il faut limiter au minimum les personnels sous statut pour recourir le plus souvent possible à des salariés contractuels. Tout cela va dans le sens de ce que Spencer appelait la substitution de la coopération volontaire à la coopération obligatoire. La suppression du service militaire obligatoire pour créer des armées de professionnels suit la même direction. Les principes de la société « économique », selon la typologie sociale de Spencer, remplacent les principes de la société guerrière fondée sur la « mobilisation » de la société. Le terme de « mobilisation » utilisé parfois par les hommes politiques aurait paru à Spencer un trait archaïque hérité de l'ancien type de société fondé sur la coopération obligatoire.

Toutefois, le domaine le moins touché par ce mouvement est celui de la solidarité sociale, que l'auteur réservait strictement au secteur privé, assurances et associations charitables. Mais, pour lui, en tant qu'évolutionniste, il fallait que la nature humaine se modifie suffisamment pour que certaines réformes puissent intervenir. Si la moralité fondée sur la sympathie est insuffisamment développée, il sera impossible de se passer de cette solidarité fondée sur la coercition, qui est par essence une atteinte aux libertés. Pour Spencer, ce maintien signifie que la société n'a pas encore suffisamment évolué, et que les individus qui la composent ont encore conservé des traces de mentalité primitive. Mais il a bon espoir que tout cela évoluera à la seule condition que de nou-

velles guerres ne surviennent pas. Tout phénomène guerrier entraîne nécessairement le retour à des formes de coopérations obligatoires. Ainsi, le degré de liberté est étroitement lié à la préservation de la paix.

La réduction de la pression fiscale

Le mouvement de réduction des impôts, particulièrement développé aux États-Unis et caractéristique du gouvernement Thatcher en Grande-Bretagne, est tout à fait dans la ligne de ce que préconisait Herbert Spencer. Celui-ci n'a jamais adhéré à un parti politique et il s'en est expliqué[10]. Il ne s'est engagé que dans sa jeunesse en faveur de l'extension du suffrage universel, puis en tentant de créer une ligue contre les guerres offensives. Mais ces engagements furent toujours de courte durée. En revanche, il a toujours réaffirmé son appartenance à une Ligue des contribuables de Londres, estimant qu'il s'agissait là d'une œuvre au service de tous, et non d'une classe sociale en particulier. Cet engagement était cohérent avec son souhait d'un État minimal.

La fiscalité étendue correspond bien à ces formes de « coopération obligatoire » propres à la société guerrière. C'est surtout parce qu'il a fallu financer des armées que la fiscalité est apparue. En temps de paix, celle-ci doit donc se réduire. Accroître la fiscalité à des fins de redistribution sociale est toujours apparu à Spencer comme un viol du principe de justice que l'État doit incarner. L'aide sociale doit relever de la bienfaisance et non de la justice ; il ne s'agit donc pas pour l'auteur d'une tâche des pouvoirs publics, elle doit être laissée à l'initiative privée. De plus, le prélèvement fiscal amoindrit l'efficacité économique. En effet, il ôte aux agents concernés la possibilité de choisir leurs dépenses, pour donner ce pouvoir à des bureaucrates qui ignorent l'utilisation optimale possible de cet argent puisqu'ils n'ont pas l'instrument du marché pour évaluer correctement les décisions à prendre. La pression fiscale accroît donc l'irrationalité économique.

---

10. Voir *supra* notre introduction.

Mais l'auteur attaque aussi la fiscalité du point de vue de l'éthique de la vie en société. Vouloir égaliser les revenus et les fortunes de force par le moyen du prélèvement fiscal semble à Spencer à la fois injuste et arbitraire. De plus, la facilité à lever l'impôt pousse l'État à s'engager dans toutes sortes d'actions qui ne relèvent pas normalement de lui. Ainsi, les libertés sont doublement violées, d'une part par le prélèvement fiscal lui-même en tant que prélèvement forcé, d'autre part par l'expansion des dépenses publiques qu'il permet au détriment d'activités privées.

Enfin, le prélèvement fiscal est un agent de démoralisation de la société : il décourage le travail méritant et les œuvres de charité, encourage la paresse, suscite le ressentiment, et donc affaiblit ces sentiments de sympathie qui sont essentiels au développement d'une société humaine. La particularité de Spencer en tant que défenseur des libertés est d'ailleurs cet accent mis sur l'argument moral, domaine où les libéraux se sont parfois trouvés sur la défensive au sein de l'opinion publique. Lui-même estimait que ses *Principes d'éthique* étaient le couronnement de son œuvre. Il a tenu à terminer cet ouvrage en priorité lorsque l'état de sa santé lui a fait craindre de ne pouvoir achever son travail.

La déréglementation

Le mouvement de déréglementation dans chaque pays, mais aussi au niveau du commerce mondial, caractérise aussi la période contemporaine, ce qui ne fut pas le cas pour la première moitié du XXe siècle où le protectionnisme et les guerres ont affaibli les échanges et accru les réglementations et interdictions de toutes sortes. Il est conforme à cette idée de Spencer que l'évolution économique, qui crée toujours plus de richesses contrairement à la dissolution, s'accompagne d'une intégration croissante entre les agents économiques. L'intégration se fait notamment par l'accroissement des échanges, et donc par l'abaissement des barrières à ces échanges.

Par ailleurs, sur un plan politique plus général, Spencer s'est opposé dans de très nombreux textes à ce qu'il appelait

overlegislation, « excès de législation ». Il passa un temps considérable à recenser toutes les lois britanniques et à constater qu'on les amendait de façon continuelle. Il en concluait qu'elles étaient dans l'ensemble mauvaises puisqu'il fallait sans cesse les amender au vu des conséquences perverses qu'elles avaient sur le corps social. Comme Hippocrate en médecine, il estimait qu'il fallait soigner le moins possible et faire confiance à la nature. Il rejoignait par là la pensée d'un auteur français comme Bastiat.

C'est cette critique de l'excès de lois et de règlements qui lui a valu de la part de son propre ami Huxley l'accusation de « nihilisme administratif ». L'expérience montre cependant qu'il est difficile aux États démocratiques tels qu'ils fonctionnent aujourd'hui d'aller très loin dans le sens de cette déréglementation. Trop de lobbies poussent en sens inverse. De plus, les campagnes électorales sont l'occasion de rivaliser en promesses qui se traduisent généralement par des lois et des impôts supplémentaires. C'est pourquoi Spencer fixait aux libéraux comme but nouveau de s'attaquer désormais à ce qu'il appelait « le droit divin des parlements ». Pour lui, la limitation de l'activité législatrice débordante suppose en définitive que la politique joue un rôle plus mineur dans la vie sociale. Hayek a rejoint cette façon de voir en parlant de « la politique détrônée ».

E/ Herbert Spencer à redécouvrir au XXIe siècle ?

La pensée économique et politique de Herbert Spencer, après avoir connu une diffusion considérable à la fin du XIXe siècle, a connu une éclipse au XXe siècle. Ses trois grandes orientations, l'évolution au lieu de la révolution, l'activité économique pacifique contre l'activisme militant aux connotations guerrières, la réduction de l'activité de l'État et la réhabilitation de l'éthique, ne cadraient absolument pas avec les événements historiques qui l'ont dominé. Elles semblaient alors parfaitement inactuelles.

Avec inquiétude, Spencer avait largement prévu les conséquences des orientations de la fin du XIXe siècle, mar-

quées par un esprit révolutionnaire et un bellicisme croissants, ainsi qu'un étatisme en pleine expansion. Pour lui, il s'agissait d'une péripétie historique dans la mesure où il ne croyait pas du tout, contrairement à Auguste Comte ou à Karl Marx, que l'évolution sociale était linéaire et passait par des étapes obligées.

La primauté qu'il donnait à l'individu, seul doué de conscience, contrairement à la « société », son attachement au droit naturel comme fondement des libertés, en ont fait un penseur humaniste au même titre qu'Emmanuel Kant. On retrouve chez ces deux hommes une place éminente accordée à l'éthique dans la pensée politique, économique et sociale. L'accusation de « darwinisme social » qui fit tant de tort à la pensée de Spencer est, nous l'avons vu, sans fondement.

Son évolutionnisme, son pacifisme et son libéralisme correspondent largement aux idéaux qui sont exprimés régulièrement depuis lors dans différents forums mondiaux. Certes, son évolutionnisme, qui met l'accent sur la différenciation allant de l'homogène à l'hétérogène, heurte l'égalitarisme qui demeure une passion collective importante. Son pacifisme n'a plus de raison de susciter l'opposition qui fut celle autrefois d'un Werner Sombart, mais la pratique de la guerre offensive, l'actualité le montre amplement, est loin d'avoir disparu. Son libéralisme intransigeant n'est certes pas compatible avec les déclarations des droits économiques et sociaux qui se sont multipliées au niveau national comme dans les diverses instances internationales. Mais l'étatisme triomphant et quasi religieux du XXe siècle n'est plus guère de mise, et le *welfare state* lui-même est remis en cause dans beaucoup de pays.

Le XXIe siècle pourrait bien voir resurgir la mémoire de Herbert Spencer. Les antilibéraux, que ce soit en politique ou en économie, n'ont aucune raison de favoriser une telle renaissance. Mais les libéraux peuvent y trouver un intérêt, car le fondement des réflexions politiques et économiques de Spencer est en définitive d'ordre moral. Ce scientiste était et se voulait aussi un moraliste au service des hommes.

Aujourd'hui, il est fait crédit à l'idéal de liberté d'aboutir à une plus grande efficacité économique, permettant à des

hommes toujours plus nombreux d'accéder à un niveau croissant de prospérité. En revanche, les idées économiques et politiques libérales sont surtout attaquées sur le terrain de la morale, de la solidarité entre les hommes, de la justice sociale, de l'égalité des conditions de vie, tous sujets à connotation éthique dominante. Spencer explique que la diffusion de la morale est un fruit de l'évolution spontanée, qu'elle est indissolublement liée à l'existence de la liberté et qu'il est illusoire d'imaginer une humanité rendue solidaire et bonne par des méthodes coercitives ou même par des sermons. C'est sans doute dans ce domaine que les idées de Spencer peuvent jouer un rôle, y compris dans cette approche évolutionniste qui tend à montrer que le progrès se fait par différenciation buissonnante, et que l'égalitarisme contraignant est source de stagnation et se retourne contre l'épanouissement des hommes.

L'évolutionnisme libéral de Herbert Spencer répond sans doute mieux qu'au siècle passé aux interrogations politiques et économiques fondamentales des hommes d'aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Ouvrages de Herbert Spencer

En langue française, seuls deux ouvrages ont été récemment réédités :

Autobiographie, préfacée par Patrick Tort, Paris, Puf, 1987.

Le Droit d'ignorer l'État accompagné de deux autres essais, « L'Esclavage à venir » et « La Grande Superstition politique », préfacé par Alain Laurent, Paris, Les Belles Lettres, 1993.

On peut aussi consulter en français des éditions anciennes, notamment :

Essais de morale, de science et d'esthétique, tome II : *Essais de politique*, Paris, Félix Alcan, 4e édition en français, 1898.

Faits et Commentaires, Paris, Librairie Hachette, 1903.

Introduction à la science sociale, Paris, Félix Alcan, 1898.

La Classification des sciences, Paris, Librairie Germer-Baillière, 1872.

Les Premiers Principes, traduit de l'anglais par M. E. Cazelles, Paris, Librairie Germer-Baillière, 1871.

En langue anglaise, il existe une collection complète des ouvrages de Herbert Spencer réédités récemment : *Collected Writings*, Londres, Routledge/Thoemmes Press.

On peut aussi consulter :

Duncan David, *The Life and Letters of Herbert Spencer*, Londres, Routledge/Thoemmes Press, 1996.

The Man versus the State, Indianapolis (États-Unis), Liberty Fund, 1978, rééd. 1982.
Political Writings, édité par J. Offer, Cambridge, Cambridge, Press, 1994, qui contient notamment « The Proper Sphere of Government ».
The Principles of Ethics, 2 vol., Indianapolis (États-Unis), Liberty Classics, 1977, avec une préface de Tibor R. Machan.
The Principles of Sociology, Nouveau-Brunswick (États-Unis) et Londres, Transaction Publishers, 2002.
Social Statics, New York, Robert Schalkenbach Foundation, 1995.

Autour de Herbert Spencer

Bagehot Walter, *Physics and Politics, or Thoughts on the Application of the Principles of Natural Selection and Inheritence to Political Society*, Chicago, Ivan R. Dee Inc., 1999.
Becquemont Daniel et Mucchielli Laurent, *Le Cas Spencer, Religion, science et politique*, Paris, Puf, 1998.
Cairnes John, « Spencer on Social Evolution » in *Herbert Spencer, Contemporary Assessment*, édition et introduction de Michael Taylor, Londres, Routledge/Thoemmes Press, 1996.
Collins F. Howard, *Résumé de la philosophie de Herbert Spencer*, Paris, Félix Alcan, 1891.
Donisthorpe Wordsworth, « Liberty or Law » in *Herbert Spencer and the Limits of the State*, Londres, Thoemmes Press, 1996.
George Henry, *A Perplexed Philosopher*, New York, Webster and Co, 1892.
Hayek Friedrich A. *La Constitution de la liberté*, préface de Philippe Nemo, Paris, Liberalia/Litec, 1994.
Hayek Friedrich A., *Droit, Législation et Liberté*, 3 vol., Paris, Puf, 1980.
Hayek Friedrich A., *La Route de la servitude*, Paris, Puf, 1959.
Laurent Alain, *L'Individualisme méthodologique*, Paris, Puf, 1994.

Laurent Alain, *La Philosophie libérale. Histoire et actualité d'une tradition intellectuelle*, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

Mackey Thomas, *A Plea for Liberty ; an Argument against Socialism and Socialistic Legislation*, Indianapolis (États-Unis), réédité par Liberty Fund, 1981.

Nemo Philippe, *Histoire des idées politiques aux temps modernes et contemporains*, Paris, Puf, 2002.

Nemo Philippe, *La Société de droit selon F. A. Hayek*, Paris, Puf, 1988.

Nozick Robert, *Anarchie, État et Utopie*, Paris, Puf, 1988.

Rothbard Murray, *Économistes et Charlatans*, Paris, Les Belles Lettres, 1991.

Taine Hippolyte, *Notes sur l'Angleterre*, Paris, Hachette, 1903.

Tort Patrick, *La Pensée hiérarchique et l'évolution*, Paris, Aubier, 1983.

Tort Patrick, *Spencer et l'évolutionnisme économique*, Paris, Puf, coll. « Que sais-je ? », 1996.

Weinstein Daniel, *Equal Freedom and Utility*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.
CÉLÉBRITÉ ET OUBLI DE HERBERT SPENCER 7
DES DÉBUTS NON CONFORMISTES 9
LA THÉORIE DE L'ÉVOLUTION APPLIQUÉE AUX SOCIÉTÉS 13
UNE CÉLÉBRITÉ IMMENSE À LA FIN DE SA VIE 19

I. LA SOCIOLOGIE, REMPART
CONTRE LES SUPERSTITIONS POLITIQUES 21
LE LIBÉRAL HERBERT SPENCER
CONTRE L'ÉTATISTE AUGUSTE COMTE 21
LA SOCIOLOGIE, UNE ARME
CONTRE LES SUPERSTITIONS POLITIQUES 23
A/ Une science de la société nécessaire et possible 24
B/ Les difficultés propres à une science des phénomènes sociaux 31
C/ Les préjugés, obstacles à la science des sociétés 35
D/ Préparation à la science sociale par la biologie : une politique de « discipline naturelle » 45
E/ Préparation à la science sociale par la psychologie. Importance des sentiments 46
F/ L'influence modératrice de la science sociale sur l'action politique 48

II. L'INDIVIDUALISME MÉTHODOLOGIQUE
DE SPENCER 51
L'INDIVIDUALISME SPENCÉRIEN 51
A/ L'individualisme méthodologique : définition 52

B/ La démocratie : toujours l'idéal, ou faut-il être relativiste ? . . 59
C/ Individualisme et évolutionnisme. 62
UN ORGANICISME BIEN TEMPÉRÉ. 62
A/ La force, le principe des principes. 63
B/ La société en tant qu'organisme 63
C/ L'évolution des structures et des fonctions 67
D/ Types sociaux et types de Constitutions 69
E/ Le changement politique, économique et social 74
F/ Accepter les analogies biologiques mais sans excès. 75

III. LA THÉORIE DE L'ÉVOLUTION VERS PLUS DE LIBERTÉ 77
L'ÉVOLUTION SOCIALE SELON *LA STATIQUE SOCIALE*. 77
A/ Le changement social suppose un équilibre entre autorité et liberté 78
B/ L'évolution sociale tend vers une individuation croissante dans l'interdépendance. 82
C/ La dialectique entre conservation et progrès. 85
LA THÉORIE DE L'ÉVOLUTION DANS *LES PREMIERS PRINCIPES* . . 87
A/ Le « plan de philosophie synthétique » 87
B/ Deux réflexions sur le progrès en politique. 88
C/ Les principes des sciences attachées au « connaissable » 90
D/ La théorie des formes de l'évolution 95
E/ La théorie des causes de l'évolution. 102
F/ La théorie des fins de l'évolution 107

IV. L'ÉVOLUTION POLITIQUE DU MILITARISME À LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE. 113
A/ Application des lois de l'évolution aux systèmes politiques . 116
B/ L'évolution des différentes sortes d'institutions politiques. . 119
C/ Les différentes sortes de lois, issues de l'interaction des individus ou issues du gouvernement 126
D/ Les revenus de l'État 129
E/ Les types fondamentaux de sociétés sont polarisés autour du militaire ou de l'économique. 130
F/ Rétrospective et prospective s'appliquant aux institutions politiques. 135

V. PLAIDOYER POUR UN ÉTAT LIMITÉ 141
L'ÉTAT FACE À LA RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE 141
A / La lettre du jeune Spencer sur les *Poor Laws* (lois sur les pauvres) 141
B / « Le domaine propre du gouvernement » 142
LA THÉORIE DE L'ÉTAT 148
A / La théorie de l'État dans *La Statique sociale* 149
B / La théorie évolutionniste de l'État dans *Les Principes de l'éthique* 155
LA CRITIQUE DE L'ÉTAT INTERVENTIONNISTE DANS *LA STATIQUE SOCIALE* 162
A / Bilan économique négatif des politiques coloniales 162
B / Effets négatifs des réglementations économiques sur le commerce, la monnaie ou les transports 163
C / Analyse économique de la politique sociale 165
D / La religion et l'éducation relèvent-elles de l'État ? 168
LES POLÉMIQUES TARDIVES CONTRE L'INTERVENTIONNISME ÉTATIQUE 170
A / La polémique avec Thomas Huxley, le « bulldog de Darwin » 170
B / La critique de l'idolâtrie gouvernementale et l'appel à la limitation du pouvoir législatif 175
C / Remarques ultimes dans *Faits et Commentaires* 177

VI. LE RÉGIME REPRÉSENTATIF CONTRE LES LIBERTÉS INDIVIDUELLES ? 181
DE LA CRITIQUE DE L'EXCÈS DE LÉGISLATION À LA CRITIQUE DU RÉGIME REPRÉSENTATIF 182
A / L'excès de législation 182
B / Défauts et intérêts du gouvernement représentatif 190
C / La réforme électorale de 1860 200
LA LIBERTÉ DE L'INDIVIDU CONTRE LA SOUVERAINETÉ PARLEMENTAIRE 204
A / Les « péchés » des législateurs 205
B / La grande superstition politique : la souveraineté des parlements ! 211
C / Le nouveau torysme 217
D / Remarques ultimes sur la décadence de la liberté 220

VII. LA ROUTE VERS LA SERVITUDE : LE SOCIALISME 223
SOCIOLOGIE DU SOCIALISME 224
A/ La nature du socialisme 224
B/ La montée concomitante de l'étatisme socialiste et du militarisme 229
LA MARCHE VERS LA SERVITUDE 234
A/ « L'esclavage à venir » 235
B/ De la liberté à la servitude 242
C/ Impérialisme et servitude 249
D/ Une crainte majeure : le retour à la barbarie 251

VIII. UNE NOUVELLE ÉTHIQUE SOCIALE : SÉPARER LA JUSTICE DE LA BIENFAISANCE 253
À LA RECHERCHE D'UNE ÉTHIQUE SCIENTIFIQUE 254
A/ L'éthique dans *La Statique sociale* 255
B/ Les Principes de l'éthique 264
LA THÉORIE DE LA JUSTICE REVUE À LA LUMIÈRE DE L'ÉVOLUTION 267
A/ La théorie de la justice 267
B/ La théorie des droits revue dans *Les Principes de l'éthique* . . . 270
JUSTICE, BIENFAISANCE NÉGATIVE ET BIENFAISANCE POSITIVE . . 280
A/ La bienfaisance négative 282
B/ La bienfaisance positive (ou charité active) 287

ÉPILOGUE. HERBERT SPENCER, DARWINISTE SOCIAL OU HUMANISTE LIBÉRAL ? . 295
A/ Les malentendus sur la biologie 299
B/ L'apport de l'évolutionnisme spencérien à la pensée économique et politique 305
C/ La servitude de l'individu envers l'État au XXe siècle : une prophétie ? 310
D/ Le néolibéralisme actuel est-il spencérien ? 313
E/ Herbert Spencer à redécouvrir au XXIe siècle ? 317

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE 321

Ce volume,
le premier
de la collection « Penseurs de la liberté »
publié aux Éditions Les Belles Lettres,
a été achevé d'imprimer
en octobre 2007
dans les ateliers
de l'imprimerie Jouve
11, bd de Sébastopol, 75001 Paris

N° d'éditeur : 6645
N° d'imprimeur : 443088M
Dépôt légal : novembre 2007
Imprimé en France

Auteur d'une théorie culturelle de l'évolution qui a marqué son temps (J. S. Mill, Nietzsche, Durkheim, Bergson en furent les commentateurs volontiers critiques), le philosophe et sociologue Herbert Spencer (1820-1903) a depuis été étrangement oublié – sauf pour être parfois caricaturé en apôtre d'un « darwinisme social » cruel aux pauvres.

En revisitant exhaustivement les moments et axes forts de son œuvre abondante (*La Statique sociale, Les Principes de la morale, L'Individu contre l'État*...) et se référant constamment aux textes, Yvan Blot entend réparer ces injustices. Spencer est ainsi rétabli en sa qualité de rigoureux penseur d'une théorie sociale, politique et économique fondée sur le principe d'« égale liberté pour tous », le droit naturel des individus et la coopération pacifique volontaire. Selon lui, l'évolution conduit de la subordination vers la coordination, du statut vers le contrat et vers une réduction de l'emprise de l'État.

Yvan Blot restitue ici à Spencer sa part éminente dans la paternité de conceptions individualistes et libérales, à leur époque profondément originales, et qui, un siècle plus tard, irriguent la dynamique de la modernité.

Docteur ès sciences économiques, ancien élève de l'ENA et ancien parlementaire, Yvan Blot est aujourd'hui membre d'un grand corps d'inspection de l'État.

28 €

ISBN : 978-2-251-39901-0

9 782251 399010